

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

PARAISANT LE JEUDI

Matahiti 155
N° 47

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 23
no Novema 2006

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

Pages

Arrêté n° 514 du 24 octobre 2006 portant autorisation de création d'un service de réparation pénale en Polynésie française	4015
Arrêté n° 518 DIR.INFRA du 26 octobre 2006 portant mainlevée et autorisant le remboursement d'une partie des sommes versées à la Caisse des dépôts et consignations au titre d'indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu	4015
Arrêtés n° HC 40 à n° HC 51 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément en qualité d'agent de police municipale de MM. Daniel Aukara, Teave Orbeck, Mlle Orama Huri, MM. Pierre Horoi, Henri Farjua, Taumahea Tetuaiteoi, Gilles Tetoka, Léon Hoang, William Faaruia, Mlle Christelle Pahuatini, MM. Vehiatua Lo et Torea Tapu	4016
Arrêté n° 541 AC.DIR.INFRA du 3 novembre 2006 portant mainlevée et autorisant le remboursement d'une partie des sommes versées à la Caisse des dépôts et consignations au titre d'indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu	4021
Arrêté n° 75 ISLV du 6 novembre 2006 déclarant nulle de droit la délibération n° 45-2006 du 1er septembre 2006 du conseil municipal de la commune de Uturoa fixant à nouveau le tarif des taxes sur la publicité	4022
Arrêtés n° 366 et n° 367 SME/BRHT/SC du 9 novembre 2006 portant organisation de quatre concours pour le recrutement de secrétaires et d'adjoints administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française	4023

EXTRAITS

Arrêté n° HC 111 SAIA du 18 octobre 2006 modifiant l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 portant attribution d'une subvention à la commune de Rapa pour l'acquisition d'un groupe électrogène de 315 kVA, au titre du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer, ministère de l'outre-mer (FIDES)	4028
Arrêté n° HC 117 SAIA du 23 octobre 2006 portant attribution à la commune de Rimatara d'une subvention de 2 816 830 F CFP, soit 23 605,03 euros, pour permettre la prolongation des canalisations d'eau vers le quai de Taanini, au titre du programme 123 "Conditions de vie outre-mer", action 02, sous-action 05, catégorie 64 du ministère de l'outre-mer	4029
Arrêté n° HC 119 SAIA du 30 octobre 2006 portant attribution à la commune de Tubuai d'une subvention de 934 589 F CFP, soit 7 831,86 euros, pour permettre l'acquisition de 2 sirènes d'alerte des populations, au titre du programme 119 "Concours financiers aux communes", action 01, sous-action 01, catégorie 63 du ministère de l'intérieur ...	4029

Arrêté n° HC 520 du 2 novembre 2006 portant attribution d'une subvention en faveur du lycée professionnel agricole de Opunohu pour la rémunération des assistants d'éducation de janvier à août 2006	4029
Arrêté n° HC 530 DAE/BASID du 3 novembre 2006 accordant une subvention au Conservatoire artistique territorial ...	4029

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ACTES DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Délibérations de l'assemblée de la Polynésie française ou de la commission permanente

Délibérations n° 2006-71 et n° 2006-72 APF du 14 novembre 2006 portant approbation des comptes financiers de l'exercice 2005 et affectation des résultats en report à nouveau de l'Etablissement public des grands travaux et du Fonds de développement des archipels	4030
Délibération n° 2006-73 APF du 15 novembre 2006 portant modification n° 2 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2006.	4031
Délibérations n° 2006-74 et n° 2006-75 APF du 15 novembre 2006 portant modification de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics	4032

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Arrêté n° 1301 CM du 15 novembre 2006 modifiant diverses dispositions du code de l'environnement relatives aux espèces menaçant la biodiversité	4033
Arrêté n° 1310 CM du 16 novembre 2006 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte "Te Mau Ito Api"	4034

EXTRAITS

Arrêtés n° 1269 à n° 1285 CM du 9 novembre 2006 approuvant et rendant exécutoires les délibérations n° 57 à n° 73 EPAP du 25 septembre 2006 de l'Etablissement pour la prévention	4035
Arrêté n° 1287 CM du 9 novembre 2006 approuvant et rendant exécutoire la délibération n° 55 EPAP du 25 septembre 2006 portant adoption du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2005 de l'Etablissement pour la prévention	4036
Arrêté n° 1289 CM du 10 novembre 2006 autorisant la signature de l'avenant n° 5 à la convention n° 76-431 pour l'aménagement et l'équipement de la zone d'habitation de Erima à Arue en date du 7 décembre 1976	4036
Arrêté n° 1292 CM du 13 novembre 2006 portant abrogation de l'arrêté n° 756 CM du 30 mai 2001 autorisant l'occupation temporaire de divers emplacements du domaine public maritime au droit de la marina de Manihi au profit de M. Patrick Grillot	4036
Arrêtés n° 1293 à n° 1296 CM du 13 novembre 2006 approuvant et rendant exécutoires les délibérations n° 7-06, n° 9-06, n° 11-06 et n° 13-06 CMA du 12 septembre 2006 du Centre des métiers d'art.	4036
Arrêté n° 1300 CM du 15 novembre 2006 nommant M. Pierre Souvignet, chef par intérim du service du développement rural	4036
Arrêté n° 1303 CM du 15 novembre 2006 portant autorisation de l'empiètement sur la servitude de curage de la rivière Fautaua, l'empiètement de prospect sur le domaine public fluvial et l'occupation d'un emplacement du domaine public fluvial, au droit de la terre Atimaro sise dans la commune de Pirae, île de Tahiti, au profit de l'Office polynésien de l'habitat (OPH), à titre de régularisation.	4036
Arrêté n° 1304 CM du 15 novembre 2006 portant autorisation d'occupation temporaire de dépendances du domaine public portuaire de Tapuamu (Tahaa, îles Sous-le-Vent), au profit de M. Clark Manuela Teriipaia	4037
Arrêté n° 1305 CM du 15 novembre 2006 portant approbation du programme de vols Hiver 2006-2007 de la compagnie Air Tahiti, courant du 1er novembre 2006 au 31 mars 2007	4037
Arrêtés n° 1306 à n° 1309 CM du 16 novembre 2006 approuvant et rendant exécutoires les délibérations n° 1-06, n° 2-06, n° 4-06 et n° 6-06 LPA du 30 mai 2006 de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française	4038

Arrêté n° 1311 CM du 16 novembre 2006 portant nomination de M. Jacques Vialle, ingénieur divisionnaire des TPE, en qualité de directeur de l'équipement par intérim	4038
---	------

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

Présidence

EXTRAITS

Arrêtés n° 2951 et n° 2952 PR du 10 novembre 2006 portant octroi du bénéfice du régime d'exonération de droits et taxes institué par la délibération n° 92-6 AT du 24 janvier 1992 modifiée aux SA Hôtel Maitai Polynésie et Kaina Village	4038
Arrêtés n° 2973 et n° 2974 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Rapa pour le bétonnage de la route de Taneue et la construction d'un caniveau situés dans le village Haurei et de quatre fours à pain traditionnels équipés de briques réfractaires.	4038
Arrêté n° 2975 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Hiva Oa pour l'acquisition de matériel d'équipement de la station de concassage communale.	4039
Arrêtés n° 2976 à n° 2980 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Tubuai pour : - l'acquisition d'un tracteur équipé muni d'une remorque ; - la rénovation et l'extension d'une salle destinée aux jeunes ; - les travaux de rénovation de la clôture de l'école maternelle de Mataura ; - les travaux d'extension aérosouterraine et aérienne dans plusieurs quartiers ; - les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la zone nord	4039
Arrêtés n° 2981 et n° 2982 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Makemo pour l'acquisition d'un minibus de 9 places pour la commune associée de Raroia et d'un chargeur excavateur pour la commune associée de Takume.	4039
Arrêtés n° 2983 à n° 2987 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Arutua pour : - l'achèvement de la construction du hangar technique de Apataki ; - l'acquisition d'un chargeur excavateur ; - l'acquisition d'un groupe électrogène de 343 kVA ; - l'acquisition d'une chambre froide avec machine à glace pour Apataki ; - l'acquisition d'un tombereau mécanique pour Kaukura.	4039
Arrêté n° 2988 PR du 14 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Tatakoto pour l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux	4040
Arrêté n° 3038 PR du 16 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune des Gambier pour le renforcement de la centrale électrique destinée à la desserte des nouveaux pôles de développement	4040
Arrêté n° 3039 PR du 16 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Hitia'a O Te Ra pour l'acquisition d'un camion à benne de 5 mètres cubes	4040
Arrêté n° 3040 PR du 16 novembre 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Napuka pour l'acquisition d'un véhicule pour le transport scolaire de type truck	4040

Vice-présidence, ministère du tourisme, de l'économie, des finances, du budget et de la communication

Arrêté n° 370 VP/CDE du 27 octobre 2006 portant désignation des correspondants titulaires et suppléants du contrôleur des dépenses engagées	4040
---	------

Ministère de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports

Arrêté n° 762 MET.AU.UOC du 16 novembre 2006 portant approbation du dossier du lotissement Les hauts de Pure Ora relatif au lot n° 37, sis à Papeete.	4045
--	------

EXTRAITS

Arrêtés n° 742 et n° 743 MET du 9 novembre 2006 ordonnant la déconsignation des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux parcelles cadastrées CB 16 et CB 17 nécessaires à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique dans l'île de Bora Bora	4045
---	------

Arrêté n° 744 MET du 9 novembre 2006 ordonnant la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Paneparahurahu (plan 9) nécessaire à la construction de l'aérodrome de Katiu, dans la commune de Makemo	4045
Arrêté n° 745 MET du 9 novembre 2006 ordonnant la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Kiritaga 1 nécessaire à la construction de l'aérodrome de Pukarua (archipel des Tuamotu)	4046
Arrêté n° 746 MET du 9 novembre 2006 ordonnant la déconsignation d'une partie des indemnités d'expropriation versées à la Caisse des dépôts et consignations concernant la terre Rauvau ou Rauoi (plan 31) nécessaire à la construction de l'aérodrome de Raroia	4046
Arrêté n° 747 MET du 9 novembre 2006 ordonnant la déconsignation d'une partie des indemnités d'expropriation versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Togare 1 nécessaire à l'extension de l'aérodrome de Takaroa	4046
Arrêté n° 749 MET/STT du 9 novembre 2006 portant radiation de la licence de transport touristique attribuée à la SARL Revatua Club sur l'île de Bora Bora	4046
Arrêté n° 755 MET du 10 novembre 2006 abrogeant l'arrêté n° 649 MET du 13 octobre 2005	4046
Arrêté n° 756 MET du 10 novembre 2006 proclamant les résultats de l'examen du certificat de capacité à la conduite de véhicules affectés aux services de transport de personnes, option "Mention générale"	4046
Arrêté n° 757 MET du 13 novembre 2006 proclamant les résultats de l'examen du certificat de capacité à la conduite de véhicules affectés aux services de transport de personnes, option "Mention touristique"	4046
Arrêté n° 758 MET du 14 novembre 2006 ordonnant la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux terres Kamutotio (parcelle 694) et Tepahorega (parcelle 999) nécessaires à la construction de l'aérodrome de Tatakoto (Tuamotu)	4046
Arrêtés n° 759 et n° 760 MET du 16 novembre 2006 ordonnant la déconsignation de parties des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux terres Pipivai (partie) (plans 16a et 16b) et Niaupara lot 2 (partie) (plans 12a et 12b) nécessaires aux travaux d'aménagement de la route traversière reliant la baie de Paopao à la baie de Opunohu à Moorea, dite "route des Ananas"	4046
Arrêté n° 761 MET/STT du 16 novembre 2006 fixant le quota de gazole détaxé relevant de la codification douanière 27.10.19.14, code avantage 772, à attribuer au transporteur public routier scolaire conventionné pour l'île de Rurutu	4047
Erratum à l'arrêté n° 735 MET/STT du 8 novembre 2006 portant radiation de licences de transport touristique attribuées à la commune de Taputapuata sur l'île de Raiatea. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3957)	4047

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique

EXTRAITS

Arrêté n° 3207 MTE du 13 novembre 2006 portant autorisation d'organiser une tombola au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Ui Tama	4047
Arrêté n° 3415 MTE du 16 novembre 2006 modifiant l'arrêté n° 1096 MTE du 24 juillet 2006 portant autorisation d'organiser une tombola au profit de l'association sportive Central Sport	4047

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts

EXTRAITS

Arrêtés n° 304 à n° 307 MAE du 14 novembre 2006 constatant la caducité d'arrêtés d'attribution de subventions au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.	4047
--	------

Ministère de la mer, de la pêche, de l'aquaculture et de la recherche

EXTRAITS

Rectificatif à l'arrêté n° 419 MER du 13 novembre 2006 portant nomination des membres représentant les intérêts professionnels au sein de la commission consultative des aides au développement des activités de la pêche prévue par la délibération n° 2000-65 APF du 8 juin 2000. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3959)	4048
---	------

Ministère de la santé

Arrêté n° 241 MSP du 17 novembre 2006 modifiant l'arrêté n° 240 MSP du 15 novembre 2006 portant délégation de signature à Mme le docteur Mareva Tourneux, directrice de la santé, et à certains agents de la direction de la santé	4048
--	------

Ministère des sports et de l'artisanat

Arrêté n° 227 MSA du 10 novembre 2006 portant délégation de signature du ministre des sports et de l'artisanat et désignation du correspondant budgétaire du ministère.	4049
--	------

Ministère des transports interinsulaires maritimes et aériens**EXTRAITS**

Arrêté n° 25 MTI du 14 novembre 2006 autorisant le navire Tamarii Tahaa II à desservir Huahine les 21 et 22 novembre 2006 pour le transport de passagers dans le cadre d'une rencontre sportive interscolaire	4050
---	------

ACTES MUNICIPAUX**Commune de Papeete**

Arrêté municipal n° 2006-207 du 31 octobre 2006 interdisant le stationnement de véhicules sauf aux véhicules de transports en commun dans la rue du Commandant-Destremau, au droit du collège de Tipaerui, et dans la rue de l'école centrale, au droit du lycée Paul-Gauguin	4050
---	------

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION**ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

Décret n° 2006-1328 du 31 octobre 2006 portant extension des dispositions du décret n° 73-314 du 14 mars 1973 modifié portant création d'un système national d'identification et d'un répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIRENE). (JORF du 3 novembre 2006)	4051
Décret n° 2006-1329 du 31 octobre 2006 modifiant le code de procédure pénale (partie réglementaire : Décrets en Conseil d'Etat) et relatif à la désignation des officiers de police judiciaire de la police nationale. (JORF du 3 novembre 2006)	4051

EXTRAITS

Arrêtés ministériels du 25 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires et d'adjoints administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (femmes et hommes). (JORF du 7 novembre 2006).	4052
Avenant n° HC 69-06 du 10 août 2006 à la convention de financement n° 98-05 du 22 juin 2005 relative au financement des travaux d'adduction en eau potable (rénovation du réseau de distribution de la commune de Tubuai), ministère de l'outre-mer 214, programme 123, action 02, sous-action 03, catégorie 64	4052
Avenant n° 118-06 du 24 octobre 2006 à la convention de financement n° 307-04 du 21 décembre 2004 relative à l'acquisition par la commune de Faa'a d'un fourgon pompe tonne (FPT)	4053
Avenant n° 122-06 du 31 octobre 2006 à la convention n° 102-04 du 21 juin 2004 portant attribution d'une subvention à la commune de Nuku Hiva, baie de Anaho, pour la 2e tranche de travaux AEP pour les vallées (hors Taiohae et Terre déserte), au titre du Fonds intercommunal de péréquation.	4053
Convention de financement n° HC 123-06 DAC/FIP du 31 octobre 2006 définissant les conditions dans lesquelles le Fonds intercommunal de péréquation apporte son soutien financier à la commune de Uturoa pour faciliter la réalisation de l'opération intitulée "Acquisition de matériels routiers de désincarcération".	4053

ACTES DES AUTORITES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Lois du pays - Textes adoptés. — Erratum à l'intitulé du texte adopté n° 2006-12 LP/APF de la loi du pays du 7 novembre 2006 portant modifications du code des impôts et création d'un bulletin officiel des impôts. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3985)	4054
Institut d'émission d'outre-mer. — Cours des changes (période du 23 novembre au 6 décembre 2006 inclus)	4054

Service de l'urbanisme.— Etat récapitulatif des autorisations de travaux immobiliers des îles Sous-le-Vent pour le mois d'octobre 2006	4054
Inspection du travail.— Avis et avenant n° 3 du 2 novembre 2006 à la convention collective du travail du 28 février 1989 du secteur des assurances de Polynésie française	4057

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces judiciaires et légales	4059
Annonces diverses	4107



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

ARRETE n° 514 du 24 octobre 2006 portant autorisation de création d'un service de réparation pénale en Polynésie française.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 2005-1536 du 8 décembre 2005 portant création de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse en Polynésie française ;

Vu l'avis de M. le procureur de la République auprès du tribunal de première instance de Papeete ;

Vu l'avis de Mme la vice-présidente du tribunal de première instance de Papeete, chargée du tribunal pour enfants ;

Sur proposition de M. le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse en Polynésie française,

Arrête :

Article 1er. — Il est créé en Polynésie française un service de réparation pénale.

Art. 2. — Ce service est habilité à exercer des mesures de réparation confiées par les magistrats, concernant des filles ou des garçons, au titre de l'article 12-1 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

La capacité théorique du service est fixée dans un premier temps à 108 mesures individuelles réalisées à l'année.

Art. 3. — La mission du service consiste à conduire une mesure éducative tendant à responsabiliser le mineur vis-à-vis de l'acte commis.

La réparation peut être directe ou indirecte et vise autant l'auteur que la victime.

Le projet de service, placé sous la responsabilité du gestionnaire, doit regrouper l'ensemble des dispositions nécessaires à l'exécution de cette mission.

Art. 4. — La gestion de ce service pourra être confiée soit à une personne morale, soit à une personne physique.

Art. 5. — Le secrétaire général du haut-commissariat de la République en Polynésie française et le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse en Polynésie française sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 24 octobre 2006.
Anne BOQUET.

ARRETE n° 518 DIR.INFRA du 26 octobre 2006 portant mainlevée et autorisant le remboursement d'une partie des sommes versées à la Caisse des dépôts et consignations au titre d'indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 93-1 du 4 janvier 1993 et le décret n° 95-323 du 22 mars 1995 portant extension en Polynésie française de certaines dispositions du code de l'expropriation en vigueur en métropole, notamment les articles L. 11-1, R. 11-3, L. 11-8, R. 11-23, R. 11-28 et R. 13-66 ;

Vu l'arrêté n° 328 DRCL du 27 mars 1995 portant promulgation du décret n° 95-323 du 22 mars 1995 ;

Vu la délibération n° 95-88 AT du 27 juin 1995 portant disposition d'application des articles 20 et 21 de la loi n° 93-1 du 4 janvier 1993 relatifs au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 635 AC.DIR.INFRA du 22 septembre 2004 ordonnant le versement à la Caisse des dépôts et consignations des indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu ;

Vu le certificat de propriété n° 43-37 du 12 février 1976 établi par le juge de paix de Papeete établissant les droits des héritiers de la terre Vaere sise à Rangiroa, attribuée à Mme Tevahinetuihau Fariua épouse Tepehu ;

Vu les notoriétés après décès ;

Vu les demandes reçues et attendu que les demandeurs ont justifié de leurs droits ;

Sur proposition du directeur du service d'Etat de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1er.— Sont déconsignées au profit des copropriétaires désignés au tableau ci-après les indemnités d'expropriation relatives aux parties expropriées de la terre Vaere :

Désignation des indivisaires	Quotités	Indemnités d'expropriation déconsignées (en F CFP)
Mme Maui Tupahiroa épouse Gatata, née le 15 juin 1946 à Rangiroa	1/42	277 191 (1)
Mme Georgette Tinimoetua Tefau, née le 5 octobre 1957 à Papeete	1/336	34 648 (2)
Mme Juliette Marie Tepongi Tefau épouse Tsing Tham Foo, née le 17 mai 1959 à Papeete	1/336	34 648 (2)
M. Michel Tautu, né le 8 mars 1974 à Papeete	1/336	34 648 (3)
<i>Total général</i>		<i>381 135</i>

(1) Somme à virer au compte de M. ou Mme Moehau ou Maui Gatata.

(2) Sommes à virer au compte de Mme Juliette Tsing Tham Foo.

(3) Somme à virer au compte de M. Michel Tautu.

Art. 2.— Le directeur du service d'Etat de l'aviation civile et le trésorier-payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 26 octobre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

*Le secrétaire général
de la Polynésie française,
Jacques WITKOWSKI.*

ARRETE n° HC 40 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Daniel Aukara en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire

de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 6-78 RH/rt en date du 20 avril 2006 du maire de la commune de Papara informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Daniel Aukara en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Daniel Aukara, né le 2 septembre 1977 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Papara et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Daniel Aukara pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

*L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.*

ARRETE n° HC 41 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Teave Orbeck en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Teave Orbeck en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Teave Orbeck, né le 23 octobre 1974 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Teave Orbeck pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 42 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de Mlle Orama Huri en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter Mlle Orama Huri en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— Mlle Orama Huri, née le 11 mai 1982 à Papeete, est agréée en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à Mlle Orama Huri pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 43 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Pierre Horoi en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Pierre Horoi en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Pierre Horoi, né le 6 mars 1981 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Pierre Horoi pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire

et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 44 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Henri Fariua en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Henri Fariua en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Henri Fariua, né le 30 octobre 1985 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Henri Fariua pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire

et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 45 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Taumahea Tetuaiteroi en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Taumahea Tetuaiteroi en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Taumahea Tetuaiteroi, né le 14 juin 1984 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Taumahea Tetuaiteroi pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 46 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Gilles Tetoka en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Gilles Tetoka en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Gilles Tetoka, né le 9 mai 1982 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Gilles Tetoka pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 47 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Léon Hoang en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Léon Hoang en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. Léon Hoang, né le 11 octobre 1978 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera

remis à M. Léon Hoang pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 48 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. William Faarua en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. William Faarua en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— M. William Faarua, né le 9 juin 1975 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. William Faarua pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 49 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de Mlle Christelle Pahuatini en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter Mlle Christelle Pahuatini en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er.— Mlle Christelle Pahuatini, née le 21 novembre 1984 à Papeete, est agréée en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2.— M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à Mlle Christelle Pahuatini pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 50 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Vehiatua Lo en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire

de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Vehiatua Lo en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er. — M. Vehiatua Lo, né le 9 mai 1976 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2. — M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Vehiatua Lo pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire

et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° HC 51 IDV du 2 novembre 2006 portant agrément de M. Torea Tapu en qualité d'agent de police municipale.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 96-609 du 16 juillet 1996 portant dispositions diverses à l'outre-mer, et modifiant notamment le régime communal de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, et notamment les articles 138, 139 et 140 ;

Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;

Vu le code des communes de Polynésie française, et notamment les articles L. 412-49 et R. 412-118 ;

Vu la lettre n° 11-1 DRH/at en date du 6 juin 2006 du maire de la commune de Faa'a informant le chef de la subdivision administrative des îles du Vent de son intention de recruter M. Torea Tapu en qualité d'agent de la police municipale,

Arrête :

Article 1er. — M. Torea Tapu, né le 3 décembre 1982 à Papeete, est agréé en qualité d'agent de police municipale à compter du 2 novembre 2006.

Art. 2. — M. le maire de la commune de Faa'a et M. le commandant de la compagnie de gendarmerie des îles du Vent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera remis à M. Torea Tapu pour notification et un exemplaire sera transmis à M. le procureur de la République pour information.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire

et par délégation :

L'administrateur des îles du Vent,
Olivier JACOB.

ARRETE n° 541 AC.DIR.INFRA du 3 novembre 2006 portant mainlevée et autorisant le remboursement d'une partie des sommes versées à la Caisse des dépôts et consignations au titre d'indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 93-1 du 4 janvier 1993 et le décret n° 95-323 du 22 mars 1995 portant extension en Polynésie française de certaines dispositions du code de l'expropriation en vigueur en métropole, notamment les articles L. 11-1, R. 11-3, L. 11-8, R. 11-23, R. 11-28 et R. 13-66 ;

Vu l'arrêté n° 328 DRCL du 27 mars 1995 portant promulgation du décret n° 95-323 du 22 mars 1995 ;

Vu la délibération n° 95-88 AT du 27 juin 1995 portant disposition d'application des articles 20 et 21 de la loi n° 93-1 du 4 janvier 1993 relatifs au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 635 AC.DIR.INFRA du 22 septembre 2004 ordonnant le versement à la Caisse des dépôts et consignations des indemnités d'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à l'installation d'un nouvel équipement VOR DME Doppler et radiogoniomètre sur l'aérodrome de Rangiroa dans l'archipel des Tuamotu ;

Vu le certificat de propriété n° 43-37 du 12 février 1976 établi par le juge de paix de Papeete établissant les droits des héritiers de la terre Ariataea sise à Rangiroa, attribuée à Mme Tepuna Faaura ;

Vu les notoriétés après décès ;

Vu les demandes reçues et attendu que les demandeurs ont justifié de leurs droits ;

Sur proposition du directeur du service d'Etat de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1er.— Sont déconsignées au profit des copropriétaires désignés au tableau ci-après les indemnités d'expropriation relatives aux parties expropriées de la terre Ariataea :

Désignation des indivisaires	Quotités	Indemnités d'expropriation déconsignées (en F CFP)
Mme Tahunuhi Erena Teupiko épouse Faua, née le 6 avril 1949 à Papeete	1/540	6 195 (1)
M. Henri Natiaviri Teupiko, né le 28 août 1952 à Rangiroa	1/540	6 195 (2)
<i>Total général</i>		<i>12 390</i>

(1) Somme à virer au compte de M. ou Mme Paul ou Erena Faaua.

(2) Somme à virer au compte de M. ou Mme Henri ou Myria Teupiko.

Art. 2.— Le directeur du service d'Etat de l'aviation civile et le trésorier-payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 3 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :
*Le secrétaire général
du haut-commissariat,
Jacques WITKOWSKI.*

ARRETE n° 75 ISLV du 6 novembre 2006 déclarant nulle de droit la délibération n° 45-2006 du 1er septembre 2006 du conseil municipal de la commune de Uturoa fixant à nouveau le tarif des taxes sur la publicité.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu l'arrêté n° 64 SME du 20 février 2006 portant délégation de signature à M. François Proisy, chef de la subdivision administrative des îles Sous-le-Vent ;

Vu les articles L. 233-15 à L. 233-28 du code des communes applicable en Polynésie française portant diverses dispositions relatives à la taxe sur la publicité ;

Vu l'arrêté du 13 mars 1980 fixant le taux de la taxe sur la publicité dans les communes de Polynésie française ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 1981 fixant la liste des affiches, réclames et enseignes dispensées de la taxe sur la publicité ;

Vu la décision n° 85-187 DC du 25 janvier 1985 du conseil constitutionnel duquel il ressort que la conciliation nécessaire entre le respect des libertés et la sauvegarde de l'ordre public relève de la compétence du législateur ;

Vu la délibération n° 45-2006 du 1er septembre 2006 du conseil municipal de la commune de Uturoa fixant à nouveau le tarif de la taxe sur la publicité ;

Considérant qu'il n'appartient pas au conseil municipal de décider à l'article 2 de sa délibération de la mise en place d'un régime d'autorisation préalable en matière d'affiches de spectacles non soumises à taxation ;

Considérant que les seuils de surface et les montants mensuels plafonnés par l'arrêté du 13 mars 1980 susvisé n'ont pas été pris en compte ;

Considérant que la distinction de positionnement des enseignes en saillie ou non n'est pas prévue par la réglementation ;

Considérant le caractère imprécis de la taxation sur les véhicules qui ne permet pas de déterminer leur localisation dans les limites du seul territoire communal,

Arrête :

Article 1er.— La délibération n° 45-2006 du 1er septembre 2006 du conseil municipal de la commune de Uturoa fixant à nouveau le tarif de la taxe sur la publicité est annulée.

Art. 2.— Le chef de la subdivision administrative et le maire de la commune de Uturoa sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et dont un exemplaire sera notifié au maire de Uturoa pour affichage à la mairie et communication au conseil municipal.

Fait à Papeete, le 6 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

*Le chef de la subdivision administrative
des îles Sous-le-Vent,
François PROISY.*

ARRETE n° 366 SME/BRHT/SC du 9 novembre 2006 portant organisation de deux concours pour le recrutement de secrétaires administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 relative à la création des corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française, modifiée par la loi organique n° 95-173 du 20 février 1995 portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer ;

Vu l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 68-20 du 5 janvier 1968 fixant les conditions d'application de la loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 relative à la création des corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française, modifié par les décrets n° 95-1411 du 30 décembre 1995 et n° 96-286 du 28 mars 1996 ;

Vu le décret n° 75-765 du 14 août 1975 relatif à la limite d'âge applicable au recrutement par concours des fonctionnaires des corps classés en catégories B, C et D ;

Vu le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 relatif aux conditions dans lesquelles certaines mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

Vu le décret n° 94-741 du 30 août 1994 relatif à l'assimilation, pour l'accès aux concours de la fonction publique de l'Etat, des diplômes délivrés dans d'autres Etats

membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994, modifié par le décret n° 97-301 du 3 avril 1997, fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juillet 1972 modifiant les règles d'organisation des concours ouverts pour le recrutement des secrétaires administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 1995 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du ministère de l'outre-mer du 25 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Sur proposition du secrétaire général du haut-commissariat,

Arrête :

Article 1er.— L'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF) a été autorisée au titre de l'année 2006 par arrêté ministériel du 25 septembre 2006 susvisé.

Le nombre total de postes offerts à ces concours est fixé à 4, répartis comme suit :

- concours externe : 2 ;
- concours interne : 2.

Art. 2.— La date des épreuves écrites d'admissibilité est fixée au samedi 6 janvier 2007.

Trois centres d'examen sont prévus à :

- 1° Tahiti ;
- 2° Îles Sous-le-Vent (Raiatea - Uturoa) ;
- 3° Marquises (Nuku Hiva - Taiohae).

Art. 3.— Le concours externe est ouvert aux candidats des deux sexes, de nationalité française, âgés de 18 ans au moins à la date du concours, titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste établie par arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget, ci-joint en annexe I ou d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté européenne et assimilé au baccalauréat dans les conditions fixées par le décret n° 94-741 du 30 août 1994 susvisé.

Les mères de famille d'au moins trois enfants sont dispensées de condition de diplôme.

Art. 4.— Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au 1er janvier 2006 au moins quatre ans de services publics effectifs et en position d'activité à la date des épreuves écrites d'admissibilité.

Art. 5.— Les dossiers de demande d'admission à concourir pourront être retirés entre le mercredi 13 décembre et le vendredi 22 décembre 2006, à l'adresse suivante :

Service des moyens de l'Etat
Bureau des ressources humaines et des traitements
Section concours
Boulevard Pomare - Immeuble Bougainville - 4e étage
BP 115 - 98713 Papeete

Ou être téléchargés sur le site internet du haut-commissariat : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Les dossiers devront être postés au plus tard le vendredi 22 décembre 2006, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun dossier reçu après ces délais ne sera pris en compte.

Tout acheminement par courrier administratif interne sera refusé.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Art. 6.— En remettant leur dossier, les candidats certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements qui y figurent et se déclarent avertis que toute déclaration inexacte de leur part leur ferait perdre le bénéfice de leur éventuelle admission au concours.

Ils sont informés des conditions générales d'accès aux emplois publics fixées par l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Art. 7.— Les concours comprennent une phase d'admissibilité et une phase d'admission (cf. annexe II pour programme détaillé).

Le programme des épreuves d'admissibilité des concours est composé comme suit :

Concours externe

Epreuve n° 1 (durée : 3 heures - coefficient : 3)

Rédaction d'une note de synthèse à partir de documents pouvant comporter des éléments chiffrés (données statistiques, comptables, financières, commerciales et administratives simplifiées).

Epreuve n° 2 (durée : 3 heures - coefficient : 2)

Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain.

Concours interne

Epreuve n° 1 (durée : 3 heures - coefficient : 3)

Rédaction d'une note administrative à partir d'un dossier à caractère technique pouvant comporter des éléments chiffrés (données statistiques, comptables, financières, commerciales et administratives simplifiées) et permettant de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat.

Epreuve n° 2 (durée : 3 heures - coefficient : 2)

Réponse à cinq à dix questions sur un ou plusieurs textes administratifs de portée générale ou à caractère technique. Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à comprendre le texte et à en expliciter le contenu, en faisant appel à ses connaissances administratives et à des connaissances élémentaires sur le droit constitutionnel et administratif de la France, les institutions communautaires et les finances publiques.

Le programme des épreuves d'admission des concours est composé comme suit :

Concours externe

Epreuve n° 1 (préparation : 20 minutes - conversation : 20 minutes - coefficient : 3)

Conversation avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat.

Epreuve n° 2 (préparation : 15 minutes - conversation : 15 minutes - coefficient : 2)

Dans un groupe d'épreuves au choix du candidat (le choix du groupe s'effectuant lors de l'inscription au concours), interrogation sur une des matières du groupe d'épreuves choisie lors de l'inscription, tirée au sort par le candidat, et portant sur des notions relatives :

Groupe A

- soit à l'organisation constitutionnelle de la France et aux institutions communautaires ;
- soit à l'organisation administrative de la France.

Groupe B

- soit aux problèmes économiques ;
- soit aux finances publiques.

Groupe C

- soit à l'histoire contemporaine ;
- soit à la géographie économique et humaine de la France et aux principales données économiques relatives au pays de l'Union européenne.

Concours interne

Epreuve unique (préparation : 20 minutes - conversation : 20 minutes - coefficient : 4)

Conversation avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale, suivie de questions permettant de vérifier la connaissance de l'environnement professionnel du candidat.

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Toute note inférieure ou égale à 5 aux épreuves d'admissibilité, avant l'application des coefficients, est éliminatoire.

Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Seuls peuvent être admis à participer à l'épreuve d'admission les candidats ayant obtenu à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité, après application des coefficients, un total au moins égal à 50.

A l'issue des épreuves, le jury établit, par totalisation des points obtenus aux épreuves d'admissibilité et d'admission, et dans la limite des places offertes, la liste, par ordre de mérite, des candidats admis au concours.

Si plusieurs candidats réunissent le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'admission n° 1 et, en cas d'égalité, à l'épreuve n° 1 d'admissibilité et ensuite, le cas échéant pour le concours externe, en cas de nouvelle égalité, au candidat ayant obtenu la note la plus élevée à l'épreuve n° 2 d'admissibilité.

Art. 8.— Le jury appelé à se prononcer sur les admissibilités et les admissions sera composé comme suit :

Président : le secrétaire général du haut-commissariat ou son représentant ;

Membres : trois fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat (administrateurs civils, membres du corps préfectoral...).

Art. 9.— Les candidats admis seront affectés au sein des services du haut-commissariat de la République en Polynésie française (positions géographiques : Papeete, Raiatea - Uturoa, Marquises - Taiohae).

Art. 10.— Le secrétaire général du haut-commissariat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire
et par délégation :

*Le secrétaire général
du haut-commissariat,*
Jacques WITKOWSKI.

ANNEXE I

Liste des diplômes et certificats exigés pour l'admission au concours de secrétaire administratif du CEAPF

I)

- baccalauréat de l'enseignement du second degré ;
- baccalauréat de technicien ;
- brevet supérieur ;
- baccalauréat européen ;
- certificat de fin d'études secondaires ;
- certificat de fin d'études professionnelles secondaires ;
- certificat de fin d'études secondaires de l'enseignement agricole ;
- capacité en droit ;
- titres français admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour l'inscription dans les universités ;
- examens spéciaux d'entrée dans les facultés ou les universités ;
- diplômes d'études supérieures commerciales, administratives et financières des écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises ;
- brevet supérieur d'études commerciales ;
- brevet d'enseignement commercial ;

- brevet d'enseignement social ;
- diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles ;
- brevet d'enseignement industriel ;
- brevet de technicien ;
- brevet d'enseignement hôtelier ;
- brevet de technicien agricole ;
- brevet professionnel.

II) Les diplômes homologués aux niveaux IV et au-dessus dans les groupes 29, 30, 31 et 32 en application de la loi du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique susvisé.

III) Diplôme de l'école nationale d'administration municipale (ENAM) près l'institut d'urbanisme de l'université de Paris ;

Certificat d'études administratives départementales et communales délivré par le centre de formation et perfectionnement administratif de l'université de Lille ;

Certificat d'études administratives et financières délivré par le centre d'études administratives et financières de Nancy ;

Certificat d'études administratives et financières délivré par la faculté de droit et des sciences économiques de Paris ;

Diplôme de l'école pratique d'administration de Strasbourg (EPAS) ;

Diplôme délivré par l'école commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

IV) Les diplômes donnant accès au concours des instituts régionaux d'administration.

ANNEXE II

Programme des épreuves

I - Note de synthèse

Note administrative (concours externe et concours interne)

Le dossier documentaire fourni aux candidats à l'épreuve n° 1 d'admissibilité des concours externe et interne peut comporter des informations statistiques, comptables, financières, commerciales et administratives simples dont la compréhension et l'interprétation sont nécessaires à la rédaction de la note. L'exploitation d'un document peut nécessiter, de la part du candidat, la réalisation de calculs simples (opérations de base, les fractions, la règle de trois, les rapports et proportions, les moyennes, les pourcentages et les indices).

II - Organisation constitutionnelle et administrative de la France

A - L'organisation constitutionnelle (concours externe et interne)

1. Le principe et rôle d'une constitution ; la souveraineté nationale.
2. La constitution du 4 octobre 1958 :
 - le pouvoir exécutif : le Président de la République, le Gouvernement ;
 - le Parlement : l'Assemblée nationale, le Sénat ;
 - le Conseil constitutionnel ;
 - le conseil économique et social ;
 - les rapports entre le Parlement et le Gouvernement : élaboration de la loi, contrôle de l'activité gouvernementale ;
 - l'autorité judiciaire.

B - L'organisation et le fonctionnement de l'administration (concours externe et interne)

1. L'administration de l'Etat : administration centrale, services déconcentrés, le préfet.
2. Les collectivités territoriales décentralisées : la région, le département, la commune.
3. Les différents modes de gestion des services publics : règles, établissements publics, entreprises publiques.
4. Les actes de l'administration (décision exécutoire, contrats administratifs).
5. L'organisation et la compétence des juridictions administratives : le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel, les tribunaux administratifs.

C - Institutions communautaires (concours externe et interne)

Les aspects institutionnels :

- les institutions et les organes de l'Union européenne ;
- les organes juridictionnels.

III - Economie et finances publiques

A - Présentation de l'activité économique (concours externe)

1. Les acteurs de la vie économique et leurs opérations.
2. La production (valeur ajoutée, PIB, facteurs de production).
3. Répartition et consommation :
 - les revenus (répartition, redistribution) ;
 - la consommation des ménages.
4. Les circuits monétaires.
5. Les dysfonctionnements (inflation, chômage).
6. Le rôle de l'Etat (politique économique, intervention).
7. Le développement et ses inégalités (croissance).

B - Economie internationale (concours externe)

1. Les échanges internationaux (interdépendances, échanges).
2. L'insertion dans l'Union européenne.
3. Le déséquilibre mondial.

C - Finances publiques (concours externe et interne)

1. Le budget de l'Etat et des collectivités territoriales : préparation, vote, exécution et contrôle.
2. Les ressources publiques.
3. Les dépenses publiques.
4. La cour des comptes, les chambres régionales des comptes.

IV - Histoire contemporaine et géographie économique et humaine

A - Histoire contemporaine (concours externe)

1. La France de 1919 à nos jours (aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).
2. La Seconde Guerre mondiale (phases, bilan du conflit).
3. Les lignes de force des relations internationales depuis 1945.
4. Nationalismes et indépendances depuis 1945.
5. Les étapes de la construction européenne et les institutions communautaires.

B - Géographie humaine et économique (concours externe)

1. La France dans l'espace européen et mondial :
 - position géographique ;
 - enjeux géopolitiques ;
 - le rayonnement mondial de la France.
2. La population de la France (identité, répartition, démographie, croissance urbaine).
3. Les principales activités économiques de la France : agriculture, énergie, industrie, transports, commerce et services.
4. Les mutations des espaces ruraux et urbains français.
5. La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.

ARRETE n° 367 SME/BRHT/SC du 9 novembre 2006 portant organisation de deux concours pour le recrutement d'adjoints administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 modifiée relative à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Vu l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 68-20 du 5 janvier 1968 modifié fixant les conditions d'application de la loi n° 66 496 du 11 juillet 1966 ;

Vu le décret n° 90-709 du 1er août 1990 portant suppression des limites d'âge applicables aux recrutements par concours internes dans les corps de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 90-713 du 1er août 1990 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté du ministère de la fonction publique du 30 décembre 1994 relatif aux spécialités, aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du ministère de l'outre-mer du 25 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Sur proposition du secrétaire général du haut-commissariat,

Arrête :

Article 1er.— L'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs (spécialité "administration générale") du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF) a été autorisée au titre de l'année 2006 par arrêté ministériel du 25 septembre 2006 susvisé.

Le nombre total de postes offerts à ces concours est fixé à 4, répartis comme suit :

- concours externe : 2 ;
- concours interne : 2.

Art. 2.— La date des épreuves écrites d'admissibilité est fixée au samedi 6 janvier 2007.

Trois centres d'examen sont prévus à :

- 1° Tahiti ;
- 2° Iles Sous-le-Vent (Raiatea - Uturoa) ;
- 3° Marquises (Nuku-Hiva - Taiohae).

Art. 3.— Le concours externe est ouvert à l'ensemble des candidats de nationalité française et âgés de 18 ans au moins à la date du concours.

Art. 4.— Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, comptant au 1er janvier 2006 au moins une année de services civils effectifs et en position d'activité à la date des épreuves écrites d'admissibilité.

Art. 5.— Les dossiers de demande d'admission à concourir pourront être retirés entre le mercredi 13 décembre et le vendredi 22 décembre 2006, à l'adresse suivante :

Service des moyens de l'Etat
Bureau des ressources humaines et des traitements
Section concours
Boulevard Pomare - Immeuble Bougainville - 4e étage
BP 115 - 98713 Papeete

Ou être téléchargés sur le site internet du haut-commissariat : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Les dossiers devront être postés au plus tard le vendredi 22 décembre 2006, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun dossier reçu après ces délais ne sera pris en compte.

Tout acheminement par courrier administratif interne sera refusé.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Art. 6.— En remettant leur dossier, les candidats certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements qui y figurent et se déclarent avertis que toute déclaration inexacte de leur part leur ferait perdre le bénéfice de leur éventuelle admission au concours.

Ils sont informés des conditions générales d'accès aux emplois publics fixées par l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Art. 7.— Les concours comprennent une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

Le programme des épreuves d'admissibilité des concours est composé comme suit :

Concours externe

Epreuve n° 1 (durée : 1 h 30 - coefficient : 3)

Explication de texte d'ordre général consistant en la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Epreuve n° 2 (durée : 1 h 30 - coefficient : 3)

Courts exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe, grammaire et mathématiques. Le programme de mathématiques est fixé en annexe.

Concours interne

Epreuve unique (durée : 1 h 30 - coefficient : 3)

Rédaction d'une lettre administrative courante (des renseignements succincts pourront être fournis aux candidats).

La phase d'admission commune aux deux concours comprend l'épreuve suivante :

Epreuve pratique (durée : 30 minutes - coefficient 4)

En présence des membres du jury ou d'examinateurs spéciaux nommés pour cette épreuve, consistant à mettre le candidat en situation professionnelle et destinée à vérifier son aptitude à accueillir le public, à classer les documents et à présenter les éléments d'un dossier.

Les épreuves d'admissibilité et d'admission sont notées de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

Art. 8.— Le jury appelé à se prononcer sur les admissibilités et les admissions sera composé comme suit :

Président :

- le secrétaire général du haut-commissariat ou son représentant ;

Membres :

- deux fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ;
- un secrétaire administratif du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Art. 9.— Les candidats admis seront affectés au sein des services du haut-commissariat de la République en Polynésie française (positions géographiques : Papeete, Raiatea - Uturoa, Marquises - Taiohae).

Art. 10.— Le secrétaire général du haut-commissariat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire

et par délégation :

*Le secrétaire général
du haut-commissariat,
Jacques WITKOWSKI.*

A N N E X E

Programme de mathématiques

Arithmétique

Notions sommaires sur les systèmes de numération : système décimal, système binaire.

Les quatre opérations : addition, soustraction, multiplication, division.

Règles de divisibilité.

Nombres premiers.

Multiples et diviseurs.

Puissances. Egalités. Inégalités.

Fraction. Valeur décimale d'une fraction. Opérations sur les fractions.

Règle de trois.

Rapports et proportions.

Mesures :

- mesures de longueur, de poids, de capacité, de surface, de volume ;

- mesures agraires ;

- mesures du temps ;

- mesure des angles et des arcs. Longueur de la circonférence. Latitude et longitude ;

- mesure des valeurs ; la monnaie ; le franc.

Surfaces : carré, rectangle, parallélogramme, triangle, trapèze, cercle.

Volumes : parallélépipède, rectangle, cube, cylindre.

Densité : poids volumique.

Prix : prix d'achat, de vente, de revient, bénéfice et perte.

Moyennes et mélanges.

Partages égaux et partages inégaux ; partages proportionnels.

Pourcentages, indices, taux, intérêts simples, escompte.

Notions sur les rentes, actions, obligations.

Mouvement uniforme, vitesse moyenne.

Echelle d'une carte, d'un plan.

Algèbre

Nombres relatifs (positifs, négatifs, nuls). Opérations sur les nombres relatifs. Comparaison des nombres relatifs ; inégalités.

Vecteurs portés sur un axe. Relations de Chasles.

Expressions algébriques. Monômes et polynômes. Calcul algébrique. Identités remarquables.

Equations du premier degré à une inconnue, à coefficients numériques. Inéquations du premier degré à une inconnue. Equation du premier degré à deux inconnues, à coefficients numériques : système de deux équations du premier degré à deux inconnues. Problèmes du premier degré à une ou deux inconnues. Problèmes du premier degré à deux inconnues.

Repérage d'un point dans un plan par des coordonnées rectangulaires.

Notions de variable et de fonction. Représentation graphique d'une fonction, d'une variable.

Fonction : $y = ax + b$.

Résolution graphique des équations du premier degré à une ou deux inconnues à coefficients numériques.

Par arrêté n° HC 111 SAIA du haut-commissaire de la République en date du 18 octobre 2006. — Le présent arrêté a pour objet de modifier les dispositions de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 portant attribution d'une subvention au titre du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer, ministère de l'outre-mer (FIDES), à la commune de Rapa pour l'acqui-

sition d'un groupe électrogène de 315 kVA en ses articles 1er, 2, 3, 4 et 5.

Les dispositions des articles 1er et 2 de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 sont modifiées et remplacées par le texte suivant :

"Le présent arrêté a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Etat apporte son soutien financier à la commune de Rapa pour le renforcement de la centrale de production électrique (incluant le groupe électrogène de 315 kVA, connexion des lignes HT sous-marines et souterraines et remplacement de plusieurs transformateurs).

Le coût total de cette opération est estimé à 18 000 000 F CFP, soit 150 840 euros."

Les dispositions de l'article 3 de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 sont modifiées et remplacées par le texte suivant :

"Le plan de financement de l'opération mentionnée à l'article 2 ci-dessus est défini comme suit :

- Etat (Min 209-prog 119) (58,39 %)	10 510 975 F CFP,	soit 88 081,97 euros
- Etat (DGE 1990) (22,30 %)	4 014 015 F CFP,	soit 33 637,45 euros
- Etat (Min 214-prog 123) (4,44 %)	799 000 F CFP,	soit 6 695,62 euros
- Etat (FIDES 2005) (13,01 %)	2 341 509 F CFP,	soit 19 621,84 euros
- Commune (1,86 %)	334 501 F CFP,	soit 2 803,12 euros
Coût total (100 %)	18 000 000 F CFP,	soit 150 840 euros"

Les dispositions de l'article 4 de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 sont modifiées et remplacées par le texte suivant :

"L'Etat s'engage à apporter son aide financière à la commune de Rapa pour la réalisation de l'opération précitée en lui attribuant notamment une subvention de 3 140 509 F CFP (26 317,46 euros) représentant 17,45 % du coût total de l'opération.

Cette subvention est imputée pour 19 621,84 euros (2 341 509 F CFP) sur les crédits délégués sur le chapitre 6890, article 10 du ministère de l'outre-mer (FIDES), et pour 6 695,62 euros (799 000 F CFP) sur les crédits délégués par le ministère de l'outre-mer au titre du programme 123 'Conditions de vie outre-mer', action 02, sous-action 05, catégorie 64, par autorisations d'engagement n° 123PFM0115293704 du 13 février 2006 d'un montant de 23 658 275,00 euros et n° 123PFM0178311017 du 1er août 2006 d'un montant de 1 678 153,00 euros.

En tout état de cause, il est précisé que :

- dans le cas où le coût définitif de l'opération serait supérieur au coût estimé à l'article 1er ci-dessus, le montant de la subvention de l'Etat (FIDES 2005 et programme 123) sera plafonné à hauteur de 3 140 509 F CFP, soit 26 317,46 euros ;
- si le coût définitif de l'opération est inférieur au coût estimé à l'article 1er ci-dessus, le montant de la subvention de l'Etat (FIDES 2005 et programme 123) sera plafonné à hauteur de 17,45 % du coût définitif de l'opération."

Les dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 sont modifiées et remplacées par le texte suivant :

“Dans la limite des crédits disponibles, le versement de la subvention de l'Etat s'effectuera selon les modalités suivantes :

- une avance de 30 % sera versée sur présentation de tous justificatifs concernant la commande de fournitures (bon de commande, ordre de service, etc.) ainsi qu'un certificat de commencement d'exécution des travaux signé par le maître d'ouvrage ;
- des acomptes pourront être versés au fur et à mesure de la justification de la réalisation de l'opération par une attestation d'avancement des travaux accompagnée d'un état des mandats émis, visé par le receveur municipal. Ces acomptes interviendront dans la limite de 80 % du montant total de la subvention ;
- le versement du solde, soit 20 % de la subvention, s'effectuera sur justification de la réalisation effective de l'opération et de la conformité de ses caractéristiques avec celles du projet présenté. Une attestation de réalisation et d'achèvement des travaux visée par le chef de la subdivision administrative des îles Australes devra être présentée, accompagnée d'un état récapitulatif de l'ensemble des mandats émis dans le cadre de l'opération, visé par le receveur municipal.”

L'alinéa 4 de l'article 6 de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 est modifié et remplacé par le texte suivant :

- “exécuter cette opération dans un délai maximum de ‘trente mois’ à partir de la date de signature du présent arrêté ;”.

Toutes les autres dispositions de l'arrêté n° 79 SAIA du 24 août 2005 non modifiées par le présent arrêté demeurent inchangées.

Par arrêté n° HC 117 SAIA du haut-commissaire de la République en date du 23 octobre 2006. — Le présent arrêté a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Etat apporte son soutien financier à la commune de Rimatara pour la pose de canalisations sur 2 000 mètres partant du village de Amaru vers le quai de Taanini.

Le coût total de cette opération est estimé à 4 333 585 F CFP, soit 36 315,44 euros.

Le plan de financement de l'opération mentionnée ci-dessus est défini comme suit :

- Etat (Min 214-prog 123) (65 %)	2 816 830 F CFP,	soit	23 605,03 euros
- FIP (15 %)	650 038 F CFP,	soit	5 447,32 euros
- Commune (20 %)	866 717 F CFP,	soit	7 263,09 euros
Coût total (100 %)	4 333 585 F CFP,	soit	36 315,44 euros

Par arrêté n° HC 119 SAIA du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 30 octobre 2006. — Le présent arrêté a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Etat apporte son soutien financier à la commune de Tubuai pour l'acquisition de 2 sirènes d'alerte des populations (1 et 2 diffuseurs).

Le coût total de cette opération est estimé à 2 063 000 F CFP, soit 17 287,94 euros.

Le plan de financement de l'opération mentionnée ci-dessus est défini comme suit :

- Etat (min 209, prog. 119) 45,30 %	934 589 F CFP,	soit	7 831,86 euros
- Etat (min 214, prog. 123) 54,70 %	1 128 411 F CFP,	soit	9 456,08 euros
- Commune	0,00 %	0 F CFP,	soit 0,00 euros
Coût total	100,00 %	2 063 000 F CFP,	soit 17 287,94 euros

Par arrêté n° HC 520 du haut-commissaire de la République en date du 2 novembre 2006. — *Objet*

Le présent arrêté a pour objet de définir les modalités de versement d'un montant de 130 263 euros, soit 15 544 511 F CFP prélevés sur le chapitre 143, article 02, action 01, sous-action 05 du budget du ministère de l'agriculture et de la pêche, correspondant au versement de la 1^{re} dotation au titre de l'année 2006 en faveur du lycée professionnel agricole de Opunohu pour la rémunération des assistants d'éducation de janvier à août 2006.

Modalité de versement

Le versement de la subvention de 130 263 euros (15 544 511 F CFP) s'effectuera en totalité dès signature du présent arrêté en faveur du lycée professionnel agricole de Opunohu.

Par arrêté n° HC 530 DAE/BASID du haut-commissaire de la République en date du 3 novembre 2006. — *Objet de l'arrêté*

Le présent arrêté a pour objet de définir les modalités de versement et d'utilisation d'une subvention au Conservatoire artistique territorial (CAT) destinée à soutenir des actions concernant l'enseignement et la formation en matière musicale, lyrique et chorégraphique.

Montant de la subvention

Pour favoriser la mise en place des actions visées ci-dessus, l'Etat apporte son concours sous la forme d'une subvention, soit un montant de 111 149 euros (13 263 604 F CFP).

La dépense pour l'année 2006 est imputable sur :

Budget 202 : Ministère de la culture et de la communication ;

Programme 224 : Transmissions des savoirs et démocratisation de la culture ;

Action 02 : Soutien à l'éducation artistique ;

Sous-action 02 : Soutien à l'éducation artistique (hors CPER) ;

Catégorie 64 : Transferts directs aux diverses collectivités, fonctionnements ou non différenciés.

En tout état de cause, il est précisé que cette subvention revêt un caractère forfaitaire et non révisable.

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ACTES DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

**DELIBERATION n° 2006-71 APF du 14 novembre 2006
portant approbation du compte financier de l'exercice
2005 et affectation des résultats en report à nouveau de
l'Etablissement public des grands travaux.**

NOR : EGT0602773DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2001-201 APF du 6 décembre 2001 modifiée portant création de l'Etablissement public administratif des grands travaux et routes ;

Vu la délibération n° 2002-137 APF du 24 octobre 2002 relative à l'Etablissement public des grands travaux ;

Vu la délibération n° 2004-65 APF du 1er juillet 2004 fixant les dates et durées des sessions ordinaires de l'assemblée de la Polynésie française pour la mandature 2004-2009 ;

Vu l'arrêté n° 1499 CM du 4 novembre 2002 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Etablissement public des grands travaux ;

Vu l'arrêté n° 1172 CM du 16 octobre 2006 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 4318-2006 APF/SG du 8 novembre 2006 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 110-2006 du 31 octobre 2006 de la commission de l'aménagement, de l'espace naturel, rural et urbain, de l'environnement, de l'urbanisme, de la qualité de la vie et de la gestion du domaine public ;

Dans sa séance du 14 novembre 2006,

Adopte :

Article 1er. — Le montant définitif des recettes du compte financier de l'Etablissement public des grands travaux pour l'exercice 2005 est arrêté à la somme de *neuf milliards trois cent trente-cinq millions cent seize mille quatre-vingt-huit francs CFP* (9 335 116 088 F CFP) se décomposant en :

1° Section I de fonctionnement	3 456 193 390 F CFP
2° Section II des opérations en capital	5 878 922 698 F CFP
<i>Total</i>	<i>9 335 116 088 F CFP</i>

Art. 2. — Le montant définitif des dépenses du compte financier de l'Etablissement public des grands travaux pour l'exercice 2005 est arrêté à la somme de *cinq milliards six cent vingt-trois millions cent vingt-huit mille deux cent treize francs CFP* (5 623 128 213 F CFP) se décomposant en :

1° Section I de fonctionnement	308 364 612 F CFP
2° Section II des opérations en capital	5 314 763 601 F CFP
<i>Total</i>	<i>5 623 128 213 F CFP</i>

Art. 3. — Le résultat du compte financier de l'Etablissement public des grands travaux pour l'exercice 2005 est définitivement fixé ainsi qu'il suit (en F CFP) :

	<i>Section I fonctionnement</i>	<i>Section II investissement</i>	<i>Total</i>
Recettes	3 456 193 390	5 878 922 698	9 335 116 088
Dépenses	308 364 612	5 314 763 601	5 623 128 213
<i>Résultat</i>	<i>3 147 828 778</i>	<i>564 159 097</i>	<i>3 711 987 875</i>

Art. 4. — Le résultat d'exploitation de l'exercice 2005, soit un excédent de 3 147 828 778 F CFP, est affecté au compte 110, report à nouveau (solde créditeur) : 3 147 828 778 F CFP.

Art. 5. — Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Rosina CHIN FOO.

Le président,
Philip SCHYLE.

**DELIBERATION n° 2006-72 APF du 14 novembre 2006
portant approbation du compte financier de l'exercice
2005 et affectation du résultat en report à nouveau du
Fonds de développement des archipels.**

NOR : FDA0602719DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi

n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 84-55 du 26 avril 1984 modifiée portant création d'un établissement public dénommé "Fonds de développement des archipels" ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2004-65 APF du 1er juillet 2004 fixant les dates et durées des sessions ordinaires de l'assemblée de la Polynésie française pour la mandature 2004-2009 ;

Vu l'arrêté n° 1162 CM du 12 septembre 2001 modifié portant organisation et fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Fonds de développement des archipels" ;

Vu l'arrêté n° 1145 CM du 11 octobre 2006 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 4318-2006 APF/SG du 8 novembre 2006 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 111-2006 du 31 octobre 2006 de la commission de l'aménagement, de l'espace naturel, rural et urbain, de l'environnement, de l'urbanisme, de la qualité de la vie et de la gestion du domaine public ;

Dans sa séance du 14 novembre 2006,

Adopte :

Article 1er. — Le montant définitif des recettes du compte financier du Fonds de développement des archipels pour l'exercice 2005 est arrêté à la somme de *deux milliards deux cent quarante-neuf millions cinq cent quarante mille trente francs CFP* (2 249 540 030 F CFP) se décomposant comme suit :

- section I de fonctionnement	2 208 554 205 F CFP
- section II d'investissement	40 985 825 F CFP
<i>Total</i>	<i>2 249 540 030 F CFP</i>

Art. 2. — Le montant définitif des dépenses du compte financier du Fonds de développement des archipels pour l'exercice 2005 est arrêté à la somme de *un milliard cinq cent vingt-neuf millions soixante et onze mille six cent trois francs CFP* (1 529 071 603 F CFP) se décomposant comme suit :

- section I de fonctionnement	1 464 730 683 F CFP
- section II d'investissement	64 340 920 F CFP
<i>Total</i>	<i>1 529 071 603 F CFP</i>

Art. 3. — Le résultat du compte financier du Fonds de développement des archipels pour l'exercice 2005 est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I fonctionnement	Section II investissement	Total
Recettes	2 208 554 205	40 985 825	2 249 540 030
Dépenses	1 464 730 683	64 340 920	1 529 071 603
<i>Résultat</i>	<i>743 823 522</i>	<i>- 23 355 095</i>	<i>720 468 427</i>

Art. 4. — Le résultat d'exploitation de l'exercice 2005, soit un excédent de 743 823 522 F CFP, est affecté au compte 110, report à nouveau (solde créditeur) : 743 823 522 F CFP.

Art. 5. — Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Rosina CHIN FOO.

La présidente de séance,
Tamara BOPP DU PONT.

DELIBERATION n° 2006-73 APF du 15 novembre 2006 portant modification n° 2 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2006.

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2004-65 APF du 1er juillet 2004 fixant les dates et durées des sessions ordinaires de l'assemblée de la Polynésie française pour la mandature 2004-2009 ;

Vu la délibération n° 2005-114 APF du 13 décembre 2005 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2006 ;

Vu la délibération n° 2005-116 APF du 13 décembre 2005 modifiée approuvant le budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2006 ;

Vu la proposition de délibération déposée par Mme Danièle Peirsegeale, premier questeur de l'assemblée de la Polynésie française, et enregistrée au secrétariat général de l'assemblée sous le n° 13944 du 30 octobre 2006 ;

Vu la lettre n° 4318-2006 APF/SG du 8 novembre 2006 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 120-2006 du 2 novembre 2006 de la commission des finances ;

Dans sa séance du 15 novembre 2006,

Adopte :

Article 1er. — Le budget de fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2006 est modifié comme suit :

En recettes :

Chap.	Art.	Libellé	En +
970	820	Résultat de fonctionnement reporté	30 000 000
		Total chapitre 970	30 000 000

En dépenses :

Chap.	Art.	Libellé	En +
970	831	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	30 000 000
		Total chapitre 970	30 000 000
		Total général	30 000 000

Art. 2. — Le budget d'investissement de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2006 est modifié comme suit :

En recettes :

Chap.	Art.	Libellé	En -	En +
925	115-00	Excédents de fonctionnement capitalisés		30 000 000
		Total chapitre 925	0	30 000 000
		Total général	0	30 000 000
		Solde		30 000 000

En autorisation de programme :

Chap.	OP	Libellé	En -	En +
900	2-2006	Matériel, outillage et mobilier		30 000 000
		Total chapitre 900	0	30 000 000
		Total général	0	30 000 000
		Solde		30 000 000

En crédits de paiement :

Chap.	OP	Art.	Libellé	En -	En +
900	2-2006	2140	Matériel, outillage et mobilier		30 000 000
			Total chapitre 900	0	30 000 000
			Solde		30 000 000

Art. 3. — Le Président de l'assemblée de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Rosina CHIN FOO.

La présidente de séance,
Tamara BOPP DU PONT.

DELIBERATION n° 2006-74 APF du 15 novembre 2006 portant modification de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics.

NOR : DFC0602953DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2004-65 APF du 1er juillet 2004 fixant les dates et durées des sessions ordinaires de l'assemblée de la Polynésie française pour la mandature 2004-2009 ;

Vu la délibération n° 2006-42 APF du 27 juillet 2006 portant modification de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 1210 CM du 25 octobre 2006 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 4318-2006 APF/SG du 8 novembre 2006 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 119-2006 du 2 novembre 2006 de la commission des finances ;

Dans sa séance du 15 novembre 2006,

Adopte :

Article 1er. — L'alinéa 3 de l'article 11 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics est remplacé par ce qui suit :

"Il est présenté suivant la nomenclature des comptes adoptée par l'assemblée de la Polynésie française. Cette nomenclature comprend 9 classes :

- la classe 9 correspond aux chapitres, chaque chapitre équivalant à une mission qui groupe les opérations concourant à la réalisation d'une politique publique définie ;
- les classes 1 à 8 correspondent aux articles, chaque article indiquant la nature d'une opération.

En tant que de besoin, le conseil des ministres peut préciser cette nomenclature en apportant des modifications ou des subdivisions à partir du 3e chiffre des comptes des classes 1 à 8 de la nomenclature.

La nomenclature des comptes de la Polynésie française applicable à compter des opérations du budget 2007 est arrêtée selon la liste jointe en annexe."

Art. 2. — Le 1er alinéa de l'article 12 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics est modifié comme suit :

"Les crédits sont spécialisés par chapitre, puis divisés en sous-chapitres et articles."

Art. 3. — L'article 159 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics est modifié comme suit :

"La comptabilisation des opérations est effectuée dans le respect des dispositions de la présente délibération et conformément aux règles de fonctionnement des comptes du plan comptable général et de l'instruction M 52 adaptées à la Polynésie française par arrêté pris en conseil des ministres."

Art. 4. — Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Rosina CHIN FOO.

Le président de séance,
Jean-Michel CARLSON.

DELIBERATION n° 2006-75 APF du 15 novembre 2006 portant modification de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics.

NOR : VP0602954DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2004-65 APF du 1er juillet 2004 fixant les dates et durées des sessions ordinaires de l'assemblée de la Polynésie française pour la mandature 2004-2009 ;

Vu l'arrêté n° 1218 CM du 25 octobre 2006 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 4318-2006 APF/SG du 8 novembre 2006 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 118-2006 du 2 novembre 2006 de la commission des finances ;

Dans sa séance du 15 novembre 2006,

Adopte :

Article 1er. — Il est ajouté à la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée un article 173-1 rédigé comme suit :

“Le pays peut percevoir un dividende sur le résultat de ses établissements publics à caractère industriel et commercial.

Le dividende est prélevé sur le bénéfice distribuable constitué du bénéfice de l'exercice, après dotations aux amortissements et provisions, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves, et augmenté du report bénéficiaire.

Le dividende constitue le mode exclusif de rémunération du pays actionnaire.

Après avis conforme du conseil d'administration de l'établissement public, le conseil des ministres fixe le montant du dividende versé au budget du pays, sans toutefois dépasser le montant porté dans l'avis, et les modalités de versement.

Les comptes annuels de l'établissement public qui verse un dividende comportent une annexe financière détaillée relative à la politique de distribution de dividende par l'établissement.”

Art. 2. — Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Rosina CHIN FOO.

La présidente de séance,
Tamara BOPP DU PONT.

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 1301 CM du 15 novembre 2006 modifiant diverses dispositions du code de l'environnement relatives aux espèces menaçant la biodiversité.

NOR : ENV0602987AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du développement durable, de l'environnement, de l'aménagement et de la qualité de la vie, chargé de la prévention des risques naturels,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code de l'environnement, et en particulier son article D. 123-2 ;

Vu l'avis de la commission des sites et des monuments naturels en sa séance du 2 février 2006 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 8 novembre 2006,

Arrête :

Article 1er. — L'article A. 123-3 du code de l'environnement est abrogé et remplacé par :

“Art. A. 123-3. — Les espèces animales introduites suivantes sont inscrites sur la liste des espèces animales menaçant la biodiversité, conformément à l'article D. 123-2 du présent code :

- *pycnonotus cafer* : bulbul à ventre rouge ;
- *acridoteres tristis* : merle des Moluques ;
- *circus approximans* : busard de Gould ;
- *bubo virginianus* : grand duc de Virginie ;
- *euglandina rosea* : escargot carnivore ;
- *wasmannia auropunctata* : petite fourmi de feu, fourmi électrique ;
- *rattus exulans* : rat polynésien, iore, kiore ;
- *rattus rattus* : rat noir ;
- *rattus norvegicus* : rat surmulot ;
- *mus musculus* : souris commune, kiore iti ;
- *trachemys scripta* : tortue de Floride.”

Art. 2. — Les articles A. 123-4 et A. 123-11 du code de l'environnement sont abrogés.

Art. 3. — L'article A. 123-8 du code de l'environnement est abrogé et remplacé par :

“Art. A. 123-8. — Conformément aux articles D. 123-2 et D. 123-3 du présent code, les espèces visées à l'article A. 123-3 font l'objet de mesures d'interdiction d'importation nouvelle, sous tous régimes douaniers et qu'elle qu'en soit l'origine, en Polynésie française ; d'interdiction de propagation et d'interdiction de transfert d'une île à l'autre.

La destruction de ces espèces est autorisée.”

Art. 4.— L'article A. 123-10 du code de l'environnement est renuméroté article A. 123-12 et libellé comme suit :

“Art. A. 123-12.— Les infractions aux dispositions précitées sont passibles des sanctions prévues au livre 1er, titre 3 du présent code.”

Art. 5.— Il est ajouté un article A. 123-10 au code de l'environnement ainsi rédigé :

“Art. A. 123-10.— Régime particulier applicable à la petite fourmi de feu :

- le transfert intentionnel et en connaissance de cause de tous matériaux divers infestés tels que les déchets verts, la terre et autres débris, les plantes, depuis les zones infestées, vers les zones indemnes, est strictement interdit ;
- les engins lourds travaillant dans les zones infestées sont désinsectisés par l'application d'un produit de traitement adapté à la lutte contre les fourmis de feu, en fin de travaux et avant tout mouvement vers d'autres zones. Une facture attestant du service fait ou de l'achat du produit de traitement est produite à la demande de l'administration chargée du contrôle, par les responsables, utilisateurs et/ou propriétaires de ces engins ;
- pour faciliter la lutte et le repérage des colonies, les propriétaires ou locataires des terrains infestés par la petite fourmi de feu, dès qu'ils en ont connaissance, en font la déclaration à la direction de l'environnement, en précisant, par tout moyen, la position de leur terre (numéro de parcelle, voie, etc.). Les propriétaires des terrains infestés prennent toutes mesures économiquement et écologiquement appropriées pour traiter leurs terrains ;
- les propriétaires ou locataires des terrains infestés ou non, sont tenus de laisser le passage sur leur terre aux agents publics et à leurs équipes chargées de la lutte contre la petite fourmi de feu.”

Art. 6.— Il est ajouté un article A. 123-11 au code de l'environnement ainsi rédigé :

“Art. A. 123-11.— Régime particulier aux rongeurs visés à l'article A. 123-3 :

- toutes mesures préventives, et notamment la dératisation et la pose de pièges, sont prises par les transporteurs et les personnes responsables des sites de débarquement des matériaux et marchandises à destination des îles, pour prévenir l'introduction de tout rongeur menaçant la biodiversité dans les îles, atolls, îlots et motu réputés indemnes de rongeurs ;
- les sites d'embarquement, les aires de stockage et de dépôt des matériaux et marchandises à destination des îles font l'objet, par tous moyens appropriés et efficaces, de mesures régulières et continues d'élimination des rongeurs. Ces mesures sont mises en œuvre par les responsables ou gérants desdits sites, aires de stockage et de dépôt ;
- le transport inter et intra-insulaire de matériaux et marchandises en stock pouvant abriter des rongeurs fait l'objet de dératisation. Les chargements sont dératisés au préalable ainsi que les moyens de transports terrestres, maritimes ou aériens ;

- les sites de débarquement, les aires de stockage et dépôts de matériaux et marchandises dans les îles réputées indemnes d'au moins une espèce de rongeurs menaçant la biodiversité sont équipés de dispositifs appropriés et efficaces permettant l'élimination desdits rongeurs.”

Art. 7.— Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et des forêts et le ministre du développement durable, de l'environnement, de l'aménagement et de la qualité de la vie, chargé de la prévention des risques naturels, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 15 novembre 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'agriculture,
de l'élevage et des forêts,
Ahiti ROOMATAAROA.*

*Le ministre du développement durable,
de l'environnement, de l'aménagement
et de la qualité de la vie,
Georges HANDERSON.*

ARRETE n° 1310 CM du 16 novembre 2006 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte “Te Mau Ito Api”.

NOR : MET0603103AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales ;

Vu la délibération n° 2000-38 APF du 30 mars 2000 fixant les statuts types des sociétés d'économie mixte locales associant la Polynésie française ou ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2006-37 APF du 6 juillet 2006 relative à la transformation en société d'économie mixte de la société anonyme Te Mau Ito Api ;

Vu l'arrêté n° 1036 CM du 20 septembre 2006 portant approbation de la participation de la Polynésie française dans le capital social de la société d'économie mixte Te Mau Ito Api ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 15 novembre 2006,

Arrête :

Article 1er.— Est désigné comme représentant de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte "Te Mau Ito Api" pour siéger dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, M. James Narii Salmon, ministre de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports.

Art. 2.— Sont désignés comme représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte "Te Mau Ito Api" pour siéger au conseil d'administration MM. James Narii Salmon, Gilles Tefaatau, Michel Yip, Georges Handerson, Louis Frébault, Moehau Teriitahi et Temauri Foster.

Art. 3.— Le ministre de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 novembre 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
*Le ministre de l'équipement,
de l'énergie et des mines,
de l'urbanisme, des transports terrestres,
des affaires maritimes, des ports et aéroports,*
James Narii SALMON.

NOR : PRV0603002AC

Par arrêté n° 1269 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 57 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Taiarapu Nui Toa pour son projet "Tuaro Heipun'ihō Tumu 2006-2007".

NOR : PRV0603003AC

Par arrêté n° 1270 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 58 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Vaihira no Papenoo pour son projet "Je veux grandir avec un poids santé 2006-2007".

NOR : PRV0603004AC

Par arrêté n° 1271 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 59 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une participation financière à l'école élémentaire de la Mission pour son projet "Donner le goût et l'intérêt du livre, programme 2006-2007".

NOR : PRV0603005AC

Par arrêté n° 1272 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 60 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une participation financière à l'Eglise protestante maohi pour ses projets 2006-2007 "Aide à la réussite au lycée professionnel Tuteao a Vaiho" et "Aide à la réussite en 6e au collège Pomare IV".

NOR : PRV0603006AC

Par arrêté n° 1273 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 61 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) pour son projet "Aide à l'acquisition d'un véhicule".

NOR : PRV0603007AC

Par arrêté n° 1274 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 62 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à la Confédération du sport scolaire et universitaire (CSSU) pour son projet "Classes de découverte et classes de mer 2006-2007".

NOR : PRV0603008AC

Par arrêté n° 1275 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 63 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Espoir Jeunesse Punaauia pour son projet "Activités périscolaires 2006-2007".

NOR : PRV0603009AC

Par arrêté n° 1276 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 64 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Tearamoana Va'a pour son projet "Activités culturelles et sportives à Tubuai, programme 2006-2007".

NOR : PRV0603010AC

Par arrêté n° 1277 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 65 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention au comité des sports et de jeunesse de Ua Pou pour son projet "Projet éducatif local 2006-2007".

NOR : PRV0603011AC

Par arrêté n° 1278 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 66 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention au comité organisateur des 3e jeux des îles Marquises pour son projet "3e jeux des îles Marquises".

NOR : PRV0603012AC

Par arrêté n° 1279 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 67 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à la Fédération polynésienne des sports adaptés et handisports pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603013AC

Par arrêté n° 1280 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 68 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Manu Ura pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603014AC

Par arrêté n° 1281 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 69 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à la Fédération tahitienne de tennis de table pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603015AC

Par arrêté n° 1282 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 70 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à la Fédération polynésienne de boxe pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603016AC

Par arrêté n° 1283 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 71 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Excelsior pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603017AC

Par arrêté n° 1284 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 72 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à la Fédération tahitienne de handball pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603018AC

Par arrêté n° 1285 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 73 EPAP du 25 septembre 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement pour la prévention portant attribution d'une subvention à l'association Tiare Anani pour son projet "Ecoles de sports 2006-2007".

NOR : PRV0603020AC

Par arrêté n° 1287 CM du 9 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 55 EPAP du 25 septembre 2006 portant adoption du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2005 de l'Etablissement pour la prévention.

Le compte financier de l'établissement pour la prévention au titre de l'exercice 2005 s'établit ainsi (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Investissement	Total
- Recettes	1 757 856 528	4 205 240	1 762 061 768
- Dépenses	1 552 614 427	2 262 794	1 554 877 221
Résultat	205 242 101	1 942 446	207 184 547

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2005, soit un excédent de 205 242 101 F CFP, est affecté au compte 110 : report à nouveau (solde créditeur) : 205 242 101 F CFP.

Au 31 décembre de l'exercice 2005, le fonds de roulement de l'Etablissement pour la prévention est de *deux milliards sept cent quarante-sept millions trois cent soixante-six mille huit cent quarante-neuf francs CFP* (2 747 366 849 F CFP).

NOR : OPH0602920AC

Par arrêté n° 1289 CM du 13 novembre 2006.— Est autorisée la signature de l'avenant n° 5 à la convention n° 76-431 pour l'aménagement et l'équipement de la zone d'habitation de Erima à Arue en date du 7 décembre 1976 dans les termes du projet.

NOR : DAF0602617AC

Par arrêté n° 1292 CM du 13 novembre 2006.— L'arrêté n° 756 CM du 30 mai 2001 autorisant l'occupation temporaire de divers emplacements du domaine public maritime au droit de la marina de Manihi au profit de M. Patrick Grillot est abrogé.

NOR : CMA0602989AC

Par arrêté n° 1293 CM du 13 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 7-06 CMA du 12 septembre 2006 portant adoption du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2005 du Centre des métiers d'art.

NOR : CMA0602991AC

Par arrêté n° 1294 CM du 13 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 9-06 CMA du 12 septembre 2006 du conseil d'administration du Centre des métiers d'art portant création d'un poste budgétaire.

NOR : CMA0602992AC

Par arrêté n° 1295 CM du 13 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 11-06 CMA du 12 septembre 2006 du conseil d'administration du Centre des métiers d'art adoptant le barème général des prix de vente de la vannerie et de la sculpture pour les périodes scolaires 2003-2004, 2004-2005.

NOR : CMA0602993AC

Par arrêté n° 1296 CM du 13 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 13-06 CMA du 12 septembre 2006 du conseil d'administration du Centre des métiers d'art adoptant le barème général des prix de vente des œuvres de sculpture et de gravure réalisées par les élèves stagiaires des 1re et 2e année pour la période scolaire 2005-2006.

NOR : SDR0603028AC

Par arrêté n° 1300 CM du 15 novembre 2006.— M. Pierre Souvignet est nommé chef par intérim du service du développement rural pour la durée du congé administratif de M. Willy Tetuanui du 30 octobre au 10 novembre 2006 inclus.

NOR : DEQ0602616AC

Par arrêté n° 1303 CM du 15 novembre 2006.— Sont autorisés l'empiètement sur la servitude de curage de la rivière Fautaua, l'empiètement de prospect sur le domaine public fluvial et l'occupation d'un emplacement du domaine public fluvial, au droit de la terre Atimaro (partie), parcelle cadastrée section A n° 96, sise dans la commune de Pirae, île de Tahiti, au profit de l'Office polynésien de l'habitat pour l'édification d'une station d'épuration pour le lotissement Lagarde, et tel que le tout figure sur le plan joint à la demande de l'intéressé.

La présente autorisation est consentie sous les clauses et conditions suivantes que l'Office polynésien de l'habitat s'engage à respecter, à savoir :

1° Il sera seul tenu à toutes les garanties que l'empiètement et l'installation pourraient entraîner à l'égard

des tiers dont les droits éventuels sont expressément réservés ;

2° Il fera son affaire personnelle de toutes contestations qui pourraient survenir et s'interdit à cet égard tout recours contre la Polynésie française ;

3° Il sollicitera les autorisations administratives des travaux immobiliers auprès du service de l'urbanisme pour l'édification de la station d'épuration, à titre de régularisation ;

4° Il assurera la parfaite maintenance de la station d'épuration afin de garantir la qualité des rejets dans le domaine public fluvial ;

5° Il s'interdit tout recours contre la Polynésie française en cas de dégradation de l'ouvrage lors des opérations de curage de la rivière Fautaua.

NOR : DEQ0602808AC

Par arrêté n° 1304 CM du 15 novembre 2006. — M. Clark Manuela Teriipaia, demeurant à Tapuamu (Tahaa), numéro RC : 41307 A, n° TAHITI : 633149, est autorisé à occuper un emplacement dépendant du domaine public portuaire de Tapuamu (Tahaa, îles Sous-le-Vent).

L'occupant s'engage à n'utiliser l'emplacement que pour l'exercice de ses activités de bouche sur roulotte 7 jours sur 7 avec le véhicule du genre camionnette, immatriculé 41 957, aux horaires suivants : de 18 heures à 22 heures.

Chaque jour, le bénéficiaire conduira sa roulotte à l'emplacement autorisé et la déplacera à son lieu de remise à l'heure de fermeture. En aucun cas, la roulotte ne pourra rester sur place. Si une panne intervenait, le bénéficiaire s'engage dans l'heure qui suit à faire intervenir un professionnel pour libérer l'emplacement. Il est interdit au bénéficiaire de servir des boissons alcoolisées.

La présente autorisation est consentie à titre précaire et révocable à tout moment, pour une durée d'une année ferme, moyennant une redevance mensuelle fixée à quinze mille francs CFP (15 000 F CFP).

Celle-ci devra être réglée d'avance entre le 1er et le 5 de chaque mois à la caisse du receveur-conservateur des hypothèques de la direction des affaires foncières, immeuble Te Fenua, BP 114, 98713 Papeete (Tahiti), téléphone : 47 18 18.

Toute demande de renouvellement de l'occupation est effectuée trois mois au moins avant la date d'expiration de l'autorisation.

Cette demande est adressée par simple lettre à la direction de l'équipement, BP 9, 98713 Papeete, sous couvert de la subdivision de l'équipement des îles Marquises.

En cas de manquement à l'une quelconque de ces obligations, la présente autorisation pourra lui être retirée sans indemnité, ni remboursement pour le temps restant à courir, après une mise en demeure restée sans effet dans le délai imparti.

Le bénéficiaire devra se conformer aux charges et conditions de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire à intervenir entre lui-même et le port de Tapuamu.

NOR : TMA0602999AC

Par arrêté n° 1305 CM du 15 novembre 2006. — Est approuvé le programme de vols réguliers Hiver 2006-2007 de

la compagnie Air Tahiti courant du 1er novembre 2006 au 31 mars 2007 figurant en annexe au présent arrêté.

ANNEXE

Escales	Journalières	Nombre de fréquences hebdomadaires	Mensuelles
<i>Iles Sous-le-Vent</i>			
<i>ATR</i>			
Bora Bora	6 à 11		
Huahine	4 à 6		
Raiatea	4 à 9		
Maupiti		5 à 6	
<i>Tuamotu Nord</i>			
<i>ATR</i>			
Rangiroa		18 à 23-28	
Manihi		8	
Mataiva		2	
Tikehau		7 à 8-11	
Takaroa		3 à 4	
Takapoto		3 à 4	
Kaukura		2	
Fakarava		7 à 9	
Ahe		4 à 5	
Kauehi		1	
Arutua		3 à 4	
Katiu		1	
Hikueru		1	
Aratika		1	
Faaite			3
<i>Beechcraft King</i>			
Apataki		2	
Napuka			2
<i>Twin-Otter</i>			
Apataki		1	
Niau		1	
<i>Marquises</i>			
<i>ATR</i>			
Nuku Hiva		8 à 10	
Hiva Oa (Atuona)		5 à 7	
<i>Twin-Otter</i>			
Ua Huka		3	
Ua Pou		5	
Hiva Oa		2	
<i>Australes</i>			
<i>ATR</i>			
Rurutu		3 à 8	
Tubuai		4 à 8	
Raivavae		2 à 4	
Rimatara		2	
<i>Tuamotu Est - Gambier</i>			
<i>ATR</i>			
Anaa		1	
Makemo		2 à 3	
Hao		3,5	
Gambier		1,5 à 2	
Tatakoto			3
Pukarua			3
Reao			3
Raroia			6
<i>Beechcraft King</i>			
Takume			3
Fangatau			3
Puka Puka			3
Fakahina			3
Vahitahi			3
Nukutavake			3
Tureia			3

NOR : LPA0602658AC

Par arrêté n° 1306 CM du 16 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 1-06 LPA du 30 mai 2006 portant adoption du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2004 de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française.

Le compte financier de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française au titre de l'exercice 2004 s'établit ainsi (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Investissement	Total
- Recettes	245 727 568	40 437 133	286 164 701
- Dépenses	185 346 769	47 405 260	232 752 029
Résultat	60 380 799	- 6 968 127	53 412 672

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2004, soit un excédent de 60 380 799 F CFP, est affecté au compte 110 : report à nouveau (solde créditeur) : 60 380 799 F CFP.

Au 31 décembre de l'exercice 2004, le fonds de roulement de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française est de *cent quarante-neuf millions cinq cent six mille cent quarante-deux francs soixante-quatre* (149 506 142,64 F CFP).

NOR : LPA0602659AC

Par arrêté n° 1307 CM du 16 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 2-06 LPA du 30 mai 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française portant autorisation d'une gratification pour certains élèves de BTS.

NOR : LPA0602662AC

Par arrêté n° 1308 CM du 16 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 4-06 LPA du 30 mai 2006 du conseil d'administration de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française fixant la tarification de location de salles de classes pour le compte de tiers.

NOR : LPA0602662AC

Par arrêté n° 1309 CM du 16 novembre 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 6-06 LPA du 30 mai 2006 portant adoption du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2005 de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française.

Le compte financier de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française au titre de l'exercice 2005 s'établit ainsi (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Investissement	Total
- Recettes	244 087 174	55 857 185	299 944 359
- Dépenses	256 060 312,50	52 836 272	308 896 584,50
Résultat	- 11 973 138,50	3 020 913	- 8 952 225,50

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2005, soit un déficit de 11 973 138,50 F CFP, est affecté au compte 110 : report à nouveau (solde créditeur) : 11 973 138,50 F CFP.

Au 31 décembre de l'exercice 2005, le fonds de roulement de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Polynésie française est de *cent quarante millions cinq cent cinquante-trois mille neuf cent dix-sept francs quatorze* (140 553 917,14 F CFP).

NOR : DEQ0603067AC

Par arrêté n° 1311 CM du 16 novembre 2006.— M. Jacques Vialle, ingénieur divisionnaire des TPE, est nommé directeur de l'équipement par intérim à compter du 1er décembre 2006, en remplacement de M. Jacques Heurtaut, arrivé en fin de séjour.

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

PRESIDENCE

Par arrêté n° 2951 PR du 10 novembre 2006.— Le bénéfice du régime d'exonération de droits et taxes institué par la délibération n° 92-6 AT du 24 janvier 1992 modifiée est accordé à la SA Hôtel Maitai Polynésie pour l'hôtel "Le Maitai Polynésie" pour un plafond annuel d'exonération fixé comme suit :

Hôtel : Le Maitai Polynésie ;
N° TAHITI : 385492 (001) ;
Plafond d'exonération : 12 600 000 F CFP.

Par arrêté n° 2952 PR du 10 novembre 2006.— Le bénéfice du régime d'exonération de droits et taxes institué par la délibération n° 92-6 AT du 24 janvier 1992 modifiée est accordé à la SA Kaina Village pour l'hôtel "Manihi Pearl Beach Resort" pour un plafond annuel d'exonération fixé comme suit :

Hôtel : Manihi Pearl Beach Resort ;
N° TAHITI : 50229 (001) ;
Plafond d'exonération : 6 150 000 F CFP.

Par arrêté n° 2973 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Rapa pour le bétonnage de la route de Taneue et la construction d'un caniveau situés dans le village de Ahurei dont le coût réel est estimé à *sept millions huit cent cinquante mille francs CFP* (7 850 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *six millions deux cent quatre-vingt mille francs CFP* (6 280 000 F CFP).

Par arrêté n° 2974 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Rapa pour la construction de quatre fours à pain traditionnels équipés de briques réfractaires dont le coût est estimé à *dix-sept millions neuf cent quatre-vingt mille francs CFP* (17 980 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *seize millions cent quatre-vingt-deux mille francs CFP* (16 182 000 F CFP).

Par arrêté n° 2975 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Hiva Oa pour l'acquisition de matériel d'équipement de la station de concassage communale dont le coût est estimé à *quatre-vingt-un millions cent vingt-trois mille cent six francs CFP* (81 123 506 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *soixante-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent cinq francs CFP* (64 898 805 F CFP).

Par arrêté n° 2976 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tubuai pour l'acquisition d'un tracteur équipé muni d'une remorque dont le coût réel est estimé à *onze millions six cent soixante-seize mille quatre cent vingt-quatre francs CFP* (11 676 424 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *dix millions cinq cent huit mille sept cent quatre-vingt-deux francs CFP* (10 508 782 F CFP).

Par arrêté n° 2977 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tubuai pour la rénovation et l'extension d'une salle destinée aux jeunes dont le coût est estimé à *neuf millions six cent cinquante mille francs CFP* (9 650 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *huit millions six cent quatre-vingt-cinq mille francs CFP* (8 685 000 F CFP).

Par arrêté n° 2978 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tubuai pour les travaux de rénovation de la clôture de l'école maternelle de Mataura dont le coût est estimé à *trois millions six cent mille francs CFP* (3 600 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 70 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *deux millions cinq cent vingt mille francs CFP* (2 520 000 F CFP).

Par arrêté n° 2979 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tubuai pour les travaux d'extension aéro-souterraine et aérienne dans plusieurs quartiers dont le coût est estimé à *quinze millions huit cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt-six francs CFP* (15 878 826 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante-trois francs CFP* (14 290 943 F CFP).

Par arrêté n° 2980 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tubuai pour les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la zone nord dont le coût est estimé à *trente-sept millions de francs CFP* (37 000 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 14,05 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *cinq millions deux cent mille francs CFP* (5 200 000 F CFP).

Par arrêté n° 2981 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Makemo pour l'acquisition d'un minibus de 9 places pour la commune associée de Raroia dont le coût réel est estimé à *quatre millions deux cent quarante-deux mille six cent deux francs CFP* (4 242 602 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *trois millions huit cent dix-huit mille trois cent quarante-deux francs CFP* (3 818 342 F CFP).

Par arrêté n° 2982 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Makemo pour l'acquisition d'un chargeur excavateur pour la commune associée de Takume dont le coût réel est estimé à *huit millions huit cent soixante-neuf mille quatre cent vingt-deux francs CFP* (8 869 422 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *sept millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingts francs CFP* (7 982 480 F CFP).

Par arrêté n° 2983 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Arutua pour l'achèvement de la construction du hangar de Apataki dont le coût réel est estimé à *quatorze millions six cent soixante-sept mille cent quatre francs CFP* (14 667 104 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *onze millions sept cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-trois francs CFP* (11 733 683 F CFP).

Par arrêté n° 2984 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Arutua pour l'acquisition d'un chargeur excavateur dont le coût réel est estimé à *huit millions sept cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt-deux francs CFP* (8 769 182 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 70 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *six millions cent trente-huit mille quatre cent vingt-sept francs CFP* (6 138 427 F CFP).

Par arrêté n° 2985 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Arutua pour l'acquisition d'un groupe électrogène de 343 kVA pour assurer la puissance en énergie électrique dont le coût

réel est estimé à *sept millions quatre cent dix-neuf mille trois cent cinquante-quatre francs CFP* (7 419 354 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *cinq millions neuf cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-trois francs CFP* (5 935 483 F CFP).

Par arrêté n° 2986 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Arutua pour l'acquisition d'une chambre froide avec machine à glace pour Apataki dont le coût réel est estimé à *onze millions huit cent trente-six mille neuf cent trente-sept francs CFP* (11 836 937 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 87,86 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *dix millions quatre cent mille francs CFP* (10 400 000 F CFP).

Par arrêté n° 2987 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Arutua pour l'acquisition d'un tombereau mécanique pour Kaukura dont le coût réel est estimé à *trois millions neuf cent trente et un mille trois cent quatre-vingt-seize francs CFP* (3 931 396 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *trois millions cent quarante-cinq mille cent dix-sept francs CFP* (3 145 117 F CFP).

Par arrêté n° 2988 PR du 14 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tatakoto pour l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux dont le coût réel est estimé à *cinq millions neuf cent soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf francs CFP* (5 977 299 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 95 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *cinq millions six cent soixante-dix-huit mille quatre cent trente-quatre francs CFP* (5 678 434 F CFP).

Par arrêté n° 3038 PR du 16 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune des Gambier pour le renforcement de la centrale électrique destinée à la desserte des nouveaux pôles de développement dont le coût réel est estimé à *quarante-sept millions sept cent trente-cinq mille quatre cent vingt-six francs CFP* (47 735 426 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *trente-huit millions cent quatre-vingt-huit mille trois cent quarante francs CFP* (38 188 340 F CFP).

Par arrêté n° 3039 PR du 16 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Hitia'a O Te Ra pour l'acquisition d'un camion à benne de 5 mètres cubes dont le coût réel est de *sept millions neuf cent quatre-vingt-dix mille francs CFP* (7 990 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 30 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *deux millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille francs CFP* (2 397 000 F CFP).

Par arrêté n° 3040 PR du 16 novembre 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Napuka pour l'acquisition d'un véhicule de transport scolaire de type truck dont le coût réel est estimé à *onze millions deux cent seize mille francs CFP* (11 216 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *dix millions quatre-vingt-quatorze mille quatre cents francs CFP* (10 094 400 F CFP).

**VICE-PRESIDENCE, MINISTRE DU TOURISME,
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA COMMUNICATION**

ARRÊTE n° 370 VP/CDE du 27 octobre 2006 portant désignation des correspondants titulaires et suppléants du contrôleur des dépenses engagées.

Le vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances, du budget et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 4 janvier 2006 modifié relatif aux attributions du vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances, du budget et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, porte-parole du gouvernement ;

Vu la délibération n° 97-37 APF du 27 février 1997 modifiée organisant le contrôle des dépenses engagées de la Polynésie française, de ses établissements publics à caractère administratif et du Conseil économique social et culturel ;

Vu la délibération n° 95-205 du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 404 CM du 15 avril 1997 modifié instituant la réglementation relative à la comptabilité des engagements ;

Vu l'arrêté n° 19 MEF du 1er mars 2004 fixant les plafonds en matière d'engagement relevant de la compétence des correspondants titulaires et suppléants du contrôle des dépenses engagées dans les services et les établissements publics de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 159 CM du 7 septembre 2004 relatif au service du contrôle des dépenses engagées ;

Vu l'arrêté n° 38 CM du 13 janvier 2006 portant nomination de M. Paevai Ng Fok en qualité de contrôleur des dépenses engagées de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 13 VP du 17 janvier 2006 portant délégation de signature à M. Paevai Ng Fok, contrôleur des dépenses engagées ;

Vu les nécessités de service,

Arrête :

Article 1er.— Les agents dont les noms figurent en annexe au présent arrêté sont désignés en qualité de correspondants titulaires ou suppléants du contrôleur des dépenses engagées dont ils sont délégataires.

Art. 2.— L'arrêté n° 121 VP/CDE du 14 juin 2006 portant désignation des correspondants titulaires et suppléants du service du contrôle des dépenses engagées est abrogé.

Art. 3.— Le contrôleur des dépenses engagées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 27 octobre 2006.

Pour le vice-président

et par délégation :

Le contrôleur des dépenses engagées,
Paevai NG FOK.

ANNEXE

I - Correspondants de la présidence et des ministères

Présidence

Cabinet

Titulaire : Nathalie Buart ;

Suppléants : Rebecca Toareinui, Lemuel Ori et Robert Shan Ching Seong.

Vice-présidence, ministère du tourisme, de l'économie, des finances, du budget et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, porte-parole du gouvernement

Cabinet

Titulaire : Anne-Lise Ruahe ;

Suppléantes : Emilie Faua et Miranda Toomaru.

Ministère de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports

Cabinet

Titulaire : Hérald Maruhi.

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes

Cabinet

Titulaire : Frédéric Gioria ;

Suppléante : Tycia Tuhiti.

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration

Cabinet

Titulaire : Henri Frébault.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts

Cabinet

Titulaire : Keoki Hirayama.

Ministère de la mer, de la pêche, de l'aquaculture et de la recherche, chargé des relations avec l'assemblée de la Polynésie française et le Conseil économique, social et culturel (CESC)

Cabinet

Titulaire : Herenui Moua ;

Suppléante : Tereva Soupene.

Ministère du logement et des affaires foncières

Cabinet

Titulaire : Honorine Tang ;

Suppléante : Lydie Sichoix.

Ministère du développement durable, de l'environnement, de l'aménagement et de la qualité de la vie, chargé de la prévention des risques naturels

Cabinet

Titulaire : Naea Jacquet ;

Suppléante : Jessie Kong.

Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'industrie

Cabinet

Titulaire : Maryse Faatauira.

Ministère des postes et télécommunications et de la periculture, chargé des nouvelles technologies de l'information

Cabinet

Titulaire : Léna Wong.

Ministère de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle

Cabinet

Titulaire : Herenui Heitaa ;

Suppléante : Micheline Teriira

Ministère de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion sociale, chargé des personnes âgées et des personnes handicapées

Cabinet

Titulaire : Maire Faatuarai ;

Suppléante : Camélia Jennings.

Ministère de la famille, de l'enfance et de la condition féminine

Cabinet

Titulaire : Vaihere Gatien.

Ministère de la jeunesse et de la culture, chargé de la sensibilisation à l'art contemporain

Cabinet

Titulaire : Victorine Roomataaroa ;
Suppléante : Verani Fuller.

Ministère du développement des archipels

Cabinet

Titulaire : Hinanui Nohotemorea ;
Suppléante : Elisabeth Apuarii.

Ministère des sports et de l'artisanat

Cabinet

Titulaire : Vanessa O'connor.

Ministère des transports interinsulaires maritimes et aériens

Cabinet :

Titulaire : Florence Domingo.

Ministère de la décentralisation et du développement des communes

Cabinet :

Titulaire : Isabelle Mare ;
Suppléant : Robert Raoulx.

II - Correspondants du Conseil économique, social et culturel

Conseil économique, social et culturel

Titulaire : Katia Testard ;
Suppléante : Marjorie Villedieu-Liou.

III - Correspondants des services

Circonscription des îles Marquises

Taiohae

Titulaire : Marie-Pierre Linan ;
Suppléant : Edouard Yu Teng.

Atuona

Titulaire : Etienne Tehaamoana ;
Suppléant : Edouard Yu Teng.

Circonscription des îles Tuamotu et Gambier

Titulaire : Tereva Teinauri ;
Suppléante : Hélène Rereao.

Contrôle des dépenses engagées

Titulaire : Moana Mouphas ;
Suppléant : Samuel Buzy.

Délégation à la condition féminine

Titulaire : Nelly Salmon.

Délégation à la recherche

Titulaire : Ruth Leng-Tang.

Délégation à la sécurité routière

Titulaire : Faimano Endo ;
Suppléant : Teva Claveau.

Délégation générale à la protection sociale

Titulaire : Patricia Ehrhart ;
Suppléant : Torea Carlisle.

Délégation pour la promotion des investissements

Titulaire : Iotua Kautai.

Délégation pour le développement des communes

Titulaire : Julia Maraetefau ;
Suppléante : Sylvie Fenuaiti.

Direction de la santé publique

Direction

Titulaire : Tatiana Colboc ;
Suppléants : Joanita Faarua ; Léon Monnot et Maima Mossuz.

Centre de la mère et de l'enfant

Titulaire : Tatiana Colboc ;
Suppléante : Valérie Lemaire épouse Teuira.

Hôpital de Taravao

Suppléant : Marama Temanupaoura.

Hôpital de Moorea

Titulaire : Tatiana Colboc ;
Suppléants : Harrisson Win et Joanita Faarua.

Service de l'hygiène et de la salubrité publique

Titulaire : Mirella Butscher.

Pharmacie d'approvisionnement

Titulaire : Sylviane Lissau.

Service biomédical

Titulaire : Sylviane Lissau.

Direction de l'enseignement primaire

Titulaire : Karl Liu ;

Suppléant : Auguste Vaki.

Direction de l'environnement

Titulaire : Sandrine Taputu ;

Suppléante : Matahina Naehu.

Direction de l'équipement

DEQ/Bat

Titulaire : Iris Lansun ;
Suppléante : Huguette Mou.

DEQ/Gac

Titulaire : Jacques Lo You ;
Suppléante : Manureia Gleizes.

DEQ/GEGDP

Titulaire : Joseph Gibson ;
Suppléant : Albert Conroy.

DEQ/Infra

Titulaire : Béatrice Ponia ;
Suppléant : Hernano Alves.

DEQ/Infra/aérodromes

Titulaire : Emmanuel Bernardino ;
Suppléant : Bernard Reichart.

DEQ/maritime

Titulaire : Irénée Pihaatae ;
Suppléant : Thierry Teriierooiterai.

DEQ/phares et balises

Titulaire : Georges Bambridge ;
Suppléante : Sylvie Lejeune.

*DEQ/Moorea**Titulaire : Teremu Teuri.**DEQ/pam**Titulaire : Eric Pietri ;**Suppléant : Henri Lissant.**DEQ/STBE**Titulaire : Isabelle Itchner ;**Suppléant : Randy Jouen.**DEQ/Tuamotu-Gambier**Titulaire : Heimata Atger ;**Suppléante : Mihimana Drollet.**DEQ/Marquises**Titulaire : Rachel Tamarii ;**Suppléant : Jacky Hanin.**DEQ/Flottille administrative**Titulaire : Léon Teikihuavanaka ;**Suppléant : Marius Anania.**Direction des affaires foncières**(DAF/bureau administratif et financier)**Titulaire : Gabriel Colombani ;**Suppléant : Patrice Tavae.**(DAF/division recettes et conservation des hypothèques)**Titulaire : Priscilla Chenon ;**Suppléant : Jacques Taae.**Direction des enseignements secondaires**Titulaire : Lucie Tinorua ;**Suppléante : Léna Temauri.**Direction des finances**Fonctionnement et investissement**Titulaire : Tania Yune épouse Fanaurai ;**Suppléantes : Vanina Laitame épouse Seow, Sylvia Lai et Weena Scilloux.**Rémunérations**Titulaire : Loretta Soi Louk épouse Martin ;**Suppléants : Ahuura Salmon, Alina Wong épouse Chan et Emile Kwon.**Subventions**Titulaire : Edel Coppenrath ;**Suppléante : Yvonne Guennegues.**Direction du budget et de la réglementation fiscale**Titulaire : Marie-Luce Domingos ;**Suppléante : Vaiata Graffe.**Haut conseil de la Polynésie française**Titulaire : Isabelle Teheiuira.**Inspection générale de l'administration**Titulaire : Tiahani Pellissier ;**Suppléant : Lorenzo Temu.**Secrétariat général du gouvernement**Titulaire : Jean-Gérard Leboucher ;**Suppléant : Moe Dwight.**Service d'assistance et de sécurité**Titulaire : Andy Mou.**Service de la culture et du patrimoine**Titulaire : Eugénie Maiteraï ;**Suppléante : Rebecca Reorau.**Service de la délégation de la Polynésie française**Titulaire : Christine Auberty ;**Suppléante : Denise Zencker.**Service de la documentation**Titulaire : Hitihiti Hiro ;**Suppléante : Titaina Kahueinui épouse Largeteau-Mo.**Service de la jeunesse et des sports**Titulaire : Tupuhina Mairai ;**Suppléante : Jeanne Ly.**Service de la navigation des affaires maritimes**Titulaire : Claudie Mau.**Service de la pêche**Titulaire : Andréa Roomataaroa ;**Suppléante : Vaea Gugimaier.**Service de la perliculture**Titulaire : David Jean ;**Suppléant : Yves Kellermann.**Service de l'artisanat traditionnel**Suppléant : André Teavai.**Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles**Titulaire : Lionel Lao ;**Suppléants : Titaua Clark ; Henri Estall et Sabine Swapp.**Service de l'énergie et des mines**Titulaire : Hélène Sienne ;**Suppléante : Tea Riveta.**Service de l'imprimerie officielle**Titulaire : Julia Lehartel ;**Suppléante : Nancy Amo.**Service de l'informatique**Titulaire : Sandrine Laille épouse Machoux ;**Suppléante : Moearii Tabanou.**Service de l'urbanisme**Titulaire : Didier Lequeux ;**Suppléante : Clarita Maino.**Service des affaires administratives**Titulaire : Vanina Tunutu ;**Suppléante : Tania Apeang.**Service des affaires économiques**Titulaire : Frédéric Chanseau ;**Suppléante : Aiatanui Faara.**Service des affaires sociales**Titulaires : Françoise Holozet et Toimata Opuu ;**Suppléantes : Léonne Itchner et Julienne Taruoura.**Service des archives**Titulaire : Liline Liou Kee On ;**Suppléante : Sheila Tchung Koun Tai.*

Service des contributions directes

Titulaire : Vaea Hargous ;
Suppléante : Lianna Olivain.

Service de la traduction et de l'interprétariat

Titulaire : Militsa Mapakoi ;
Suppléante : Corinne Kittrick.

Service des douanes et des droits indirects

Titulaire : Bernadette Arragon ;
Suppléant : Christian Lacoume.

Service des postes et télécommunications

Titulaire : Dany Tchou ;
Suppléant : Gilbert Lai Woa.

Service des relations internationales

Titulaire : Maurice Lau Poui Cheung.

*Service des transports maritimes et aériens**Direction*

Titulaire : Louis Mu Sek Sang ;
Suppléants : Cécile Apeang et Eric Cheung.

Navigation aérienne

Titulaire : Carson Joussin ;
Suppléante : Célestine Peretau.

Service des transports terrestres

Titulaire : Sylvie Hirtzlin ;
Suppléante : Moeana Clark épouse Grellier.

Service du commerce extérieur

Titulaire : Alice Ling ;
Suppléante : Monique Neagle.

Service du développement de l'industrie et des métiers

Titulaire : Nicole Sacault ;
Suppléant : Georges Chingue.

*Service du développement rural**Antenne de Tahiti*

Titulaire : Lucie Laine ;
Suppléante : Tiare Mateau.

Antenne de Nuku Hiva

Titulaire : Harold Hagel ;
Suppléante : Véronique Poihipapu.

Service du personnel et de la fonction publique

Titulaire : Ruta Lai Ah Chee ;
Suppléante : Yolande Temahu.

Service du plan et de la prévision économique

Titulaire : Vaite Ateni ;
Suppléante : Unutea Salmon.

Service du protocole

Titulaire : Nathalie Buart ;
Suppléant : Lemuel Ori.

Service du tourisme

Titulaire : Chantal Tokoragi ;
Suppléante : Patricia Arakino.

Service du travail

Titulaire : Tautuheimata Picard ;
Suppléante : Tehaamoe Pihaatarioe.

*IV - Correspondants des établissements publics administratifs**Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire*

Titulaire : Patrick Ariitai.

Centre de formation professionnelle des adultes

Titulaire : Yannick Krainer ;
Suppléante : Teta Natua.

Conservatoire artistique de la Polynésie française

Titulaire : Béatrice Agnieray ;
Suppléante : Jeanine Taae épouse Chavez.

Centre des métiers d'art

Titulaire : David Anania ;
Suppléante : Raimere Porlier.

Musée de Tahiti et des îles - Te Fare Manaha

Titulaire : Viviane Vontor ;
Suppléante : Eliane Garganta.

Caisse de soutien des prix du coprah

Titulaire : Ingrid Heiarii Doom.

Centre de recherche et de documentation pédagogiques

Titulaire : Velma Bonno ;
Suppléant : Christian Tchung.

Institut de formation maritime - pêche et commerce

Titulaire : Vanina Mahagafanau ;
Suppléante : Heiana Mariteragi.

Etablissement public administratif pour la prévention

Titulaire : Lynda Choug ;
Suppléante : Maroussia Léontieff.

Institut médico-éducatif Raimanutea

Titulaire : Nadia Tehiva ;
Suppléant : Félix Teupoohuitua.

Institut de la statistique de Polynésie française

Titulaire : Yann Stein ;
Suppléant : Pare Salmon.

Institut de la consommation

Titulaire : Marie-Ange Tehaamoana ;
Suppléante : Duilhia Atger.

Maison de la culture "Te Fare Tauhiti Nui"

Titulaire : Patrick Chaussin.

Institut de la jeunesse et des sports de Polynésie française

Titulaire : Moana Pai ;
Suppléants : Lucien Mairau et Rose-Marie Raoulx.

Fare Tama Hau

Titulaire : Valérie Zisou.

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DES MINES, DE L'URBANISME,
DES TRANSPORTS TERRESTRES,
DES AFFAIRES MARITIMES,
DES PORTS ET AÉROPORTS**

ARRETE n° 762 MET.AU.UOC du 16 novembre 2006 portant approbation du dossier du lotissement Les hauts de Pure Ora relatif au lot n° 37, sis à Papeete.

Le ministre de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 44-2005 APF/SG du 3 mars 2005 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 20 PR du 15 mars 2005 modifié relatif aux attributions du ministre de l'équipement, de l'énergie et des mines, de l'urbanisme, des transports terrestres, des affaires maritimes, des ports et aéroports ;

Vu le code de l'aménagement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2081 AA du 23 août 1961 relatif aux lotissements ;

Vu l'arrêté n° 311 CM du 8 octobre 2004 portant nomination de M. Philippe Couraud en qualité de chef du service de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté n° 290 MET du 3 mai 2006 portant délégation de signature en matière de travaux immobiliers ;

Vu l'arrêté n° 291 MET du 3 mai 2006 portant délégation de signature au chef du service de l'urbanisme et à certains de ses agents, en matière d'actes à caractère interne ou relatifs aux affaires courantes ;

Vu la délibération n° 79-50 du 5 avril 1979 et l'arrêté n° 1763 OPT du 16 septembre 1980 modifié relatifs à la mise en place d'installations de télécommunications dans les immeubles et les lotissements ;

Vu le dossier de demande de certificat de conformité déposé par M. Guion pour le compte du CAMICA au service de l'urbanisme le 12 septembre 2006 ;

Vu la réception du réseau téléphonique en date du 5 septembre 2006 ;

Vu le cahier des charges particulier n° 2 du lotissement Les Hauts de Pure Ora déposé au service de l'urbanisme le 12 septembre 2006 ;

Vu l'avis du chef du service de l'urbanisme en date du 15 novembre 2006,

Arrête :

Article 1er.— Est approuvé le dossier du lotissement Les hauts de Pure Ora relatif au lot n° 37, sis à Papeete, lequel est composé des pièces suivantes enregistrées au service de l'urbanisme (section urbanisme opérationnel et construction) en date du 12 septembre 2006 sous le n° L/2006-10 :

- la demande de certificat de conformité ;
- l'extrait cadastral ;
- plan de bornage et après travaux ;
- règlement particulier n° 2.

Art. 2.— Le présent arrêté et le dossier correspondant sont mis à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article D. 141-22 du code de l'aménagement de la Polynésie française, aux secrétariats de la mairie de Papeete et du service de l'urbanisme (section urbanisme opérationnel et construction).

Art. 3.— Le chef du service de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 novembre 2006.

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du service de l'urbanisme,
Philippe COURAUD.

Par arrêté n° 742 MET du 9 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux parcelles cadastrées CB 16 et CB 17 nécessaires à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique dans l'île de Bora Bora. Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner	
	CB 16	CB 17
Mme Thérèse Hélène Mai épouse Teriipaia	213 226	252 035

Par arrêté n° 743 MET du 9 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux parcelles cadastrées CB 16 et CB 17 nécessaires à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique dans l'île de Bora Bora. Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner	
	CB 16	CB 17
Mme Vahine Giselle Rua épouse Nahei	14 579	17 234

Par arrêté n° 744 MET du 9 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Paneparahurahu (plan 9) nécessaire à la construction de l'aérodrome de Katiu, dans la commune de Makemo. Le

versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner
Mme Vahua Maria Tokoragi épouse Tangi	100 740

Par arrêté n° 745 MET du 9 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Kiritaga 1 nécessaire à la construction de l'aérodrome de Pukarua (archipel des Tuamotu). Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner
Mme Ana Taterina Teuri veuve Perry, mandataire de Mlles Eliane et Monette Perry	22

Par arrêté n° 746 MET du 9 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation des indemnités relatives à la terre Rauvau ou Rauoi (plan 31) nécessaire à la construction de l'aérodrome de Raroia. Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner
Mme Ana Taterina Teuri veuve Perry, mandataire de Mlles Eliane et Monette Perry	5 050

Par arrêté n° 747 MET du 9 novembre 2006.— Est déconsignée une partie des indemnités d'expropriation versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Togare 1 nécessaire à l'extension de l'aérodrome de Takaroa. Son versement est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Références	Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner
Arrêté n° 888 CM du 12/08/86	Mme Vahua Maria Tokoragi épouse Tangi	109
Arrêté n° 851 CM du 30/07/87		736

Par arrêté n° 749 MET/STT du 9 novembre 2006.— La licence de transport touristique n° 28 B, attribuée à la SARL Revatua Club par l'arrêté n° 360 CM du 28 avril 1993, est radiée du plan des services touristiques de transport de personnes de l'île de Bora Bora.

Par arrêté n° 755 MET du 10 novembre 2006.— L'arrêté n° 649 MET du 13 octobre 2005 autorisant Mme Michèle Falchetto épouse Huukena, née le 25 juin 1970 à Papeete (Tahiti), à exercer l'activité d'entrepreneur de voiture de service particularisé sous le n° 40, est abrogé.

Par arrêté n° 756 MET du 10 novembre 2006.— Sont déclarées définitivement admises à l'examen du certificat de

capacité à la conduite de véhicules affectés aux services de transport de personnes, les personnes suivantes ayant opté pour la mention générale :

MM. Jean-Marie Aviu et Mik Hopara, Mlle Diana Hurupa, Mme Biola Hurupa épouse Aviu, MM. Louis Laligant, Marcel Manea, Iriaura Neagle, Roland Pahio, Angélo Pipisega, Daniel Taaviri, Charles Taputu, Didier Taruoura, Jean-Baptiste Teao, Tahiro Teauora, Solomona Teheiura et Christophe Temauri.

Par arrêté n° 757 MET du 13 novembre 2006.— Sont déclarées définitivement admises à l'examen du certificat de capacité à la conduite de véhicules affectés aux services de transport de personnes, les personnes suivantes ayant opté pour la mention touristique pour l'île de Tahiti :

MM. Grégory Bonnard et Teiki-Uaoa Kaimuko, Mlle Catherine Medina, Mme Manola Mere épouse Upoko, MM. Augustin Pito, Bernard Tirao, Ioane Tuue et Stéphane Tagi.

Sont déclarées définitivement admises à l'examen du certificat de capacité à la conduite de véhicules affectés aux services de transport de personnes, les personnes suivantes ayant opté pour la mention touristique pour l'île de Moorea :

Mmes Sabine Chenevière épouse Padovani, Eva Driot épouse Frachon, MM. Thierry Frachon, Heimata Hall, Ronald Hall, Mlles Vaitiare Kilian et Antonina Luta, M. Chose Maihi et Mlle Miriama Tauhiro.

Par arrêté n° 758 MET du 14 novembre 2006.— Est déconsignée une partie des indemnités d'expropriation versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives aux terres Kamutotio (parcelle 694) et Tepahorega (parcelle 999) nécessaires à la construction de l'aérodrome de Tatakoto (Tuamotu). Son versement est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-après (en F CFP) :

Nom des terres	Bénéficiaire	Indemnités à déconsigner
Kamutotio (parcelle 694)	M. Philippe Siu, mandataire des ayants droit de Mme Anikao Sam Soi	14 478
Tepahorega (parcelle 999)		16 728

Par arrêté n° 759 MET du 16 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la terre Pipivai (partie) (plans 16a et 16b) nécessaire aux travaux d'aménagement de la route traversière reliant la baie de Paopao à la baie de Opunohu à Moorea, dite route des Ananas. Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-dessous (en F CFP) :

Indemnités à déconsigner	Bénéficiaires
11 389	M. Costa Iotefa-Stergios
11 390	

Par arrêté n° 760 MET du 16 novembre 2006.— Est autorisée la déconsignation d'une partie des indemnités versées à la Caisse des dépôts et consignations relatives à la

terre Niaupara lot 2 (partie) (plans 12a et 12b) nécessaire aux travaux d'aménagement de la route traversière reliant la baie de Paopao à la baie de Opunohu à Moorea, dite route des Ananas. Le versement des indemnités déconsignées est effectué conformément aux indications énoncées dans le tableau ci-dessous (en F CFP) :

Indemnités à déconsigner	Bénéficiaires
87 450	M. Costa Iotefa-Stergios
87 450	Mlle Céilitha Iotefa-Stergios

Par arrêté n° 761 MET/STT du 16 novembre 2006.— Le quota de gazole détaxé à attribuer au transporteur public routier scolaire conventionné de l'île de Rurutu, pour la période d'août à novembre 2006, est fixé comme suit :

- entreprise Taputu : 922 litres.

La répartition du quota de gazole détaxé précisé ci-dessus est fixée selon l'annexe jointe au présent arrêté. (1)

(1) L'annexe peut être consultée au service des transports terrestres.

ERRATUM à l'arrêté n° 735 MET/STT du 8 novembre 2006 portant radiation de licences de transport touristique attribuées à la commune de Taputapuatea sur l'île de Raiatea. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3957).

Au lieu de : "commune de Tumaraa" ;
Lire : "commune de Taputapuatea".

Le reste sans changement.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Par arrêté n° 3207 MTE du 13 novembre 2006.— La coopérative scolaire de l'école maternelle Ui Tama, représentée par sa présidente Mme Isabelle Reau, dont le siège est situé à Papeete, Tipaerui, BP 658 Papeete, est autorisée à organiser une tombola au capital d'émission de 1 500 000 F CFP, composée de 15 000 billets à 100 F CFP l'un et dont le tirage aura lieu en une seule fois le 28 février 2007 à l'école maternelle Ui Tama située à Papeete, Tipaerui.

Le bénéfice de cette autorisation ne peut être cédé aux tiers.

Le produit de la loterie est intégralement et exclusivement affecté au financement de la participation d'intervenants extérieurs pour des cours de musique. Les bénéfices serviront notamment à l'achat de matériels et de mobiliers pédagogiques et à financer les sorties éducatives.

Les lots sont les suivants :

1er lot	1 piscine, offerte	200 000 F CFP
2e lot	1 nappe brodée à la main	40 000 F CFP
3e lot	1 four à micro-ondes, offert	26 000 F CFP
4e lot	1 collier avec une perle noire montée, offert	25 000 F CFP
5e lot	1 lot de perles, offert	20 000 F CFP

6e lot	1 lot de perles, offert	15 000 F CFP
7e lot	1 ensemble de jeux éducatifs, offert	15 000 F CFP
8e lot	1 ensemble logiciels et accessoires informatiques, offert	14 000 F CFP
9e lot	1 lot de perles, offert	10 000 F CFP
10e lot	1 tricycle, offert	10 000 F CFP
11e lot	1 bon d'achat en papeterie, offert	10 000 F CFP
12e lot	1 lot surprise, offert	10 000 F CFP
13e lot	1 collier en nacre, offert	10 000 F CFP
14e lot	1 pendentif tiki en corail noir, offert	5 000 F CFP

Total des lots 410 000 F CFP
Total des lots achetés 0 F CFP

Le quart du montant total des lots, soit la somme de 102 500 F CFP, doit être versé à la paierie de la Polynésie française avant toute impression de billets de tombola. Le solde, soit la somme de 307 500 F CFP, doit être versé à la paierie de la Polynésie française au plus tard 10 jours avant le tirage, c'est-à-dire le 18 février 2007.

Par arrêté n° 3415 MTE du 16 novembre 2006.— L'article 1er de l'arrêté n° 1096 MTE du 24 juillet 2006 portant autorisation d'organiser une tombola au profit de l'association sportive Central Sport est abrogé et remplacé comme suit :

"Article 1er.— L'association sportive Central Sport, représentée par son président M. Eugène Haereraaroa, dont le siège est situé à Papeete, Tipaerui, BP 6125 Faa'a, est autorisée à organiser une tombola au capital d'émission de 3 000 000 F CFP, composée de 30 000 billets à 100 F CFP l'un et dont le tirage aura lieu en une seule fois le 15 mars 2007 à Papeete, au complexe sportif de Tipaerui."

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS**

Par arrêté n° 304 MAE du 14 novembre 2006.— Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 74 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Aihora Utia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 73 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Lisa Moana Utia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 72 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à M. Manaia Utia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 34 MAE du 15 juin 2005 octroyant une aide à M. Viriamu Ioane au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 37 MAE du 15 juin 2005 octroyant une aide à M. Philippe Tetuira au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Par arrêté n° 305 MAE du 14 novembre 2006.— Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 54 MAE du 15 juin 2005 octroyant une aide à M. Fabrice Tetuira au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 65 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à M. Hatuura Charles Tematahotoa au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 64 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à M. Hubert Tematahotoa au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 66 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Lorida Miriamu Teehu épouse Utia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 23 MAE du 14 juin 2005 octroyant une aide à M. Hatua Tematahotoa au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Par arrêté n° 306 MAE du 14 novembre 2006.— Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 84 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Manuhaiti Tamarino épouse Ioane au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 83 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Treville Tetaria-Tihoni au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 92 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Angèle Tihoni au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 89 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Dorothee Taharia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 70 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Edith Taharia épouse Tematahotoa au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Par arrêté n° 307 MAE du 14 novembre 2006.— Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 90 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Jeanne Lucette Terouru Redeuil au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 100 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mlle Lucia Iotua au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 99 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à M. Atuira Vick Nanaia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 67 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Claude Tarina épouse Taharia au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

Il est constaté la caducité de l'arrêté n° 69 MAE du 17 juin 2005 octroyant une aide à Mme Sylvia Taharia épouse Tereopa au titre de la dotation pour le développement de l'agriculture.

MINISTÈRE DE LA MER, DE LA PÊCHE, DE L'AQUACULTURE ET DE LA RECHERCHE

RECTIFICATIF à l'arrêté n° 419 MER du 13 novembre 2006 portant nomination des membres représentant les intérêts professionnels au sein de la commission consultative des aides au développement des activités de la pêche prévue par la délibération n° 2000-65 APF du 8 juin 2000. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3959).

A l'article 1er, il convient de lire :

"Représentant les organisations professionnelles du sous-secteur de la pêche hauturière :

1° MM. Richard Pere, *titulaire*, et Roland Wang Cheou, *suppléant* ;

2° MM. Jaroslaw Otcenasek, *titulaire*, et Fred Ferrand, *suppléant* ;

3° MM. Henri Maamaatuaiahutapu, *titulaire*, et Raymond Hopuare, *suppléant* ;

4° MM. Georges Moarii, *titulaire*, et Jacques Aura, *suppléant* ;

5° MM. Ralph Van Cam, *titulaire*, et Heimana Hamblin, *suppléant*."

A l'article 2, il convient de lire :

"La durée du mandat des membres de la commission consultative de la pêche hauturière est fixée à deux (2) ans à compter du 16 novembre 2006."

Le reste sans changement.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

ARRETE n° 241 MSP du 17 novembre 2006 modifiant l'arrêté n° 240 MSP du 15 novembre 2006 portant délégation de signature à Mme le docteur Mareva Tourneux, directrice de la santé, et à certains agents de la direction de la santé.

Le ministre de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 22 PR du 16 mars 2005 modifié relatif aux attributions du ministre de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle ;

Vu l'arrêté n° 240 MSP du 15 novembre 2006 portant délégation de signature à Mme le docteur Mareva Tourneux, directrice de la santé, et à certains agents de la direction de la santé,

Arrête :

Article 1er.— L'article 5-p de l'arrêté du 15 novembre 2006 susvisé est rédigé ainsi qu'il suit :

"Mme Glenda Melix, responsable du centre d'hygiène et de salubrité publique, pour les délégations mentionnées aux articles 2-A, alinéas 6 et 7 ; 2-B, alinéas 2 à 6, 15, 16 et 18 ; 2-C, alinéas 1, 4, 7, 12 et 13 ainsi qu'à l'article 2-F ; en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, les délégations sont dévolues à M. Stéphane Loncke, pour les délégations mentionnées aux alinéas 1 et 2 de l'article 2-F, à M. Pierre Vanquin, pour les délégations mentionnées à l'alinéa 3 de l'article 2-F, à M. Rémy Boyer, pour les délégations mentionnées aux alinéas 4 et 6 de l'article 2-F, à M. Daniel Camilli, pour les délégations mentionnées à l'alinéa 5 de l'article 2-F, et à Mme Mirella Butscher, pour les délégations mentionnées à l'article 2-C, alinéas 1, 4, 7, 12 et 13".

Art. 2.— Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 17 novembre 2006.
Charles TETARIA.

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ARTISANAT

ARRETE n° 227 MSA du 10 novembre 2006 portant délégation de signature du ministre des sports et de l'artisanat et désignation du correspondant budgétaire du ministère.

Le ministre des sports et de l'artisanat,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 1101 PR du 26 avril 2006 relatif aux attributions du ministre des sports et de l'artisanat ;

Vu l'arrêté n° 1241 CM du 31 octobre 2006 portant nomination de M. Jean-Paul Urima en qualité de directeur de cabinet du ministre des sports et de l'artisanat ;

Vu l'arrêté n° 1172 PR du 11 mai 2006 portant nomination de M. Jean-Claude Lichtle en qualité de directeur adjoint de cabinet du ministère des sports et de l'artisanat,

Arrête :

Article 1er.— Dans le domaine de la gestion administrative, délégation est donnée à M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, à l'effet de signer au nom du ministre des sports et de l'artisanat, toutes correspondances ou notes nécessaires à l'exécution des instructions du ministère, et plus particulièrement :

a) Tous actes et correspondances relatifs à la gestion des services relevant de l'autorité du ministre des sports et de

l'artisanat définis aux paragraphes 1.1, 1.2, 1.3, 1.5, 1.6 et 2.1 de la circulaire n° 8 CM du 19 octobre 1984 ;

b) Les ordres de déplacement à l'intérieur de la Polynésie française, sans limitation de durée, pour les chefs de service placés sous la tutelle du ministre et les ordres de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la Polynésie française, d'une durée supérieure à six jours, pour les agents de ces mêmes services.

Art. 2.— Délégation de signature est donnée à M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, pour certifier le caractère exécutoire des actes pris par le ministre des sports et de l'artisanat.

Art. 3.— Dans le domaine de la gestion du personnel, délégation de signature est donnée à M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, pour accomplir les actes ci-après, relatifs au personnel de cabinet du ministère des sports et de l'artisanat :

- a) Congés de toute nature ;
- b) Autorisations d'absence ;
- c) Certificats de travail et attestations prévues par la réglementation sociale et du travail ;
- d) Avertissement et blâme ;
- e) Notation primaire et propositions de bonification ou de réduction pour les avancements à l'ancienneté des agents ANFA ou FPT placés en position de détachement ou de mise à disposition.

Art. 4.— En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, les délégations prévues aux articles 1er, 2 et 3 précités, sont dévolues à M. Jean-Claude Lichtle, directeur adjoint de cabinet.

Art. 5.— Dans le domaine de la gestion financière, délégation de signature est donnée à M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, à l'effet d'accomplir au nom du ministre des sports et de l'artisanat, dans la limite de ses attributions et des crédits budgétaires alloués au cabinet du ministère et, le cas échéant, aux services rattachés au ministère, les actes suivants :

- a) Engagement et liquidation des dépenses ;
- b) Remboursement de frais et états indemnitaires ;
- c) Ordres de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la Polynésie française ;
- d) Réquisitions de passages et bagages à l'intérieur et à l'extérieur de la Polynésie française ;
- e) Certification de service fait, ainsi que toutes autres correspondances et pièces justificatives de dépenses ;
- f) Etablissement de certificats administratifs ;
- g) Signature de contrats dans le cadre du fonctionnement du ministère et des services rattachés.

Art. 6.— En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul Urima, directeur de cabinet, la délégation prévue à l'article 5 précité, est dévolue à M. Jean-Claude Lichtle, directeur adjoint de cabinet.

Art. 7.— M. Jean-Paul Urima est désigné en qualité de correspondant budgétaire du ministère des sports et de l'artisanat. En qualité, il reçoit délégation de signature aux fins de donner toutes instructions nécessaires et utiles aux services placés sous la tutelle du ministre, en vue de la préparation et du suivi de l'exécution des budgets, tant en fonctionnement qu'en investissement, de l'ensemble du département ministériel.

Art. 8.— L'arrêté n° 2 MSA du 31 mai 2006 est abrogé.

Art. 9.— Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 10 novembre 2006.
Léon LICHTLE.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS
INTERINSULAIRES MARITIMES ET AÉRIENS**

Par arrêté n° 25 MTI du 14 novembre 2006.— A titre exceptionnel et par dérogation à l'article 3 de l'arrêté n° 57 CM du 11 janvier 2005 portant octroi d'une licence d'armateur à la société Service Transport Raromatai pour l'exploitation du navire Tamarii Tahaa II sur la desserte maritime régulière de Tahaa-Raiatea, le navire Tamarii Tahaa II est autorisé à desservir Huahine les 21 et 22 novembre 2006 pour le transport de passagers dans le cadre d'une rencontre sportive interscolaire.

Cette autorisation exclut toute autre opération commerciale sans lien direct avec l'objet du présent arrêté.

L'arrêté n° 24 MTI du 25 octobre 2006 est abrogé.

ACTES MUNICIPAUX

COMMUNE DE PAPEETE

ARRETE MUNICIPAL n° 2006-207 du 31 octobre 2006 interdisant le stationnement de véhicules sauf aux véhicules de transports en commun dans la rue du Commandant-Destreameau, au droit du collège de Tipaerui, et dans la rue de l'école centrale, au droit du lycée Paul-Gauguin.

Le maire de la commune de Papeete, île de Tahiti,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu le code des communes applicable en Polynésie française, notamment ses articles L. 131-3 et L. 131-4 ;

Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, modifiée et complétée par la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 ;

Vu la loi n° 96-609 du 5 juillet 1996 portant dispositions diverses relatives à l'outre-mer ;

Vu le décret du 20 mai 1890 instituant dans les Etablissements français de l'Océanie une commune ayant pour chef-lieu Papeete ;

Vu le décret n° 80-918 du 13 novembre 1980 portant application des lois n° 77-744 du 8 juillet 1977 et n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 85-1050 AT du 24 juin 1985 de l'assemblée territoriale portant réglementation générale sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté n° 9 du 21 mai 1964 du maire de Papeete réglementant la circulation et le stationnement sur le territoire de la commune de Papeete, ensemble les textes complémentifs ou modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 212 CAB/DST/DPM du 5 novembre 2003 du maire de Papeete portant instauration et réglementation générale du stationnement payant dans les rues de la ville de Papeete ;

Considérant que la sécurité des enfants scolaires usagers de la voie publique exige la mise en place de mesures de police en matière de stationnement ;

Vu les nécessités,

Arrête :

Article 1er.— Le stationnement des véhicules dans la contre-allée de la rue du Commandant-Destreameau, au droit du collège de Tipaerui, ainsi que dans la rue de l'école centrale, au droit du lycée Paul-Gauguin, est interdit sauf pour les véhicules de transports en commun. Cette disposition est matérialisée par un marquage au sol et par des panneaux conformément au plan CIR 01-09-2006 ci-annexé (1).

Art. 2.— Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Art. 3.— Les dispositions en matière de circulation prévues au présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des dispositifs de signalisation répondant aux normes officielles.

Art. 4.— Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté.

Art. 5.— Le directeur de la sécurité publique, le directeur de la police municipale et le directeur des services techniques municipaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 31 octobre 2006.
Michel BUILLARD.

Subdivision des îles du Vent.

Vu le 3 novembre 2006.

Pour le haut-commissaire,
par délégation :

*Le chef de la subdivision
des îles du Vent,*
Olivier JACOB.

(1) Le plan de signalisation routière peut être consulté à la mairie de Papeete.

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION**ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

DECRET n° 2006-1328 du 31 octobre 2006 portant extension des dispositions du décret n° 73-314 du 14 mars 1973 modifié portant création d'un système national d'identification et d'un répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIRENE).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre de l'outre-mer,

Vu la loi n° 2001-616 du 11 juillet 2001 modifiée relative à Mayotte ;

Vu le décret n° 73-314 du 14 mars 1973, modifié notamment par le décret n° 83-121 du 17 février 1983, portant création d'un système national d'identification et d'un répertoire des entreprises et de leurs établissements ;

Vu l'avis du conseil des ministres de la Polynésie française en date du 21 juillet 2006 ;

Vu la lettre de saisine du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en date du 2 mai 2006,

Décrète :

Article 1er. — Les dispositions du décret du 14 mars 1973 susvisé sont rendues applicables à la collectivité départementale de Mayotte à compter du 1er janvier 2007.

Art. 2. — Les institutions et services de l'Etat et les personnes morales de droit public administratif dont le siège est situé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, ainsi que leurs établissements, sont inscrits au répertoire des entreprises et de leurs établissements créés par le décret du 14 mars 1973 susvisé.

Art. 3. — Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 2006.

Dominique de VILLEPIN.

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*
Thierry BRETON.

Le ministre de l'outre-mer,
François BAROIN.

DECRET n° 2006-1329 du 31 octobre 2006 modifiant le code de procédure pénale (partie réglementaire : Décrets en Conseil d'Etat) et relatif à la désignation des officiers de police judiciaire de la police nationale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de procédure pénale, et notamment ses articles 16, R. 8 à R. 12 ;

Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète :

Article 1er. — L'article R. 8 du code de procédure pénale est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, la référence : "(3° et 4°)" est remplacée par la référence : "(4°)" et les mots : "du corps de commandement et d'encadrement et du corps de maîtrise et d'application" sont remplacés par les mots : "du corps d'encadrement et d'application" ;

2° Au septième alinéa (6°), le mot : "principal" est supprimé.

Art. 2. — Les deux premières phrases de l'article R. 10 du même code sont remplacées par la phrase suivante :

"La qualité d'officier de police judiciaire peut être attribuée aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ayant satisfait aux épreuves d'un examen technique et comptant au moins trois ans de service dans ce corps."

Art. 3. — Les articles R. 255 et R. 361 du même code sont abrogés.

Art. 4. — Indépendamment de leur application de plein droit à Mayotte, les dispositions du présent décret sont applicables dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

Art. 5. — Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de l'outre-mer sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 2006.

Dominique de VILLEPIN.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pascal CLEMENT.

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur
et de l'aménagement du territoire,*
Nicolas SARKOZY.

Le ministre de l'outre-mer,
François BAROIN.

ARRETE MINISTERIEL du 25 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (femmes et hommes).

Par arrêté du ministre de l'outre-mer en date du 25 septembre 2006, est autorisée au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement de quatre secrétaires administratifs (femmes et hommes) du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Le nombre total des places offertes aux concours est fixé à 4.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours externe : 2 ;
- concours interne : 2.

Un arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française fixera la date des concours, la date limite de dépôt des candidatures, la liste des candidats autorisés à concourir, les lieux des centres et la composition du jury.

Les épreuves des concours se dérouleront obligatoirement en Polynésie française.

Les candidats reçus auront vocation à exercer leurs fonctions en Polynésie française.

Nota. — Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au haut-commissaire de la République en Polynésie française, direction de l'administration et des finances (bureau du personnel), BP 115, Papeete, Tahiti.

ARRETE MINISTERIEL du 25 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Par arrêté du ministre de l'outre-mer en date du 25 septembre 2006, est autorisée au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs (femmes et hommes) du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Le nombre total des places offertes aux concours est fixé à 4.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours externe : 2 ;
- concours interne : 2.

Un arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française fixera la date des concours, la date limite de dépôt des candidatures, la liste des candidats autorisés à concourir, les lieux des centres et la composition du jury.

Les épreuves des concours se dérouleront obligatoirement en Polynésie française.

Les candidats reçus auront vocation à exercer leurs fonctions en Polynésie française.

Nota. — Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au haut-commissaire de la République en Polynésie française, direction de l'administration et des finances (bureau du personnel), BP 115, Papeete, Tahiti.

AVENANT n° HC 69-06 du 10 août 2006 à la convention de financement n° 98-05 du 22 juin 2005 relative au financement des travaux d'adduction en eau potable (rénovation du réseau de distribution de la commune de Tubuai).

Entre :

- l'Etat, ministère de l'outre-mer, représenté par Mme le haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Et :

- la commune de Tubuai, représentée par son maire,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er. — Le présent avenant a pour objet de modifier la convention n° 98-05 du 22 juin 2005 relative au financement des adductions en eau potable (rénovation du réseau de distribution de la commune de Tubuai).

Art. 2. — L'alinéa 1 de l'article 2 relatif au coût de l'opération est modifié comme suit :

Au lieu de :

"Cette opération, dont le coût total est estimé à 266 484 euros, soit 31 800 000 F CFP, consiste en la réalisation des travaux suivants :";

Lire :

"Cette opération, dont le coût total est estimé à 310 060 euros, soit 37 000 000 F CFP, consiste en la réalisation des travaux suivants :".

Art. 3. — L'article 3 relatif au plan de financement est modifié comme suit :

Au lieu de :

"L'opération décrite à l'article précédent s'effectuera selon le plan de financement arrêté comme suit :

- Subvention Etat (95 %)	253 159,80 euros,	soit	30 210 000 F CFP
- Fonds propres (5 %)	13 324,20 euros,	soit	1 590 000 F CFP
Total (100 %)	266 484,00 euros,	soit	31 800 000 F CFP"

Lire :

“L'opération décrite à l'article précédent s'effectuera selon le plan de financement arrêté comme suit :

- Subvention Etat (81,65 %)	253 159,80 euros,	soit	30 210 000 F CFP
- Subvention du pays (14,05 %)	43 576,00 euros,	soit	5 200 000 F CFP
- Fonds propres (4,30 %)	13 324,20 euros,	soit	1 590 000 F CFP
Total (100 %)	310 060,00 euros,	soit	37 000 000 F CFP

Art. 4.— Toutes les dispositions de la convention n° 98-05 du 22 juin 2005 non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

AVENANT n° 118-06 du 24 octobre 2006 à la convention de financement n° 307-04 du 21 décembre 2004 relative à l'acquisition par la commune de Faa'a d'un fourgon pompe tonne (FPT).

Entre :

- le comité des finances locales de la Polynésie française, représenté par Mme le haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Et :

- la commune de Faa'a, représentée par son maire M. Oscar Temaru,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er.— Le présent avenant a pour objet de modifier la convention de financement n° 307-04 du 21 décembre 2004 relative à l'opération d'acquisition d'un FPT par la commune de Faa'a en ce qui concerne le délai d'exécution de cette opération.

Art. 2.— Le délai d'exécution de l'opération figurant à l'alinéa 5 de l'article 6 de la convention est partiellement modifié comme suit :

Au lieu de :

“ exécuter cette opération dans un délai de 20 mois à partir de la date de signature de la convention”.

Lire :

“ exécuter cette opération dans un délai de 23 mois à partir de la date de signature de la convention”.

Art. 3.— Toutes les autres dispositions de la convention initiale non expressément modifiées par le présent avenant sont et demeurent valables.

AVENANT n° 122-06 du 31 octobre 2006 de la convention n° 102-04 du 21 juin 2004 portant attribution d'une subvention à la commune de Nuku Hiva, baie de Anaho, pour la 2e tranche de travaux AEP pour les vallées (hors Taiohae et Terre déserte), au titre du Fonds intercommunal de péréquation.

Entre :

- le comité des finances locales du Fonds intercommunal de péréquation,

Et :

- la commune de Nuku Hiva,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er.— L'article 6 de la convention de financement n° 102-04 du 21 juin 2004 relative à la 2e tranche de travaux AEP pour les vallées (hors Taiohae et Terre déserte) est modifié comme suit :

Au lieu de :

“exécuter cette opération dans un délai maximal de vingt-quatre (24) mois à partir de la date de signature de la présente convention” ;

Lire :

“exécuter les études et les travaux de l'opération avant le 31 juillet 2007”.

Art. 2.— Toutes les autres dispositions de la convention initiale, non expressément modifiées par le présent avenant, sont et demeurent valables.

CONVENTION de financement n° HC 123-06 DAC/FIP du 31 octobre 2006.

Entre :

- le comité des finances locales chargé de la gestion du Fonds intercommunal de péréquation, désigné ci-après par le terme FIP, représenté par le haut-commissaire de la République en Polynésie française Mme Anne Boquet,

Et :

- la commune de Uturoa, représentée par son maire M. Philippe Brotherson,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er.— Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le FIP apporte son soutien financier à la commune de Uturoa pour faciliter la réalisation de l'opération intitulée “Acquisition de matériels routiers de désincarcération”, décrite à l'article 2 ci-après.

Art. 2.— Description de l'opération

L'opération consiste en l'acquisition des matériels dont la liste et les caractéristiques figurent dans le dossier technique et dont le coût est estimé à 5 500 000 F CFP, soit 46 090 euros.

Art. 3.— Plan de financement

Le plan de financement de l'opération décrite à l'article précédent est arrêté comme suit :

- FIP		
programmation 2006 (50 %)	23 045 euros,	soit 2 750 000 F CFP
- Fonds propres		
communaux (50 %)	23 045 euros,	soit 2 750 000 F CFP

ACTES DES AUTORITES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

LOIS DU PAYS - TEXTES ADOPTES

ERRATUM à l'intitulé du texte adopté n° 2006-12 LP/APF de la loi du pays du 7 novembre 2006 portant modifications du code des impôts et création d'un bulletin officiel des impôts. (JOPF n° 46 du 16 novembre 2006, page 3985).

Au lieu de : "loi du pays du 7 novembre";

Lire : "loi du pays du 7 novembre 2006".

Le reste sans changement.

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

COURS DES CHANGES

pour l'application des droits et taxes de douane
(Arrêté n° 2224 D du 9 septembre 1961)

(Période du 23 novembre au 6 décembre 2006 inclus)

CODE DEVISE PAYS	DEVICES	Cours en francs pacifiques
EUR Euro.....	1 euro	119,33
USD Etats-Unis d'Amérique.....	1 dollar U.S.	93,12
AUD Australie.....	1 dollar australien	71,69
CAD Canada.....	1 dollar canadien	81,31
CHF Suisse.....	1 franc suisse	74,89
DKK Danemark.....	1 couronne danoise	16,00
GBP Grande-Bretagne.....	1 livre sterling	176,84
HKD Hong Kong.....	1 dollar	11,96
JPY Japon.....	1 yen	0,79
NOK Norvège.....	1 couronne norvégienne	14,44
NZD Nouvelle-Zélande.....	1 dollar néo-zélandais	62,39
SEK Suède.....	1 couronne suédoise	13,13
SGD Singapour.....	1 dollar singapour	59,74
FJD Fidji.....	1 dollar fidjien	55,11
THB Thaïlande.....	1 baht	2,55
CNY Chine.....	1 yuan	11,83
KRW Corée.....	1 won coréen	0,10
IDR Indonésie.....	1 roupie indonésienne	0,01

SERVICE DE L'URBANISME

ETAT RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS DES ILES SOUS-LE-VENT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2006

COMMUNE DE TAPUTAPUATEA

5 octobre 2006

PC n° 502 MET.AU.ISLV, Mlle Lydie Arieta Raapoto, construction d'une maison d'habitation sur le lot E de la terre Irivai 3, cadastrée n° 28, section MC (D n° 06-502) à Avera.

10 octobre 2006

PC n° 1990 MET.AU.ISLV, M. Raoul Jean Teraiatua Vernaudo, travaux de transformation d'une maison d'habitation en maison sur le lot n° 2 du lot n° 1 de la terre "Fareara" (D n° 06-421) à Opoa ;

PC n° 1991, Mme Nuui Hurni née Tetauira, construction d'un fare pote'e sur un emplacement du domaine public maritime remblayé au droit du lot n° 2 de la terre Opeha 5 (D n° 06-520) à Avera.

12 octobre 2006

PC n° 2013 MET.AU.ISLV, M. Wilfrid Butscher, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur le lot 1A de la terre "Matapura 2" (D n° 06-527) à Puohine ;

PC n° 2014, M. et Mme Olivier Maxime Jean Reynet et Hélène Alfride Tiare née Palafer, construction d'une maison d'habitation sur le lot 4 de la parcelle B du lot 2 des terres Vaiurua - Murae - Orotia" (D n° 06-483) à Avera ;

PC n° 2015, M. Francis Tauvirai, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre "Fetiarore" (D n° 06-468) à Opoa ;

PC n° 2016, Mlle Manava Tauvirai, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre "Fetiarore" (D n° 06-467) à Opoa.

16 octobre 2006

PC modifié n° 1861 MET.AU.ISLV, Mlle Heinarii Laurence Viriamu-Tefana, modification des travaux de construction d'une maison d'habitation autorisée suivant le permis de construire n° 1887 MET.AU.ISLV du 29 septembre 2006 (D n° 06-503) à Opoa ;

PC n° 2042, Mme Dalida Mauahiti-Brodien, construction d'un local sanitaire sur une terrasse existante d'une maison d'habitation sur le lot A du lot 7 du lot 3 parcelle A des terres Vaiurua - Murae - Orotia (D n° 06-538) à Avera.

18 octobre 2006

PC n° 2052 MET.AU.ISLV, Mme Haoaiterai Karen Taumata née Teriihaunui, construction d'une maison d'habitation du type OPH sur une parcelle du lot 1 de la parcelle A dépendant des terres Faifaipua - Atitautu - Tonoï, (D n° 06-326) à Avera ;

PC n° 2053, Mme Vaiana Natacha Marcelline Peretau née Smith, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle du domaine Smith (D n° 06-484) à Opoa.

COMMUNE DE TUMARAA

3 octobre 2006

PC n° 1917 MET.AU.ISLV, M. Serge Amiot, mandataire du SDR 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole dans la vallée de Farevai (D n° 06-224) à Tehurui.

4 octobre 2006

PC n° 1926 MET.AU.ISLV, M. Serge Amiot, mandataire du SDR 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole sur une parcelle des terres Mouaraha et Vaifarero (D n° 06-126) à Tevaitoa ;

PC n° 1927, Mme Justine Teura, mandataire de la commune de Tumaraa, construction d'une cuisine centrale sur une parcelle de la terre Tainuu, cadastrée n° 43, section BW (D n° 06-419) à Tevaitoa.

PC n° 1928, M. Serge Amiot, mandataire du SDR 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole sur le lot 1 de la terre Terotutupea (D n° 06-514) à Tevaitoa.

6 octobre 2006

PC n° 1960 MET.AU.ISLV, M. Serge Amiot, mandataire du SDR 2e secteur agricole, travaux de réalisation d'une piste d'exploitation agricole sur une parcelle de la terre Hahoatai, lots 1 et 2 (D n° 06-201) à Tehurui.

10 octobre 2006

PC n° 1997 MET.AU.ISLV, Mlle Sylviane Tiare Haapii, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Vaitavae, PV 85 (D n° 06-529) à Tevaitoa ;

PC de reconduction n° 2001, Mme Françoise Anita Oaoa épouse Gavaldon, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Maateumiumi (D n° 04-496) à Tevaitoa.

11 octobre 2006

PC n° 2008 MET.AU.ISLV, M. et Mme Robert et Dgini Richmond, construction d'une maison d'habitation sur le lot 1 du domaine Dehors (D n° 06-531) à Tevaitoa ;

PC n° 2010, Mlle Teretia Elizabeth Lo-Shing, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Oroa, lot E du lot 1a (D n° 06-533) à Vaiaau ;

PC n° 2011, M. Jean Tamati Lo-Shing, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Oroa, lot E du lot 1a (D n° 06-534) à Vaiaau ;

PC n° 2009, Mme Pauline Poia née Lo-Shing, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Oroa lot B du lot 1 (D n° 06-532) à Vaiaau.

18 octobre 2006

PC n° 2060 MET.AU.ISLV, M. Claude Epera Tarati, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Farevai (D n° 06-392) à Vaiaau ;

PC n° 2061, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole sur les lots 1 et 2 de la terre Hahoatai (D n° 06-498) à Tehurui.

23 octobre 2006

PC n° 2097 MET.AU.ISLV, Mlle Moemoea Colomes, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Apoopopoti lot C et lot 1, cadastrée n° 43, section BH à Tevaitoa.

COMMUNE DE UTUROA

4 octobre 2006

PC n° 1932 MET.AU.ISLV, SCI Vaitahe, construction de quatre (4) maisons d'habitation sur une parcelle du domaine Boubée-Barrier (partie) lot A (D n° 05-103).

10 octobre 2006

PC n° 1994 MET.AU.ISLV, M. Thierry Salmon, construction d'une maison d'habitation du type OPH et d'un bungalow sur une parcelle de la terre Ofaiputuputepouotemaire, cadastrée n° 73, section AK (D n° 06-528).

20 octobre 2006

PC n° 2082 MET.AU.ISLV, M. Gilbert Robinet, construction d'un garage pour véhicules sur le lot 13 à l'immeuble Lebihan (D n° 06-355) ;

PC n° 2083, M. Jacques Heurtaut, directeur de l'équipement, mandataire du ministère de l'équipement, construction d'un abri pour engins lourds sur le lot de ville, cadastrée n° 188, section AD (D n° 06-539).

26 octobre 2006

PC n° 2142 MET.AU.ISLV, M. Valentino Uerii Deane, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Motu - Tapu dite Mihirau, cadastrée n° 95, section AK (D n° 06-489) ;

PC n° 2143, M. Jacques Heurtaut, directeur de l'équipement, construction de bureaux en extension du bâtiment existant sur le lot de ville n° 118, section AD (D n° 06-540).

COMMUNE DE TAHAA

4 octobre 2006

PC n° 1933 MET.AU.ISLV, M. Eric Tuia et Mlle Maryline Spiess, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Faaopore (D n° 06-402) à Faaaha ;

PC n° 1934, Mlle Djessie Mia Brothers, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Raai parcelle Mihere 4, lot 9 (D n° 06-515) à Hipu ;

PC n° 1935, Mlle Venuschka Fabiana Heitiare Ye-On, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Vivirai, lot 4 (D n° 06-518) à Tiva.

6 octobre 2006

PC n° 1961 MET.AU.ISLV, M. Ismaël Tuahu, mandataire de la commune de Tahaa, construction de la mairie annexe de Poutoru sur une parcelle de la terre Poutoru 2 partie (D n° 06-265) à Poutoru.

10 octobre 2006

PC n° 1993 MET.AU.ISLV, Mme Yasmine June Lenaour née Taruoura, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur la parcelle B de la terre Muriefenua lot n° 16 (D n° 06-163) à Tapuamu.

18 octobre 2006

PC n° 2054 MET.AU.ISLV, M. Eritaia Itae, travaux de terrassement sur le lot n° 12 de la terre "Pueheru" (D n° 06-297) à Iripau ;

PC n° 2055, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole dans la vallée de Pueheru (D n° 06-373) à Iripau ;

PC n° 2056, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole dans la vallée de Hipu (D n° 06-497) à Iripau ;

PC n° 2057, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole dans la vallée de Aiai (D n° 06-499) à Faaaha ;

PC n° 2058, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole sur le lot 1 de la terre Aharau dite Mahamene (D n° 06-516) à Tapuamu ;

PC n° 2059, M. Serge Amiot, mandataire du service du développement rural 2e secteur agricole, réhabilitation d'une piste d'exploitation agricole dans la vallée de Faataoto (D n° 06-445) à Vaitoare.

20 octobre 2006

PC n° 2084 MET.AU.ISLV, Mme Bettina Marghem née Teriipaia, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Puraorao (D n° 06-519) à Patio ;

PC n° 2085, M. Léandre Hitimaue, construction d'une maison d'habitation sur le lot B du lot 5 des terres Vairahi, Parahua, Tauamao (D n° 06-536) à Tiva ;

PC n° 2086, M. Stelio Hahe, construction d'une maison d'habitation en 3 modules sur une parcelle des terres Tepori - Apu 4 et 5 (D n° 06-542) à Poutoru, Niua ;

PC n° 2087, M. Jérôme Yves Gence, construction d'une maison d'habitation sur le lot 2 de la terre Haurua (D n° 06-543) à Patio ;

PC n° 2088, M. Bruno Roitai, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Teonetera (D n° 06-544) à Niua.

26 octobre 2006

PC modifié n° 2140 MET.AU.ISLV, M. James Mousson et Mlle Ramona Mildred Ioane, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Haurua lot 3 formant le lot n° 4 (D n° 05-30) à Iripau ;

PC de reconduction n° 2141, M. et Mme Lucien et Amaroon Teriipaia-Mama, construction d'une maison d'habitation sur le lot n° 7, parcelle J de la terre Teaoa (D n° 04-504) à Patio ;

PC n° 2144, M. Tu Feuti, construction d'une salle de réunion sur une parcelle de la terre Haueri (D n° 06-318) à Patio ;

PC n° 2145, Mlle Jasmina Taumi, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Terapu (D n° 06-547) à Vaitoare ;

PC n° 2146, M. Paea Ganivet, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Teoneaputa (D n° 06-548) à Tiva.

COMMUNE DE HUAHINE

3 octobre 2006

PC n° 1901 MET.AU.ISLV, Mme Ella Taruoura, transformation de deux (2) maisons d'habitation et un chalet en pension de famille sur la parcelle D de la terre Temeho (D n° 06-450) à Fare ;

PC n° 1902, M. et Mme Tehina Joël et Sidonie Maire Tsin Yung Sing, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Vaimoe (D n° 06-470) à Faie ;

PC n° 1903, Mme Georgina Peniamina Tainanuarii épouse Neuffer, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Haapau, cadastrée n° 27, section MI (D n° 06-471) à Maeva ;

PC n° 1904, M. Raoul Neuffer, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Nuutere dite Haapau, cadastrée n° 27, section MI (D n° 06-472) à Maeva.

16 octobre 2006

PC n° 2035 MET.AU.ISLV, M. Elisaia Tetu a Mahuta, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Vaihonu, lot 2a (D n° 06-530) à Parea.

19 octobre 2006

PC n° 2068 MET.AU.ISLV, M. Raphaël Matapo, transformation d'une maison d'habitation en logement touristique sur une parcelle de la terre Poirea (D n° 06-308) à Maroe ;

PC n° 2068, Mme Georgette Heiarrii Chicou née Durietz, construction d'une maison d'habitation sur le lot D du lot 3 de la terre Terotopaapaa (D n° 04-364) à Maroe.

COMMUNE DE BORA BORA

5 octobre 2006

PC n° 1950 MET.AU.ISLV, M. Taua Justino Matatoa, construction d'une maison d'habitation du type OPH sur une

parcelle de la terre Tehorue, cadastrée n° 25, section DH (D n° 06-462) à Faanui ;

PC n° 1952, M. Louis Wane, président du conseil d'administration de la SA Bora Bora Development 2, travaux d'extension de l'hôtel Bora Bora Nui Resort & SPA, construction de deux (2) villas sur un emplacement du domaine public maritime sis au droit de la terre Tehou ou Aparu (D n° 06-1) à Nunue ;

PC n° 1949, M. Thierry Barbion, mandataire de la SCI PVBB2, travaux de construction de sept (7) villas hôtelières avec studio (PVBB2) sur les parcelles dépendant des terres Tehutu et Vaihiaotu ilot (D n° 06-316) à Faanui.

10 octobre 2006

PC n° 1989 MET.AU.ISLV, Mme Pauline Roopina-Tautoo, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Teaatoa, cadastrée n° 17, section CP (D n° 06-461) à Faanui.

12 octobre 2006

PC n° 2017 MET.AU.ISLV, M. Richard Mahuru Ieremia, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Ataihoe 2 dite Ataiarapu, cadastrée n° 27, section BD (D n° 06-510) à Anau ;

PC n° 2018, Mlle Teanatea Tupuraa Tetoe, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Mahutoa 2, cadastrée n° 11, section CR (D n° 06-509) à Faanui ;

PC n° 2027, Mme Edna Tamati épouse Aravetupu, construction d'un village touristique dénommé Tamati Village sur une parcelle de la terre Tearea et un emplacement du domaine public maritime sur l'ilot Toopua Iti (D n° 06-488) à Nunue.

17 octobre 2006

PC n° 2045 MET.AU.ISLV, Mlle Céline Yolande Onee et M. Heiani Teai, construction d'une maison d'habitation du type OPH, sur une parcelle de la terre Mautau lot 3, cadastrée n° 71, section CR (D n° 06-371) opposition à Faanui.

18 octobre 2006

PC n° 2051 MET.AU.ISLV, M. William Jean Marc Manaore, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Motuhorea, lot 3, cadastrée n° 61, section AK (D n° 06-525).

20 octobre 2006

PC n° 2090 MET.AU.ISLV, Mme Ani Mou Kam Tse née Tautu, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre Vairou 1, cadastrée n° 33, section BB (D n° 06-537) à Anau.

26 octobre 2006

PC n° 2134 MET.AU.ISLV, Mlle Heima Dana Tauaroa, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Anau - Itemataorio, cadastrée n° 3, section BK (D n° 06-457) à Anau.

28 octobre 2006

PC n° 1968 MET.AU.ISLV, M. Kito Vatea Olivier Hiti Adolphe dit Sylvain, construction d'un centre touristique sur une parcelle de la terre Mautara lot 3 du lot 1, cadastrée n° 5, section AO (D n° 06-352) à Faanui.

COMMUNE DE MAUPITI

10 octobre 2006

PC n° 1998 MET.AU.ISLV, Mlle Elda Teaotea, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Tau lot 1 (D n° 06-526).

19 octobre 2006

PC n° 2069 MET.AU.ISLV, Mlle Paloma Taputu, construction d'une maison d'habitation du type MTR sur une parcelle de la terre Faretupa (D n° 06-545).

INSPECTION DU TRAVAIL

AVIS

En application des dispositions de l'article 15 de la loi du 17 juillet 1986 relative aux principes généraux du droit du travail et de l'article 18 de la délibération n° 91-3 AT du 16 janvier 1991 relative aux conventions et accords collectifs de travail, il est envisagé de rendre obligatoires pour tous les employeurs et tous les travailleurs du secteur des assurances de Polynésie française, les dispositions de l'avenant n° 3 du 2 novembre 2006 à la convention collective du travail dudit secteur relative à la mise en place d'un régime de prévoyance collective intervenu entre :

d'une part,

- le Syndicat des employeurs du secteur de l'assurance (SESA),

et d'autre part,

- la confédération A Tia I Mua ;
- et la Confédération des syndicats des travailleurs polynésiens/Force ouvrière (CSTP/FO),

et déposé au greffe du tribunal du travail de Papeete le 7 novembre 2006.

Conformément aux prescriptions légales, la teneur des dispositions de cet accord dont l'extension est envisagée, est publiée dans les colonnes du présent numéro du *Journal officiel* de la Polynésie française.

Les organisations professionnelles et toutes les personnes intéressées sont priées de faire connaître leurs observations éventuelles sur l'opportunité de l'extension des dispositions en question dans le délai de quinze (15) jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Les communications devront être adressées à l'inspection du travail, BP 308, 98713 Papeete.

AVENANT n° 3 du 2 novembre 2006 à la convention collective du travail du 28 février 1989 du secteur des assurances de Polynésie française.

Entre :

- le Syndicat des employeurs du secteur de l'assurance (SESA)

d'une part,

Et :

- la confédération A Tia I Mua ;
- la Confédération des Syndicats des Travailleurs Polynésiens/Force ouvrière (CSTP/FO),

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Mise en place d'un régime de prévoyance collective

Les partenaires sociaux instituent un régime minimum obligatoire de prévoyance collective pour tout le personnel salarié relevant de la convention collective des assurances de Polynésie française du 28 février 1989.

L'avenant prendra effet le 1er jour du mois qui suivra son arrêté d'extension.

Article 1er. — Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont l'ensemble des salariés liés, par un contrat de travail et ayant au moins six mois d'ancienneté, aux entreprises relevant de la convention collective des assurances de Polynésie française. Ils doivent être inscrits à l'effectif de l'entreprise, présents ou en suspension de contrat de travail, le jour de la mise en œuvre du régime.

Art. 2. — Organisme assureur

Les entreprises relevant de la convention collective des assurances de Polynésie française ont le libre choix quant à leur organisme assureur du présent régime de prévoyance.

Entreprises déjà dotées d'un régime de prévoyance

Les entreprises ayant déjà souscrit un régime collectif de prévoyance auprès d'un organisme assureur antérieurement à la date d'extension de l'accord pourront le maintenir si les garanties sont au moins équivalentes risque par risque.

A défaut d'équivalence, les entreprises devront adapter les dispositions de leur contrat dans un délai de 3 mois par rapport à la date d'arrêté d'extension.

Art. 3. — Cotisations

Les cotisations sont réparties à raison de 30 % pour le salarié et 70 % pour l'employeur. Les taux de cotisation sont assis sur la rémunération annuelle brute du salarié (y compris les éléments variables) déclarée par l'employeur à la Caisse de prévoyance sociale de Polynésie française.

La participation de l'employé ne saurait être supérieure à 0,45 % de la rémunération annuelle brute, telle que définie ci-dessus, dans l'hypothèse d'un coût global du contrat souscrit par l'entreprise supérieur à 1,5 % de la rémunération annuelle brute.

Art. 4. — Prestations

Assiette des prestations

L'assiette des prestations est assise sur la rémunération annuelle brute du salarié (y compris les éléments variables) déclarée par l'employeur à la Caisse de prévoyance sociale de Polynésie française au cours des 12 mois civils ayant précédé le mois du décès ou l'interruption de travail.

Au prorata temporis annualisé pour les personnels n'ayant pas atteint douze mois d'ancienneté dans l'entreprise.

Art. 5. — Garanties

Décès ou invalidité absolue et définitive :

- | | |
|--|-----------|
| - assuré célibataire, veuf ou divorcé sans enfant | 150 % SAB |
| - assuré marié (ou pacsé ou concubin) sans enfant | 250 % SAB |
| - majoration par enfant à charge au sens de la CPS | 75 % SAB |

Décès ou invalidité absolue et définitive suite à un accident :

- assuré célibataire, veuf ou divorcé sans enfant 300 % SAB
- assuré marié (ou pacsé ou concubin) sans enfant 500 % SAB
- majoration par enfant à charge au sens de la CPS 150 % SAB

Double effet :

- capital supplémentaire versé
et partagé entre tous les enfants
à charge au sens de la CPS 100 % capital initial

En cas de décès, simultané ou postérieur à celui du salarié, du conjoint non séparé de corps, de son partenaire de PACS, avec enfant à charge (né de l'union et resté à charge du dernier décédé) d'un capital fixé à 100 % du capital décès (hors majoration pour accident) aux enfants du salarié encore à charge lors du décès du conjoint ou du partenaire de PACS.

Incapacité temporaire totale ou partielle de travail

Cette indemnité sera calculée comme suit :

En cas d'incapacité temporaire totale ou partielle de travail, le salarié percevra 100 % de son salaire net, dans la limite de 1 095 jours, sous déduction des indemnités journalières versées par la Caisse de prévoyance sociale de Polynésie.

Incapacité temporaire totale ou partielle de travail :

- suite à maladie : 100 % SNM (salaire net mensuel), déduction faite des indemnités CPS ;
- suite à maladie professionnelle ou accident du travail : 100 % SNM, sous déduction des indemnités CPS.

Invalidité permanente et incapacité permanente accident du travail ou vie privée de 1re catégorie

Versement d'une rente complémentaire aux prestations servies par la CPS permettant d'être indemnisé à 100 % du salaire net mensuel calculé sur la moyenne des 12 mois civils antérieurs à l'arrêt de travail, sous déduction des prestations versées par la Caisse de prévoyance sociale de Polynésie française, et ce jusqu'à la mise en retraite du salarié.

Au *prorata temporis* annualisé pour les personnels n'ayant pas atteint douze mois d'ancienneté dans l'entreprise.

Art. 6. — L'ensemble des partenaires sociaux conviennent de se revoir si la Caisse de prévoyance sociale venait à modifier le niveau de ses prestations prévoyance.

Fait à Papeete, le 2 novembre 2006.

Pour le SESA :
Patrick LE COURT.

Pour A Tia Mua :
Teva MALHERBE.

Pour la CSTP/FO :
Bertrand VAIRAAROA.

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

ETAT DES INSCRIPTIONS TRAITEES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PAPEETE PENDANT LE MOIS DE MAI 2006

IMMATRICULATIONS

4 mai 2006

N° 06 677 A, Domany Manino Paie, orchestre, *nom commercial* : Haniarii, rue Temarii, derrière le magasin Alène, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 6 mai 2006 ;

N° 06 678 A, Christian Lissoux, installation d'antennes et climatisation, *nom commercial* : Techniplus, Pamatai, route Sullivan, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 10 mai 2006 ;

N° 06 679 A, Olivier Parepare Gatata, greffeur, Ahe, Tuamotu, 98771 Manihi, *date de début d'activité* : 2 avril 2006 ;

N° 06 680 A, Maria Teresa Catellani, consultante, *nom commercial* : Catellani Consulting, Punaauia, PK 15,800, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 2 mai 2006.

5 mai 2006

N° 06 681 A, Alexandre Vognin, magasinier, PK 16,400, servitude Teave 2, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 2 mai 2006 ;

N° 06 682 A, Temaeva Maurice Teheiura, véhicule de restauration, *nom commercial* : Turaina, PK 12,500, vallée de Ahonu, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 683 A, Adrien Sébastien Calbet, travaux en tous genres, *nom commercial* : Calbet Charpente, quartier de la Mission, Papeava, n° 31, côté montagne, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 684 A, Victor Joutain, importateur et négociant, Pamatai, quartier Te Hoa, côté montagne, 98704 Faa'a, *nom commercial* : Unico Distribution, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 685 A, Denis Teroo Oopa, animation musicale, *nom commercial* : Trio Mahana, PK 18,100, quartier Pugibet, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 686 A, Remina Rarahu Piivai, *nom d'usage* : Riipeu, bureau de secrétariat, *nom commercial* : Rarahu Services, Pamatai, quartier Cowan, lot n° 12 bis, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 687 A, Jean-Claude Francis Yan, fabrication de bijoux fantaisie, *nom commercial* : Eden Island Pearl, motu Ohina II, Rangiroa, 98778 Tikehau, *date de début d'activité* : 4 mai 2006.

9 mai 2006

N° 06 688 A, Line Andrée Sejourne, *nom d'usage* : Gaillard, pension bourgeoise, *nom commercial* : Les Alizées,

baie de Haamene, côté mer, 98733 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 689 A, Rota Célestine Itae, *nom d'usage* : Tavanae, cuisine à emporter, Tevaitoa, Tumaraa, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 21 avril 2006 ;

N° 06 690 A, Alain Georges Camille Silvestre, loueur en main-d'œuvre et cuisinier, quartier Fortuné-Teissier, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 15 juillet 2006 ;

N° 06 691 A, Lucien Charles Steiner, fabricant de bijoux, 98763 Fakarava, Tuamotu, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 155 B, Kuee Kai Peka, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, Taipivai, Nuku Hiva, Marquises, ou BP 1156, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Jean Puhehe Ah Sam et Patrick Roger Marcel Parizot, l'exploitation de lignes de transport en commun régulières ou sur demande, *date de début d'activité* : 15 août 2006 ;

N° 06 156 B, Société de gestion et comptabilité, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 000 F CFP, PK 4,600, 98701 Arue, *gérants* : Michaël Hubert Guenebaut et Stéphane Eteve, la gestion financière et comptable, suivi budgétaire et analytique, gestion du personnel, contrôle de la gestion et analyse financière, *date de début d'activité* : 4 avril 2006 ;

N° 06 116 C, Ming Sang, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, Punaauia ou BP 3801, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Georges Chan et Christiane Langlois Chan, la propriété et la gestion de son patrimoine immobilier, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 117 C, Teiva Nui, société civile immobilière au capital de 180 000 F CFP, PK 12,800, côté mer, 98718 Punaauia, la propriété et la gestion de son patrimoine immobilier, *gérants* : Yves Heifara Ching et Bruno François Vetea Huet, *date de début d'activité* : 9 mai 2006.

10 mai 2006

N° 06 692 A, Wilfrid Tereva Barff, travaux en tous genres, Avera, Utufara, Taputapuatea, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 21 avril 2006 ;

N° 06 693 A, Christophe Robert André Houze, animateur de soirées, *nom commercial* : Pacific French Touch, rue des Poilus-Tahitiens, quartier Buillard, Paofai, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 13 mai 2006 ;

N° 06 694 A, Imihia Emmanuel Itae, jardinage, PK 10, lotissement Taputuarai, 98709 Mahina, *nom commercial* : Bob Entreprise, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 695 A, Stéphane Daniel Camille Luu Dinh, entreprise de plongée, *nom commercial* : Aqua Service, cours de l'Union-Sacrée, immeuble Vigor n° 1, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 3 mai 2006 ;

N° 06 696 A, Taina Taataura Rataro Marsters, musicien, *nom commercial* : Papa Sony, PK 6,300, quartier Alec-Ata,

côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 697 A, Simone Mau, *nom d'usage* : Teniaro, plats à emporter et artisanat, motu Temae, quartier Jackie-Tetuanui, côté mer, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 698 A, Michel Surdacki, travaux du bâtiment, PK 55, côté mer, Teva I Uta, 98727 Papeari, *date de début d'activité* : 15 mai 2005 ;

N° 06 699 A, Nicole Rani Tefaaora, *nom d'usage* : Cadousteau, conditionnement en produits, PK 2, servitude Tanepau, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 700 A, Teaikitini Ronald Teiefitu, conditionnement de bananes séchées, *nom commercial* : Manatea Production, Vaitahu, 98743 Tahuata, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 701 A, Lena Tainoa Wong, artisanat et export, *nom commercial* : Ryna Curios Export, lotissement SOCREDO, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 2 mai 2006.

11 mai 2006

N° 06 702 A, Raipoe Nolwenne Milaia Adams, vente de services divers et itinérante, PK 3,500, quartier Pihatarioe, côté mer, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 703 A, Ludovic Delattre, entretien et nettoyage, *nom commercial* : Top Piscines, PK 5,500, quartier Mai, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 704 A, Ropati Teahira Faana, travaux en tous genres, PK 10,800, vallée de Matatia, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 10 mai 2006 ;

N° 06 705 A, Isabelle Nadine Paulette Malbranche, restaurant, *nom commercial* : PK 0, Tiahura, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoi, *date de début d'activité* : 20 juin 2006 ;

N° 06 706 A, Bertho Tama Peretia, snack, jeux de boules et pétanques, PK 36, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 707 A, Iona Jean-Marie Tainoa, jardinage, *nom commercial* : Entreprise Tainoa Fetia, PK 21,900, quartier Orofero, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 708 A, Toimata Viviane Taupua, cuisine à emporter ambulante, *nom commercial* : Vehiatua Nui, route de la pointe Vénus, quartier Putoa, côté mer, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 157 B, SARL Tahiti Encaissements Services, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, centre commercial Le Lotus, Punaauia, ou BP 4445, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Yves Buhagiar et Pierre Colardeau, toutes prestations de services liées à l'encaissement et au recouvrement des créances, *date de début d'activité* : 5 avril 2006 ;

N° 06 158 B, Mbassociés, *sigle* : Mbassociés, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, rue Edouard-Ahne, immeuble Aorai, BP 2122, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Jacques Hermann Meuel et Georges Balderanis, le conseil en gestion d'entreprises, le redéploiement d'entreprises et autres activités de gestion, *date de début d'activité* : 2 mai 2006 ;

N° 06 159 B, Matai +, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, PK 39,100, côté montagne, BP 120170, 98712 Papara, *gérant* : Serge Ball, l'entreprise de travaux de génie civil, voirie, réseaux et divers, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 160 B, Techno-Com, société à responsabilité limitée au capital de 3 500 000 F CFP, PK 1, côté montagne, quartier Snow, Auae, 98704 Faa'a, *gérant* : Henri Watanabe, l'exploitation, le conseil, la recherche, la formation professionnelle, la distribution, la commercialisation, le développement de toute forme technologique, la téléphonie, l'informatique, l'électronique, la location, la vente et la réparation de tous les éléments industriels, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 161 B, Tahiti National Mills, en abrégé TNM, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, 415, boulevard Pomare, immeuble Matisse, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Tepuanui o Toa Stanley Michel Snow, l'importation, l'exportation, la commercialisation, la transformation et le conditionnement de produits agroalimentaires, *date de début d'activité* : 2 mai 2006.

12 mai 2006

N° 06 162 B, Dépôts archives containers, en abrégé DAC, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, vallée de Tipaerui, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Stéphane Georges Téophile Eteve, l'entreposage et le stockage, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 118 C, Hinarina, société civile immobilière au capital de 150 000 F CFP, PK 5,500, côté montagne, Arue ou BP 5700, 98716 Pirae, *gérants* : Bernard René Martin et Loretta Soi Louk Martin, la propriété et la gestion de son patrimoine immobilier, *date de début d'activité* : 12 mai 2006 ;

N° 06 119 C, PID 4, société civile au capital de 200 000 F CFP, zone industrielle de la Punaruu, 98718 Punaauia, *gérant* : Didier Henri Chomer, l'immobilier, *date de début d'activité* : 19 avril 2006 ;

N° 06 709 A, Andriess Lai-Mink, travaux en tous genres, *nom commercial* : Entreprise Lai-Mink Andriess, PK 12, quartier Vavi, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao, *date de début d'activité* : 1er mai 2006.

15 mai 2006

N° 06 163 B, Axelle, *nom commercial* : Axelle, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 50 000 F CFP, Taapuna, lot n° 2, côté montagne, Punaauia, ou BP 42126, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Fabrice Guesselin, le négoce, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 710 A, Patrick Michel Leclerc, carreleur, *nom commercial* : Leclerc Carrelage, Taina III, lot n° 145, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 711 A, Angèle Horoi, *nom d'usage* : Tefaaora, vente de confiseries, bonbons manges et boissons hygiéniques, PK 4,300, quartier Tarahu, côté mer, face au RIMAP, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 12 mai 2006 ;

N° 06 712 A, Marie-Claude Michèle Courbois, fabrication de bijoux fantaisie, Les Hauts de Saint-Hilaire, quartier Barff, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 713 A, Eliane Patricia Maire Amaru, artisane, *nom commercial* : Decoconut, vallée de la Tuauru, PK 10,500, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 12 mai 2006 ;

N° 06 714 A, Jasmine Maeva Hamblin, *nom d'usage* : Temaru, démarcheuse, Pamatai, quartier Radford, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 12 mai 2006.

16 mai 2006

N° 06 164 B, Vavi, société anonyme d'économie mixte locale au capital de 120 000 000 F CFP, mairie de Taravao, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Clarentz

Vernaudeau, Bruno Barroux, Jacques Paofai, Tamateiva Tevaearai, Pauline Tetumu Burns, Jean-Henri Salmon, Stanley Stellio Brodien, Olivier Montlahuc, Jean-Louis Chailly, Dominique Auroy et Christophe Parion, assure la production et le transport de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de Taiarapu-Ouest, et dans ce domaine, la recherche, l'expérimentation, les études, l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre, l'assistance et le conseil techniques, *date de début d'activité* : 21 avril 2006 ;

N° 06 165 B, Te Vai Ma, société anonyme d'économie mixte locale au capital de 85 000 000 F CFP, mairie de Taravao, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Sylve Perry, Bruno Barroux, Christophe Parion, Anthony Jamet, Joseph Lehartel, Edwin Fuaa, Juliette Nuupure, At Choung Tchoun You Tung Hee, Tevarai Tuairau, Jean-Louis Chailly, Dominique Auroy et Olivier Montlahuc, assure la production et le transport de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de Taiarapu-Est, et dans ce domaine, la recherche, l'expérimentation, les études, l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre, l'assistance et le conseil techniques, *date de début d'activité* : 10 avril 2006 ;

N° 06 166 B, Pacific Islands Distributions, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, Super Mahina, lot n° 61 B, rue du Diadème, 98709 Mahina, *gérante* : Linda Chen Arbus de Lapalme, toutes opérations telles que l'importation, l'exportation, l'achat et la vente, *date de début d'activité* : 16 mai 2006 ;

N° 06 120 C, Matatahi Rangiroa, société civile au capital de 100 000 F CFP, immeuble Aorai, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Guy Lejeune, l'achat, la prise à bail et la location de tous immeubles, *date de début d'activité* : 24 avril 2006 ;

N° 06 121 C, Tahiti Nereids Pearls, société civile au capital de 200 000 F CFP, centre Vaima, 4e étage, appartement n° 132, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Frédéric Yves Mollard et Dorens Rodo Tuitete, la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme. L'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés et la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer, quel qu'en soit l'objet, *date de début d'activité* : 27 avril 2006 ;

N° 06 168 B, Koshis Tahiti, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, motu Moute Iti, 98730 Bora Bora, *gérant* : Carlos Da Conceicao Graca, l'exploitation d'une pension de famille, *date de début d'activité* : 25 avril 2006 ;

N° 06 167 B, Fair Plus Trading Pacifique, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, PK 9,100, côté mer, 98718 Punaauia, *gérant* : Eric Martinatti, l'import et l'export de tous produits, *date de début d'activité* : 21 avril 2006 ;

N° 06 715 A, Vincent André Antoine Brunner, dessinateur, *nom commercial* : VBD, Fare Ute, immeuble Lecaill, porte n° A 13, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 716 A, Roger Brotherson, négociant en compléments alimentaires et divers, *nom commercial* : TGT, PK 12,800, servitude Pothier 2, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 717 A, Hendrey Will Paitu Ah Tchey, démarcheur, lotissement Erima, n° 15, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 718 A, Edith Maruia Felix, plats à emporter, *nom commercial* : Saveurs d'Apsara, PK 24, lotissement Vaitupa, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 719 A, Gérard Francis Fischbach, loueur en main-d'œuvre, Vetea II, lot n° 161, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 720 A, Olivier Daniel Bernard Louvel, consultant (contrôle interne), *nom commercial* : Ol Consultant, Rurua, Poutoru, Niua, Tahaa, 98734 Haamene, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 721 A, Marguerite Make, roulotte, Nunue, terre Taamotu, parcelle n° 80, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 15 juin 2006 ;

N° 06 722 A, Anne Paula Jacques Vanneste, dessinatrice industrielle, *nom commercial* : Vanneste, Taravao, marina de la baie Phaëton, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 723 A, Bruno Jean-Michel Guerineau, travaux en tous genres, *nom commercial* : Bruno Multi Services, lotissement SOCREDO, Pamatai, n° C 53, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 724 A, Daniel Terai Teihoarii, nettoyage et entretien, *nom commercial* : Ent. Terai, PK 9, Afareaitu, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 725 A, Wilfrid Teihoarii Ebb, animateur et organisateur de spectacles, *nom commercial* : The Best Club, Mamao, servitude Ebb, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006.

17 mai 2006

N° 06 726 A, Alexis Mataiaroha Vairaaroa, négociant en compléments alimentaires et divers, PK 4,500, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 727 A, Jeanne Teraiutiuti, *nom d'usage* : Butscher, couture pour dames en chambre, *nom commercial* : Couture Lokelani, Taputapuata, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 728 A, Catherine Teharuru, *nom d'usage* : Urima, artisane (fabrication d'instruments de musique), PK 4, côté montagne, quartier Leverd, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 16 mai 2006 ;

N° 06 729 A, Olivia Reposo, services divers, Vaitape, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 730 A, Lorenza Terupevai Poroi, véhicule de restauration, *nom commercial* : Chez Terupevai, PK 2,500, côté montagne, Auae, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 23 juin 2006 ;

N° 06 731 A, Iranda Peu, *nom d'usage* : Hio, loueuse en main-d'œuvre, Tahaa, quartier Tapuamu, 98734 Haamene, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 732 A, Marie-Rose Ninipua Moearo, jardinage, Pamatai, quartier Drollet, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 16 mai 2006 ;

N° 06 733 A, Manureva Francisco Manate, artisan en produits d'artisanat local, *nom commercial* : Manureva, avenue du Chef-Vairaatoa, chez Mélia Tavita, côté mer, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 734 A, Philippe Madeira, films de tous formats, *nom commercial* : Underwater Productions, Nunue, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er mars 2006 ;

N° 06 735 A, Naiki Tetuterauata Corail Lutz, artisane en produits d'artisanat local, *nom commercial* : Naiki Créations, Vaiaau, Tumaraa, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 736 A, Elvis Ariitahi Chapman, jardinage, *nom commercial* : Maitai Jardinage, PK 52,600, quartier Lucas, Hitia'a O Te Ra, 98720 Faaone, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 737 A, René Tunau Heitaa, dépannage informatique, *nom commercial* : Flotahia Informatique, PK 5,600, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 16 mai 2006 ;

N° 06 738 A, Roselyne Geneviève Auger, travaux du bâtiment, *nom commercial* : Entreprise Fare I, Pamatai, lotissement SOCREDO, n° 16, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 9 mai 2006 ;

N° 06 122 C, SCI Hameau du Fare Pilot, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, route de l'Eau royale, PK 4,600, côté montagne, Arue, ou BP 20732, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Eric Minardi et Frédéric Turconi, l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur, la location, l'administration, l'exploitation et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 15 avril 2006 ;

N° 06 123 C, SCI Mahana Iti, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, lot n° 27, lotissement Te Maru Ata, 98717 Punaauia cedex, *gérante* : Isabelle Sylvie Bontoux Delestre, l'acquisition, la location, la vente et l'édification de tous immeubles, *date de début d'activité* : 31 mars 2006.

18 mai 2006

N° 06 169 B, EURL Pac, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, motu Temae, 98728 Moorea-Maiao, *gérant* : Michel Lucien Tamagna, la rénovation et la construction de l'habitat, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 170 B, Temana Tours, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 20 000 F CFP, Fitii, ou BP 435 Fare, 98731 Huahine, *gérant* : Temana Taipunu, le transport de personnes par tout véhicule terrestre (truck, van, bus, taxi), et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, *date de début d'activité* : 2 mai 2006 ;

N° 06 124 C, SCI Lorelei, société civile au capital de 100 000 F CFP, lotissement Terua, lot n° 1, BP 14145, 98701 Arue, *gérant* : Jean-Baptiste Tino U, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La mise en valeur desdits biens et droits immobiliers par tous moyens directs ou indirects. Conférer toutes garanties, cautionnements, avals et hypothèques à la sûreté d'engagements des associés et de sociétés dans lesquelles ils sont eux-mêmes associés. Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, *date de début d'activité* : 27 avril 2006 ;

N° 06 125 C, SCP Heikura, société civile de participation au capital de 200 000 F CFP, rue Frédéric-Gadiot, 98716 Pirae, *gérant* : Louis Guy Tearikinui Lenoble, l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et droits mobiliers, la prise de participation directe ou indirecte dans quelque proportion que ce soit, dans toute société créée ou à créer quels que soient leur forme et leur objet, par voie de création de sociétés et de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou encore par voie d'achat de titres ou autrement, *date de début d'activité* : 7 avril 2006 ;

N° 06 126 C, SCP J4M, société civile au capital de 200 000 F CFP, immeuble Puea-Pahonu, Fare Ute, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Julien Joël Allain, l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et droits mobiliers, la prise de participation directe ou indirecte dans quelque proportion que ce soit, dans toute société créée ou à créer quels que soient leur forme et leur objet, par voie de création de sociétés et de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou encore par voie d'achat de titres ou autrement, *date de début d'activité* : 7 avril 2006 ;

N° 06 739 A, Matuanui Jean-Michel Boosie, travaux de constructions, rue Gadiot, quartier Jean-Mace, 98716 Pirae,

nom commercial : BM Constructions, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 740 A, Catherine Marguerite Duquesne, *nom d'usage* : Guilloux, photographe ambulante, PK 23,800, servitude Robson, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 741 A, Ina Ahuura Pere, restaurant ouvrier, *nom commercial* : Restaurant Tumoana Plage, PK 27,100, quartier Tumoana Village, Haapiti, côté mer, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 742 A, Léon Gustave Afarena Tahutini, travaux en tous genres, *nom commercial* : Ent. Tahutini, PK 32,200, quartier Varari, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 1er mai 2006.

19 mai 2006

N° 06 171 B, Tahiti Marine Energy, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, Pamatai, quartier Cowan, Faa'a ou BP 1266, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Patrick Jean Philippe Lott et Stéphane Georges Alexis Clot, l'étude, la conception et la mise en œuvre de moyens de production d'énergie d'origine solaire, éolienne ou marine. L'importation, l'achat, la distribution, la représentation, la commission, la vente, l'installation et la maintenance des moyens de production d'énergie sus-visés, *date de début d'activité* : 6 mai 2006 ;

N° 06 172 B, VDM SNC, *nom commercial* : VDM Charpente, société en nom collectif au capital de 900 000 F CFP, route de la Mission, quartier Tepapa, côté montagne, BP 40238 Fare Tony, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Fabien Vavasseur, Bruno Dreuillem et Etienne Montagnon, la construction en bois, charpente en bois, maisons à ossature bois, bardage, lambris, deck, terrasses, balcons, escaliers, coffrages, rénovation, couverture, isolation de toiture, charpente métallique, lamellé collé, fermette, parquet, l'achat et la vente de tous produits, accessoires et matériaux se rapportant à cette activité ainsi que la gestion et la coordination de chantier, *date de début d'activité* : 15 mai 2006 ;

N° 06 173 B, Fan 2 Fun, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, 10, résidence Mareva, Punaauia, ou BP 21697, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Philippe Balanche, toutes opérations commerciales et, notamment, l'achat, l'importation, l'exportation, le transit, la consignation, le stockage, l'emmagasinage, la représentation, la commission, le warrantage, le transport, la manutention, l'échange et la vente en gros, demi-gros et au détail de tous produits, matériaux, matériels, marchandises diverses, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances, *date de début d'activité* : 19 mai 2006 ;

N° 06 127 C, Patahue 2006 - II, société civile au capital de 200 000 F CFP, cité de l'Air, lotissement Vahirimu, lot n° 8, 98704 Faa'a, *gérant* : Claude Pierre Edouard Juventin, la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme. L'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés et la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer quel qu'en soit l'objet. Toutes opérations financières relatives à l'acquisition et la gestion des participations. La réalisation d'opérations de trésorerie avec les sociétés contrôlées directement ou indirectement sous forme d'avances en compte courant et de prêts, etc., *date de début d'activité* : 2 mai 2006 ;

N° 06 128 C, SCI Henrichouette, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, BP 11136, 98709 Mahina, *gérant* : François Denis Dequesne, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature. La mise en valeur desdits immeubles, terrains et propriétés par tous moyens

directs ou indirects. La construction de tous bâtiments à usage d'habitation et autres. L'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles et terrains dépendant de l'actif social, *date de début d'activité* : 19 mai 2006 ;

N° 06 129 C, SCI Menichini, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, Nunue, BP 278, Vaitape, 98730 Bora Bora, *gérant* : Brice Pierre Marie Menichini, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment d'un immeuble sis sur un terrain à Nunue, Bora Bora, dénommé Tatahua-Hoa, superficie de 2 900 mètres carrés, *date de début d'activité* : 19 mai 2006 ;

N° 06 743 A, Lanson Tupea, jardinage, PK 22, vallée de Orofero, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 744 A, Purutu Teremoana Haydee Tapa, transport de marchandises et de déchets, *nom commercial* : Top Services, Fautaua, derrière le stade, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 745 A, Elina Antoinette Tetuaveroa Teihotua, *nom d'usage* : Teraiamano, fleuriste, *nom commercial* : Boutique Elina, rue Tihoni-Tefaatau, quartier Teihotua, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 746 A, Rosina Tehuitua, *nom d'usage* : Perrut, pâtisserie commune, *nom commercial* : Pâtisserie Rosina, PK 3,500, résidence Mitirapa, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu, *date de début d'activité* : 19 mai 2006 ;

N° 06 747 A, Félix Imary Solange Razanatsanga, *nom d'usage* : Despaux, couture pour dames en chambre, *nom commercial* : Valiha Tahiti, PK 16,800, lotissement Te Maru Ata, n° 13, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 748 A, Tehotu Jurika Paofai, jardinage et élagage, *nom commercial* : Entreprise Manoura, Puurai, quartier Teriitehau, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 749 A, André Tihoti Maiaua, nettoyage et entretien des locaux, *nom commercial* : Maiaua Cleaners, Fariipiti, quartier Puea, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 750 A, Benjamin Huber, logeur, *nom commercial* : Fare Suisse Tahiti, Paofai, quartier Buillard, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 751 A, Auguste Piri Vaiatea Colombel, importateur et négociant en vêtements et divers, *nom commercial* : Stefy's Wear, résidence Mariani, domaine Lucas, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 752 A, Marie Catherine Titaua Apa, cuisine à emporter et pâtisserie, PK 41,700, côté mer, 98705 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 2 août 2006 ;

N° 06 753 A, Gregori Sacha Aito Léontieff, technicien et greffier, *nom commercial* : Aito Services, résidence Taina, n° 90, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006.

22 mai 2006

N° 06 174 B, EURL Lili Rose, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, résidence Vaimoanatea, Papeete, ou BP 13977, 98718 Punaauia, *gérante* : Raphaëlle Berthelot Reponty, le commerce de détail d'articles de puériculture, meubles d'enfant, jouets et tous produits pouvant se rattacher à la puériculture, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 130 C, Raromatai Dream, société civile immobilière au capital de 180 000 F CFP, BP 879, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Pierre A You, l'acquisition, la location, l'aliénation, l'édification et les emprunts pour tous immeubles, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 131 C, SCI Fifi Ore, société civile au capital de 100 000 F CFP, Heiri, Faa'a, ou BP 43675 Fare Tony, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Teihotu Douglas Pearson et Yan Teiva Jambet, la construction de maisons neuves, destinées à la location nue à compter de son achèvement aux personnes qui en font exclusivement leur habitation principale, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 754 A, Gabriel Velasco Pataca, vente de services divers, *nom commercial* : Te Re'o Company, Matira, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 755 A, Ilonda Mihiarii Sommers, *nom d'usage* : Teihotua, négociante et importatrice en fleurs, articles de décorations et divers, *nom commercial* : Couleur Ametiste, rue Tihoni-Tefaatau, servitude Frébault, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 756 A, Gustave Ariera Sanford, excursions nautiques, *nom commercial* : Marereva Excursions, quartier Sanford-Gustave, Rangiroa, 98775 Avatoru, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 757 A, Rosina Marere Ragivaru, *nom d'usage* : Maihiti, préparation et vente de firifiri, Tuamotu, 98781 Takaroa, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 758 A, Jean-Marc Pierre Henri Laugier, construction de maisons individuelles, Super Mahina, lot n° 35, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 759 A, Alvis Tuiheana Jean Lagarde, loueur de moyens de transport, *nom commercial* : Entreprise Lagarde Alvis, Haumi, PK 10,300, quartier Taae, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 19 mai 2006 ;

N° 06 760 A, Alexis Joachim, importation et vente de produits alimentaires et autres, *nom commercial* : Tahi'Tea, pointe Vénus, résidence Tehani, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 761 A, Frédéric Jean-François Imbrogno, travaux en tous genres, *nom commercial* : Fred Elec, résidence Super Mahina, lot n° 35, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 17 mai 2006 ;

N° 06 762 A, Charles Hamblin, travaux en tous genres, *nom commercial* : Ent. Pro Façades, PK 15,800, quartier Vaipohe, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98723 Teahupoo, *date de début d'activité* : 19 mai 2006.

23 mai 2006

N° 06 763 A, Marcelline Rita Eteta Pou, *nom d'usage* : Wong, travaux du bâtiment, *nom commercial* : Tehere Construction, PK 33, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 764 A, Albert Moe (fils) Tetua, travaux du bâtiment, PK 22, vallée de Orofero, 98711 Paea, *nom commercial* : Entreprise Bimbo, PK 22, vallée de Orofero, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 765 A, Georges Teutuaumere Anuanu, travaux du bâtiment, Taputapuatea, Faaroa, PK 19, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 766 A, Jeanine Namoeata Urarii, travaux en tous genres, *nom commercial* : Namoeata Travaux, PK 4,770, quartier Erima 3, lot n° 174, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 767 A, Violette Rautiare Teore, *nom d'usage* : Hong, réparation de jet mécanique, *nom commercial* : Hong Jet Performance, PK 10,200, côté montagne, servitude Tepava, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 768 A, Bernard Penikosite Marie Tagatamanogi, mécanicien, réparateur et négociant, *nom commercial* : Auto Services +, Taputapuatea, Avera, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 769 A, Alfred Robert Teroo Raoulx, menuiserie métallique, PK 39,200, route de la Carrière, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 23 mai 2006 ;

N° 06 770 A, Léon Jacob Merehau, travaux de construction, PK 0,800, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 771 A, Boris Mazalto, fabricant rhum en tafia, *nom commercial* : Matavai Rhums, centre Vaima, local n° 131, 4e étage, côté mer, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 10 mai 2006 ;

N° 06 772 A, Maria Tuaki Maifano, *nom d'usage* : Marato, artisane, village Tuuhora, 98706 Anaa, *nom commercial* : Marania Tokerau, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 773 A, Maite Charlotte Lucas, *nom d'usage* : Nohotemorea, négociante sur le marché et plats à emporter, PK 11,600, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 774 A, Wendy Monia Hunter, négociante en compléments alimentaires et divers, PK 5,950, route de Tearapae, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 775 A, Mahealani Fryda Monoi Here Faivre, travaux de terrassement, *nom commercial* : Entreprise Faivre, vallée Tefaaora, PK 6,200, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006.

24 mai 2006

N° 06 776 A, Frédéric Tumarae, construction de maisons, *nom commercial* : Maramaha, Anatonu, 98750 Raivavae, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 777 A, Georges Gérard Traque, artisan, marchand et forain, Nunue, Matira, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 778 A, Atamea Francis Teto, véhicule de restauration, *nom commercial* : Chez Timi, PK 33,100, terre Afererii, côté mer, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 779 A, Auguste Tere, travaux du bâtiment (construction de maisons, clôtures et autres), route Vaite, PK 51,800, côté montagne, Teva I Uta, 98727 Papeari, *date de début d'activité* : 15 juillet 2006 ;

N° 06 780 A, Teraihuatua Marie-Anne Teinaore, nettoyage et entretien de locaux, Rangiroa, 98775 Avatoru, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 781 A, Jeanne Lucette Terouru Redeuilh, *nom d'usage* : Taharia, réalisation et entretien de plantations ornementales, activités de nettoyage et jardinage, Mutuaura, 98752 Rimatara, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 782 A, Sylvie Tahia Lissant, *nom d'usage* : Vendetti, importatrice et négociante en textile et divers, *nom commercial* : Fashion Island, PK 27,100, quartier Tearafata, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 783 A, Pierre Marie Honore Marcel Henry, entretien, réparation et programmation en informatique, *nom commercial* : PC One, PK 18,600, pension Te Miti, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 23 mai 2006 ;

N° 06 784 A, Stéphane Crudo, travaux en tous genres (entretien de piscines et clôtures), *nom commercial* : Steph Entretien, Paofai, rue des Poilus-Tahitiens, quartier Buillard, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 785 A, Pascale Marianne Brichet, *nom d'usage* : Lorenzo, artisane et produits de l'artisanat, *nom commercial* : Brichet, route de la Cascade, Afareaitu, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 786 A, Igor Jacques Marotea Vitrac, fabricant de confiserie, *nom commercial* : Confiturerie de Tahiti, Erima

impasse, fare n° 92 B, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 23 mai 2006 ;

N° 06 787 A, Philippe Jean-Marie Gustin, travaux de construction, *nom commercial* : Entreprise Gustin, lotissement Mitirapa, lot n° 60, Toahotu, Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 175 B, Bora Diving Center, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, pointe de Matira, BP 182 Vaitape, 98730 Bora Bora, *gérant* : Michel Albert Jean Le Quere-Dumont, l'exercice de l'activité de plongée subaquatique et tout ce qui s'y rattache, *date de début d'activité* : 25 avril 2006 ;

N° 06 176 B, Bora Invest, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, pointe de Matira, BP 182 Matira, 98730 Bora Bora, *gérant* : Michel Albert Jean Le Quere Dumont, la propriété, la détention et la gestion de toutes parts sociales, titres ou actions de sociétés commerciales de quelque activité que ce soit, *date de début d'activité* : 25 avril 2006 ;

N° 06 132 C, Société civile aquacole Vaiki Poe II, par abréviation SCA Vaiki Poe II, société civile au capital de 200 000 F CFP, rue Frédéric-Gadiot, BP 50351, 98716 Pirae, *gérants* : Franck Eric Teva Rasclas et Louis Guy Tearaikinui Lenoble, l'étude, l'exploitation, la diffusion et la commercialisation des produits et ressources biologiques et minérales de l'océan, de la mer, des lagons et des récifs, et notamment de fermes perlières et de fermes piscicoles, *date de début d'activité* : 24 mai 2006 ;

N° 06 133 C, SCI Vitrat-Crozier, société civile au capital de 120 000 F CFP, PK 34,500, côté mer, Papara, ou BP 7482 Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Patrick Elie Crozier et Annie Marie Pierre Vitrat-Crozier, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, *date de début d'activité* : 20 avril 2006 ;

N° 06 177 B, Plastibois, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 000 F CFP, lotissement Afaahiti, BP 4480, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Alain Siu, l'achat et la vente de tous matériaux, matériels, équipements, outillage, plomberie, quincaillerie et bois, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 178 B, Poissonnerie Bahia, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 F CFP, Teaharoa, terre Mataiva, BP 85 Maharepa, 98728 Moorea-Maiao, *gérant* : Stéphane Manarii Itchner, la production, l'achat et la commercialisation de tous produits de la mer, *date de début d'activité* : 1er juin 2006.

26 mai 2006

N° 06 134 C, Iaorana Nui, société civile au capital de 1 000 000 F CFP, zone industrielle de Fare Ute, immeuble Sat Nui, 98714 Papeete, *gérant* : Michel Raphaël Tracqui, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la prise à bail, la location en totalité ou en partie de tous immeubles bâtis ou non, toute division et appropriation desdits immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 135 C, Société civile Ariana, société civile au capital de 20 010 000 F CFP, rue Gauguin, 98715 Papeete CMP, *gérant* : Kelly Asin, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail ou location d'un immeuble sis à Papeete, rues Paul-Gauguin et du Marché, *date de début d'activité* : 26 mai 2006 ;

N° 06 136 C, SCP FPE, société civile au capital de 200 000 F CFP, Mamao, avenue Georges-Bambridge, BP 8, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Philippe Paul Pentecost, l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et droits mobiliers, la prise de participation directe ou indirecte dans quelque proportion que ce soit, dans toute société créée ou à créer, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 137 C, Raitae, société civile au capital de 100 000 F CFP, résidence Puunui, lot n° 4-220, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Paul Raitae Bennett et Leilani Heipua Taputuarai Croisie, en Polynésie française, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la prise à bail et la location en totalité ou en partie de tous immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 27 avril 2006 ;

N° 06 179 B, Central Fac, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, rue Edouard-Ahne, immeuble Aora, BP 43501, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Jean-Claude André, l'acquisition de tous biens meubles et immeubles, objets mobiliers nécessaires à l'exploitation de son activité, la mise en valeur, l'administration, la location et l'exploitation des biens meubles et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 788 A, Pierre Lucien Joseph Maitrejean, négociant en accessoires, casquettes, montres et divers, Pamatai, quartier Bimbo, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 24 mai 2006 ;

N° 06 789 A, Tearai Teurarii, transport en commun, vallée de Tipaerui, quartier Aripeu, côté montagne, 98714 Papeete, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 790 A, Daryl Raapoto Terii, loueur en main-d'œuvre, Taputapuatea, Avera, Faaroa, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er mars 2006 ;

N° 06 791 A, Arnaud Teanihi, cuisine à emporter, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 792 A, René Heifara Terupe Reid, loueur en main-d'œuvre, Taputapuatea, Avera, Faaroa, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er mars 2006 ;

N° 06 793 A, Yves Moetauheana Lebronnec, livreur, Taputapuatea, Avera, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 794 A, Tane Steve Flinck, marchand ambulant, *nom commercial* : Vesuvio, PK 24,100, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er septembre 2006 ;

N° 06 795 A, Benjamin Georges Bardet, travaux en tous genres, *nom commercial* : BMS, PK 16,900, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 796 A, Franz Eberhard Moeruru Boeck, cuisine à emporter, Fare, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er mai 2006.

29 mai 2006

N° 06 797 A, Christian Berthevas, mécanicien et réparateur, Pamatai, quartier Taee, côté montagne, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 798 A, Sébastien Raimana Chuong, importateur et négociant, *nom commercial* : Global Import, PK 15,900, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 799 A, Abel Firuu, véhicule de restauration (pizzas et crêpes), *nom commercial* : Massilia Pizza, route du Plateau, lotissement Olivier, n° 26, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 800 A, Urbain Mu San, fabricant de leurres de pêche, *nom commercial* : Océan Killer, PK 41,500, quartier Scarer, côté montagne, 98726 Teva I Uta, *date de début d'activité* : 26 mai 2006 ;

N° 06 801 A, Corinne Pierrette Piludu, *nom d'usage* : Morey, négociante en produits divers, *nom commercial* : Haamani Hia I Huahine, Fare, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 802 A, Torea Lannick Karl Teano, jardinage et travaux en tous genres, lotissement Puurai, lot n° 476, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 803 A, Nathalie Claire Verdier, *nom d'usage* : Richard, esthéticienne itinérante, *nom commercial* : Nathalie Esthétique, PK 2,500, quartier Steller-Vivish, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 804 A, Siméon Teahi (fils) Wong Sang, logeur, *nom commercial* : Vairuna Camping, Tiputa, 98776 Rangiroa, *date de début d'activité* : 3 juillet 2006 ;

N° 06 805 A, Martine Mareva Cécile Neti de Montluc, objets d'art, PK 18, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 806 A, Castorène Narii Maamaatuaiahutapu, masseur traditionnel, *nom commercial* : Narii Traditions, PK 16,200, quartier Ahututeina, Hitia'a O Te Ra, 98723 Teahupoo, *date de début d'activité* : 1er juin 2006.

30 mai 2006

N° 06 807 A, Jean-Louis Teiva Mahatia, jardinage et fleuriste, *nom commercial* : JL Jardinage, PK 21,900, quartier Orofero, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 22 mai 2006 ;

N° 06 808 A, Diane Mo Tam Poo, *nom d'usage* : Sanchez, snack (pizzeria), *nom commercial* : La Pizzeria du Marché, marché de Papeete, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 809 A, André Puairau, gardiennage, PK 6,500, quartier Taua, côté mer, 98702 Faa'a cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 810 A, Franck Terii Vaiho, jardinage, *nom commercial* : Vaiho, PK 36,200, chez Rémy Motahi, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 811 A, Franck Mairenu Yuen, moulage, *nom commercial* : Marama Fibreglass, Pamatai, résidence Tutuapare, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 138 C, SCI Manoly, société civile au capital de 100 000 F CFP, résidence Te Ata Ninamu, 98704 Faa'a, *gérants* : Philippe Paul Wittmann et Joan Clara Hinano Bourineau, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la prise à bail, la location en totalité ou en partie de tous immeubles bâtis ou non bâtis dans le cadre des dispositions de l'article 199 *undecies* A du code général des impôts métropolitain, *date de début d'activité* : 30 mai 2006 ;

N° 06 139 C, Mahana Valley, société civile immobilière au capital de 180 000 F CFP, lotissement Green Valley Nui, 98718 Punaauia, *gérants* : Bruno Coure et Mylène Beaumont, la construction à Punaauia d'une maison destinée à être mise en location nue à usage exclusif d'habitation principale dans le cadre des dispositions de la loi du 11 juillet 1986 codifiée sous les articles 1999 *undecies* et 238 *bis* HA-HC du code général des impôts métropolitain, *date de début d'activité* : 30 mai 2006.

31 mai 2006

N° 06 812 A, Yva René Vamillier, *nom d'usage* : Vivier, artisanat, *nom commercial* : Madinina Fashion, PK 11,500, résidence Villierme, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 813 A, Wandy Vahineura Tahiti, travaux du bâtiment et de jardinage, *nom commercial* : Vahineura Entreprise, PK 10,500, vallée de Tuauru, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 814 A, Florence Gouyard, secrétariat, exploitante d'un toboggan aquatique et plats à emporter, *nom commercial* : Tahiti Infographie Secrétariat Aqua Sandwich, 183, avenue Georges-Clemenceau, Mamao, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 815 A, Blondel Toanuitemoana Tumarae, négociant en livres et divers, route de la pointe Vénus, quartier

Aumeran, côté mer, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 816 A, Ingeborg Reinthaler, *nom d'usage* : Tahi, jardinage, *nom commercial* : Tiare Espace Vert, PK 10,500, vallée de Tuauru, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 817 A, Jean-François Pisano, création et vente de supports pédagogiques marins, *nom commercial* : JSMM Diffusion, PK 5,800, côté montagne, Maharepa, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 818 A, Benjy Teaea Mihimana, fabrication de bijoux, PK 27,500, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 819 A, Marcel René Aru Nui Divin, plomberie et électricité, *nom commercial* : Plomberie Electricité Pavillonnaire, PK 21, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 180 B, Développement Promotion Gestion, société en nom collectif au capital de 200 000 F CFP, vallée de Tipaerui, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Christina Auroy Teihotaata et Jean-Louis Chailly, la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme, l'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés et la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer quel qu'en soit l'objet, *date de début d'activité* : 21 avril 2006 ;

N° 06 140 C, SCP Pacific Capital, société civile de participation au capital de 10 000 000 F CFP, zone Papeava, Fare Ute, BP 4512, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Yves René Buhagiar et Julien Joël Allain, la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés, l'achat et la prise à bail de tous biens meubles et immeubles, *date de début d'activité* : 4 mai 2006 ;

N° 06 141 C, SCP Pacific Immobilier, société civile de participation au capital de 10 000 000 F CFP, zone Papeava, Fare Ute, BP 4512, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Yves René Buhagiar et Julien Joël Allain, la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés immobilières ou commerciales, *date de début d'activité* : 4 mai 2006.

MODIFICATIONS

17 novembre 2005

N° 90 83 B du 12 juin 1990, Société de distribution de films de l'Océanie, société à responsabilité limitée, par acte sous seing privé en date du 31 octobre 2005 contenant cession de parts sociales intervenue entre M. Guy Dupont cédant à M. Tuarae Dupont la pleine propriété de 480 parts sociales qu'il détient dans la société, numérotées de 1 à 80 inclus et de 201 à 600 inclus, et par assemblée générale ordinaire de ce même jour, il y a lieu de constater la démission de M. Guy Dupont de ses fonctions de gérant et la nomination de M. Tuarae Dupont en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 octobre 2005.

3 mai 2005

N° 04 271 C du 30 décembre 2004, Tiirahi, société civile immobilière, l'assemblée générale en date du 15 avril 2005 a pris acte de la démission de Mlle Mathilde Anahoa de son poste de cogérante, *date d'effet* : 15 avril 2005.

22 janvier 2006

N° 19213 A, Edgar Chansin, adjonction de l'enseigne Tahiti Loca Bato, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

23 janvier 2006

N° 5881 A, Atsiu dite Sophie Lieou, aux termes d'un acte reçu par Me Julien Chan, notaire associé à Punaauia le

30 décembre 2005, Mme Sophie Lieou épouse Tsong a cédé à l'EURL Vaitape un fonds de commerce de négoce, vente de marchandises générales et débit de boissons sis à Nunue, connu sous l'enseigne "Magasin Nunue", avec entrée en jouissance le 1er janvier 2006, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

9 février 2006

N° 40146 A, Marc Alexander, changement d'adresse : Moorea, motu Temae, face à l'aéroport et adjonction d'activité de négociant, *date d'effet* : 8 février 2006.

22 février 2006

N° 11955 A, André Cheung, adjonction du nom commercial "Entreprise Topa Construction" à l'activité de travaux de construction. L'activité de construction devient l'activité principale à compter du 21 février 2006, *date d'effet* : 21 février 2006.

24 février 2006

N° 02 1664 A du 20 septembre 2002, Yuan Qin Liu, *nom d'usage* : Sin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 23 février 2006.

27 février 2006

N° 7450 A, Marcel Pons, pour régularisation : suppression des activités de négociant et importateur à compter du 27 septembre 2000 suite à la radiation d'office au service des contributions le 27 septembre 2000, changement d'adresse du siège social établi à Papeete, quartier du Commerce, qui passe à Punaauia, PK 12,500, côté montagne, à compter du 1er mars 2006 (domicile), et adjonction de l'activité de dessinateur de plans de maisons qui devient l'unique activité à compter du 1er mars 2006, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 18982 A, Michel Kohumoetini, mise en location-gérance du fonds à compter du 1er janvier 2006 à la SARL Entreprise Stock PPM, pour une durée d'un an renouvelable, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

1er mars 2006

N° 90 398 A du 1er juin 1990, Léopold Wong Sang, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 1990 ;

N° 03 2055 A du 30 octobre 2003, André Tavana Tepau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 03 526 A du 17 mars 2003, Ingrid Tevahine Mauri, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 février 2006.

2 mars 2006

N° 03 414 A du 26 février 2003, Miriama Areta Temauu, *nom d'usage* : Marks, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 26 janvier 2006 ;

N° 11939 A, Dorothy Lubin, suppression de l'activité d'éditeur et travaux en tous genres à compter du mois de janvier, *date d'effet* : 6 janvier 2006 ;

N° 95 1020 A du 30 août 1995, Wai Koung Yeung, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 février 2006 ;

N° 93 1141 A du 24 décembre 1993, Daniel Tekurarere, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 03 511 A du 13 mars 2003, Yann Joseph Alain Fortin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 8 février 2006 ;

N° 96 1955 A du 9 décembre 1996, Tiare Maitau, *nom d'usage* : Delord, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2001 ;

N° 04 812 A du 20 décembre 2004, Jimmy Vetea Guilloux, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 01 100 B du 6 juin 2001, Affiches de Tahiti, société à responsabilité limitée, par décision collective en date du 13 février 2006, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant, en remplacement de M. Marc Eliasse, M. Frédéric Turconi, demeurant à Faa'a, PK 6,400, côté montagne, pour une durée illimitée et ce, à compter du 13 février 2006, et de transférer le siège social à Papeete, avenue Prince-Hinoui, immeuble Suard, à compter de ce jour, et modifie en conséquence l'article 4 des statuts, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 13 février 2006 ;

N° 98 56 C du 20 août 1998, SCI JB Le Caill, société civile, il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 août 2006, que le capital social a été réduit de 105 000 000 F CFP et ramené à 90 000 000 F CFP par voie de remboursement des 1 500 parts de 10 000 F CFP chacune, numérotées de 9 001 à 10 500 parts qui ont été annulées. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Le capital social est fixé à la somme de 90 000 000 F CFP. Il est divisé en 9 000 parts de 10 000 F CFP chacune, numérotées de 1 à 9 000 F CFP, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 août 2006 ;

N° 01 46 B du 20 février 2001, Pacific Way, société anonyme, par conseil d'administration du 5 décembre 2005, il a été pris acte de la démission de M. Frédéric Turconi de ses fonctions de directeur général qui prend effet le 10 février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 février 2006 ;

N° 77 104 B du 19 décembre 1977, Tikitea, société anonyme à conseil d'administration, par conseil d'administration du 5 décembre 2005, il a été pris acte de la démission de M. Frédéric Turconi de ses fonctions de directeur général avec effet le 10 février 2006, *date d'effet* : 10 février 2006 ;

N° 82 54 B du 24 mars 1982, Armax Polynésie, société à responsabilité limitée, suppression d'un entrepôt sis à Pirae, rue Bernière, à compter du 1er février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006.

6 mars 2006

N° 93 1 D du 14 janvier 1993, Tahiti Tourisme, groupement d'intérêt économique, aux termes de leurs assemblées générales respectives en date du 27 décembre 2005, le GIE Tahiti Manava Visitor's, dont le siège social est situé au Fare Manihi à Papeete et immatriculé au registre du commerce de Papeete sous le n° 4689 D, a fait apport à titre de fusion au GIE Tahiti Tourisme de tous les éléments d'actifs sur la base des comptes arrêtés au 30 septembre 2005, pour une valeur évaluée à 29 574 104 F CFP, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif, évalué à 19 668 712 F CFP, soit un apport net de 9 905 382 F CFP. Il a été prévu que toutes les opérations actives et passives, réalisées par le GIE Tahiti Manava Visitor's Bureau entre la date ci-dessus et celle de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte du GIE Tahiti Tourisme. La fusion est devenue définitive le 27 décembre 2005 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des membres du GIE Tahiti Manava Visitor's Bureau et du procès-verbal de l'assemblée générale des membres du GIE Tahiti Tourisme. Il a la jouissance des biens à compter du 1er octobre 2005, inscription modificative de GIE ou GDPL avec publication au JOPF, *date d'effet* : 27 décembre 2005 ;

N° 93 1 D du 14 janvier 1993, Tahiti Tourisme, groupement d'intérêt économique, par procès-verbal du

conseil d'administration du GIE Tahiti Tourisme en date du 17 janvier 2006, les membres du conseil ont élu M. Jacques Teheura en tant que nouveau président du conseil d'administration aux lieu et place de M. Alfred Montaron, dont le mandat est arrivé à terme. Inscription modificative de GIE ou GDPL avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 janvier 2006 ;

N° 99 319 B du 26 août 1999, Splash, société à responsabilité limitée, aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 8 février 2006, le capital a été augmenté de 8 000 000 F CFP pour le porter de 1 000 000 F CFP à 9 000 000 F CFP par l'émission au pair de 800 parts de 10 000 F CFP chacune numérotées de 101 à 900 inclus par incorporation des comptes courants d'associés. Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2006, réalisation de l'augmentation de capital et réduction corrélative de 8 000 000 F CFP pour le ramener à 1 000 000 F CFP par annulation de 800 parts numérotées de 1 à 800 inclus. En conséquence, le capital est de 1 000 000 F CFP divisé en 100 parts de 10 000 F CFP numérotées de 801 à 900 inclus attribuées en totalité à M. Grégoire, associé unique, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 10 février 2006 ;

N° 04 297 B du 24 décembre 2004, Océanienne de financement, sigle : OFINA, société anonyme, par arrêté n° 3 PR du 9 mars 2005, M. Alphonse Teriierooiterai a été nommé en qualité de président du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications. Nouvelle mention : Office des postes et télécommunications, représenté par M. Alphonse Teriierooiterai, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 9 mars 2006 ;

N° 02 655 A du 8 avril 2002, Geneviève Andrée Jeanne Pouliquen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2004 ;

N° 01 1632 A du 14 novembre 2001, Flavia Vahinetti Haoatai, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 8 février 2006 ;

N° 01 1372 A du 21 septembre 2001, Rodolphe Pierre Vinh Tung, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 mars 2006 ;

N° 04 805 A du 20 décembre 2004, Faarahia Mana, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 février 2006 ;

N° 98 377 A du 19 février 1998, Robert André Teheetua Mortensen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 février 2006 ;

N° 97 383 A du 6 mars 1997, Christian Louis Raymond Millecam, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 3 février 2006 ;

N° 00 314 A du 28 février 2000, François Yves Thomas, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 février 2006 ;

N° 00 1616 A du 2 novembre 2000, Bruno Philippe Salle, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 03 889 A du 6 mai 2003, Ioane Teriitahi, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 03 1360 A du 1er août 2003, Vincent Trappe, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 novembre 2005 ;

N° 90 329 A du 23 avril 1990, Toareia Romy Catherine Teaha, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 90 343 A du 1er avril 1990, Emmanuelle Emma Tautotaha, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 04 595 A du 24 mars 2004, Armand Nanuaiterai Mai, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 juin 2004 ;

N° 04 1625 A du 24 septembre 2004, Heiarii Jerzy Dangel, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 mars 2006 ;

N° 98 2891 A du 16 octobre 1998, Milton Mu Wong, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 27 janvier 2006.

7 mars 2006

N° 82 27 C du 4 mai 1982, Société civile immobilière Maveraura 5, société civile immobilière, suite à une cession de parts sociales intervenue entre les époux Delorme à Mlle Capucine Joinville et M. Steeve Baker, dans la société civile immobilière Maveraura 5 en date du 14 février 2006 par acte notarié de l'étude de Me Calmet, notaire titulaire à Papeete, il y a un changement de gérants. Nouvelle mention : les nouveaux gérants sont Mlle Capucine Joinville et M. Steeve Baker, demeurant tous les deux au lotissement Miri, lot n° 85 à Papeete, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 14 février 2006 ;

N° 00 1665 A du 14 novembre 2000, Milton Teiva Albert Huri, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006.

8 mars 2006

N° 86 59 B du 7 avril 1986, Poly Diésel, engins et usinages, aux termes de délibérations en date du 1er février 2006, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'article 16 des statuts relatifs à la direction de la société en prévoyant la possibilité de désigner un directeur général. Ses pouvoirs sont fixés par les statuts. Puis la même assemblée a décidé de nommer Mlle Isabelle Perez, demeurant à Punaauia, PK 11,200, côté montagne, en qualité de directrice générale pour la durée du mandat de président. Ancienne mention : président : M. Christian Perez. Nouvelle mention, président : M. Christian Perez, et en qualité de directrice générale : Mlle Isabelle Perez, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 99 2124 A du 29 septembre 1999, Annick Manava Ahini, *nom d'usage* : Tehu, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 mars 2006 ;

N° 04 451 A du 4 mars 2004, Jeannette Uratua Tekurarere Teihotaata, *nom d'usage* : Kohueinui, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 mars 2006.

9 mars 2006

N° 03 1014 A du 26 mai 2003, Itaata Hurupa, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 8 mars 2006.

10 mars 2006

N° 02 369 A du 22 février 2002, Bruno Marc Cambet Petit Jean, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 05 1935 A du 16 décembre 2005, Pierre Matahi Ori, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mars 2006 ;

N° 04 1159 A du 21 juin 2004, Freddy Toa, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 mars 2006 ;

N° 96 246 F du 20 décembre 1996, Vaitie, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de transport

maritime à compter du 9 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 9 mars 2006.

13 mars 2006

N° 01 133 B du 12 juillet 2001, Hapaithaa Timiona et fils, société à responsabilité limitée, reprise de l'activité à compter du 1er mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 02 115 B du 5 juillet 2002, Pacific Music Imports, société à responsabilité limitée à capital variable, pour régularisation : ouverture d'un magasin, rue des Ecoles, immeuble Fong, à compter du 1er septembre 2003, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er septembre 2003 ;

N° 01 763 A du 14 juin 2001, Carlos Tuitera Salmon, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006.

14 mars 2006

N° 04 1642 A du 28 septembre 2004, Jean-Christophe Manutea Gastambide, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 14 mars 2006 ;

N° 04 1889 A du 23 novembre 2004, Gerry Teiri, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 mars 2006 ;

N° 88 628 A du 29 juillet 1988, Teiva Teriinu Henri Karl Mugnier, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 février 2006 ;

N° 03 861 A du 2 mai 2003, Romina Vaitiare Tehen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 25 décembre 2005 ;

N° 99 382 B du 4 novembre 1999, Mollar Montagne Manutention, par abréviation MMM, société à responsabilité limitée à associé unique, par décision extraordinaire en date du 30 juin 2005, l'associé unique décide le changement du siège social pour le fixer désormais à Faa'a, quartier Auae, route de ceinture, PK 2, et d'en modifier en conséquence l'article 4 des statuts, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 juin 2006.

15 mars 2006

N° 04 274 C du 6 avril 2004, SCI Miriama Ruita, société civile immobilière, aux termes d'une délibération des associés en date du 21 février 2006, la dénomination de la société a été modifiée en "SCI Miriama Ruita" et par suite, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 février 2006 ;

N° 03 107 A du 20 janvier 2003, Mary Tematua, *nom d'usage* : Flores, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006.

16 mars 2006

N° 01 54 A du 15 janvier 2001, Benjamin Vuillienet, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006 ;

N° 04 241 B du 21 septembre 2004, EURL SF Tahiti, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, reprise de l'activité de la société au siège social, PK 13,800, côté mer, à Punaauia, à l'enseigne "Roiti vous coiffe tous et toutes" à compter du 2 mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 95 1295 A du 27 octobre 1995, Riro Franklin Taimana, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006 ;

N° 03 60 A du 14 janvier 2003, Jean-Marie Antoine Gayard, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006.

17 mars 2006

N° 87 584 A du 12 août 1987, Jean-Luc Michel Régis Hau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 mars 2006 ;

N° 04 83 C du 20 décembre 2004, SCI Matareva, société civile immobilière, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 décembre 2005, M. Patrice Boisson a cédé toutes ses parts à M. Michel Guichenu. Audit acte, M. Boisson a démissionné de ses fonctions de gérant et M. Michel Guichenu a été nommé nouveau gérant, pour une durée non limitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 décembre 2005 ;

N° 94 1158 A du 7 novembre 1994, Alexis Tainanuarii, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006 ;

N° 96 2044 A du 30 décembre 1996, Clotilde Michèle Gautier, *nom d'usage* : Vattant, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 janvier 2006 ;

N° 94 797 A du 1er août 1994, Dominique Casado, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006.

20 mars 2006

N° 96 130 A du 29 janvier 1996, Rosine Hitiura Nakeaetou, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 11 mars 2006 ;

N° 00 370 A du 8 mars 2000, Ringo Papeiha Rota, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 mars 2006 ;

N° 04 1613 A du 21 septembre 2004, Hadj Ben Ali Fellague-Chebra, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 86 43 B du 10 mars 1986, Menuiserie, ébénisterie industrielle de Polynésie, en abrégé MIP, *sigle* : MIP, société anonyme, suivant délibération du conseil d'administration en date du 1er février 2006, M. Frédéric Schmid a été nommé en qualité de directeur général, pour compter du 1er février 2006 et pour toute la durée restant à courir du mandat de président du conseil d'administration, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 88 14 C du 28 mars 1988, Villas Hinaomi, société civile immobilière, l'assemblée des actionnaires tous présents, réunie le 4 février 2006, a désigné à l'unanimité Mme Marie-José Tamic épouse Reveil, suite à la démission de M. Frank Reveil pour raison personnelle, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 juin 2006.

22 mars 2006

N° 85 22 B du 15 janvier 1985, Dieselec, société à responsabilité limitée, par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 décembre 2005, M. Jean-Luc Besnard a démissionné de ses fonctions de gérant, pris effet au 31 décembre 2005, et a été nommé en ses lieu et place, M. Roland Wojtyczka pour une durée de trois années à compter du 1er janvier 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 6 décembre 2005 ;

N° 99 346 B du 22 septembre 1999, SARL Taerea & CO, société à responsabilité limitée, en assemblée générale des associés réunie extraordinairement le 24 février 2006, ayant

procédé à la nomination de M. Macco Taerea en qualité de nouveau gérant pour une durée non limitée, en remplacement de M. Patrice Taerea, gérant démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 24 février 2006 ;

N° 00 72 C du 18 mai 2000, SCI Mareva, société civile immobilière, il résulte d'un acte aux minutes de la SCP Cormier et Calmet, office notarial à Papeete, en date du 29 décembre 2005, que l'objet social ait été étendu à l'octroi de toutes garanties, cautionnements, avals et hypothèques à la sûreté d'engagements des associés et de sociétés dans lesquelles elle est elle-même associée. Suite à une cession de parts sociales intervenues dans ladite société, la SCI Mareva, à Mme Sophie Robert, il y a changement de gérance. Nouvelle mention : gérance : Mme Sophie Robert, aux lieu et place de M. Roger Chand, démissionnaire, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 29 décembre 2005 ;

N° 01 123 C du 7 septembre 2001, SCI Paofai Mou'a, société civile, par assemblée générale du 7 janvier 2004, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société, sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour et la nomination de M. Yannick Conroy, demeurant à Papara, PK 35,400, côté mer, siège de la dissolution, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 janvier 2004 ;

N° 99 148 A du 19 janvier 1999, Andreia Do Socorro Fagundes Nunes, *nom d'usage* : Simon, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 02 1035 A du 7 juin 2002, Fabrice Jean-Paul Karim Daudet, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 02 1088 A du 19 juin 2002, Edwige Tchen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er septembre 2006 ;

N° 04 988 A du 12 mai 2004, Edmond Eritaia Tehahe, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 20 mars 2006 ;

N° 04 1001 A du 18 mai 2004, Alisée Annick Marinette Monique Bertaux, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 mars 2006.

23 mars 2006

N° 82 152 B du 28 septembre 1982, Miklus Occasions, société à responsabilité limitée, suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 avril 2005, il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le capital d'une somme de 10 000 000 F CFP, pour le porter de 5 000 000 F CFP à 15 000 000 F CFP par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte report à nouveau. Cette augmentation de capital a été réalisée par voie d'élévation du montant nominal des parts anciennes, qui a ainsi été porté de 25 000 F CFP à 75 000 F CFP. En outre, l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé d'adjoindre M. Denis Miklus, en qualité de cogérant, M. Carl Dufour, né le 4 novembre 1958 à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 19 avril 2005 ;

N° 83 8 B du 19 janvier 1983, Tahiti Pharm, société anonyme, il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 12 janvier 2006, du certificat établi par la Banque de Tahiti en date du 20 janvier 2006, dépositaire des fonds, et du procès-verbal du conseil d'administration du 23 janvier 2006, que le capital social a été augmenté de 4 100 000 F CFP et porté de 75 000 000 F CFP à 79 100 000 F CFP, par émission de

410 actions nouvelles de numéraires, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes. Nouvelle mention : capital social : 79 100 000 F CFP, divisé en 7 910 actions de 10 000 F CFP entièrement libérées, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 12 janvier 2006 ;

N° 98 231 B du 26 août 1998, Vissayas Distribution, société à responsabilité limitée, le gérant de la société a décidé d'adjoindre l'activité d'impression sur tout support à compter du 22 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 98 253 B du 22 septembre 1998, Vissayas Import Export, société à responsabilité limitée, suppression de l'activité d'impression sur tout support à compter du 22 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 99 187 A du 21 janvier 1999, Vaea Bellais, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er décembre 2004 ;

N° 01 565 A du 6 avril 2001, Maniaro Miti, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 mars 2006.

24 mars 2006

N° 94 76 B du 5 mai 1994, SARL Ahutai, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de négociant à compter du 1er janvier 2006 et conservation de ses autres activités, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 98 901 A du 15 mai 1998, Gérard Holstein, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 mars 2006 ;

N° 96 1177 A du 5 août 1996, Michèle Géraldine Lavalle, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 00 1820 A du 26 décembre 2000, Nelly Paraurahi, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 23 février 2006.

27 mars 2006

N° 03 299 B du 30 décembre 2003, ADPQO, société à responsabilité limitée, les associés, par décision du 24 février 2006 statuant en application de l'article L. 223-42 du code du commerce, ont décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 février 2006 ;

N° 01 13 B du 18 janvier 2001, Marine Services, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de serrurier-ouvreur à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 02 148 B du 22 août 2002, Tinai, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 82 1 B du 4 janvier 1982, Te Anuanua Impressions, société à responsabilité limitée, suppression de l'activité de couture à compter du 1er août 2005 et il n'y a plus d'employé, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 02 1065 A du 14 juin 2002, Stéphane Tchong Tai, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 03 1441 A du 31 juillet 2003, Maire Anne-Marie Ponirau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006 ;

N° 04 1432 A du 18 août 2004, Sylviane Paule Monique Faucher, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 27 février 2006 ;

N° 96 975 A du 26 juin 1996, Pierre Jean Baldet, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mars 2006 ;

N° 98 2538 A du 28 septembre 1998, Jacques Tapi, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006 ;

N° 00 1352 A du 18 septembre 2000, Terii Athanas Tehio, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 février 2006 ;

N° 04 318 A du 17 février 2004, Amona Teriitau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 27 février 2006.

28 mars 2006

N° 96 84 B du 14 mai 1996, Christal de Perles, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, reprise d'activité à compter du 27 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 27 mars 2006 ;

N° 98 235 B du 1er septembre 1998, Le Temple de Faience, société à responsabilité limitée, reprise d'activité à compter du 27 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 27 mars 2006.

29 mars 2006

N° 89 9 B du 16 janvier 1989, Aciers de construction rationalisés du Pacifique, par abréviation ACOR Pacifique, société anonyme, prise en location d'un bureau appartenant à la SCI JC 4, sis à Papeete, Fare Ute, centre Paea-Pahonu, lot n° 8, pour une durée de neuf années, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er octobre 2005 ;

N° 02 9 B du 28 février 2002, Tahiti Boutique, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 97 144 B du 24 juin 1997, L'Auberge des trois brasseurs, société à responsabilité limitée à associé unique, en application de l'article L. 223-42 du code du commerce, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, l'associée unique a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 janvier 2006 ;

N° 03 636 A du 1er avril 2003, Uini William Poheroa, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 23 février 2006 ;

N° 01 1694 A du 27 novembre 2001, Marie Jamille Chalhoub, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 26 janvier 2006 ;

N° 01 1158 A du 10 août 2001, Jean-Paul Soenarman-Abdallah, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006.

30 mars 2006

N° 87 707 A du 23 septembre 1987, Georges Jubely, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 99 1061 A du 13 avril 1999, Angéline Lowry, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006.

31 mars 2006

N° 90 67 B du 21 mai 1990, SARL Sajega, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de négociant et importateur (matériel de sécurité) à l'enseigne "Sentinel" à

compter du 30 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 mars 2006 ;

N° 88 114 B du 14 septembre 1988, Société civile Spirit Sailing Ships, en abrégé SSS, société civile, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 90 21 C du 22 février 1990, Société civile Victor, société civile, aux termes d'un acte reçu par Me Clemencet, notaire à Papeete le 24 février 2006, MM. Gilbert Jean André et Jean-Luc Gilbert André Besnard, demeurant tous deux à Arcachon, ont démissionné de leurs fonctions de gérants à compter du jour de l'acte. M. Jacques Auboin et Mme Gaële Oliveau son épouse, demeurant ensemble à Papeete, Sainte-Amélie, quartier Rey, ont été nommés gérants de ladite société pour une durée illimitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 24 février 2006 ;

N° 03 252 B du 30 octobre 2003, Oxygen, société à responsabilité limitée, suivant délivération de l'associé unique en date du 25 mai 2004, il a été décidé, suite à la démission de Mme Mireille Allain, de nommer Mlle Mehiti Allain en qualité de nouvelle gérante pour une durée non limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 25 mai 2004 ;

N° 00 272 B du 5 octobre 2000, EURL de courtage maritime, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, suivant délibération de l'associé unique de la société en date du 22 février 2006, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. M. Jean-Marie Morvan a été nommé liquidateur pour une durée de deux mois, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

3 avril 2006

N° 04 297 B du 24 décembre 2004, Océanienne de financement, *sigle* : OFINA, société anonyme, M. François Coudert ayant cessé ses fonctions de président du conseil d'administration et aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale du 28 février 2006 et du procès-verbal du conseil d'administration du 28 février 2006, M. James Estall a été nommé administrateur et président du conseil d'administration. M. Michel Monvoisin a été reconduit dans ses fonctions de directeur général, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006 ;

N° 68 33 B du 6 novembre 1968, Banque de Tahiti, société anonyme, il résulte du procès-verbal du conseil d'administration en date du 3 février 2006, les modifications apportées au sein du conseil d'administration de la Banque de Tahiti. M. Christian Camus a été nouvellement nommé administrateur aux lieu et place de M. Jean-Claude Clarac, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 février 2006 ;

N° 02 2126 A du 29 novembre 2002, Mareta Airima, *nom d'usage* : Tupuaitua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 avril 2006 ;

N° 86 18 C du 27 février 1986, Société civile immobilière Pili, par abréviation SCI Pili, société civile immobilière, aux termes d'un acte reçu aux minutes de Me Bruggmann, notaire à Papeete, le 28 février 2006, contenant cessions de parts sociales et de compte courant, M. Marc Collins a été nommé en qualité de nouveau gérant, pour une durée non limitée, en remplacement de M. Stephen Miller, gérant démissionnaire. Nouvelle répartition du capital social : M. Marc Collins, 25 parts sociales numérotées de 1 à 25 inclus, et Mme Tahia Collins, 25 parts numérotées de

26 à 50 inclus, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006 ;

N° 05 193 B du 15 juillet 2005, Te Ora Assur, société par actions simplifiées, suivant le procès-verbal des délibérations du comité exécutif du 28 février 2006, il a été constaté des modifications au sein de la société. Nouvelle mention à compter du 1er avril 2006 : la SAS COFIFO a pour représentant permanent M. Jean-Yves Hermenier, la SA GPA Vie a pour représentant permanent M. Jacky Bonneau et la SA GPA Iard a pour représentant permanent M. Philippe Saby. M. Vincent Joncker est nommé directeur général de Te Ora Assur à compter du 1er avril 2006 et pour une durée d'un an reconductible, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

4 avril 2006

N° 05 143 B du 23 mai 2005, Chan et Fils, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de location de matériels à compter du 1er avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 05 200 B du 22 juillet 2005, Alexis, société à responsabilité limitée, par acte sous seing privé en date du 20 mars 2006, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Marie-Ange Burtet, demeurant lot n° 34, lotissement Altitude Presqu'îles, Tina-sur-Mer à Nouméa, de ses fonctions de cogérante à compter de ce jour. Nouvelle mention à compter de ce jour concernant la gérance : MM. Patrick Ortega et Sébastien Soulier, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 mars 2006 ;

N° 05 252 B du 9 septembre 2005, Vixi Consultants, société à responsabilité limitée, suivant assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2006, il a été décidé d'augmenter la valeur nominale de la part de 903,93 F CFP, suivant le principe d'une incorporation de réserves pour la porter à 10 000 F CFP, soit au total 1 000 000 F CFP, pour 100 parts sociales qui composent le capital, de créer 100 nouvelles parts sociales qui rémunèrent l'incorporation d'une partie du compte courant de l'associé Gleizes et dont le nominal sera de 10 000 F CFP, soit 1 000 000 F CFP au total, de modifier corrélativement les statuts dont le nouveau capital est désormais de 2 000 000 F CFP, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 21 mars 2006 ;

N° 05 201 B du 22 juillet 2005, BPS, société en nom collectif, par acte sous seing privé en date du 20 mars 2006, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Marie-Ange Burtet, demeurant lot n° 34, lotissement Altitude Presqu'îles, Tina-sur-Mer à Nouméa, de ses fonctions de cogérante à compter de ce même jour. En vertu du même acte, Mme Marie-Ange Burtet a cédé les parts qu'elle détenait dans la société à MM. Patrick Ortega et Sébastien Soulier, associés. La gérance est tenue, à compter de ce jour, par MM. Patrick Ortega et Sébastien Soulier, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 mars 2006 ;

N° 95 1437 A du 15 novembre 1995, Jonas Teikihliavanaka, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 décembre 2005 ;

N° 02 1384 A du 14 août 2002, Marianne Heipua Tepou, *nom d'usage* : Lemaire, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 00 291 B du 9 novembre 2000, Mandara SPA Polynésie, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2005,

l'associée unique a nommé Mlle Megan Jane Swanton, demeurant à Paea, en qualité de gérante non associée pour une durée indéterminée en remplacement de M. Hylton Isaac Lipkin, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 20 décembre 2005 ;

N° 03 279 B du 3 décembre 2003, South Bound Trading, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 avril 2006 ;

N° 04 297 B du 24 décembre 2004, Océanienne de financement, *sigle* : OFINA, société anonyme, par délibération du conseil d'administration de la banque SOCREDO en date du 7 mars 2006, M. Claude Periou a été désigné en qualité de représentant permanent de la société au sein du conseil d'administration de la SA OFINA, en lieu et place de M. Eric Pommier. Par délibération du conseil d'administration de la SA Océanienne de services bancaires en date du 10 mars 2006, M. Matahi Brothers a été désigné en qualité de représentant permanent de la société au sein du conseil d'administration de la SA OFINA, en lieu et place de M. James Estall. Par courrier en date du 2 avril 2006, M. Matahi Brothers a démissionné de ses fonctions d'administrateur au sein du conseil d'administration de la SA OFINA, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 7 mars 2006.

5 avril 2006

N° 84 10 B du 12 janvier 1984, Société commerciale de Paofai, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 2 août 2004, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Mlle Nancy Wane, demeurant à Pirae, Vetea 2, lot n° 123, en qualité de gérante pour une durée non limitée aux lieu et place de M. Michel Chénne, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 août 2004 ;

N° 85 206 B du 8 novembre 1985, SARL Société commerciale de Taravao, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 2 août 2004, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Mlle Nancy Wane, demeurant à Pirae, Vetea 2, lot n° 123, en qualité de gérante pour une durée non limitée aux lieu et place de M. Michel Chénne, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 août 2004 ;

N° 90 83 B du 12 juin 1990, Société de distribution de films de l'Océanie, société à responsabilité limitée, modification de l'enseigne commerciale à compter du 4 avril 2006. Nouvelle mention, enseigne commerciale : "Majestic Tahiti", inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 91 37 B du 19 mars 1991, Société commerciale de Raiatea, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 2 août 2004, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Mlle Nancy Wane, demeurant à Pirae, Vetea 2, lot n° 123, en qualité de gérante pour une durée non limitée aux lieu et place de M. Michel Chénne, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 août 2004 ;

N° 01 55 A du 16 janvier 2001, Anne Kautai, *nom d'usage* : Tereino, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 06 93 B du 8 mars 2006, Sara, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, adjonction de l'enseigne commerciale "Compagnie du Fenua" à compter de

ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 03 605 A du 26 mars 2003, Marie Pierre Rolande Lopez, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 85 437 A du 3 juillet 1985, Maurice Rootuehine, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 avril 2006 ;

N° 97 177 B du 10 juillet 1997, Société commerciale de Heiri, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 2 août 2004, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Mlle Nancy Wane, demeurant à Pirae, Vetea 2, lot n° 123, en qualité de gérante pour une durée non limitée aux lieu et place de M. Michel Chénne, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 août 2004 ;

N° 00 59 B du 25 février 2000, SARL Tehina, société à responsabilité limitée, aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 6 février 2006, il a été constaté la démission de Mme Hinanui Tissot en qualité de gérante à compter de ce jour de sorte que M. Brian Tissot a été nommé gérant dans ladite société. Une copie certifiée conforme a été déposée au rang des minutes de la SCP "Serge Villet et Julien Chan", notaires associés à Punaauia, le 22 février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 février 2006.

6 avril 2006

N° 95 10 C du 8 février 1995, Société civile immobilière Belvédère ou SCI Belvédère, société civile immobilière, par assemblée du 22 décembre 2005, la société a décidé sa dissolution anticipée à compter du 22 décembre 2005 et désigné M. Alex Decian, domicilié à Pirae, en qualité de liquidateur. Le lieu où doit être adressé la correspondance a été fixé à Pirae, BP 5762, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 décembre 2005 ;

N° 03 202 C du 4 août 2003, SCI Taua II, société civile immobilière, il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2006 que l'objet social a été étendu aux activités suivantes : la constitution de toutes garanties, cautionnement, avals et hypothèque à la sûreté des engagements des associés et des sociétés dans lesquelles ils sont eux-mêmes associés, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 janvier 2006 ;

N° 03 1221 A du 1er juillet 2003, Fabrice Claude Garnier, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 avril 2006 ;

N° 01 235 B du 8 novembre 2001, Société d'aménagement et de gestion de Polynésie française, société d'économie mixte, par arrêté n° 72 CM du 26 janvier 2006, M. Jacqui Drollet est désigné en qualité de représentant permanent de la Polynésie française au sein du conseil d'administration de la SAGEP en lieu et place de M. Emile Vanfasse, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 26 janvier 2006.

7 avril 2006

N° 04 255 B du 24 septembre 2004, BH Management, société à responsabilité limitée, par assemblée générale du 31 mars 2006, la dissolution volontaire de la société BH Management a été décidée. M. Ronald Husson, associé et gérant, demeurant à Punaauia, PK 9,300, côté montagne, ou BP 8065, 98704 Faa'a, a été nommé en qualité de liquidateur, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 04 264 A du 10 février 2004, Thérèse Françoise Tahiahihitau Otaupo Shan, *nom d'usage* : Poroi, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 30 novembre 2005 ;

N° 04 1916 A du 30 novembre 2004, Joinville Nahau Fournier, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 92 546 A du 7 juillet 1992, Jocelyne Tsing, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mars 2006 ;

N° 01 1002 A du 9 juillet 2001, Séverine Françoise Faue, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 avril 2006.

10 avril 2006

N° 94 144 B du 6 septembre 1994, Iris, société à responsabilité limitée, par décision de l'associé gérant unique de la société, mise en sommeil de celle-ci à compter du 31 mars 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 05 68 B du 23 février 2005, Société nautique de Bora Bora, *sigle* : SNBB, société à responsabilité limitée, par procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 3 janvier 2006, Mlle Marguerite Dors et M. Stanislas Wisniewski présentent leur démission du poste de gérants de la société et Mlle Cathy Tching est nommée nouvelle gérante de la société et directrice du Yacht Club, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 janvier 2006 ;

N° 04 1382 A du 5 août 2004, Eliane Repeta Tainanuarii, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 avril 2006.

11 avril 2006

N° 04 604 A du 25 mars 2005, Irma, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 avril 2006 ;

N° 01 1598 A du 8 novembre 2001, Françoise Joly, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 96 1726 A du 29 octobre 1996, Cyril Teroatea, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 11 avril 2006 ;

N° 89 91 A du 9 février 1989, Bernard Louis Jean-Paul Constant, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 juin 2003 ;

N° 03 78 C du 24 mars 2003, SCA Tubuai Rava'ai, société civile agricole, aux termes d'un acte reçu par Me Julian Chan, notaire associé à Punaauia, en date du 29 mars 2006, M. Jocelyn Debrigode a cédé 5 parts portant les n°s 26 à 30 qu'il possède dans la SC Tubuai Rava'ai à M. Henri Butscher, associé, de sorte que ce dernier sera désormais titulaire de 20 parts de ladite société, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 29 mars 2006 ;

N° 02 159 B du 9 septembre 2002, SARL LF, société à responsabilité limitée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 mars 2006, Mme Ella Sui-Tsine Tangue a été nommée gérante de la société en remplacement de Mme Cristina Castioni, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 23 mars 2006.

12 avril 2006

N° 05 137 B du 12 mai 2005, SARL BDR, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2005, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Paea, PK 26,200, côté

mer, à Papeete, pont de l'Est, rue des Remparts, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 17 octobre 2005 ;

N° 94 952 A du 7 septembre 1994, Charles Germain, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 avril 2006 ;

N° 98 1364 A du 16 juillet 1998, Angèle Teupoohuitua, *nom d'usage* : White, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 11 avril 2006 ;

N° 05 240 B du 31 août 2005, Le Fare des Z'animos, société à responsabilité limitée, par assemblée générale extraordinaire des associés en date du 4 avril 2006 et tenue dans la vallée de Papenoo, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 avril 2006 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé BP 111052 Mahina, siège de la liquidation. A été nommé liquidateur M. Christian Rochard, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 03 173 B du 29 juillet 2003, Gout'zy, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 mars 2006.

13 avril 2006

N° 05 24 C du 12 janvier 2005, Toahiti, société civile, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 02 1340 A du 7 août 2002, Chantal Ehrhardt, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 00 229 B du 28 août 2000, SARL Société d'exploitation Biogénie, société à responsabilité limitée, prise en location-gérance entre Mme Laurence Etheve et la SARL Biogénie d'un local d'entrepôt situé à Punaauia, Les Hauts de Matatia, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 mars 2006 ;

N° 83 45 B du 5 mai 1983, DHL Danzas Air § Océan Polynésie, société à responsabilité limitée, changement de dénomination sociale suivant décision prise en date du 30 juin 2005, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 juin 2005 ;

N° 04 48 B du 17 février 2004, SNC Pharmacie Porinetia, société en nom collectif, suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2006, modification de la date de clôture de l'exercice au 30 novembre 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

14 avril 2006

N° 96 1899 A du 26 novembre 1996, Teva Antoine Victor, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 20 mars 2006 ;

N° 99 2157 A du 5 octobre 1999, Patrice Daniel Claude Roy, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 14 avril 2006 ;

N° 02 1454 A du 23 août 2002, Véronique Marie Pierre Pirovano, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 12 septembre 2005 ;

N° 98 195 A du 28 janvier 1998, Edouard Henri Opuraino Tuairau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006 ;

N° 04 115 B du 23 avril 2004, Delta Islands Investments, par abréviation DII, *sigle* : DII, société à responsabilité limitée, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2006 réunie en ordonnance n° 06-38 du 6 février 2006, il en résulte suite au procès-verbal établi, la révocation des gérants à compter du 8 mars 2006 ainsi que la nomination de M. Marc Guediche en sa qualité de nouveau gérant dans ladite société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 8 mars 2006 ;

N° 02 89 B du 10 juin 2002, SARL E-Tahiti Travel, société à responsabilité limitée, suivant lettre en date du 28 février 2006, Mme Thérèse Poroi a démissionné de ses fonctions de cogérante de la société, de sorte que la gérance est désormais assurée uniquement par MM. Lucien Schmidlin et Emmanuel Bonifait, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 février 2006 ;

N° 99 388 B du 10 novembre 1999, Facinov, société à responsabilité limitée, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 2 janvier 2006, M. Pascal Lefèvre, demeurant à Paea, PK 19,400, côté mer, servitude Mahuru, devient l'unique gérant de la société pour une durée indéterminée, consécutivement à la démission de M. Alain Wong, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 janvier 2006 ;

N° 03 201 B du 28 août 2003, Pacific Alarm, société à responsabilité limitée, par décision en date du 30 juin 2005, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de Arue, PK 3,500, côté mer, à Pirae, rue Afarerii, à compter de cette même date, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 juin 2005 ;

N° 04 139 B du 17 mai 2004, Deco-Pierres, société à responsabilité limitée, par procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 février 2006, il a été pris acte de la démission de Mme Reia Poroi en qualité de gérante non associée de la société à compter de ce jour et la nomination de M. John Rere en qualité de nouveau gérant, et qu'en application de l'article L. 223-42 du code du commerce, et après examen de la situation de la société des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, il a été décidé que la société continuera son exploitation, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 février 2006 ;

N° 06 125 B du 29 mars 2006, Kaeli Chou, société en nom collectif, par acte sous seing privé en date du 7 avril 2006, est intervenue entre Mmes Sandra Depardon, cédante, et Pierrette Ferdoil, une cession de parts sociales numérotées de 272 à 300 inclus que détenait la cédante dans la société. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié sur la répartition des parts sociales, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 7 avril 2006.

19 avril 2006

N° 04 1238 A du 5 juillet 2004, Sophie Renée Paule Durel, *nom d'usage* : Mahiatapu, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 59 1 B du 21 mai 1959, SAEM Banque SOCREDO, société anonyme d'économie mixte, le 7 février 2006, le conseil d'administration de la banque SOCREDO a pris acte de la cession de fonction de M. Eric Pommier et a nommé M. James Régis Estall, directeur général de la banque SOCREDO. La nouvelle composition du conseil d'administration de la banque SOCREDO est la suivante : nouvelle mention : administrateur coopté, M. Claude Periou. Les

représentants de la Polynésie française : MM. Jacqui Drollet, Antony Geros, Mme Chantal Tahiatia, MM. Hirohiti Tefaarere et Jean Vernaudo. Les représentants de l'agence française de développement : MM. Laurent Fontaine, Jacques Michaut, Xavier Muron et Jean Petit, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 7 février 2006.

20 avril 2006

N° 04 297 A du 13 février 2004, Steven Teua Taatae, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 5 avril 2006 ;

N° 03 118 B du 22 mai 2003, Pointe des Pêcheurs, société à responsabilité limitée, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés du 23 mars 2006, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. M. Franck Zermati a été désigné en qualité de liquidateur et demeure BP 43501 Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 23 mars 2006 ;

N° 05 174 C du 7 juillet 2005, Api Marara, société civile, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 6 avril 2006, la collectivité des associés a décidé l'agrément de nouveaux associés et la modification de l'article 7 des statuts, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 avril 2006 ;

N° 05 312 B du 3 novembre 2005, Maeva Assurances, société par actions simplifiées, par procès-verbal du conseil de direction du 31 mars 2006, il a été pris connaissance de la démission de la société "Les assurances de Tahiti" dans ladite société, d'adjoindre à la dénomination sociale à compter de ce jour l'enseigne commerciale suivante : "Maeva Generali Assurances" et de transférer le siège social de la société à Papeete, 15, rue Paul-Gauguin, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 93 27 B du 5 février 1993, Styles et Tendances, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 avril 2006.

21 avril 2006

N° 06 20 B du 20 janvier 2006, SARL Eugène, société à responsabilité limitée, adjonction de l'enseigne "Magasin Eugène" à compter du 20 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 avril 2006 ;

N° 02 243 B du 2 décembre 2002, D-Tour, société à responsabilité limitée, l'assemblée générale a pris acte de la cession de parts sociales à titre gratuit en date du 18 avril 2006 de M. Bernard Veyry, gérant démissionnaire, en faveur de M. Henri Ezkenazy qui est le nouveau gérant à compter du 20 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 avril 2006 ;

N° 88 162 B du 13 décembre 1988, Boutique Informatique, par abréviation BI, société à responsabilité limitée, suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2006, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à 7, rue Charles-de-Gaulle, immeuble Solari, Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 95 102 B du 24 avril 1995, Lagon Côté Montagne, société à responsabilité limitée, reprise de l'activité après cessation totale temporaire d'activité à compter du 20 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 avril 2006 ;

N° 03 71 B du 28 mars 2003, Heiana Informatique, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de négociant à compter du 1er avril 2006,

décision prise par le gérant associé unique, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006.

25 avril 2006

N° 92 171 B du 31 janvier 1992, Marama transports touristiques, par abréviation MTT, société à responsabilité limitée, par décision prise par la gérante associée d'adopter une enseigne commerciale au nom de "Tahiti Vip Services" qui prend effet à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006 ;

N° 90 58 C du 31 juillet 1990, SCI ZIP 38-49, société civile, aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 janvier 2006, la collectivité des associés a décidé de nommer M. Bernard Gallois, en qualité de nouveau gérant aux lieu et place de M. Jean-François Wong, démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 janvier 2006 ;

N° 98 39 C du 6 juillet 1998, Hinatea Nui, société civile, aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 janvier 2006, la collectivité des associés a décidé de nommer M. Bernard Gallois en qualité de nouveau gérant aux lieu et place de M. Jean-François Wong, gérant démissionnaire, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 janvier 2006 ;

N° 95 281 B du 26 décembre 1995, Iihi, société à responsabilité limitée, par décision en date du 20 juillet 2005, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de Papeete, rue Edouard-Ahne, immeuble Uupa, rue Monseigneur-Tepano-Jaussen, immeuble Ateivi, à compter du 1er juillet 2005, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 88 76 C du 17 novembre 1988, SCP Mareva Nui, société civile patriculière, aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 janvier 2006, la collectivité des associés a décidé de nommer M. Bernard Gallois nouveau gérant aux lieu et place de M. Jean-François Wong, démissionnaire, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 janvier 2006 ;

N° 59 1 B du 21 mai 1959, SAEM Banque SOCREDO, société anonyme d'économie mixte, en séance du conseil d'administration du 7 mars 2006, a été désigné en qualité de président du conseil d'administration M. Claude Periou, administrateur coopté par le conseil d'administration du 7 février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 mars 2006 ;

N° 95 103 C du 28 avril 1995, Apiti, société en nom collectif, suivant délibération en date du 31 décembre 2005, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Taravao au quartier Haereraaroa, à Papeete, chemin vicinal de Taunua, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Puis la collectivité des associés a décidé la transformation de la société en société en nom collectif à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau, et a adopté les textes des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 F CFP. Les gérants de la société demeurent Mme Sandrina Haereraaroa épouse Boingneres, demeurant à Papeete, chemin vicinal de Taunua, et M. Jean Boingneres,

demeurant à Papeete, chemin vicinal de Taunua, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 89 157 B du 28 décembre 1989, SARL Raiatea Fishing Club, société à responsabilité limitée, reprise de l'activité après cession totale temporaire à compter du 20 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 avril 2006 ;

N° 06 116 B du 22 mars 2006, Deep Blue Diving Center, société à responsabilité limitée, par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 avril 2006, M. Maurice Volat a acquis 10 parts sociales dans ladite société, il a été décidé de transférer le siège social au PK 11,900, côté mer, Vairao, ou BP 4573 Papeete, et du fait du changement du lieu d'activité, celle-ci débutera dès le 1er mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 avril 2006 ;

N° 81 118 B du 4 novembre 1981, Fiumarella SA, société anonyme, aux termes d'une décision du 6 février 2006, l'assemblée des actionnaires de la SA Fiumarella décide de nommer en tant qu'administrateurs, Mme Jenny Lo et M. Bruno Huet, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le même jour, le conseil d'administration décide de nommer aux fonctions de directeur général, Mme Jenny Lo, pour une durée de son mandat d'administrateur, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 février 2006.

26 avril 2006

N° 05 352 B du 15 décembre 2005, So Shai, société à responsabilité limitée, la dénomination commerciale a été modifiée comme suit. Nouvelle mention : "Restaurant Maitai" à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 25 avril 2006 ;

N° 93 69 B du 7 avril 1993, SARL Bora Bora Cruising, société à responsabilité limitée, par assemblée générale ordinaire en date du 18 janvier 2006, il a été pris acte de la démission de M. Laurent Carrasset de ses fonctions de gérant et a été nommé en ses lieu et place M. Eric Olivier Pere, gérant de ladite société à compter du 1er février 2006 sans limitation de durée, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 18 janvier 2006 ;

N° 96 164 B du 30 septembre 1996, Pacific Pièces Auto, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, suppression de l'activité de remorquage à compter du 25 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 25 avril 2006 ;

N° 99 113 C du 23 septembre 1999, Antonico, société civile, par acte notarial en date du 31 mars 2006, une cession de parts sociales est intervenue entre Mme Pascale Le Roux et M. Frédéric Turconi, dans la société Antonico. Ce dernier a été nommé nouveau gérant aux lieu et place de Mme Pascale Le Roux, démissionnaire, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

27 avril 2006

N° 05 223 C du 25 août 2005, SCI Tearea, société civile immobilière, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 06 85 B du 6 mars 2006, Lisa, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, aux termes d'un acte reçu par Me Julien Chan, notaire associé à Punaauia, en date des 31 mars et 3 avril 2006, la société EURL Lisa a acquis de la société Célestin Laux et Cie, le fonds de commerce de détail

d'habillement à l'enseigne "Anémone Vaima", sis et exploité à Papeete, centre Vaima, pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce de Papeete sous le n° 4010 B et n° TAHITI 215582, moyennant le prix de 5 000 000 F CFP, avec entrée en jouissance le jour de la signature de l'acte, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 3 avril 2006 ;

N° 05 345 B du 9 décembre 2005, Taravao Auto Service, société à responsabilité limitée, par acte sous seing privé en date du 22 mars 2006, M. Roger Dombal a vendu à M. Yannick Tataoa, cent cinquante (150) parts sociales de 1 000 F CFP lui appartenant dans la société "Taravao Auto Service" SARL et que celui-ci aura la propriété des parts sociales présentement cédées à compter de ce jour. En conséquence, l'article 10 des statuts relatif à la nouvelle répartition du capital social a été modifié, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006 ;

N° 86 130 B du 25 juillet 1986, SARL La Corbeille d'Eau, société à responsabilité limitée, par acte sous seing privé en date du 6 avril 2006, M. Bertrand Troadec, le cédant, a vendu à M. Daniel Verdini, le cessionnaire, 20 parts sociales numérotées de 181 à 200 inclus lui appartenant, dans la société "La Corbeille d'Eau" SARL dont le siège social est situé immeuble Teava, quartier Paofai, Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 avril 2006 ;

N° 02 96 B du 14 juin 2002, Tahiti Irrigation, société à responsabilité limitée, ouverture d'un entrepôt sis à Pirae, servitude Golaz, à compter du 1er avril, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 04 146 B du 24 mai 2004, SARL Vaitea Nui, société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte reçu par Me Philippe Clemencet, notaire titulaire à Papeete, le 16 septembre 2005, contenant cession de parts sociales, Mme Vaiana Bodin a démissionné de ses fonctions de cogérante et M. Boris Brillant a été nommé nouveau cogérant, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 septembre 2005 ;

N° 90 49 B du 5 avril 1990, Bora Bora Lagoon Resort SA, sigle : BBLR, société anonyme, par assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2005, changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant. Nouvelle mention : SCP Gosse-Parion-Changues, titulaire ; M. Jean-Pierre Gosse est nommé en qualité de suppléant, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 19 décembre 2005.

28 avril 2006

N° 83 29 B du 23 mars 1983, Société polynésienne de distribution des tabacs de la SEITA ou Tahiti tabacs, société par actions, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 99 192 B du 14 mai 1999, Tahiti Nacres, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2006, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'entériner la démission de M. Patrick Ovelheiro de son mandat de gérant à compter de ce jour, et M. Christophe Maresco restant seul gérant, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 mars 2006 ;

N° 06 143 B du 19 mars 2006, Temauarii Construction, société à responsabilité limitée, par procès-verbal en date du 20 avril 2006, il a été constaté le retrait de M. Rodolphe Raoulx en sa qualité d'actionnaire dans ladite société dû à son état de santé, le rachat de ses parts sociales et le

changement de dénomination sociale qui s'est transformée en SARL Temauarii Construction et non autrement à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 26 avril 2006 ;

N° 97 178 B du 11 juillet 1997, Bouleau & Fils, société à responsabilité limitée, l'assemblée générale en date du 1er décembre 2005 a pris acte de la démission de M. Etienne Bouleau de ses fonctions de gérant, prenant effet à compter de cette date, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er décembre 2005 ;

N° 04 111 B du 22 avril 2004, Bonne conduite, société à responsabilité limitée, ouverture d'un établissement secondaire d'auto-école à l'enseigne commercial "Auto-Ecole Delva" sis à Taravao, route de Toahotu, centre commercial Tauhere, local A 4 E, à compter du 3 mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 3 mai 2006.

2 mai 2006

N° 03 414 A du 26 février 2003, Miriama Areta Temauu, *nom d'usage* : Marks, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 19 avril 2006.

4 mai 2006

N° 05 1035 A du 28 juin 2005, Francis Tea Samg Mouit, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 3 mai 2006 ;

N° 94 1268 A du 7 décembre 1994, Edmond Ioela Edgar Tisseron, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2005 ;

N° 94 1268 A du 7 décembre 1994, Edmond Ioela Edgar Tisseron, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

9 mai 2006

N° 05 1920 A du 14 décembre 2005, Léon Edouard Danchet, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 5 mai 2006 ;

N° 05 1294 A du 24 août 2005, Jérémie Thomas Hadjadj, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006.

10 mai 2006

N° 05 1547 A du 5 octobre 2005, Roselyne Tahiraa, *nom d'usage* : Vane, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006.

11 mai 2006

N° 06 335 A du 2 mars 2006, Heifara Paméla Colombani, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 05 1244 A du 11 août 2005, Laurent Marie Pierre Jacquemin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 65 36 B du 25 août 1965, SA Société de distribution de produits alimentaires (SODIPAL), société anonyme, par acte reçu par Me Dominique Calmet, notaire associé de la SCP Office notarial Dominique Calmet, demeurant au 415, boulevard Pomare, le 31 mars 2006, enregistré à Papeete le 6 avril 2006, la société Brapac Distribution, société anonyme dont le siège social est à Arue, PK 4,600, immatriculée au registre du commerce de Papeete sous le n° 8670 B, a vendu à la société Tikipac, anciennement dénommée SODIPAL, société à responsabilité limitée, transformée en société anonyme dont le siège social est à Arue, PK 4,600, immatriculée au registre du commerce sous le n° 151 B, la branche du fonds de commerce relative aux activités de bazar et de négoce de produits de 5e rayon, exploitée à Arue,

PK 4,600, avec tout ce qui dépend, moyennant le prix de 30 000 000 F CFP, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

13 mai 2006

N° 03 251 B du 29 octobre 2003, Distributions de Arue, société par actions simplifiées, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2006, les associés ont décidé d'augmenter le capital social qui passe de 5 000 000 F CFP à 35 000 000 F CFP. Ils ont également décidé de libérer la moitié du capital et de poursuivre l'activité de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 mars 2006.

16 mai 2006

N° 06 327 A du 1er mars 2006, Bob Maheanu Pahuiri, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 avril 2006.

18 mai 2006

N° 59 1 B du 21 mai 1959, SAEM Banque SOCREDO, société anonyme d'économie mixte, ouverture d'un deuxième distributeur automatique de billets à l'agence de Fare, sis à Huahine. Nombre total de DAB : 2, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 mai 2006 ;

N° 05 1815 A du 22 novembre 2005, Tehuiarii Jensen Leverd, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 mai 2006 ;

N° 02 1379 A du 14 août 2002, Sylvana Tiare Mao, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006.

N° 04 868 A du 23 avril 2004, Nadia Annie Teretina Del Meglio, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 mai 2006.

19 mai 2006

N° 05 315 A du 25 février 2004, Alexandre Tevivirau Johnston, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 mai 2006 ;

N° 06 618 A du 20 avril 2006, Roland Herenui Peretti, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 18 mai 2006 ;

N° 06 648 A du 26 avril 2006, Roger Putai Puairau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 18 mai 2006.

23 mai 2006

N° 05 1629 A du 19 octobre 2005, Vaitea Mahonri Faura, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er août 2006 ;

N° 05 708 A du 4 mai 2005, Yves Tetaitu Conroy, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 30 avril 2006 ;

N° 04 1117 A du 11 juin 2004, Marianne Hoiore, *nom d'usage* : Hamblin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 12 juin 2006 ;

N° 04 271 C du 30 décembre 2004, Tiirahi, société civile immobilière, aux termes d'un acte de cession de parts reçu aux minutes de la société civile professionnelle Office notarial "Cormier et Calmet", titulaire d'un office notarial à Papeete, le 29 décembre 2005, l'associé unique a décidé de procéder au regroupement et à une modification de la valeur nominale des parts ainsi qu'à un changement de gérants. Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 100 000 francs CFP, montant des apports en numéraire constaté sous l'article 6 qui précède. Il est formé (1) part de

cent mille francs CFP (100 000 F CFP) entièrement libérée, qui suite à la cession et au regroupement des parts résultant des présentes, est attribuée à la SCI Maoni Immobilier, associée unique. La gérance est la suivante : la société Maoni Immobilier, immatriculée au registre du commerce de Papeete sous le n° TPI 05 315 C et la société Primmo SARL, immatriculée au registre du commerce de Papeete, sous le n° 5655 B, inscription modificative de société civile avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 29 décembre 2005.

24 mai 2006

N° 02 1506 A du 2 septembre 2002, Kim Bennett, *nom d'usage* : Roy, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juin 2006.

26 mai 2006

N° 06 249 A du 16 février 2006, Emmanuel Lazo, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juin 2006.

31 mai 2006

N° 05 1119 A du 15 juillet 2005, Alain Albert, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 mai 2006.

RADIATIONS

30 août 2002

N° 01 1177 A du 16 août 2001, Robby Tiihiva, *nom commercial* : Tavahi Ura, Punaauia, côté montagne, BP 130215, 98718 Continent Punaauia.

1er octobre 2002

N° 02 354 A du 21 février 2002, Basile Haapii, *nom commercial* : New Boys Band, Punaauia, PK 8, côté montagne, BP 60245, 98704 Faa'a centre.

1er janvier 2004

N° 03 868 A du 5 mai 2003, Noéline Maire Lo Tsiou, *nom commercial* : Nikel Propre Garden, Papeete, Tipaerui, quartier Alexandre, BP 21227, 97713 Papeete cedex.

30 juin 2005

N° 04 705 A du 7 avril 2004, Tiarematatea Mairau, *nom d'usage* : Taputu, *nom commercial* : Magasin Mana'a, Vitaria, Australes, 98753 Rurutu.

31 décembre 2005

N° 01 840 A du 6 juin 2001, Ronald Kahiha, *nom commercial* : Cars Design, Papeete, avenue Prince-Hinoi, immeuble Wolher, côté montagne, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 1193 A du 18 juin 1998, André Iapheta Fanaura, *nom commercial* : Chez André, Paea, lotissement CPS n° 27, côté mer, PK 20,500, 98711 Paea ;

N° 04 1191 A du 24 juin 2004, Michel Lucien Tamagna, *nom commercial* : Mega-Tech, Teavaro, Temae, Moorea, côté montagne, BP 605 Maharepa ;

N° 98 463 A du 3 mars 1998, Ahuura Nahenahe, *nom d'usage* : Huirai, Afareaitu, Moorea.

9 février 2006

N° 04 754 A du 15 avril 2004, Wilfrida Heia Manutahi, Nunue, BP 497, Vaitape, 98730 Bora Bora ;

N° 02 496 A du 13 mars 2002, Mélodie Itaraera, Faanui, côté montagne, BP 370, 98730 Bora Bora.

10 février 2006

N° 89 438 A du 13 juin 1989, Ayou Tchong, PK 12, côté montagne, 98718 Punaauia.

14 février 2006

N° 04 1709 A du 14 octobre 2004, Christèle Jeanine Mareva Badin, *nom d'usage* : Peyraud, *nom commercial* : Cristal Net, pointe Vénus, quartier Auméran, 98709 Mahina.

15 février 2006

N° 87 38 A du 19 janvier 1987, Jean-Yves Louis Francis Terrier, quartier Tepua, côté montagne, BP 1118, 98735 Uturoa, Raiatea.

27 février 2006

N° 99 2003 A du 8 septembre 1999, Odile Viola Utia, *nom commercial* : Snack Denise, Paopao, face au collège de Paopao, côté montagne, Moorea.

28 février 2006

N° 94 100 A du 21 janvier 1994, Eimeo Andy Teriifatau Tupaia, Orovini, 98713 Papeete cedex.

1er mars 2006

N° 05 140 A du 28 janvier 2005, Narii Matae, PK 5,600, côté montagne, quartier Matae, 98704 Faa'a ;

N° 04 1975 A du 10 décembre 2004, Tehetu Terai Tekurio, *nom d'usage* : Tane, *nom commercial* : Snack Kahaia, Tuamotu, au village, côté mer, 98763 Fakarava ;

N° 04 1877 A du 22 novembre 2004, Jacqueline Titaua Faremiro, *nom d'usage* : Plantier, *nom commercial* : Kivai Créations, Teahupoo, PK 18,100, côté mer, BP 7805, 98719 Afaahiti, Hitia'a O Te Ra ;

N° 04 1347 A du 2 août 2004, Emma Amaru, *nom d'usage* : Johnston, *nom commercial* : Vehi, Papara, PK 36,300, côté mer, 98712 Papara.

2 mars 2006

N° 04 1725 A du 18 octobre 2004, Wilfred Iapheta Tetuamanuhiri, *nom commercial* : Ofai Deco, centre Vaiami, chambre n° B 01, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 1824 A du 25 septembre 2003, Marlène Jourdain, *nom d'usage* : Aroita, *nom commercial* : Moesie Jouvence, Arue, Erima, lot n° G 26, côté montagne, BP 140691, 98701 Arue ;

N° 03 750 A du 14 avril 2003, Gwendolina Tatiana Maruhi, *nom commercial* : Gwendolina Coiffure, PK 11,800, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao ;

N° 03 442 A du 3 avril 2003, Hinamoeuri Tareva Maria Tehiva, *nom d'usage* : Tekakeoteragi, *nom commercial* : France Oceane Clean, Papeete, ateliers-relais de Tipaerui, côté montagne, 98713 Papeete cedex ;

N° 02 746 A du 23 avril 2002, Keleto Lauouvea, Punaauia, PK 16,800, côté montagne, BP 330206, 98711 Paea, ou 98718 Punaauia ;

N° 02 482 A du 12 mars 2002, John Teagai, *nom commercial* : Mister John's, Arue, PK 4,200, côté mer, en face de Shell, BP 1325, 98713 Papeete, 98701 Arue ;

N° 01 1417 A du 2 octobre 2001, Rosewytha Thérèse Ina Aravetupu-Moeino, *nom d'usage* : Tin Hin, *nom commercial* : Tahiti Sauces, Mahina, lot n° 149 B, Super Mahina, BP 5209, 98709 Mahina ou 98716 Pirae.

6 mars 2006

N° 93 2 D du 28 janvier 1993, Tahiti Manava - Visitors' Bureau, groupement d'intérêt économique, fare Manihini, boulevard Pomare, 98714 Papeete ;

N° 03 1110 A du 11 septembre 2003, Emilienne Mareva Terega, *nom commercial* : Snack Haki, côté montagne, 98767 Hao ;

N° 04 1374 A du 5 août 2004, Gaston Tepouatuatini Teiva, *nom commercial* : Terakaumana - Baguette Magique, Raroia, Tuamotu, 98769 Makemo.

7 mars 2006

N° 03 148 A du 24 janvier 2003, Lauretta Poema Clark, *nom d'usage* : Chénne, *nom commercial* : Kid's N'Dil, pic Vert, lotissement Mamais, lot n° 1, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 994 A du 1er juin 2004, Antoine Teraheke, Afaahiti, Taravao, PK 1,400, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu ;

N° 04 703 A du 29 mars 2004, Raitini Yannick Georges Ebb, *nom commercial* : Tinizik, village Otepa, BP 145, 98767 Hao ;

N° 04 669 A du 1er avril 2004, Augustin Moana Teupoo, PK 5,600, côté mer, BP 4839, 98713 Papeete ou 98704 Faa'a ;

N° 00 421 A du 14 mars 2000, Annette Miriama Teururai, *nom d'usage* : Chapman, *nom commercial* : Cabinet d'affaires Annette, Mahina, vallée de Tuauru, BP 11885, 98709 Mahina ;

N° 02 1351 A du 8 août 2002, Tehei Ingrid Rolande Tuheiava, Punaauia, lotissement Te Maru Ata, n° 161, côté mer, BP 381221, 98718 Punaauia.

8 mars 2006

N° 04 1502 A du 2 septembre 2004, Marie-Joëlle Rivière, *nom d'usage* : These, PK 34,200, 98712 Papara ;

N° 04 231 A du 5 février 2004, Rose-Mary Abdel-Kader, PK 15, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo ;

N° 93 677 A du 16 août 1993, Léonie Vahineura Tuaiva, *nom d'usage* : Airima, Papeari, PK 54, côté mer, Teva I Uta, 98727 Papeari ;

N° 03 1806 A du 23 septembre 2003, Pascal Maitui, PK 14,100, côté montagne, BP 11770, 98709 Mahina, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo.

9 mars 2006

N° 88 227 A du 22 mars 1988, Georges Teihoarii, PK 5, côté montagne, 98701 Arue ;

N° 97 753 A du 13 mai 1997, Rosette Tupuraa Taiarui, *nom d'usage* : Rangivaru, *nom commercial* : Snack Anse-Amyot Cool, Toau, Tuamotu, 98763 Fakarava ;

N° 01 499 A du 22 mars 2001, Gilles Tsan, *nom commercial* : Le San Francisco Gauguin, Pirae, lotissement Vetea 1, n° 29, 98716 Pirae ;

N° 03 1178 A du 23 juin 2003, Michèle Marie Lagneau, *nom d'usage* : Ligeron, Arue, cité Arahiri, côté mer, BP SP 9133300205 Armée, 98701 Arue.

10 mars 2006

N° 97 744 A du 12 mai 1997, Christophe Gilles Plee, *nom commercial* : Aquanet, Pirae, rue Tuterai-Tane, quartier Boubée, 98716 Pirae.

13 mars 2006

N° 02 1398 A du 16 août 2002, Gilette Rochette, *nom d'usage* : Teihotaata-Tati, Nunue, 98730 Bora Bora ;

N° 27975 bis A, Christian Fabrice Boutin, PK 9,900, côté montagne, Vairao, *date de cessation définitive d'activité* : 1er janvier 2006 ;

N° 03 834 A du 28 avril 2003, Gilles Olivier Li Khi Wa, Paopao, derrière la mairie ;

N° 04 11 A du 7 janvier 2004, Marie Gwennäelle Lefebvre, Punaauia, PK 11,100, servitude Graffe 1, BP 44238, 98713 Fare Tony, 98718 Punaauia.

14 mars 2006

N° 99 1897 A du 24 août 1999, Benjamin André Steiner, lotissement Taapuna, lot n° 59, 98718 Punaauia ;

N° 04 1279 A du 19 juillet 2004, Samuel Tavaearii, *nom commercial* : L'Etoile de Vénus, PK 12,800, vallée de Ahonu, côté montagne, 98709 Mahina ;

N° 01 820 A du 31 mai 2001, Tuhaunui Maurice Tehau, lotissement Fareroi, n° B 54, côté montagne, 98709 Mahina ;

N° 01 1645 A du 15 novembre 2001, Marina Teura Victorine Sommers, *nom commercial* : Camping Marina, Tuamotu, 98769 Makemo ;

N° 02 1067 A du 14 juin 2002, Frédérique Turuma Bennett, *nom commercial* : Raurima, Punaauia, route de Te Tiare, côté montagne, ou BP 62815, 98704 Faa'a centre ;

N° 03 800 A du 23 avril 2003, Velleda Tching, *nom commercial* : VSA Construction, Arue, PK 3,500, côté mer, BP 50906, 98716 Pirae ou 98701 Arue.

15 mars 2006

N° 04 305 A du 13 février 2004, Rahera Marie Faaio, *nom commercial* : Snack Maui, PK 26, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98708 Tiarei ;

N° 04 849 A du 30 décembre 2004, Vaitiare Vaetuati Lisette Varney, rue Marcq-Blond-de-Saint-Hilaire, BP 2117 Papeete, 98713 Papeete cedex ;

N° 93 854 A du 5 octobre 1993, Lucien Haapaitahaa, BP 104, 98713 Papeete cedex ;

N° 01 550 A du 4 avril 2001, Elise Tetu Oito, *nom d'usage* : Ie, PK 24, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98708 Tiarei.

16 mars 2006

N° 04 54 A du 14 janvier 2004, Alain Gérard Olivier, *nom commercial* : A 07 Import, chemin vicinal de Taunua, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 1258 A du 8 juillet 2004, Didier Raimoana Hikutini, Mataiea, PK 41,800, côté montagne, quartier Bernardino, 98726 Teva I Uta ;

N° 04 829 A du 27 décembre 2004, Angelo Maianu Ching, Erima 3, lot n° 204, BP 98701 Arue ;

N° 04 1936 A du 1er décembre 2004, Vaiatea Tevaeaari, *nom d'usage* : Yvon, *nom commercial* : Snack Mahuti, Tefarerii, quartier Mahuti, côté mer, 98731 Huahine ;

N° 99 1297 A du 12 mai 1999, Barbara Maire Nui Paureau, *nom d'usage* : Than Trong, *nom commercial* : Kirium, BP 21762, 98713 Papeete ou 98718 Punaauia.

17 mars 2006

N° 04 519 A du 16 mars 2004, Helena Mamatui, PK 4, côté montagne, quartier Hennebuse, route de Nuutania, BP 8570, 98704 Faa'a ;

N° 92 987 A du 25 novembre 1992, Georges Huarii Martin, *nom commercial* : Garage Martin, PK 29, côté montagne, 98712 Papara ;

N° 98 297 A du 12 février 1998, Boby Time Maono, *nom commercial* : Maono Perles, Papetoai, Moorea, PK 24, côté mer ;

N° 02 1727 A du 30 septembre 2002, Samuel Aukara, Mataiea, PK 47, BP 6007, 98726 Teva I Uta ou 98704 Faa'a ;

N° 02 1981 A du 12 novembre 2002, Tautiti Olivia Teihoarii, *nom d'usage* : Tuua, Kauehi, Tuamotu, 98763 Fakarava ;

N° 03 88 A du 17 janvier 2003, Brigitte Isabelle Eymeric, *nom d'usage* : Desseigne, *nom commercial* : Tahiti Project, immeuble Le Diadème, 3e étage, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 2001 A du 22 octobre 2003, Dora Peckett, *nom commercial* : Blanchisserie de la presqu'île, ateliers-relais de Taravao, Afaahiti, PK 1, côté mer, BP 16141, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ou 98727 Papeari.

20 mars 2006

N° 04 1145 A du 17 mars 2004, Leou Piane Woun Lau Ting Mui, lot n° 34, côté montagne, au dessus du stade Pater, 98716 Pirae ;

N° 04 1356 A du 3 août 2004, Karine Véronique Tehonotapu Tamarii, *nom commercial* : Kohuhunui, Taiohae, 98742 Nuku Hiva ;

N° 05 147 A du 1er février 2005, Corine Marie Gabrielle Gateau, *nom commercial* : Maison Chichis, marina Taina, à bord du voilier Odyssée, côté mer, 98717 Punaauia cedex.

22 mars 2006

N° 89 916 A du 28 novembre 1989, Kekapuia Tehiva, rue du Docteur-Moreau, quartier Puea, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 2161 A du 2 septembre 1998, Anthony Taiau Dean, Hitia'a O Te Ra, 98722 Tautira ;

N° 01 1724 A du 4 décembre 2001, Valentino Tony Pater, *nom commercial* : Sonorisation Pater, PK 5,500, côté montagne, quartier Mai, 98704 Faa'a ;

N° 02 1149 A du 3 juillet 2002, Eva Maima Teriierooiterai, vallée de Pakiu, BP 451, Taiohae, 98742 Nuku Hiva ;

N° 02 1934 A du 31 octobre 2002, Arsen Haapua Ihorai, PK 6,800, côté montagne, Heiri, 98704 Faa'a ;

N° 03 1419 A du 28 juillet 2003, Wanda Poedit Delord, *nom d'usage* : Estall, *nom commercial* : Boutique Teura, Fiti, Fare, côté mer, BP 58, 98731 Huahine ;

N° 03 1529 A du 19 août 2003, Vairea Phatna Terii, *nom commercial* : Chez Vairea, Vairao, PK 12, côté mer, BP 8321, 98725 Taravao, Hitia'a O Te Ra, ou 98725 Vairao ;

N° 03 1657 A du 8 septembre 2003, Carine Valérie Rosello, *nom commercial* : Subimages, Uturoa, Raiatea, face à l'hôtel Hawaiki Nui, côté montagne, BP 690, 98735 Uturoa ;

N° 03 1834 A du 25 septembre 2003, Vaea Flohr, *nom commercial* : Pâtisserie La Tahitienne, PK 12,400, côté mer, BP 11204, 98709 Mahina ;

N° 03 2151 A du 13 novembre 2003, Fanny Hinano Ori, *nom commercial* : Fiu. com, Paea, route de Orofero, côté montagne, BP 330253, 98711 Paea ;

N° 04 267 A du 11 février 2004, Thierry Pascal Lucien Colson, Maharepa, lotissement Orovau, n° 31, BP 3250, 98728 Teavaro, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 04 280 A du 12 février 2004, Valérie Brigitte Sandrine Besselièvre, *nom d'usage* : Jan, *nom commercial* : Fenua Gestion, Arue, Erima 1, lot A, côté montagne, BP 140090, 98701 Arue ;

N° 04 1607 A du 21 septembre 2004, Hilda Tepuatuhipu Taata, *nom commercial* : Hilda Gauffre, PK 13,800, côté montagne, servitude Vaipuarii, 98718 Punaauia.

23 mars 2006

N° 98 1560 A du 30 juillet 1998, Philippe Christophe Salle, pointe de Matira, 98730 Bora Bora ;

N° 98 2849 A du 14 octobre 1998, Ah Ky Tuahu Temarii, Faa'a, Tavararo, PK 4,800, BP 62060, 98704 Faa'a centre ;

N° 03 2121 A du 6 novembre 2003, Marita Temauri, *nom commercial* : Entreprise Tararaina, Tehurui, Tumaraa, côté montagne, Raiatea ;

N° 04 1230 A du 30 juin 2004, Sabrina Juanita Tearaitua Faatoa, *nom commercial* : Faretai, PK 22,500, côté mer, BP 1122, 98729 Papetoai ou 98728 Moorea-Maiao ;

N° 04 1262 A du 9 juillet 2004, Tuhiragi Thérèse Lenoble, *nom commercial* : TL Import, 113, rue Wallis, quartier Fariipiti, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 1772 A du 27 octobre 2004, Sonia Francette Madeleine Rabier, PK 19,600, quartier Tehurui, côté montagne, 98735 Uturoa ;

N° 04 1929 A du 1er décembre 2004, Albertine Moea Tairua, Faanui, côté montagne, BP 756, 98730 Vaitape, 98730 Bora Bora.

24 mars 2006

N° 95 494 A du 21 avril 1995, Marc Marurai Tumahai, PK 11,200, côté montagne, 98718 Punaauia ;

N° 00 382 A du 9 mars 2000, Alexandre Vairaa, *nom commercial* : Alex Poly Vaillant, Rangiroa, BP 36, 98775 Avatoru ;

N° 03 2143 A du 12 novembre 2003, Laure Maite Tuteirihia, *nom d'usage* : Paari, *nom commercial* : Maite Créations, Afaahiti, PK 1, côté mer, lotissement Tevihonu, n° 3, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao.

27 mars 2006

N° 04 83 A du 19 janvier 2004, Michel François Temoana Dhieux, *nom commercial* : Tahitian CPSR, Paopao, Pihaena, PK 12,500, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 89 66 A du 1er février 1989, Athanase Nui Teriitehau, *nom commercial* : Pacific Concept & Architectural Design, Papeete, rue Nansouty, immeuble Fara, appartement n° 206, 98713 Papeete cedex ;

N° 99 1093 A du 16 avril 1999, Diana Bellais, Manuhoe, quartier Perry, 98713 Papeete cedex ;

N° 00 1536 A du 18 octobre 2000, Robert Roland Tauaroa, Tuamotu, côté montagne, 98781 Takaroa ;

N° 02 1883 A du 23 octobre 2002, Christophe Jean-Pierre Boiteau, *nom commercial* : Link, Arue, PK 6,300, côté montagne, BP 140271, 98701 Arue.

28 mars 2006

N° 95 249 C du 24 novembre 1995, Société civile des Alizés, société civile particulière, Yacht club, Arue, BP 3703, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 2355 A du 12 décembre 2003, Célestine Roapamoa, *nom d'usage* : Pavaouau, BP 71, Rikitea, Gambier.

29 mars 2006

N° 04 893 A du 27 avril 2004, Fleury Taratua Temanu, Hakahau, Ua Pou, côté montagne, Marquises, 98745 Ua Pou ;

N° 04 1225 A du 30 juin 2004, Pualani Truden, Paopao, Maharepa, côté montagne, BP 3501, Temae, 98728 Moorea-Maiao.

30 mars 2006

N° 94 1043 A du 30 septembre 1994, Henry Tinitua Bopp, Mahina, route de la pointe Vénus, BP 11797, 98709 Mahina ;

N° 98 3042 A du 26 octobre 1998, Keru Keru Taora, *nom commercial* : Chez Dora, Tuamotu, 98783 Tatakoto ;

N° 02 293 A du 15 février 2002, Doritha Ioane, *nom commercial* : SISNCO, Teavaro, PK 5, côté montagne, BP 140847, 98701 Arue, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 02 2259 A du 26 décembre 2000, Roland Jean Bruel, Maharepa, 98728 Moorea-Maiao ou BP 400162, Fare Tony, Papeete cedex.

31 mars 2006

N° 98 713 A du 8 avril 1998, Jérôme Nahina Deane, BP 1345, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 1080 A du 5 juin 1998, Patrick Kahui Maifano, Mahina, PK 10,500, côté mer, BP 110262, 98709 Mahina ;

N° 03 2292 A du 5 décembre 2003, Teriitehau Willy Moana, Maroe, côté montagne, BP 235, 98731 Huahina ;

N° 04 286 A du 12 février 2004, Doris Huioutu, *nom d'usage* : Lacorre, Faa'a, route de Saint-Hilaire, quartier Huioutu, BP 61684, 98704 Faa'a.

3 avril 2006

N° 92 163 B du 21 décembre 1992, Tahiti Long Line Activités, par abréviation TALLASSA, société anonyme, Fare Ute, 98715 Papeete CMP ;

N° 97 419 A du 14 mars 1997, Nadia Tapi, *nom d'usage* : Gervasoni, Papeete, BP 380880, 98718 Punaauia ou Tuamotu, 98769 Makemo ;

N° 98 2820 A du 13 octobre 1998, Massimo Colombini, BP 2284, 98713 Papeete ou 98716 Pirae ;

N° 01 312 A du 26 février 2001, Anastasie Tetori Tahuka, *nom d'usage* : Raka, *nom commercial* : Faretoa Horiri, côté montagne, 98773 Nukutavake ;

N° 02 1698 A du 25 septembre 2002, Alice Marguerite Victoire Vesases, *nom commercial* : Vesases Constructions, Pirae, côté montagne, BP 52552, 98716 Pirae ;

N° 98 2913 A du 16 octobre 1998, Vaea Maoni, *nom commercial* : Rere, lot n° 480, Puurai, 98704 Faa'a ;

N° 02 1915 A du 29 octobre 2002, Aurellia Lai Temaui, *nom commercial* : Roulotte Fautaua, gare routière, Fautaua, BP 20882, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 741 A du 11 avril 2003, Pascal Teva Van Bastolaire, *nom commercial* : Taiarapu Jardinage, PK 10,900, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao ;

N° 04 644 A du 31 mars 2004, Simone Maire Ahutiare Itchner, PK 23,800, côté montagne, quartier Robson, BP 10283, 98711 Paea.

4 avril 2006

N° 97 1087 A du 16 juillet 1997, Juanita Vaea Laherstorfer, quartier Estall, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 928 A du 14 mai 2003, Econo Tinorua, *nom d'usage* : Tinomano, Pamatai, quartier Robson, côté montagne, BP 60931, 98704 Faa'a ;

N° 04 995 A du 14 mai 2004, Edouard Marama Tihoni, *nom commercial* : Marama Travaux, PK 52,200, côté mer, Teva I Uta, 98727 Papeari.

5 avril 2006

N° 95 1437 A du 15 novembre 1995, Jonas Teikihliavanaka, Hane, 98744 Ua Huka ;

N° 89 338 A du 11 mai 1989, Taurere Tane Vivi, vallée de Ahonu, PK 11,500, côté montagne, BP 11551, 98709 Mahina ;

N° 97 1771 A du 14 novembre 1997, Hélène Tahiaheui Teikiteepupuni, *nom d'usage* : Teatiu, Vaipae, Marquises, 98744 Ua Huka ;

N° 98 553 A du 17 mars 1998, Andy Killy Taiamani Tangué, BP 1557, 98713 Papeete, Teva I Uta, 98727 Papeari ;

N° 98 2342 A du 16 septembre 1998, Anne Catherine Elisabeth Delvaux, Tumaraa, Raiatea, 98735 Uturoa ;

N° 00 1090 A du 1er août 2000, Sandrine Teikiunuatua, Taiohae, 98742 Nuku Hiva ;

N° 02 1750 A du 3 octobre 2002, Jean Olivier Pahutini Hapihi, Hakahau, Ua Pou, Marquises, côté montagne, 98745 Ua Pou ;

N° 04 1821 A du 5 novembre 2004, Yves Lanneluc, 124, avenue Prince-Hinoui, 98713 Papeete cedex.

6 avril 2006

N° 04 1344 A du 2 août 2004, Jean Heiarii Sam, PK 8,200, côté montagne, quartier Fuller, 98718 Punaauia ;

N° 02 1908 A du 28 octobre 2002, Andrew Heimata Longine, *nom commercial* : Chez Andrew, PK 38,500, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra ;

N° 92 63 C du 15 juillet 1992, Société civile immobilière Nahoata Iti, société civile d'attribution, BP 5762, 98716 Pirae ;

N° 96 69 C du 15 juillet 1996, Société civile immobilière ou SCI Sainte-Amélie, société civile, quartier Sainte-Amélie, 98713 Papeete cedex.

7 avril 2006

N° 02 1914 A du 29 octobre 2002, Hans Taputuarai, *nom commercial* : Techno Pieux.PF - Techno Métal Post.PF, route de la pointe Vénus, servitude Taeatua, côté montagne, 98709 Mahina.

10 avril 2006

N° 98 223 B du 21 août 1998, Raiatea Constructions, société à responsabilité limitée, Taputapuata, Raiatea, 98735 Uturoa.

11 avril 2006

N° 04 331 A du 18 février 2004, Mihinoa Soi Louk, *nom commercial* : Pâtisserie Mihinoa, Paopao, PK 9, côté montagne, BP 458, 98728 Moorea-Maiao.

12 avril 2006

N° 01 1222 A du 28 août 2001, Odette Teupoo Teata Manarii, *nom d'usage* : Yeong-Atin, *nom commercial* : Chez Odette, Hitia'a, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra ;

N° 03 193 A du 28 janvier 2003, Sarah Maima Parker, *nom d'usage* : Manarani, *nom commercial* : Tout Art, PK 3,500, côté mer, quartier Deane, BP 140782, 98701 Arue ;

N° 03 2284 A du 4 décembre 2003, Joséphine Nariirouru Amaru, *nom commercial* : Papy & Mamy, Haapiti, Tiahura, PK 27,500, côté mer, BP 1202, 98728 Moorea-Maiao.

13 avril 2006

N° 85 14 A du 8 janvier 1985, Jeanne Marie Tehara Mayong, Atuona, Hiva Oa, Hanaiapa, côté montagne, 98741 Hiva Oa ;

N° 93 1086 A du 7 décembre 1993, Aimana Betley Tama, Tuamotu, 98781 Takaroa ;

N° 94 875 A du 23 août 1994, Rodolphe Elie Léon Tranchard, rue Cook, 98713 Papeete cedex ;

N° 02 1549 A du 5 septembre 2002, Tefaatau Agnie, *nom commercial* : Agnie Services, Teavaro, PK 1,800, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 04 581 A du 23 février 2004, Tere Vahavera Ti-Paon, *nom commercial* : Marara, rue Gadiot, 98716 Pirae.

14 avril 2006

N° 88 148 B du 22 novembre 1988, Fare de France, société anonyme d'économie mixte, haut-commissariat de la République, 98714 Papeete ;

N° 93 14 A du 6 janvier 1993, Hervé Jacques Noël Marchand, PK 5,600, côté montagne, BP 42518, 98701 Arue ou 98713 Papeete ;

N° 01 1269 A du 5 septembre 2001, Marc Moeratai Turi, *nom commercial* : Temataotevahine 2, Ohotu, Avatoru, Tuamotu, 98776 Rangiroa ;

N° 02 88 A du 17 janvier 2002, Sandra Depardon, *nom d'usage* : Demary, *nom commercial* : Kaeli Chou, avenue du Régent-Paraita, BP 44018, 98713 Papeete cedex ;

N° 02 634 A du 4 avril 2002, Céline Depardon, Pirae, avenue du Général-de-Gaulle, quartier Sachet, BP 44018, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 1175 A du 23 juin 2003, Christine Lequerré, *nom d'usage* : Maurirere, PK 11, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98721 Pieu ;

N° 04 359 A du 23 février 2004, Rose Marie Reine Santos, *nom d'usage* : Puhetini, *nom commercial* : Roulotte Marie, Taiohae, Marquises, côté montagne, 98742 Nuku Hiva.

19 avril 2006

N° 87 239 A du 27 mars 1987, Gilbert Teiva Teriierooiterai, Faa'a, route de Tavararo, PK 5, côté montagne, BP 3118, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 648 A du 2 avril 2003, Roland Lieon, PK 37,700, côté montagne, 98712 Papara ;

N° 03 909 A du 12 mai 2003, Cécile Verstichel, *nom d'usage* : Sedeau, Mataiea, PK 42,500, côté montagne, 98726 Teva I Uta ;

N° 03 1800 A du 22 septembre 2003, Julien Turere Mateha, *nom commercial* : Atera Julien Mateha Constructions, quartier Robson, côté montagne, Pamatai, 98703 Faa'a cedex ;

N° 04 516 A du 16 mars 2004, Julio Manai Heuea, *nom commercial* : Manilei, quartier Aoma, à côté de la mairie de Toahotu, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu.

20 avril 2006

N° 99 1437 A du 3 juin 1999, Ann Susan Silber, *nom d'usage* : Atico, *nom commercial* : Snack Temehani Airport, Raiatea, SETIL, aéroport de Uturoa, côté mer, 98735 Uturoa ;

N° 02 307 A du 18 février 2002, Caroline Uraore Faniu, *nom d'usage* : Abe, *nom commercial* : Caroline, Fitii, côté montagne, BP 246, 98731 Huahine ;

N° 02 1545 A du 4 septembre 2002, Anatole Tefaataumarama, *nom commercial* : Anatole Dépannage, Maeva, Fare, côté montagne, BP 313, 98731 Huahine.

30 avril 2006

N° 05 1730 A du 10 novembre 2005, Gérard Titaua Eperania, *nom commercial* : Maeva Terrassement, PK 10,200, côté mer, BP 120133 Papara, ou Hitia'a O Te Ra, 98721 Pieu.

4 mai 2006

N° 05 84 A du 12 janvier 2005, Frydrych Vaiarii Jamet, rue Tuterai-Tane, servitude JM-Boubée, côté montagne, 98716 Pirae.

10 mai 2006

N° 05 844 du 31 mai 2005, Yvon Viriamu, *nom commercial* : Bio Best System, Mataura, Australes, 98754 Tubuai ;

N° 05 1197 A du 2 août 2005, Patrice Tinorua, *nom commercial* : SAGEPT, plateau de Taravao, lotissement Teueue, n° 16, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 05 1801 A du 21 novembre 2005, Catherine Tahia Tetohu, *nom d'usage* : Mooraa, PK 11,500, quartier Ahavini, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98721 Pieu ;

N° 05 1034 A du 28 juin 2005, Céline Clarita Teipo, *nom commercial* : Roulotte Heikai, Nuku Hiva, Marquises ;

N° 05 46 A du 10 janvier 2005, Clémence Tahiatoua Tata, *nom commercial* : TAMAS, quartier Taurua, 98742 Nuku Hiva ;

N° 05 1833 A du 24 novembre 2005, Franck Roland Pierre Guerard, immeuble Cook, 2e étage, Paofai, rue Cook, 98713 Papeete cedex ;

N° 05 1022 A du 24 novembre 2005, Yamina Bouchache, *nom commercial* : Ent. Bouchache Travaux, PK 9,500, côté montagne, 98709 Mahina.

11 mai 2006

N° 05 1464 A du 20 septembre 2005, Uitini Nadia Teikitunaupoko, *nom d'usage* : Le Brun, *nom commercial* : Kauweloha Boutique, Haakuti, 98745 Ua Pou ;

N° 05 1250 A du 12 août 2005, Pierre Teehu Clark, lotissement Tevihonu, lot n° 13, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 05 1595 A du 13 octobre 2005, Sarah Tara Lucas, *nom d'usage* : Lighthart-Temehameha, *nom commercial* : Chez Hereiti et Hoarii, PK 27,500, côté montagne, 98711 Paea ;

N° 05 630 A du 22 avril 2005, Bonnaventure Rogonui Piehi, Puurai, n° 207, 9704 Faa'a.

12 mai 2006

N° 05 1744 A du 14 novembre 2005, Tihoti Edgar Lighthart, *nom commercial* : Lighthart, Titioro, Bain-Loti, côté montagne, 98713 Papeete cedex.

15 mai 2006

N° 05 447 A du 15 mars 2005, Laiani Terani Teheiuira, *nom commercial* : Terani Couture, lotissement Puna Iti, n° 32, côté montagne, 98718 Punaauia ;

N° 05 1158 A du 25 juillet 2005, Werner Sascha Sprenger, PK 4, quartier Leverd, côté montagne, 98704 Faa'a ;

N° 10733 A, Joseph Sacault, BP 685, 98713 Papeete, *date de cessation définitive d'activité* : 30 avril 2006.

16 mai 2006

N° 05 277 A du 22 février 2005, Frédéric José Jacques Claude Mairand, *nom commercial* : Aito Power, PK 23,800, lotissement Chapman, côté montagne, 98711 Paea ;

N° 05 270 A du 21 février 2005, Bernard Jean Paul Marie Parise, Maharepa, PK 4, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 05 1126 A du 18 juillet 2005, Teta Penehata, Matira, Vaitape, côté montagne, 98703 Bora Bora ;

N° 05 1447 A du 19 septembre 2005, Pascal Qui, Haapu, côté mer, 98731 Huahine.

17 mai 2006

N° 02 1330 A du 6 août 2002, Guillaume Marc Hubert Boulard, *nom commercial* : Guiguitz Crêpes, pointe Vénus, quartier Villierme, 98709 Mahina ;

N° 06 714 A du 15 mai 2006, Jasmine Maeva Hamblin, *nom d'usage* : Temaru, Pamatai, quartier Radford, côté montagne, 98704 Faa'a ;

N° 05 599 A du 18 avril 2005, Véronique Marie-Thérèse Chantal Renée Mariette, *nom d'usage* : Lecorcier, *nom commercial* : Tahaa'Tif, Tahaa, Haamene ;

N° 05 1601 A du 17 octobre 2005, Tetuanui Tamaehu, Nunue, quartier Amanahune, 98730 Bora Bora.

18 mai 2006

N° 05 187 A du 4 février 2005, Joseph Tamatoarena Opuu, Avera, 98753 Rurutu ;

N° 05 569 A du 13 avril 2005, Madeleine Teataoteani Terotatea, *nom commercial* : Snack Manuia, 98769 Makemo.

22 mai 2006

N° 06 194 A du 7 février 2006, Alain Laille, supermarché Hamuta, PK 2, 98716 Pirae.

23 mai 2006

N° 05 1844 A du 28 novembre 2005, Nathalie Collin, *nom d'usage* : Natua, *nom commercial* : De'Zils, Tuherahera, côté mer, BP 34, Rangiroa, 98778 Tikehau ;

N° 05 1536 A du 4 octobre 2005, Virginia Colette Maitui, *nom d'usage* : Pahio, PK 13,800, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao ;

N° 06 197 A du 8 février 2006, Jean-François Maurice Mezieres, *nom commercial* : JFM Services, PK 19,500, servitude Hoiore n° 7, 98711 Paea ;

N° 05 1167 A du 27 juillet 2005, Steve Jean-Paul Raymond Savignol, *nom commercial* : MS Import, PK 3,500, résidence Waiikea, appartement n° D 2, côté montagne, 98701 Arue ;

N° 55 123 A du 23 novembre 2004, Marie-Claire Sommanivong, PK 9,800, 98709 Mahina.

24 mai 2006

N° 06 690 A du 9 mai 2006, Alain Georges Camille Silvestre, quartier Fortuné-Teissier, 98718 Punaauia.

26 mai 2006

N° 05 1525 A du 30 septembre 2005, Patrick Teva Bourdelon, *nom commercial* : Casse-croûtes et plats ambulants, quartier Afong, Fare, 98731 Huahine ;

N° 05 810 A du 27 mai 2005, Célestine Tehepuarii, PK 4,800, quartier Maitere, 98704 Faa'a ;

N° 05 1955 A du 21 décembre 2005, Brigitte Tahia Tehikihinuhatu, PK 18,500, côté montagne, quartier Papehuhue, Paea ou BP 380930 Tamanu, 98718 Punaauia.

29 mai 2006

N° 06 239 A du 15 février 2006, Marius Natohetini Ohu, *nom commercial* : SEA Carrelage, Erima, lot n° 214, 98701 Arue.

30 mai 2006

N° 06 268 A du 21 février 2006, Moana Mike Manarani, *nom commercial* : Entreprise Raiarii, Heiri, lot n° 9, côté montagne, 98704 Faa'a ;

N° 06 506 A du 4 avril 2006, Jean-François Maurice Poilvet, *nom commercial* : Termitec, PK 17,700, côté mer, 98718 Punaauia.

31 mai 2006

N° 05 1981 A du 28 décembre 2005, Nina Françoise Assele, *nom d'usage* : Rinieri, *nom commercial* : Nina's Hair, PK 32,180, Varari, Moorea, 98729 Papetoai ;

N° 00 353 A du 7 mars 2000, Régis Michel Marc Boissières, PK 13, immeuble Le Manava, côté montagne, Punaauia ou BP 2037, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 180 A du 30 janvier 2004, Marc Calmes, PK 10,500, côté montagne, Mahina, ou BP 9448 Papeete, 98715 Papeete CMP ;

N° 05 1265 A du 17 août 2005, Lorenza Titaina Mareva Tata, PK 46,500, 98726 Teva I Uta.

Fait à Papeete, le 26 juin 2006.

La greffière,
Mérine LE GALL.

ETAT DES INSCRIPTIONS TRAITEES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PAPEETE PENDANT LE MOIS DE JUIN 2006

IMMATRICULATIONS

1er juin 2006

N° 06 820 A, Raphaël Bernard Fara Ah-Wah, travaux en tous genres, *nom commercial* : Rafi Tous Travaux, PK 23,700, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 821 A, Garoro Bertha Alvarez, *nom d'usage* : Dexter, fabrication de bijoux, Tuamotu, 98781 Takaroa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 822 A, Karine Ingrid Anouck Bouchage, manucure, lotissement Bel air, n° 3, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 823 A, Guy André Bruant, maintenance industrielle, eau, électricité, *nom commercial* : Mize, PK 20,700, côté mer, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 824 A, Heitiare Ethel Salem, négociante et importatrice (mobiliers et divers), *nom commercial* : Pacific House Sitting, lotissement Outumaoro, lot n° 14, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 825 A, Bruno Philippe Moana Wong, négociant, PK 13, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 826 A, Christian Temataitaria Teuru, travaux en tous genres, *nom commercial* : Tema Entreprise, PK 5,500, route Heirai, Vaipoopoo, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 181 B, Te Tiare Boutique, *nom commercial* : Te Tiare Boutique, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, Fitii, BP 36, 98731 Huahine, *gérant* : Rudolph Markmiller, la vente au détail de prêt-à-porter, accessoires, produits touristiques et artisanaux, *date de début d'activité* : 17 avril 2006 ;

N° 06 182 B, Jem's, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, résidence Vaimoanatea, Papeete ou BP 6315, 98704 Faa'a, *gérantes* : Marie Liao Descamps et Julie Liao, l'achat, l'importation, la représentation, le stockage, la distribution, la commercialisation de tous vêtements de prêt-à-porter, de tous produits et articles, accessoires de mode, parures, bijoux, horlogerie, produits de beauté et ligne de soins, parfumerie, maroquinerie, *date de début d'activité* : 1er août 2006.

2 juin 2006

N° 06 827 A, Josiane Berthe Rani Tevearai A Paaeho, *nom d'usage* : Lucas, cuisine à emporter, *nom commercial* : Teiva Poe, Taravao centre, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 3 mai 2006 ;

N° 06 828 A, Tetua Tamahine Léa Fareata, *nom d'usage* : Tapare, restaurant ouvrier, *nom commercial* : Snack Teheipua, 98761 Arutua, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 829 A, Gaël Malturere, travaux en tous genres, *nom commercial* : Gaël Travaux en tous genres, Pamatai, quartier Robson, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 29 mai 2006 ;

N° 06 830 A, Jean-Marie Mao Che, pâtisserie, *nom commercial* : Grenier de Joseph, PK 4,700, Erima, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 15 juin 2006 ;

N° 06 831 A, Miranda Titaina Maruake, cuisine à emporter, PK 4,500, quartier Tarahu, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 832 A, Jean-François Charles Viatte, véhicule de restauration, *nom commercial* : Bosoleil, PK 13,200, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 833 A, Frédéric Moana Teamotuaitau, prestataire de service (coursier), *nom commercial* : Fenua Courrier, quartier SOCREDO, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 834 A, Arita Caroline Arapa, *nom d'usage* : Amiot, cuisine à emporter, *nom commercial* : Chez Arita route de Afaahiti, quartier Wan-Kam, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 183 B, SARL Tahiti Etudes et Coordination, *nom commercial* : TEC, société à responsabilité limitée au capital de 4 000 000 F CFP, rue Afarerii, immeuble SAGEP, Pirae ou BP 140249, 98701 Arue, *gérant* : Victor Chane, la prestation technique et d'ingénierie, d'étude, de structure et de maîtrise d'œuvre, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 184 B, Triangle Auto, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, Taravao centre, BP 7641, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Willy Chung Sao et Daniel Jean André Rapon, le négoce de tous produits et accessoires automobiles, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 142 C, SCI Ravenala, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, Aute 3, lot n° 42, côté montagne,

BP 5174, 98716 Pirae, *gérants* : Michel Mautalent, Françoise Lefèvre Mautalent et Isabelle Mautalent, l'acquisition de terrains, *date de début d'activité* : 12 mai 2006.

6 juin 2006

N° 06 835 A, Raphaëlle Marie Berthelot, *nom d'usage* : Reponty, le négoce, *nom commercial* : Noosa, lotissement Te Tavake, lot n° 150, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 836 A, Vincent Pierre Marie Chicoyneau de Lavalette, menuisier, Mission, quartier Valma, lot n° 6, côté montagne, Papeete, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 837 A, Florence Christine Yvonne Gérard, *nom d'usage* : Romfort, bureau de secrétariat, chemin vicinal de Taunoa n° 114, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 838 A, Mere Mamatui, *nom d'usage* : Angia, cuisine à emporter, lotissement Teueue, lot n° 23, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 4 juin 2006 ;

N° 06 839 A, Franck Teheipuarii Charles Paie, cuisine à emporter, rue Temarii, en face de la mairie, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 840 A, Hutia Taae, *nom d'usage* : Reva, véhicule de restauration, *nom commercial* : Aicha, Haapiti, PK 31, côté mer, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 5 juin 2006 ;

N° 06 841 A, Huiata Jeffrey Tanerii, technicien du son, Tipaerui, quartier Grand n° 7, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 842 A, Charline Nicole Taupu, travaux en tous genres, *nom commercial* : Entreprise Manotahi Services, PK 12,400, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 843 A, Roger Tetumu, cuisine à emporter ambulante, *nom commercial* : Chez Roger, PK 14,200, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 143 C, Rauhotu Poe, société civile au capital de 100 000 F CFP, Opoa, Taputapuata, BP 311, 98735 Uturoa, *gérant* : Rainui Sanquer, l'exploitation de fermes perlières, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 185 B, Taumatini, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, Afaahiti, route de Tautira, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérante* : Taumatini Madgie Chung Dupuits, *date de début d'activité* : 17 mai 2006.

7 juin 2006

N° 06 844 A, Daniel Albin Mailion, travaux en tous genres, *nom commercial* : Mailion Daniel, Temae, route de l'aérodrome, lot n° 11, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 10 mai 2006 ;

N° 06 845 A, Norbert Tetumu, travaux en tous genres, PK 4,500, quartier Aoma, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 846 A, Yvon Alain Henri Gagnepain, librairie, papeterie et petite restauration, immeuble Huahine Shop, Fare, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 847 A, Stevens Teva Toofa, travaux en tous genres, PK 7, route de Puunui, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 848 A, Vateti Tevacarai, négociant en produits sur le marché et vente de légumes, *nom commercial* : Stand Vateti, PK 6,200, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu, *date de début d'activité* : 17 mai 2006 ;

N° 06 849 A, Roger Tchen Pan, négociant, *nom commercial* : TCB, route du lotissement Vetea, quartier

Bambridge, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 850 A, Jean Neveuye, jardinier, *nom commercial* : Maima Jardinage, route du Plateau, propriété Nimau, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 3 mai 2006 ;

N° 06 851 A, Daniel Mae Nauta, jardinage, PK 46,300, côté montagne, 98726 Teva I Uta, *date de début d'activité* : 26 avril 2006 ;

N° 06 852 A, Leurline Fana Metua, cuisine à emporter, *nom commercial* : Ma'a Tahiti Fana, lotissement Teueue n° 2, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 853 A, Marie-Christine Hourtane, *nom d'usage* : Hantzen, consultante, *nom commercial* : Consult Immo, PK 27,200, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 854 A, Dany Vaitere Joël de Mayer, cuisine à emporter, Maharepa, route de l'école, PK 5, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 855 A, Véronique Choune, *nom d'usage* : Yan, transformation de poissons et négoce, *nom commercial* : Araka Fish, rue Afarerii, côté mer, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 15 juin 2006 ;

N° 06 856 A, Mélisa Ait Aissa, négociante en vêtements, *nom commercial* : Made in USA, Patae, Moorea, Afareaitu, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006.

9 juin 2006

N° 06 857 A, Cindy Anahing Vairea Tavaitai, *nom d'usage* : Brothers, couture en chambre et artisanat, *nom commercial* : Teura Couture, PK 9,500, quartier Rauhuri, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 858 A, Angéline Titaina Hauata, fleuriste, *nom commercial* : Manaura Fleurs, PK 6,300, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 859 A, Noéline Teriitua, négociante en produits divers, *nom commercial* : Cath. Saveur, PK 28,500, quartier Paroa, Maraa, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 860 A, Jimmy Tehahe, magasin d'alimentation et cuisine à emporter, Otepa, Tuamotu, 98767 Hao, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 861 A, Teatamihi Pierre Nena, gardiennage et surveillance avec vigiles, *nom commercial* : Spirit of Security, PK 3,600, près de la résidence Souky, Pamatai, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 7 juin 2006 ;

N° 06 862 A, Ghislaine Françoise Galindo, artisane, travaux ménagers, ménages et autres, PK 25, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 863 A, Benoît Charles Julien Doguet, importateur et négociant en jeux d'échecs et divers, résidence Mahana, appartement n° 27, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er janvier 2006 ;

N° 06 864 A, Romuald Alfred Frugolino Carati, mécanicien pour bateaux, électricité et plomberie, PK 2,500, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 865 A, Hono Warren Maru Brown, électricien, PK 46,500, côté mer, 98726 Teva I Uta, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 186 B, SARL Moehau, société à responsabilité limitée, Nunue, BP 995, Tiipoto, 98730 Bora Bora, *gérants* : Achille et Jean-Yves Buchin, toutes opérations et entreprises concernant les transports de passagers par tout moyen, et plus particulièrement les transports terrestres en commun

pour les particuliers, les entreprises, les scolaires et les associations dans toute l'étendue de la Polynésie française, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 144 C, SCI Ariihau, société civile immobilière au capital de 200 000 F CFP, zone industrielle de Fare Ute, immeuble Sat-Nui, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Eric René Albert Heifara Malmezac, l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 145 C, SCI Opuhi, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, *gérant* : Jerry Munanui Lehartel, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 866 A, Hiro Bertrand de Montluc, électricien, *nom commercial* : HM Electricité, route de Erima, lotissement Moetarava, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 8 juin 2006 ;

N° 06 867 A, Roland Bufard, climatisation et ventilation, *nom commercial* : RB Polynésie, Teavaro, résidence Bel air, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 7 juin 2006 ;

N° 06 868 A, Louis Wohler, électricien, *nom commercial* : Wohler Electricité, quartier Afarerii, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 869 A, Stéphanie Tania Temariipatiare, cuisine à emporter, lotissement Puna Iti, lot A 10, côté montagne, 98717 Punaauia cedex, *date de début d'activité* : 8 juin 2006 ;

N° 06 870 A, Stéphane Herenui Meunier, artisan et exportateur, *nom commercial* : Herenui Créations, Haapiti, Vaianae, côté mer, Moorea, 98719 Papetoai, *date de début d'activité* : 7 juin 2006 ;

N° 06 871 A, Emmanuel Stanislas Marie Deschamps, consultant en édition, Tipaerui, immeuble Fara Nui, n° 29, côté montagne, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 8 juin 2006 ;

N° 06 872 A, Bernard Jean Georges Mattar, photographe ambulant, *nom commercial* : Photo BM, Maharepa, PK 6,500, lotissement Orovanu, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 873 A, Maraehuria Tetau Airima, importateur et négociant en vêtements et divers, *nom commercial* : Fortrose Boutique XXL, PK 19,800, côté mer, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 23 novembre 2006 ;

N° 06 187 B, Fructis Tahiti, société en nom collectif au capital de 210 000 F CFP, quartier de la Mission, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Philippe Bevillon et Isabelle Callot, le conseil en investissement dans les produits de défiscalisation, la vente de produits de défiscalisation et la vente de produits financiers, *date de début d'activité* : 7 juin 2006 ;

N° 06 188 B, Keakô, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, PK 35,700, côté mer, Papara, ou BP 51908, 98716 Pirae, *gérante* : Nathalie Motahu, toutes opérations commerciales et, notamment l'achat, l'import, l'export, le négoce, la location, la transformation, le conditionnement et la vente de toute marchandise prévue à la vente en gros ou au détail pour tous secteurs d'activité, *date de début d'activité* : 8 juin 2006 ;

N° 06 189 B, Capemat, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, zone industrielle de Tipaerui, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Jimmy Lai, le négoce, la production, la transformation de matériaux de construction de second œuvre, la fourniture et la pose de faux-plafonds et de rideaux métalliques, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 190 B, SARL Dachari, *nom commercial* : Dachari, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP,

lotissement Les Hauts de Outumaoro, lot n° 31, Punaauia ou BP 63172, 98704 Faa'a, *gérants* : Michel Caniset et Fausto Gaston Paglia, l'achat, l'importation, la distribution, la vente en gros, semi-gros ou au détail de tous carrelages, pavés, dalles, mosaïques et d'une manière générale de toute fourniture en bâtiment, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 146 C, Eden Golf and Resort en abrégé EGR, société civile au capital de 200 000 F CFP, PK 2,500, au lieudit Auae, Faa'a ou BP 2469 Papeete, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Fabrice Teriiohonia, l'étude, la réalisation et le développement d'un ensemble résidentiel, *date de début d'activité* : 17 mai 2006 ;

N° 06 147 C, Société civile immobilière Ty Maeva, société civile, zone industrielle de la Punaruu, côté montagne, BP 380021, 98718 Punaauia, *gérant* : Philippe Plurien, l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange ou autrement, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006.

12 juin 2006

N° 06 874 A, Teva Henri Ariitai Le Calvic, consultant, *nom commercial* : Ariitai Consulting, pointe Vénus, quartier Pugibet, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 875 A, Thierry Claude Christian Viola, carreleur, *nom commercial* : VT Carrelage, rue de l'Evêché, Mission, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 7 juin 2006 ;

N° 06 876 A, Tevaihu Thérèse Teao, *nom d'usage* : Sin, travaux en tous genres, *nom commercial* : Vacky Travaux en tous genres, Nahoata, lot n° 65, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 877 A, Patrice Etienne Salva, artisan (fabrication locale de bijoux), lotissement social Vaiopu, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 878 A, Patrice Daniel Roux, dépôt-vente et négociant, *nom commercial* : Bora Troc, centre Helen's Bays, Nunue, côté mer, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 879 A, Marie-Anne Nicolas, négociante en appareils auditifs et accessoires y afférents, *nom commercial* : LCA Nicolas, avenue du Commandant-Chessé, immeuble Apatae, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 15 août 2006 ;

N° 06 880 A, Clément Jean-Yves Raimana Coppenrath, artisan (fabrication de bougies et savons), avenue du Général-de-Gaulle, derrière le Lion-d'Or, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 191 B, Tahiti Good Trade, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, PK 9,800, côté mer, BP 11302, 98709 Mahina, *gérants* : Nicolas Michel Tournon, l'importation, la transformation, la vente, la distribution de marchandises générales et l'offre de tous services en rapport avec l'objet de la société ou toute autre activité liée à la profession, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 148 C, SCI Jadypre IV, société civile au capital de 200 000 F CFP, lotissement Miri, lot n° 95, 98718 Punaauia, *gérant* : Stéphane Martial Mathieu, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature et l'exécution de tous travaux d'aménagement, de rénovation ou de construction, *date de début d'activité* : 16 mai 2006.

13 juin 2006

N° 06 881 A, Doriane Mareva Teriitemataua, nettoyage et entretien des locaux, Puurai, face à l'EDT, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 882 A, Francis Hirama Teriitaumihau, construction de maisons, *nom commercial* : Tupai Constructions, PK 39,500, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 883 A, Roger Francis Tardif, travaux en tous genres, *nom commercial* : Art et Décoration, Balcons du Lotus, appartement n° 13, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 884 A, Vladimir Pons, entreprise de plongée, *nom commercial* : Tahiti Diving Services, résidence Taina, lot n° 105, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 11 avril 2006 ;

N° 06 885 A, Sesynta Brenda Miriama Poetai, cuisine à emporter, Avera, 98753 Rurutu, *date de début d'activité* : 3 juillet 2006 ;

N° 06 886 A, Marie Nathalie Manutahi, *nom d'usage* : Salvaggio, esthéticienne, *nom commercial* : Nathalie Esthétique, PK 27,100, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 887 A, Mathieu Fouliard, entreprise de jardinage, *nom commercial* : Moea Garden, Saint-Hilaire, quartier Tevairoa, n° 26, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 888 A, Pauline Manutaia Fatupua, artisane en produits de l'artisanat traditionnel, *nom commercial* : Manutaia Créations, PK 9,500, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 889 A, Aimeho Jean-Sébastien Charousset-Bauge, consultant, *nom commercial* : Tapa'o, 93, cours de l'Union-Sacrée, Fariipiti, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 890 A, Srey Leak Seng, négociant en produits divers, immeuble Essor, à l'angle des rues Colette et des Remparts, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 891 A, Tihoti Louis Manate, importateur et négociant en prêt-à-porter, pièces, auto, motos et divers, *nom commercial* : Tiareraupa Import, PK 19, quartier Tiapa, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 192 B, Orava, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, immeuble Aorai, rue Edouard-Ahnne, BP 43501, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Jean-Claude Emile André, l'acquisition de tous biens meubles et immeubles, leur mise en valeur, l'administration, la location, l'édification de constructions et l'aliénation de ces biens et les emprunts nécessaires à la réalisation de l'objet, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 149 C, SCI Hinatea I, société civile au capital de 200 000 F CFP, avenue du Prince-Hinoi, immeuble Jardonnet, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Stéphane Mathieu et Jean-Louis Radici, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, *date de début d'activité* : 23 mai 2006 ;

N° 06 150 C, SCI Hinatea II, société civile au capital de 200 000 F CFP, avenue du Prince-Hinoi, immeuble Jardonnet, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Stéphane Mathieu et Jean-Louis Radici, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, *date de début d'activité* : 23 mai 2006 ;

N° 06 151 C, SCI Hinatea III, société civile au capital de 200 000 F CFP, avenue du Prince-Hinoi, immeuble Jardonnet, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Stéphane Mathieu et Jean-Louis Radici, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, *date de début d'activité* : 23 mai 2006.

14 juin 2006

N° 06 892 A, Jean-Jacques Lucien Nougarede, photographe ambulant, PK 13, côté mer, marina Taina, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 893 A, Christophe Jean-Claude Gérard Michel, électricien (général) et entrepreneur de plongée, *nom commercial* : Marine Elec, PK 6,500, Heiri, lot n° 60, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 13 juin 2006 ;

N° 06 894 A, Jenny Titaina Mahatia, *nom d'usage* : Liu, roulotte, *nom commercial* : Roulotte FOUNG YUN, PK 5,500, quartier Liliane-Bordes, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 895 A, Jheny Tehani Colombel, cuisine à emporter et négociante, Taunua, côté mer, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 896 A, Francis Marin Jean Mayes, loueur de moyens de transport aérien, rue Cook, Paofai, immeuble Hokulea, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 897 A, Vaea Maoni, *nom d'usage* : Rere, pâtisserie commune, Puurai, îlot 480 K, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 898 A, Hinamahoahoa Elisabeth Hotoeua, *nom d'usage* : Moreta, roulotte, *nom commercial* : Chez Kua, vallée de Hoata, côté montagne, 98742 Nuku Hiva, *date de début d'activité* : 17 mai 2006 ;

N° 06 193 B, Agua, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, Fare Rau Ape, quartier Hugon, côté montagne, 98716 Pirae, *gérant* : Jean-Christophe Gastambide, l'importation et le négoce, *date de début d'activité* : 8 juin 2006 ;

N° 06 194 B, SARL Polynésie Internet et Télécommunications, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 F CFP, La Maison des services, rue Afarerii, BP 5174, 98716 Pirae, *gérant* : Philippe Verdier, opérateur en télécommunications, construction et maintenance des infrastructures et réseaux télécom fixes, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 195 B, SARL Polynésie Téléphone mobile, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 F CFP, La Maison des services, rue Afarerii, BP 5174, 98716 Pirae, *gérant* : Philippe Verdier, opérateur en télécommunications, construction et maintenance des infrastructures et réseaux télécom fixes, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 152 C, Puunui Here, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, lot n° 62, rue du Tira de la Mission, BP 20178, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Jean-Pierre Guillot, l'acquisition de terrains, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 153 C, SCI L'Hermitage, société civile au capital de 200 000 F CFP, résidence Fara Nui, appartement n° 12, BP 42896 Fare Tony, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Michel Maurice René Croquet et Micheline Marie Irma Defrançois Croquet, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toutes natures, *date de début d'activité* : 18 mai 2006 ;

N° 06 154 C, Tipasa Dream's, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, lotissement Aute II, n° 113, BP 52643, 98716 Pirae, *gérant* : Patrick Bagur, l'acquisition de biens immobiliers et la gestion du patrimoine, *date de début d'activité* : 15 mai 2006.

15 juin 2006

N° 06 899 A, Tiaitau Andréa Temauri, cuisine à emporter, Patio, 98733 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 900 A, Mélissa Martine Maite Teikiavaitoua, cuisine à emporter et pâtisserie commune, PK 14,300, lotissement Vaiopu 2, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 901 A, Herenui Mélanie Taeatua, négociante en complément alimentaire et divers, Erima, quartier Gavaldon, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 14 juin 2006 ;

N° 06 902 A, Temarama Pani, travaux en tous genres Pamatai, quartier Topa, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 6 juin 2006 ;

N° 06 903 A, Tahiti Pahuiri, activités nautiques (promenade en mer et pique-nique), *nom commercial* : Tahiti Tours, Anau, quartier Pahuiri, côté mer, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 22 juin 2006 ;

N° 06 904 A, Michael Kurt Langer, roulotte, *nom commercial* : Roulotte chez Purutia, zone industrielle de la Punaruu, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 905 A, Viriamu Hauata-Tahiata, jardinier, *nom commercial* : Jardinage Hauata, centre Vaiami, Papeete, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 906 A, Bertrand Rémi Pascal Guérin, prestation de service, *nom commercial* : BT Services, marina Taina, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 14 juin 2006 ;

N° 06 907 A, Lucie Genevois, *nom d'usage* : Chune, négociante, distributrice de carburant et réparatrice de cycles ou de pneumatiques, *nom commercial* : Station Total du port, Raiatea, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 908 A, Sylvie Pierrette Cantot, graphiste, *nom commercial* : Ratatouille, PK 4,500, maison Failoux Guy, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 196 B, Robles Perles Export, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, 4, rue Jean-Gilbert, quartier du Commerce, Papeete, 98713 Papeete cedex, *gérante* : Marie-Pierre Laure Robles, l'achat, l'importation, l'exportation, la distribution, la transformation, le conditionnement, et la vente en gros, demi-gros ou au détail de produits perliers bruts, demi-finis ou montés, de tout objet de bijouterie à base de perles, de pierres précieuses, d'or, etc., *date de début d'activité* : 15 juin 2006 ;

N° 06 197 B, Tahiti Manava Pearl, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, immeuble Fare Tony n° 103, BP 20224, Papeete, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Francky Hiti Tchoung Thong Wong, toutes opérations quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'importation, l'exportation, l'achat, la vente, la transformation, la distribution, le négoce de la perle et l'importation d'appâts, l'importation, l'achat, la vente, la distribution de tous autres matériels et matériaux et plus spécialement ceux destinés à la transformation de la perle, *date de début d'activité* : 24 mai 2006 ;

N° 06 198 B, Taiarapu Import, société à responsabilité limitée au capital de 180 000 F CFP, Taravao centre, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérante* : Linda Chenois Chung Sao, toutes opérations commerciales et, notamment, l'achat, l'importation, l'exportation, le transit, la consignation, le stockage, l'emmagasinage, la représentation, la commission, le warrantage, le transport, la manutention, l'échange et la vente en gros, demi-gros et au détail de tous produits, matériaux, matériels, marchandises diverses, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances, *date de début d'activité* : 15 juin 2006.

16 juin 2006

N° 06 909 A, Torouri Moenau Emelyne Taumi, *nom d'usage* : Nouchet, importatrice et négociante en produits cosmétiques, beauté et divers, *nom commercial* : Emy' Sphère sur Beauté, immeuble Bambridge, passage Cardella, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 910 A, Arsène Metakiohotini Pati, entrepreneur de voitures de service particularisé, *nom commercial* : Hanaua, vallée de Hakatao, 98745 Ua Pou, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 911 A, Jean-Jacques Armand Emile Jorda, consultant, Pamatai, route des Maraîchers, quartier Juventin, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 16 mai 2006 ;

N° 06 912 A, Laurence Dimicolis, *nom d'usage* : Arnault, marchande foraine et artisanne (fabrication artisanale de pareo, monoi), *nom commercial* : Au Petit Coin de Paradis, Avatoru, Rangiroa, 98775 Avatoru, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 199 B, YM Developpement, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 600 000 F CFP, rue Charles-de-Gaulle, immeuble Diadème, BP 4351, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Yves Mausset, la participation de la société par tous moyens à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique et sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement au développement des activités de tourisme en Polynésie française ou à tous objets similaires dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment la voie de création de sociétés nouvelles ou de fonds de commerce, apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 155 C, SCI Mahana Nui, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, PK 16,500, Punaauia, BP 3391, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Jean-Pierre Justin Georges Guiral, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature, *date de début d'activité* : 16 juin 2006 ;

N° 06 156 C, Kimido, société civile au capital de 100 000 F CFP, résidence Carlton Plage, 98718 Punaauia, *gérante* : Catherine Héraut, l'achat, la prise à bail et la location de tous immeubles bâtis ou non, tous terrains et propriétés foncières, *date de début d'activité* : 23 mai 2006.

19 juin 2006

N° 06 913 A, Vaite Florie Vaiho, *nom d'usage* : Matitai, transport touristique, *nom commercial* : Vaite Tours, Anau, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er septembre 2006 ;

N° 06 914 A, Tauhere Wanda Temariki, *nom d'usage* : Mai, pâtisserie ambulante, PK 21,900, quartier Orofero, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 915 A, Maurice Pua Tavi, travaux en tous genres, *nom commercial* : Travaux en tous genres Tavi, Tiipoto, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 916 A, Yves Ghislain Hinfray, entrepreneur de plongée (travaux sous-marins), *nom commercial* : Bob TSM, Tiipoto, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 917 A, Finau Faraire, couture en chambre, *nom commercial* : Mirinoa Couture, lotissement Tearo n° 24, quartier de la Mission, côté montagne, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 16 juin 2006 ;

N° 06 918 A, Moerani Iris Madgie Cassel, loueuse en main-d'œuvre, Fautaua, rue Marie-Frebault, côté mer, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 16 juin 2006 ;

N° 06 919 A, Simone Faatau, *nom d'usage* : de Maeyer, fabrication de bijouterie, PK 34, côté mer, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 16 juin 2006 ;

N° 06 920 A, Valérie Nouchi, couture pour dames en chambre, Faanui, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 157 C, SCI ROA, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, BP 1601, 98735 Uturoa, *gérant* : Xavier Roy, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation de tous terrains sis dans l'archipel des îles de la Société ainsi que tous autres immeubles bâtis ou non situés en Polynésie française et généralement, toutes opérations civiles se rattachant directement à l'objet social, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 200 B, EDE Tahiti, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, PK 4, côté montagne, quartier Leverd, 98704 Faa'a, *gérante* : Suzanne Hee Gung Tsing Chong Fat, la conception et la réalisation d'infrastructure industrielle de production, chaudronnerie, tuyauterie, revamping d'infrastructure industrielle, maintenance, inspection métal, sablage et peinture, *date de début d'activité* : 20 juin 2006.

20 juin 2006

N° 06 921 A, Phineas Charles Bambridge, import et négociant en produits divers, *nom commercial* : New Age Import, Patutoa, quartier Brown, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 922 A, Thierry Frédéric Leclere, artisan bijoutier, *nom commercial* : Moana Dream, Tamanu, PK 15, côté mer, pointe des Pêcheurs, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 923 A, Christian Kelvin Butscher, menuiserie de métal et d'aluminium, *nom commercial* : Entreprise Heirava, quartier Tahuhuterani, côté mer, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 15 juin 2006.

21 juin 2006

N° 06 924 A, Albery Toriki Tetohu, travaux en tous genres, *nom commercial* : Entreprise Tetohu, lotissement Nahoatan° 79, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 20 juin 2006 ;

N° 06 925 A, Teareretua Victoire Teriitehau, négociante sur le marché, *nom commercial* : Snack Matie, PK 15, pointe des Pêcheurs, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 926 A, Marie Piri Teauaroa, boulangerie et négociante, *nom commercial* : Boulangerie Raihono, au secteur, Tuamotu, 98784 Tureia, *date de début d'activité* : 2 avril 2006 ;

N° 06 927 A, Toto Abel Mariteragi, agent d'affaires (gardiennage et surveillance), PK 5,500, quartier Mai, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 928 A, Catherine Manuireva-Vahapata, *nom d'usage* : Salmon, restaurant ouvrier, *nom commercial* : Chez Tepeiru, Rikitea, au village, Gambier, 98793 Marutea sud, *date de début d'activité* : 1er septembre 2006 ;

N° 06 929 A, Tehina Isabelle Hatitio, *nom d'usage* : Mateau, négociante sur le marché, Auae, PK 3, quartier Hotuarea, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 930 A, Purotu Fougrouse, *nom d'usage* : Ragivaru, fabrication de bijoux, *nom commercial* : Purotu Perles, lotissement Puurai n° 416, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 20 juin 2006 ;

N° 06 931 A, Richard René Tuarikirau Graffe, tous travaux, *nom commercial* : GR Entreprise, PK 32,800, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 201 B, Pyxis Expertise, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, PK 6,600, côté montagne, BP 62945, 98704 Faa'a, *gérant* : Tamatoa Bertrand Pommier, société de services, et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques, financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 202 B, SARL Innocéane, *nom commercial* : Innocéane, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, quartier Tirao, côté montagne, Mahina, ou BP 5023, 98716 Pirae, *gérante* : Rainuitetearai Poroi, toutes opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location en nu ou en meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis, *date de début d'activité* : 21 juin 2006 ;

N° 06 158 C, Financière Hinarehi, société civile de participation au capital de 10 000 F CFP, PK 30,500, Papara, ou BP 13005, 98717 Punaauia cedex, *gérant* : Giorgio Campeggi, l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêt et droits mobiliers et la prise de participation directe ou indirecte dans quelque proportion que ce soit, dans toute société créée ou à créer quels que soient leur forme et leur objet, par voie de création de sociétés de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou encore par voie d'achat de titres ou autrement, *date de début d'activité* : 24 mai 2006 ;

N° 06 159 C, Manahau, société civile au capital de 200 000 F CFP, résidence Les Jardins du Musée, appartement n° 116, Punaauia, ou BP 42318, Fare Tony, Papeete, 98713 Papeete cedex, *gérants* : Richard Maupas et Marie Amélie Bravi, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature ; la mise en valeur desdits immeubles, terrains et propriétés par tous moyens directs ou indirects ; l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles et terrains dépendants de l'actif social, *date de début d'activité* : 2 juin 2006 ;

N° 06 160 C, Makemake, société civile immobilière au capital de 200 000 F CFP, quartier Frébault, 98716 Pirae, *gérants* : Hugues Jean-Pierre Autuche et Marylin Tahiatuatapu Johnston Autuche, l'acquisition, l'aliénation, la location, l'administration, la mise en hypothèque et la construction, etc., *date de début d'activité* : 21 juin 2006.

22 juin 2006

N° 06 932 A, Irma Tehono Ahiefitu, jardinage, *nom commercial* : Entreprise Ahiefitu, PK 13,100, lotissement Puna Iti, n° 37, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 21 juin 2006 ;

N° 06 933 A, Elia Natua Tehina Manua Teato, travaux du bâtiment, PK 36, lotissement Mahihiti, n° 6, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 934 A, Clotilde Taahi Tahutini, cuisine à emporter et marchande foraine, PK 13, Punavai plaine, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 23 juin 2006 ;

N° 06 935 A, Noella Hertha Hitirere Teato, artisane en produits d'artisanat local, Titioro, allée Pierre-Loti, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 15 juin 2006 ;

N° 06 936 A, Marguerite Taurere Utahia, *nom d'usage* : Hauata, négociante alimentaires et divers, *nom commercial* :

Magasin Tumatarii, Mahu, 98754 Tubuai, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 161 C, Société civile agricole Nono Tahiti Nui, société civile au capital de 356 000 F CFP, PK 5, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao, *gérants* : Mathieu David Chauvin et Gilles Guillaume Chabaud, l'exploitation des produits agricoles et en particulier, celui du nono, *date de début d'activité* : 1er septembre 2006.

23 juin 2006

N° 06 937 A, Evelyne Catherine Jacqueline Reynaud, masseuse itinérante (relaxation), PK 17,700, servitude Leontieff, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 938 A, Terii Mataua, loueur en main-d'œuvre, PK 8,200, face au centre Te Tiare, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 8 avril 2006 ;

N° 06 939 A, Terii Teriitahi, loueur en main-d'œuvre, Tapuamu, côté montagne, 98733 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er mai 2006 ;

N° 06 940 A, Alfred Armand Tauotaha, bûcheron, PK 6,500, quartier Salmon, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 22 juin 2006 ;

N° 06 941 A, Vanina Eri Romain, *nom d'usage* : Ruaroo, négociante en vêtements, *nom commercial* : Hinarii, PK 23,800, servitude Robson, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 22 juin 2006 ;

N° 06 942 A, Gilbert Charles Lopez, fabrication de pains de campagne, gâteaux, sandwiches, *nom commercial* : Miches Bora, PK 9,600, lotissement Le Lotus, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 943 A, Michel Devidal, vente de services divers en conseil et formation, *nom commercial* : Fenua Conseil Service, rue Gadiot, côté mer, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 15 septembre 2006 ;

N° 06 944 A, Robin Kurt Decker, masseur (thérapeute), n° 118, vallée de Tepapa, Mission catholique, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 22 juin 2006 ;

N° 06 945 A, Corinne Heiata Anuanu, loueuse en main-d'œuvre, Taputapuata, Faaroa, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 10 juillet 2006.

26 juin 2006

N° 06 946 A, Tristan Vincent Jean-Mario Colin, restaurant, *nom commercial* : Vitamnz, PK 13, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao, *date de début d'activité* : 1er octobre 2006 ;

N° 06 947 A, Catherine Simone Lucette Daniel, *nom d'usage* : Pelle, fabricante de bijoux, *nom commercial* : Ktiki, Taputapuata, Avera, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 948 A, Ernest Maitere, cuisine à emporter, marchand forain, Tefarerii, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 949 A, Karim Jamel Farid Ouarsas, entrepreneur de plongée, *nom commercial* : K.M.S., Anau, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 950 A, Bianca Tatiana Teahi, coiffeuse itinérante, *nom commercial* : Maeva Coiffure, Patio, 98733 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er juin 2006 ;

N° 06 951 A, Malvina Sylvania Tuiana Teiri, productrice de reportages, *nom commercial* : Te Hirinaki Production, Faaite, Tuamotu, Makemo, 98770 Katiu, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 952 A, Jacques Umateu Tetahiotupa, travaux en tous genres, *nom commercial* : Entreprise Atiura Nui, PK 13, lotissement Puna Iti, lot n° 39, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 953 A, Alain Wernert, pension touristique, *nom commercial* : Bora Vaite Lodge, Faanui, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er avril 2006 ;

N° 06 954 A, Giovanni Heimana Leille, peintre en bâtiment, *nom commercial* : Staff-Déco, lotissement Erima 3, lot n° 74, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 955 A, Béatrice Mai, négociante et fleuriste, Haapu, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006.

27 juin 2006

N° 06 956 A, Ping Wang, *nom d'usage* : Fassain, snack restaurant, *nom commercial* : Café-restaurant Wang, aéroport, en face de Meama, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 957 A, Eddy Vairaatoa Etau Tavaitai, marchand de sables et autres, PK 9,500, quartier Rauhuri, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 958 A, Petea Jimmy Riaria, fabrication de bijoux, *nom commercial* : Jimmy Artisan, Sainte-Amélie, quartier Estall, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 19 juin 2006 ;

N° 06 959 A, Gilles Maurice Yvon Blanpain, peintre en bâtiment, route de Fare Rau Ape, lot n° 321, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 960 A, Revalani Marama Harmonie Sylvain, négociante en prêt-à-porter et divers, *nom commercial* : Revalani, n° 80, cité de l'Air, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 2 mai 2006 ;

N° 06 162 C, Maua, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, servitude Mahuru, côté mer, Paea ou BP 13427, 98718 Punaauia, *gérant* : Pascal Roland Lefebvre, l'acquisition des biens immobiliers suivants, dans la servitude Mahuru six ou plus, lots fonciers et leurs bâtisses. La gestion et l'administration desdits biens, et notamment tous travaux de réhabilitation ou d'embellissement. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-décrié, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société, *date de début d'activité* : 27 juin 2006.

28 juin 2006

N° 06 961 A, Daniel Teheiura Angia, greffier, *nom commercial* : Angia Perles, Rikitea, Gambier, 98793 Marutea sud, *date de début d'activité* : 21 juin 2006 ;

N° 06 962 A, Roland Atapo, construction de bateaux, *nom commercial* : Tarahu Constructions, Puurai, quartier Tarahu, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 963 A, Daisy Titaina Faafatua, véhicule de restauration, *nom commercial* : Chez Heiranie, port de Vaipoopoo, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 964 A, Claudine Vehia Fareura, *nom d'usage* : Matui, cuisine à emporter, *nom commercial* : Chez Claudine, PK 22, vallée de Orofero, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 965 A, Claudine Tematae Mauri, cuisine à emporter, PK 1, ext aérien, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 27 juin 2006 ;

N° 06 966 A, Christelle Juliette Miet, *nom d'usage* : Holler, déléguée médicale, Paopao, route des Ananas, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 967 A, Gisela Teuia Tehaai, *nom d'usage* : Mamatui, nettoyage et entretien des locaux, Taunoa, cours de l'Union-Sacrée, quartier Lagarde, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 968 A, Maea Teriitahi, *nom d'usage* : Tamu, nettoyage et entretien des locaux, Taunoa, cours de l'Union-

Sacrée, quartier Lagarde, 98713 Papeete cedex, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 969 A, Wilnie Urarii, roulotte, *nom commercial* : Chez Wes, Maatea, PK 13,800, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 1er août 2006 ;

N° 06 970 A, Oscar Teriitetoofa, travaux en tous genres, *nom commercial* : Teriitetoofa Oscar, PK 22,500, côté mer, Papetoai, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 26 juin 2006 ;

N° 06 971 A, Sandrine Maryvonne Joëlle Sempol, bureau de publicité, *nom commercial* : Fenua Développement, PK 33, Varari, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoai, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 972 A, Christian Amaru, location d'appareils de sonorisation, *nom commercial* : The Quality Sound Production, Heiri, PK 6,500, bâtiment D 2, lot n° 233, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2006 ;

N° 06 203 B, Turatahi Import Export, en abrégé TIE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, PK 5, côté mer, quartier Rauzy, 98704 Faa'a, *gérante* : Olivia Fatupua Fremine, l'achat, l'importation, l'exportation, la distribution, la vente en gros, demi-gros ou au détail, la représentation, le courtage, la commission et la commercialisation en général de tous produits, marchandises et objets de toute nature et de toute provenance, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 163 C, SCI Poigny G-M, société civile au capital de 200 000 F CFP, Mamao, 58, avenue Georges-Clémenceau, BP 4781, 98713 Papeete cedex, *gérant* : Michel Alain André Lafon, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, *date de début d'activité* : 9 juin 2006 ;

N° 06 164 C, SCI Manu Iti Montagne, société civile au capital de 180 000 F CFP, pointe des Pêcheurs, servitude Bunkley, 98718 Punaauia, *gérante* : Ginette Mataha Chanteau Mothe, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La mise en valeur desdits biens et droits immobiliers par tous moyens directs ou indirects, *date de début d'activité* : 12 juin 2006 ;

N° 06 165 C, SCI Te Raimanu, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, rue Paul-Bernière, 98716 Pirae, *gérant* : Vincent Manutea Laurent Gay, l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature, *date de début d'activité* : 28 juin 2006 ;

N° 06 204 B, Pakaka, coopérative maritime, Niutahi, Apataki, Tuamotu, 98761 Arutua, *gérant* : Harrys Yves Tekehu, protection du lagon, vente de la glace et devenir l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics dans toutes décisions concernant la pêche lagonaire et hauturière à Apataki, *date de début d'activité* : 28 juin 2006.

MODIFICATIONS

24 février 2006

N° 01 195 C du 20 avril 2001, SCI Maco, société civile immobilière, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire du 13 février 2006, M. Jean-Michel Murcia a été nommé gérant de la société à compter de ce jour en remplacement de Mlle Fabienne Viole, démissionnaire, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 février 2006.

17 mars 2006

N° 04 83 C du 20 décembre 2004, SCI Matareva, société civile immobilière, aux termes d'un acte fait en la forme sous seing privé en date du 13 décembre 2005, M. Patrice Boisson

a cédé toutes ses parts à M. Michel Guchenu ; audit acte, M. Boisson a démissionné de ses fonctions de gérant et M. Michel Guichenu a été nommé nouveau gérant, pour une durée non limitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 décembre 2005.

27 mars 2006

N° 02 148 B du 22 août 2002, Tinai, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 décembre 2004.

3 avril 2006

N° 74 39 B du 13 mai 1974, Crédit Polynésie, société anonyme, par assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 31 mai 2005, les actionnaires de la Crédipac Polynésie ont pris la décision de modifier la dénomination à compter de ce jour en Océor Lease Tahiti, de modifier l'objet social, de prendre acte de la démission de M. Dominique Vincent de ses fonctions de directeur général et administrateur et de coopter M. Stéphane Denis, en remplacement de celui-ci, de M. Jean-Claude Clarac, administrateur démissionnaire et de coopter M. Christian Camus en remplacement de celui-ci, par décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 3 février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 février 2006.

7 avril 2006

N° 82 44 B du 9 mars 1982, SARL Olympian's Sport, société à responsabilité limitée, suivant délibération en date du 22 mars 2006, l'assemblée générale ordinaire annuelle a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la SCP Gosse-Parion-Changues, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, M. Gosse Jean-Pierre pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 22 mars 2006.

14 avril 2006

N° 01 152 B du 27 juillet 2001, Hyper-Média, société à responsabilité limitée, ouverture d'un centre commercial sis à Mahina, PK 10, au nom commercial de Média Nui Mahina et à l'enseigne commerciale de Média Nui à compter du 5 septembre 2005, et ayant comme activité le commerce de détail et de grande distribution, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 5 septembre 2005.

20 avril 2006

N° 06 137 B du 7 avril 2006, Société de Distribution de Titioro, société par actions simplifiée, aux termes d'un acte reçu par Me Julien Chan, notaire associé à Punaauia, le 22 mars 2006, la SAS Etablissements Yin Ket a cédé à la SAS Société de distribution de Titioro, la branche d'activité de négoce et vente au détail de marchandises générales et débit de boissons d'un fond de commerce sis à Papeete, vallée de Titioro, connu sous l'enseigne "Magasin Yin Ket" avec entrée en jouissance rétroactivement au 1er février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 74 43 B du 6 juin 1974, Etablissements Yin Ket, société par actions simplifiée, aux termes d'un acte reçu par Me Julien Chan, notaire associé à Punaauia, le 22 mars 2006, la SAS Etablissements Yin Ket a cédé à la SAS Société de distribution de Titioro, la branche d'activité de négoce et vente au détail de marchandises générales et débit de

boissons d'un fond de commerce sis à Papeete, vallée de Titioro, connu sous l'enseigne "Magasin Yin Ket" avec entrée en jouissance rétroactivement au 1er février 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2006 ;

N° 99 73 B du 16 mars 1999, Tahina Distributions, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, transformation de la SARL en EURL suite à la captation de parts sociales faite par le gérant à Mme Rosina Mou Fat par décision prise par procès-verbal en date du 20 février 2004, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 février 2006.

21 avril 2006

N° 03 1426 A du 29 juillet 2003, Eric Murat, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er novembre 2003 ;

N° 02 1211 A du 12 juillet 2002, Claire Marie Monique Benoît de Coignac, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er février 2003 ;

N° 04 1612 A du 21 septembre 2004, Eugène Tetuani Teriitua-Yao Tham Sao, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006 ;

N° 90 165 A du 26 février 1990, Pierre Es Liens Tetuamanuhiri, *nom d'usage* : Tevaatua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 98 2629 A du 1er octobre 1998, Henri Punuaaitua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006.

25 avril 2006

N° 01 264 B du 17 décembre 2001, Hawak, société à responsabilité limitée, par décision de l'associé unique en date du 23 novembre 2005, il a été décidé de transférer le siège social à Papeete, centre Vaima, lots 105 B et C, 3e étage, à compter de cette date, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Par décision prise par l'associé unique du 31 mars 2006 d'adjoindre quatre autres enseignes à la société à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 02 1 B du 25 février 2002, Moana Adventure Tours, société par actions simplifiée, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2006, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, à compter du même jour. Nomination de M. Frank Sachsse en qualité de président pour une durée illimitée aux termes d'une décision du 15 mars 2006. De par cette même assemblée, la SCP Gosse-Parion-Changues a été désignée en qualité de commissaire aux comptes titulaire et M. Jean-Pierre Gosse, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 15 mars 2006 ;

N° 04 386 A du 25 février 2004, Tereva Maurice Chazette, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006.

26 avril 2006

N° 85 573 A du 10 septembre 1985, Francis Kong Leon, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 93 1121 A du 17 novembre 1993, Christophe Georges Arthur Adigard des Gautries, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 30 avril 2006 ;

N° 04 221 A du 5 février 2004, Nathalie Raymonde Marthe Driss, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 25 avril 2006 ;

N° 04 736 A du 14 avril 2004, Tu Louis Matehau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 avril 2006 ;

N° 04 1771 A du 27 octobre 2004, Cécile Willy Lema, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 26 avril 2006.

27 avril 2006

N° 90 134 B du 31 août 1990, SNC Celestin Laux et Cie, société en nom collectif, aux termes d'un acte reçu par Me Julien Chan, notaire associé à Punaauia en date du 31 mars et du 3 avril 2006, la société Celestin Laux et Cie a vendu à la société EURL Lisa, le fonds de commerce de détail d'habillement à l'enseigne "Anémone Vaima", sis et exploité à Papeete, centre Vaima, pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce de Papeete, sous le n° 4010 B, moyennant le prix de 5 000 000 F CFP, avec entrée en jouissance le jour de la signature de l'acte, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 avril 2006 ;

N° 04 1093 A du 8 juin 2004, Billy Butcher, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 00 160 B du 19 juin 2000, Maohi Phone, société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte reçu par Me Philippe Clemencet le 23 mars 2006, contenant cession de parts sociales dans la SARL Maohi Phone, MM. Michel Guidni, Renaud Cochard et Christophe Raguin ont démissionné de leurs fonctions de cogérant de ladite société. La nouvelle gérance est assurée par M. Andrew Chanzi pour une durée indéterminée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 23 mars 2006.

28 avril 2006

N° 02 892 A du 16 mai 2002, Raoul Coogbe Valaire Dogba, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 28 avril 2006.

2 mai 2006

N° 97 166 B du 3 juillet 1997, Pacific Company, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2005, M. Marc-Antoine Srkala a cédé à M. Laurent Seneque Vinadier, 125 parts de la SARL Pacific Company Kohu Créations sur les 500 parts composant le capital. En outre, M. Marc-Antoine Srkala a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 22 décembre 2005 ;

N° 03 328 C du 9 décembre 2003, Océane Property, société civile immobilière, par assemblée générale extraordinaire en date du 13 mars 2006, il a été décidé de transférer le siège social à l'immeuble Ateivi, rue de Monseigneur-Tepano-Jaussen, Papeete, et de modifier la dénomination sociale en Océane Property et non autrement, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 mars 2006 ;

N° 01 50 B du 19 mars 2001, Atehivi, société à responsabilité limitée, cessation temporaire d'activité sans disparition de la personnalité morale à compter du 24 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 24 avril 2006.

3 mai 2006

N° 01 1657 A du 20 novembre 2001, Albert Noël Harehoe, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 17 février 2006 ;

N° 98 504 A du 11 mars 1998, Frédéric Patrick Lesturgie, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 97 705 A du 6 mai 1997, Odile Hina Ehu, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 3 mai 2006.

4 mai 2006

N° 98 653 A du 30 mars 1998, Jean Claude Tata, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 88 980 A du 15 décembre 1988, Marcelle Marcelline Bonnefin, *nom d'usage* : Aumaitre, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006.

5 mai 2006

N° 02 123 B du 16 juillet 2002, Ingénierie financière et fiscale par abréviation I 2 F, société à responsabilité limitée, par délibération en date du 28 janvier 2006, M. Alexandre Laurent, demeurant dans l'immeuble Le Grand large, à Papeete, a été nommé cogérant de la société pour une durée non limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 janvier 2006 ;

N° 94 109 B du 6 juillet 1994, Hitia'a Production, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, ouverture d'un établissement secondaire de vente de jus de fruits et de plats à emporter à l'enseigne commerciale "Les Fruits du Soleil", sis au marché municipal de Papeete, à compter du 9 mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 9 mai 2006 ;

N° 05 216 B du 4 août 2005, Heipoe Surveillance, société à responsabilité limitée, par décision prise par l'associé unique en date du 24 avril 2006, il est décidé de modifier la clôture de l'exercice qui sera désormais le 31 décembre et non autrement, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 24 avril 2006 ;

N° 05 192 B du 15 juillet 2005, Haumani Sécurité, société à responsabilité limitée, par décision de l'associé unique en date du 24 avril 2006, il est décidé de modifier la clôture de l'exercice qui sera désormais le 31 décembre et non autrement, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 24 avril 2006 ;

N° 93 21 C du 2 mars 1993, SCI Auma, société civile, aux termes d'un acte reçu par Me Serge Villet, notaire associé à Punaauia, en date du 21 avril 2006, M. Roland Leandri a cédé à Mme Anne Marie Leandri, une part portant le n° 100 qu'il possède dans la société civile immobilière Auma, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006.

9 mai 2006

N° 01 268 A du 15 février 2001, Giuliano Franco Roberto Tognetti, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 12 avril 2006.

10 mai 2006

N° 90 806 A du 7 novembre 1990, Jean-Louis Matahuira Depierre, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 00 750 A du 18 mai 2000, Edsina Huaatua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 juillet 2000 ;

N° 03 1912 A du 9 octobre 2003, Rose Ada Cotten, *nom d'usage* : Corser, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 04 673 A du 5 avril 2004, Margot Terereura Pia, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 04 1551 A du 10 septembre 2004, Sébastien Robert René Rieusset, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 décembre 2005 ;

N° 97 200 B du 1er août 1997, Trans-Fer Mutin Georges, société à responsabilité limitée, dissolution anticipée de ladite société, décision prise par assemblée générale extraordinaire en date du 8 avril 2006. Nomination de Mme Maryse Coic en qualité de liquidatrice, domiciliée au pic Rouge, Tipaerui, Papeete. La cessation totale définitive d'activité a été fixée au 30 avril 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 8 avril 2006.

11 mai 2006

N° 92 22 B du 14 février 1992, Soler Energie, société anonyme, nomination de M. Nicolas Brun en qualité de représentant permanent de l'Agence française de développement à Papeete au conseil d'administration de Soler Energie, en remplacement de M. François Dallier, appelé à d'autres fonctions dans le groupe AFD, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 août 2005 ;

N° 01 230 B du 2 novembre 2001, Bora Bora Tours, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de transport maritime de moins de vingt passagers à compter du 1er juin 2006, décision prise par le gérant de la société, M. Milton Doom, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er juin 2006 ;

N° 99 406 B du 3 décembre 1999, Friend et Cie, société en nom collectif, il résulte d'un acte reçu par Me Dominique Calmet, notaire à Papeete en date du 4 avril 2006, portant cession de parts par la société Lehartel et Cie, société en nom collectif au capital de 100 0000 F CFP dont le siège est à Nunue, Bora Bora, terre Paparoa 1, immatriculée au registre du commerce de Papeete sous le n° 6661 B que l'associé tenu indéfiniment responsable des dettes est M. François Macouin, demeurant à Nunue, Bora Bora. La société est gérée par M. François Macouin, seul gérant, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 89 154 B du 26 décembre 1989, Impact Vidéo, société à responsabilité limitée, l'associé unique de la SARL Impact Vidéo, BP 4917 Papeete, a décidé au cours de l'assemblée générale du 4 avril 2006, de procéder à la dissolution de la société à compter du 1er avril 2006. M. Michel Poileux a été désigné en qualité de liquidateur. La liquidation est domiciliée à la BP 4917 Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 77 104 B du 19 décembre 1977, Tikitea, société anonyme, par acte de l'office notarial Dominique Calmet, en date du 31 mars 2006, cession à la société Tikipac (RCS n° 151 B) de la partie du fonds de commerce relative au négoce de produits d'hygiène distribués dans les magasins de détails avec tout ce qui en dépend, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 02 235 B du 11 février 2002, Brapac Distribution, société anonyme, par acte notarié de l'office notarial Dominique Calmet, en date du 31 mars 2006, cession à la société Tikipac, immatriculée au registre du commerce de Papeete sous le n° 151 B de la partie du fonds de commerce relative aux activités de bazar et de négoce de produits de 5e rang exploitée à Arue, PK 4,600, avec tout ce qui en dépend, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 98 142 B du 29 avril 1998, Control Cleaners, en abréviation C. Clean, société à responsabilité limitée, il résulte du procès-verbal des délibérations de l'associé unique en date du 5 avril 2006 dont un exemplaire a été déposé au rang de l'office notarial Me Calmet, notaire à Papeete, le même jour, que la société a été transformée en société à responsabilité limitée à compter du même jour. Il n'a été apporté aucune modification au capital, au siège, à l'objet, à la dénomination et à la durée de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 5 avril 2006 ;

N° 03 88 C du 3 avril 2003, Heliopolis, société civile, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2004 à Papeete, M. Philippe Clemencet a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 1er avril 2006, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006.

12 mai 2006

N° 94 156 B du 27 septembre 1994, SARL Chimécal, société à responsabilité limitée, en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, il a été décidé de la non-dissolution anticipée de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 05 248 B du 7 septembre 2005, Ia Ora Diving, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, par acte sous seing privé en date du 26 juillet 2005, l'unique associé et gérant M. Jean-Marcel Grosrenaud a cédé la totalité des cent parts de l'EURL "Ia Ora Diving" à M. Sylvain Delalande qui devient seul gérant. Le siège social a été transféré au PK 18,200, côté mer, Atiha, 98729 Moorea. Enfin, une enseigne commerciale a été attribuée : "Ia Ora Diving", inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 5 août 2005 ;

N° 62 1 B du 20 février 1962, Société polynésienne de villages de vacances, société anonyme, par une assemblée générale extraordinaire en date du 4 avril 2006, les actionnaires ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution en dépit de la perte du capital social, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 4 avril 2006 ;

N° 93 193 B du 25 novembre 1993, SARL Concept, société à responsabilité limitée, en date du 2 mai 2006, une cession de parts sociales établie sous seing privé est intervenue dans ladite société entre MM. Frédéric Turconi et Olivier Rodrigue, modification statutaire sur la répartition des parts sociales, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 05 43 B du 2 février 2005, Toki, société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mai 2006, M. Auguste Renvoyé a cédé l'intégralité de ses parts sociales à Mme Ilona Tapu épouse Renvoyé, soit 50 parts sociales de 10 000 F CFP chacune de valeur nominale numérotées de 51 à 100. Suite à cette cession, Mme Ilona Renvoyé devient associée unique de la SARL, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 5 mai 2006 ;

N° 67 23 B du 18 juillet 1967, Huilerie de Tahiti, société anonyme, le conseil d'administration réuni le 28 mars 2006 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Mme Geneviève Pieroni, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 mars 2006.

15 mai 2006

N° 71 34 B du 1er septembre 1971, Jean Claude Liu & Cie, société en nom collectif, suivant décision collective en date du 25 avril 2006, les associés ont nommé Mme Nadine

Liu épouse Myre en qualité de gérante unique. L'article 13 des statuts est modifié en conséquence, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 25 avril 2006 ;

N° 06 8 B du 12 janvier 2006, Société tahitienne de prestations pour le bâtiment, *sigle* : STPB, société à responsabilité limitée, rectification du sigle "STPB", inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 12 mai 2006 ;

N° 71 23 B du 16 juin 1971, Emile Liu & Cie, société en nom collectif, suivant décision collective en date du 26 avril 2006, les associés ont nommé M. Cédric Liu en qualité de gérant unique. L'article 13 des statuts est modifié en conséquence, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 26 avril 2006 ;

N° 96 1556 A du 7 octobre 1996, Chong Nicandre Manavarere, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 91 103 B du 23 août 1991, Grain d'Or, société à responsabilité limitée, suivant décision collective en date du 3 mars 2006, les associés ont nommé M. Che Keung Wang Fung dit Richard en sa qualité de deuxième gérant, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 3 mars 2006 ;

N° 87 3 D du 22 mai 1987, Tere au Noa, groupement d'intérêt économique, inscription modificative de GIE ou GDPL avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 mai 1998.

16 mai 2006

N° 03 195 B du 21 août 2003, Digital Industry, société à responsabilité limitée, par procès-verbal n° 1-2006, il a été constaté la démission de M. Joseph Auch de ses qualités de cogérant dans ladite société et qui prendra effet à compter du 1er mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 01 163 C du 3 décembre 2001, Leator, société civile, il résulte du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 novembre 2005 que le capital social a été augmenté à hauteur de 189 580 000 F CFP et que la société Phalsbourg Gestion a été nommée gérante à compter du même jour, inscription modificative de société commerciale avec publication au JOPF, *date d'effet* : 14 décembre 2005 ;

N° 90 412 A du 28 mai 1990, Nadine Tchong Min, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006 ;

N° 88 191 A du 10 mars 1988, Rémy Antoine Claude Tricas, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mai 2006 ;

N° 02 1166 A du 4 juillet 2002, Noémie Vahapata, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 04 318 A du 17 février 2004, Amona Teriitau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 12 avril 2006.

17 mai 2006

N° 98 1436 A du 23 juillet 1998, Teuira Evan Temarii, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 avril 2006 ;

N° 04 398 A du 26 février 2004, Alain Jacques Michel Lafille, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juin 2006 ;

N° 05 60 B du 16 février 2005, Vairua Perles, société à responsabilité limitée, par décision de l'associé unique en date du 30 janvier 2006, la société est dissoute par anticipation. M. Brodien Hundrw est nommé liquidateur demeurant à Avera, Raiatea, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 janvier 2006 ;

N° 85 159 B du 13 août 1985, Tahiti pas cher, société à responsabilité limitée, aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2006, l'assemblée générale ordinaire a procédé au remplacement à compter de l'exercice 2005-2006 des commissaires aux comptes titulaire et suppléant nommés pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des associés devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009. Commissaire aux comptes titulaire : SCP Gosse-Parion-Changues, commissaire aux comptes suppléant : M. Christophe Parion, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 20 mars 2006.

18 mai 2006

N° 85 202 A du 21 mars 1985, William Etienne Haring, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mai 2006 ;

N° 99 920 A du 25 février 1999, Heiarii Bene Daniel Richmond, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 84 19 B du 24 janvier 1984, Société hôtelière Heiva, société anonyme, il a été décidé aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 24 février 2006, de continuer les activités de la société, en application de l'article L. 241 de la loi du 24 juillet 1966, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 16 mai 2006 ;

N° 06 59 B du 17 février 2006, Institut de beauté Aura, société en nom collectif, par acte authentique reçu au rang des minutes de Me Bruggmann, notaire à Papeete, le 28 mars 2006, contenant cession de parts sociales par Mme Hortense Failloux au profit de M. David Failloux, de 1249 parts de 2 000 F CFP chacune, numérotées de 1 251 à 2 500 inclus. Nouvelle répartition : Mme Hortense Failloux, 1 251 parts sociales numérotées de 1 à 1 251 inclus et à M. David Failloux, 1 251 parts sociales numérotées de 1 252 à 2 502 inclus, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 mars 2006 ;

N° 02 148 B du 22 août 2002, Tinai, société à responsabilité limitée, suivant acte reçu au rang des minutes de Me Alexandre Yao, notaire par intérim suppléant Me Bernard Bruggmann, notaire titulaire en congé, en dates des 27 et 28 mars 2006, la SARL Tinai a vendu à la SARL Tehinapoe, un fonds de commerce anciennement dénommé "Le Kabuki", exploité à Papeete, avenue du Prince-Hinoi, immeuble Atimai, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 mars 2006 ;

N° 02 1 B du 25 février 2002, Moana Adventure Tours, société par actions simplifiée, l'associé unique de la SAS Maona Adventure Tours, en date du 12 avril 2006, nomme en qualité de nouveau président M. Philippe Hatton, pour une durée d'une année à laquelle son mandat arrive à expiration à l'issue de l'assemblée devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et en qualité de directeur général M. Laurent Charreton, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 12 avril 2006 ;

N° 05 232 B du 23 août 2005, Tehinapoe, société à responsabilité limitée, suivant acte reçu au rang des minutes de Me Alexandre Yao, notaire par intérim suppléant Me Bernard Bruggmann, notaire titulaire en congé, en dates des 27 et 28 mars 2006, la SARL Tehinapoe a acquis un fonds de commerce anciennement dénommé "Le Kabuki", exploité à Papeete, avenue du Prince-Hinoi, immeuble Atimatai, de la SARL Tinai, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 28 mars 2006 ;

N° 94 163 B du 9 novembre 1994, Générale d'Entreprises Techniques, sigle : GETEC, société à responsabilité limitée, par décision prise par le gérant unique de la société, la dissolution anticipée de celle-ci à compter du 1er octobre 2005. Nomination de M. Nelson Teiti en sa qualité de liquidateur et demeurant à Uturoa, Raiatea, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 10 novembre 2005 ;

N° 03 268 B du 25 novembre 2003, TBO, société en nom collectif, par décision prise par le gérant associé statutaire, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 novembre 2005 et sa cessation totale définitive d'activité à compter du 29 décembre 2005. Il a été nommé comme liquidateur M. Uraiata Tekehu, demeurant à Rikitea, BP 46, 98755 Gambier, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 25 novembre 2005 ;

N° 04 162 B du 14 juin 2004, ASL, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006.

19 mai 2006

N° 98 227 B du 24 août 1998, EURL Rialto, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2006, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er mai 2005 et la nomination de M. Stéphane Greco, en qualité de liquidateur, BP 555, Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 99 2032 A du 13 septembre 1999, Heiarii Pairani Jean-Pierre Tetua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 19 mai 2006 ;

N° 03 1458 A du 5 août 2003, Tim Edmond Mc Kenna, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 04 1424 A du 17 août 2004, Barbara Taraunu, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 avril 2006 ;

N° 93 42 B du 16 février 1993, Vera, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, par procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 14 octobre 2005, il a été décidé de transférer le siège social dans la servitude Bambridge, chemin vicinal de Taunua, BP 1653, Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 14 octobre 2005 ;

N° 95 156 B du 17 juillet 1995, Tahiti Shirts, société à responsabilité limitée, l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2005 a pris les résolutions suivantes : les capitaux propres étant inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée a décidé de continuer la poursuite de son activité. Suite à la résolution précédente, l'assemblée décide d'augmenter le capital social de 4 794 000 F CFP puis de le réduire à concurrence des pertes cumulées de 3 793 638 F CFP pour porter le capital social à 2 002 362 F CFP, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 septembre 2005 ;

N° 99 396 B du 22 novembre 1999, Moana Cadeaux, société à responsabilité limitée, non-dissolution de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social, augmentation du capital de 15 940 550 F CFP puis réduction à concurrence des pertes cumulées de 14 940 550 F CFP pour porter le capital à hauteur de 2 000 000 F CFP, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 septembre 2005 ;

N° 90 134 B du 31 août 1990, SNC Celestin Laux et Cie, société en nom collectif, aux termes de l'assemblée générale

extraordinaire des associés en date du 31 mars 2006, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. Le siège de la liquidation a été fixé à Papeete, centre Vaima. M. Célestin Laux a été nommé liquidateur et ce, à compter de ce jour, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

22 mai 2006

N° 04 18 C du 29 janvier 2004, SCI d'Orsay, société civile immobilière, par assemblée générale extraordinaire du 25 août 2005, il a été porté révocation de M. Patrice Senn en sa qualité de cogérant à compter de ce jour, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 25 août 2005 ;

N° 99 411 B du 7 décembre 1999, PRS Setcom Tahiti, société à responsabilité limitée, aux termes d'une décision collective en date du 27 avril 2006, M. Vernier exerçant la profession de directeur et demeurant à Nouméa, a été nommé gérant suite à la démission de M. Eric Gallier, gérant démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 19 mai 2006.

23 mai 2006

N° 06 40 B du 2 février 2006, Tahiti Nui Satellite, société par actions simplifiée, il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 31 mars 2006, que le capital social a été augmenté de 89 090 000 F CFP pour le porter de 5 000 000 F CFP à 94 090 000 F CFP par la création et l'émission de 44 545 actions nouvelles de 2 000 F CFP nominal chacune, entièrement libérées et toutes attribuées à l'OPT en rémunération de l'apport de sa branche d'activité de distributeur par voie électronique de services de radio ou de télévision auprès du public en Polynésie française et tout ce qui s'y rapporte, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 04 24 B du 29 janvier 2004, SK Gym, société à responsabilité limitée, l'assemblée générale a nommé, à compter du 1er avril 2006, Mlle Karine Lefebvre en qualité de nouvelle gérante dans ladite société pour une durée illimitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er avril 2006 ;

N° 01 116 B du 19 juin 2001, Pootu Pearls, Colors of Pacific, société à responsabilité limitée, adjonction de l'activité de marchand forain à compter du 1er mai 2006, conserve ses activités de N° 02 et B. 23, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006.

24 mai 2006

N° 02 515 A du 15 mars 2002, Valérie Denise Vincente Defois, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 mai 2006 ;

N° 04 1938 A du 2 décembre 2004, Hiro Paul Cyrille Faehau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 mai 2006 ;

N° 76 97 B du 13 juillet 1976, Interoute SA, société anonyme, il résulte des délibérations du conseil d'administration en date du 11 mai 2006 que M. Heirangi Nouveau a été nommé en qualité de directeur général de la société pour la durée restant à courir du mandat de président du conseil d'administration, et ce, en remplacement de M. Michel Mautalent, directeur général démissionnaire, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 11 mai 2006 ;

N° 87 154 B du 8 octobre 1987, SARL Logistique Travaux d'Environnement, société à responsabilité limitée, aux termes de ses décisions en date du 10 avril 2006, l'associé

N° 94 1 B du 6 janvier 1994, SA Hawaiki Nui Hôtel, société anonyme, en complément de l'annonce légale parue aux Nouvelles du 7 février 2005, la composition du conseil d'administration est la suivante : Tahiti Nui Travel SA au capital de 150 000 000 F CFP, dont le siège social est à Papeete, boulevard Pomare, immatriculée au registre du commerce de Papeete, sous le n° 621 B dont le représentant permanent est M. Renaud Grollemund et Tahiti Tours EURL

au capital de 28 000 000 F CFP dont le siège social est à Papeete, boulevard Pomare, immatriculée au registre du commerce de Papeete sous le n° 4215 B dont le représentant permanent est M. Laurent Bessou. MM. Renaud Grollmund, demeurant à Arue, Erima et Laurent Bessou, demeurant à Paea, PK 27,400, côté mer, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 7 février 2005 ;

N° 82 99 B du 11 août 1982, Société Total tahitienne d'entreposage, société anonyme, l'assemblée générale, en date du 11 mai 2006, a décidé de nommer la SAS Auditeurs au capital de 5 000 000 F CFP dont le siège social est fixé rue Ahnne, BP 4509 Papeete, immatriculée au RCS de Papeete, sous le n° 219 C, en qualité de commissaire aux comptes suppléante en remplacement de M. Johnny Roth, démissionnaire, à effet au 30 mars 2006 pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 11 mai 2006 ;

N° 01 283 B du 28 décembre 2001, Pearl Immo, société à responsabilité limitée, l'assemblée générale en date du 19 décembre 2005 a décidé d'adjoindre à M. François Xavier Bonnet, en qualité de cogérant à compter du 1er mai 2006, pour une durée illimitée M. Jean-Marc Bruel, demeurant à Nouméa, 9, rue Jean-Mariotti, Val-Plaisance, BP 232 Nouméa cedex, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er mai 2006 ;

N° 05 111 B du 15 avril 2005, Ingénierie financière polynésienne, société à responsabilité limitée, l'associé unique par décision prise en date du 18 mai 2006, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 18 mai 2006 ;

N° 01 22 B du 31 janvier 2001, EURL Polynesia Sea Food, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2005 ;

N° 03 13 B du 21 janvier 2003, SA Hao pêche et aquaculture, (HAOPA), société anonyme, l'assemblée générale des actionnaires, réunie à titre extraordinaire le 21 avril 2006, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 21 avril 2006 ;

N° 00 57 B du 24 février 2000, Centre Paofai, société anonyme d'économie mixte, par arrêté n° 72 CM du 26 janvier 2006, changement de représentant de la Polynésie française. Ancienne mention : M. Emile Vanfasse ; nouvelle mention : M. Charles Wong Chou, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 26 janvier 2006 ;

N° 97 144 B du 24 juin 1997, L'Auberge des trois brasseurs, société à responsabilité limitée à associé unique, l'associé unique par décision en date du 17 mars 2006 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1 000 000 F CFP à 9 440 000 F CFP par émission de 4 220 nouvelles parts sociales, suivi d'une réduction du capital social, aux fins d'apurement des pertes, pour le porter à 5 000 000 F CFP, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 17 mars 2006 ;

N° 06 682 A du 5 mai 2006, Temaeva Maurice Teheiuira, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mai 2006.

2 juin 2006

N° 05 120 B du 26 avril 2005, Au Piment rouge, société à responsabilité limitée, adjonction de la licence de débit de boissons de 10e classe à compter du 6 juin 2006, autorisation n° 003192 MTE du 29 mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 6 juin 2006.

6 juin 2006

N° 88 5 D du 20 mai 1988, Groupement d'intérêt économique Raiatea Nui, groupement d'intérêt économique, par assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2006, il a été procédé au renouvellement du bureau du GIE Raiatea Nui et à la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration au nom de M. Giovanni Roopinia, suite au décès survenu de l'ancien président, inscription modificative de GIE ou GDPL avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 mai 2006.

7 juin 2006

N° 06 105 B du 16 mars 2006, Le Saphir, société en nom collectif, adjonction de la patente de fleuriste à compter de ce jour à l'enseigne "Parmi les fleurs" et ouverture d'un établissement secondaire dans le centre commercial Champion juste en face de sa bijouterie, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 juin 2006 ;

N° 06 96 C du 13 avril 2006, Tahiti Cosmétique, société à responsabilité limitée, par assemblée générale ordinaire en date du 4 mai 2006, il a été constaté la démission de Mme Michèle Grepin et de nommer en ses lieu et place Mme Caroline Berdah, en qualité de nouvelle gérante pour une durée illimitée, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 mai 2006 ;

N° 04 1890 A du 23 novembre 2004, Stéphane Eric Hantzen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mai 2006.

9 juin 2006

N° 05 219 A du 9 février 2005, Eugène Arrol Paul, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 8 juin 2006 ;

N° 97 1145 A du 28 juillet 1997, Daniel Sou Fat Yuen, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 23 mai 2006 ;

N° 71 19 B du 27 avril 1971, Services d'hôtellerie de restauration et de management - Polynésie, sigle : SHRMP, société anonyme, l'assemblée générale des actionnaires, réunie à titre extraordinaire le 31 mars 2006, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006 ;

N° 06 150 B du 2 mai 2006, Matira Beach Galerie, société à responsabilité limitée, achat d'un fonds de commerce de bijouterie et de galerie d'art sis à Nunue, Bora Bora, connu sous l'enseigne commerciale "Bora Bora Galery" à compter du 27 mars 2006 de la SNC Missir et Cie, modification de société commerciale suite à l'acquisition de fonds, *date d'effet* : 27 mars 2006.

12 juin 2006

N° 05 423 A du 14 mars 2005, Edith Marie Buchin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 9 juin 2006 ;

N° 96 1177 A du 5 août 1996, Michèle Géraldine Laval, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 7 juin 2006.

13 juin 2006

N° 04 1840 A du 10 novembre 2004, Antoine Basthard-Bogain, inscription complémentaire de personne physique suite aux fonds acquis par achat, cession licitation ou partage, *date d'effet* : 1er juin 2006 ;

N° 06 181 B du 1er juin 2006, Te Tiare boutique, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, par constatation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2006, M. Rudolph Markmiller a démissionné de ses fonctions de gérant et Mme Désirée Vahinemoea a été nouvellement nommée gérante pour une durée indéterminée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 18 mai 2006 ;

N° 85 159 B du 13 août 1985, Tahiti pas cher, société à responsabilité limitée, pour régularisation : adjonction d'un point de vente sis rue Lagarde, à l'enseigne "Tahiti pas cher décoration", adjonction d'un entrepôt sis à Tipaerui à compter du 1er mars 2003 et adjonction d'un entrepôt sis à Faa'a, route de Tavararo, à compter du 1er juin 2000 et fermeture de celui-ci le 31 décembre 2002, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er juillet 2004.

14 juin 2006

N° 05 1272 A du 18 août 2005, Eddy Hatitio, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 juin 2006 ;

N° 04 1175 A du 23 juin 2004, André Vasseur, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mai 2006 ;

N° 06 786 A du 24 mai 2006, Igor Jacques Marotea Vitrac, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 juin 2006 ;

N° 05 1510 A du 28 septembre 2005, Marc Smith, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 juin 2006 ;

N° 05 1443 A du 19 septembre 2005, Robert Ariitaia Moua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 05 1593 A du 13 octobre 2005, Gaston Haroatea Maro-Leboucher, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 juin 2006 ;

N° 05 8 A du 16 décembre 2004, Louise Atger, *nom d'usage* : Tarano, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 4 mai 2006 ;

N° 04 74 B du 12 mars 2004, SARL Polynesian Dream, société à responsabilité limitée, par assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2006, la dissolution anticipée de la société a été décidée et la nomination de M. Vincent Holvoet, demeurant BP 42385 Papeete, en qualité de liquidateur, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 5 janvier 2006 ;

N° 03 284 B du 9 décembre 2003, Normalys, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, par procès-verbal en date du 15 mai 2006, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mme Sylviane Garcon en qualité de liquidatrice et demeurant au Lotus, n° 109, Punaauia ou BP 42982 Fare Tony, Papeete, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 15 mai 2006.

15 juin 2006

N° 03 1441 A du 31 juillet 2003, Maire Anne-Marie Ponirau Maiau, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juillet 2006.

16 juin 2006

N° 06 297 A du 24 février 2006, Steven Paul Lao, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 15 juin 2006 ;

N° 02 1664 A du 20 septembre 2002, Yuan Qin Liu, *nom d'usage* : Sin, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 10 mai 2006 ;

N° 05 998 A du 22 juin 2005, Frédérique Maryvonne Michelle Lion, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 18 mai 2006 ;

N° 05 2 C du 30 décembre 2004, Aimeho, société civile immobilière, il résulte d'un acte reçu par Me Dominique Dubouch, notaire à Papeete, en date du 31 mars 2006 que M. Michael Lizen, médecin, demeurant à Faa'a, a été nommé en qualité de gérant en remplacement de M. Yvan Perrigault, démissionnaire à compter de ce jour. D'une assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2006, les associés ont décidé le transfert du siège social de la société à Paopao, Moorea, lotissement Bel air, lot n° 29, BP 3623 Temae, inscription modificative de société civile avec publication au JOPF, *date d'effet* : 31 mars 2006.

19 juin 2006

N° 05 563 A du 11 avril 2005, Tetuanui Marurahi Yim Tay Cheung, *nom d'usage* : Liard, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 2 mai 2006 ;

N° 06 777 A du 24 mai 2006, Georges Gérard Traque, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 16 juin 2006 ;

N° 05 17 B du 11 janvier 2005, LCT, société à responsabilité limitée, par décision collective en date du 2 juin 2006, les associés ont statué en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et ont pris acte de la démission de M. Lionel Barbier à effet au 2 juin 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 2 juin 2006 ;

N° 06 17 B du 17 janvier 2006, Fare Hauna, société à responsabilité limitée, adjonction de la licence de débit de boissons de 2e classe, autorisation n° 357 MTE/AA/IDV du 30 mai 2006, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 30 mai 2006.

20 juin 2006

N° 05 539 A du 5 avril 2005, Jean-Pierre Pommier, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er novembre 2006 ;

N° 06 322 A du 1er mars 2006, Frédéric Tauraa Teiva, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 30 avril 2006 ;

N° 04 1914 A du 29 novembre 2004, David Tairea Takotua, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 6 juin 2006.

21 juin 2006

N° 06 490 A du 31 mars 2006, Roland Tamatea Peretti, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 20 juin 2006 ;

N° 11973 A, Serge Emsallem, cessation totale temporaire d'activité à compter du 1er juillet 2006.

22 juin 2006

N° 803 55 A, Jean Sun, radiation de l'activité de négociant et abandon de la licence de 1re classe à compter du 1er juillet 2006, *date d'effet* : 1er juillet 2006 ;

N° 12394 A, Serge Jean Leroy, suppression de l'activité de mise à disposition de terminaux internet à l'enseigne "CYM"

à compter du 1er janvier 2006, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 04 950 A du 7 mai 2004, Daniel Murger, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006 ;

N° 05 198 B du 21 juillet 2005, SARL Rimo, société à responsabilité limitée, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 12 juin 2006 ;

N° 04 131 B du 7 mai 2004, Tau Mua, société à responsabilité limitée à associé unique, inscription modificative de société commerciale avec publicité au JOPF, *date d'effet* : 1er janvier 2006.

23 juin 2006

N° 05 1690 A du 3 novembre 2005, Franck Teheiuara Tautu, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 24 mai 2006 ;

N° 06 896 A du 14 juin 2006, Francis Marin Jean Mayes, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 juin 2006 ;

N° 06 482 A du 30 mars 2006, Emmanuel Ancet, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 22 juin 2006.

26 juin 2006

N° 06 287 A du 23 février 2006, Evrard Vincent Torea Siao Chaussoy, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 13 juin 2006 ;

N° 02 225 A du 7 février 2002, Marc Alfred Jean Alexander, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 1er juillet 2004 ;

N° 04 1840 A du 10 novembre 2004, Antoine Basthard-Bogain, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 23 juin 2006.

27 juin 2006

N° 05 1249 A du 11 août 2005, Mataio Joël Roura, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 20 juin 2006 ;

N° 05 1558 A du 5 octobre 2005, Laura Nicolas Y Garcia, *nom d'usage* : Poch, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 26 mai 2006.

28 juin 2006

N° 01 1704 A du 28 novembre 2001, Thierry Hubert Li Chao, inscription modificative de personne physique avec publication au JOPF, *date d'effet* : 27 juin 2006 ;

N° 947 56 A, Auguste Chin, radiation de la patente de boucher à compter du 27 juin 2006, *date d'effet* : 27 juin 2006 ;

N° 11973 A, Serge Ensallam, reprise d'activité à compter du 1er juillet 2006, *date d'effet* : 1er juillet 2006.

RADIATIONS

20 avril 2006

N° 04 1668 A du 1er octobre 2004, Bernard Vaea Brothers, *nom commercial* : Entreprise Bernard Construction, Taputapuata, Avera, 98735 Uturoa ;

N° 04 1669 A du 1er octobre 2004, Daniel Natua, *nom commercial* : Entreprise Daniel Peinture et Revavatiau, Taputapuata, Faaroa, 98735 Uturoa ;

N° 04 1851 A du 15 novembre 2004, Michelle Françoise Peirsegeale, *nom commercial* : Moe Moea, Faaone, PK 46,200, quartier Fatautia, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98720 Faaone.

21 avril 2006

N° 99 1002 A du 9 avril 1999, Jean-Pierre Brizion, Punaauia, face à l'hôtel Bel Air, BP 20891, 98713 Papeete cedex ;

N° 03 321 A du 13 février 2003, Jean Claude Labaste, Teahupoo, PK 16,500, côté montagne, BP 38, Hitia'a O Te Ra, 98723 Teahupoo ;

N° 03 830 A du 25 avril 2003, Walter Ruroa Taarea, Faie, côté mer, 98731 Huahine ;

N° 04 285 A du 12 février 2004, Terupe Hart, *nom d'usage* : Reid, Mataiea, route du lac Vaihiria, côté montagne, 98726 Teva I Uta.

25 avril 2006

N° 03 121 A du 7 juillet 2003, Stéphane Mardochée Athlan, *nom commercial* : AN Polynésie - Carte Privilège, Punaauia, lotissement Taapuna, lot n° 95, côté montagne, PK 10,500, BP 13315, 98718 Punaauia.

26 avril 2006

N° 93 62 A du 25 janvier 1993, Michel Charles Sauveur Spiteri, PK 11, côté mer, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 93 431 A du 26 mai 1993, Paul Duhal, Atuona, 98741 Hiva Oa ;

N° 93 931 A du 26 octobre 1993, Patrick Lojowski, Papara, PK 35, côté mer, 98712 Papara ;

N° 95 1525 A du 1er décembre 1995, Tauhii Mataitai-Hiro, *nom commercial* : Rikitea, 98704 Faa'a ;

N° 03 459 A du 6 mars 2003, Nathalie Catherine Marie Dragusseau, *nom d'usage* : Casiez, *nom commercial* : Les Folies Sucrées, Teavaro, Tiaia, PK 2,500, côté montagne, centre Tiaia, local F, 98728 Moorea-Maiao.

27 avril 2006

N° 97 1054 A du 10 juillet 1997, Mélanie Tehei, *nom d'usage* : Sommer, Raiatea, Uturaerae, 98735 Uturoa ;

N° 04 1125 A du 14 juin 2004, Purutu Teina, *nom d'usage* : Perez, *nom commercial* : Teinui Import, Mataiea, PK 48, côté montagne, 98726 Teva I Uta.

28 avril 2006

N° 00 445 A du 17 mars 2000, Rouruhama Teuruarui, *nom d'usage* : Haraitahaa, *nom commercial* : Para Heipoe, Faaaha, côté montagne, 98733 Tahaa ;

N° 03 580 A du 24 mars 2003, Marie Odile Jeanne Sager, *nom d'usage* : Volkmann, *nom commercial* : VBP, Tipaerui, face TSP, côté montagne, BP 1996, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 521 A du 16 mars 2004, Ralph Teikinaotai Nordman, Tevaitoa, PK 10, Tumaraa, ou BP 380424, 98718 Tamanu, Punaauia ;

N° 04 1517 A du 6 septembre 2004, Errol Tati Hintze, Vaitape, 98730 Bora Bora ;

N° 04 1812 A du 4 novembre 2004, Erika Kapuroro Maituitu, *nom commercial* : Pâtisserie Erita, Pukarua, Tuamotu, au village, côté mer, Reao, 98708 Pukarua.

2 mai 2006

N° 99 1654 A du 9 juillet 1999, Didier Louis Emile Bochaton, Moorea, Afareaitu, BP 4191, 98728 Moorea-Maiao, ou 98713 Papeete ;

N° 02 1699 A du 25 septembre 2002, Jacqueline Wirth, *nom d'usage* : Deso, *nom commercial* : Lady Wirth Beauté, Pirae, face à Hyper U, côté montagne, BP 51059, 98716 Pirae ;

N° 03 1525 A du 19 août 2003, Camille Jean Baptiste Heuraux, Paopao, PK 9,500, côté montagne, BP 3340, 987 Temae ;

N° 03 2389 A du 18 décembre 2003, Axel Marurai Frogier, Makemo, Tuamotu, Pouheva, 98769 Makemo ou fax : 98 02 91 ;

N° 04 182 A du 30 janvier 2004, Titaina Edwige Miri Landais, *nom commercial* : Manahere, Tiarei, PK 25,800, côté mer, BP 1672, 98713 Fare Tony, Hitia'a O Te Ra, 98708 Tiarei.

3 mai 2006

N° 96 1014 A du 2 juillet 1996, Lucie Heipua Tetaura, *nom d'usage* : Fatitiri, *nom commercial* : Heipoa Snack, Niau, Tuamotu ;

N° 02 1175 A du 8 juillet 2002, Harrys Teriitahi Maiti, *nom commercial* : Entreprise Maiti Harrys, PK 20,100, quartier Tiapa, 98711 Paea ;

N° 04 634 A du 29 mars 2004, Noëlle Nateara Pirato, *nom commercial* : Noëlle Couture, Faa'a, PK 3,200, côté mer, BP 20356, 98713 Papeete ou 98704 Faa'a ;

N° 04 969 A du 11 mai 2004, Jonathan Gilles Victor de Cubber, *nom commercial* : Jon@Rep, résidence Matavai Lodge, n° 2, côté montagne, Mahina, BP 62836 ou 98704 Faa'a.

4 mai 2006

N° 89 712 A du 20 septembre 1989, Guy Marcel Guinot, Papara, PK 39,100, côté mer, BP 4936, 98713 Papeete ou 98712 Papara ;

N° 97 307 A du 24 février 1997, Danièle Jacqueline Maran, *nom d'usage* : Marchesini, Papeete, 9, rue des Halles, BP 21807, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 2288 A du 14 septembre 1998, Christian Champs, *nom commercial* : Chez Alfred, Papeete, 283, allée Pierre-Loti, 98713 Papeete cedex.

5 mai 2006

N° 94 256 A du 1er mars 1994, Pierre Jean Léo Vaitoare, station Moana Nui, 98718 Punaauia ;

N° 00 1432 A du 2 octobre 2000, Tunui Teriitahi Marcel Pedro Raoulx, Punaauia, PK 11, côté montagne, BP 866, 98713 Papeete ou 98718 Punaauia ;

N° 03 1879 A du 2 octobre 2003, Patrice Gustave Paul Lancelle, 98771 Manihi.

9 mai 2006

N° 90 460 A du 12 juin 1990, Michel Teariki, Faa'a, PK 4, quartier Robson, côté mer, 98704 Faa'a ;

N° 95 1172 A du 3 octobre 1995, Paea René Makiroto, *nom commercial* : Rairoa Nui, BP 831, 98713 Papeete ou 98761 Arutua ;

N° 03 248 A du 5 février 2003, Virginie Monique Françoise Pfaff, Bora Bora Nui Resort, 98730 Bora Bora ;

N° 04 1514 A du 6 septembre 2004, Stefano Grolli, *nom commercial* : Grolli - Te Reo Italia'a, Punaauia, Te Maru Ata, lot n° 46, 98718 Punaauia.

10 mai 2006

N° 03 2317 A du 9 décembre 2003, Bruno Tiaihau, *nom commercial* : Bruno Hoe, Mahina, route de la pointe Vénus, côté montagne, 98709 Mahina ;

N° 04 1451 A du 20 août 2004, Anna Tehihira, *nom d'usage* : Sam Yiou, cité de l'Air, lotissement Juventin n° 1, 98704 Faa'a.

11 mai 2006

N° 88 878 A du 28 octobre 1988, Emmanuel Deschamps, Papetoai, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 90 36 A du 22 janvier 1990, Christian Marcel Turpin, hôtel Moorea Beach Club, Haapiti, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 02 260 A du 12 février 2002, Céline Haamoura Paeahi, Faa'a, PK 4,800, côté montagne, BP 21354, 98714 Papeete.

12 mai 2006

N° 93 836 A du 29 septembre 1993, Janita Ritia Faraire, Haapiti, Moorea, chez P. Dehors, BP 1063, 98728 Papetoai ;

N° 97 73 A du 17 janvier 1997, Bruno Raymond David, Papeete, Sainte-Amélie, lotissement Urumaru, BP 20717, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 1252 A du 25 juin 1998, Georges Pierre Rad, Fare, BP 210, 98731 Huahine ;

N° 00 485 A du 24 mars 2000, Martine Claudine Deschiens, Paopao, Moorea, PK 4,500, côté montagne, BP 188, Temae, 98728 Moorea-Maiao.

15 mai 2006

N° 99 2335 A du 5 novembre 1999, Fabrice AA, Tuamotu, Reao, 98780 Pukarua ;

N° 02 1855 A du 16 octobre 2002, Tematagitua Noémie Williams, Faaite, Tuamotu ;

N° 03 1687 A du 10 septembre 2003, Maria Christina Tauhere Guy, *nom commercial* : Tauhere, Haapiti, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 03 2346 A du 11 décembre 2003, Stella Moeata Hurahutia, *nom d'usage* : Helme, Arue, rue Arahiri, côté montagne, BP 89, 98713 Papeete, ou 98701 Arue ;

N° 04 1939 A du 2 décembre 2004, Auguste Heinui Deane, *nom commercial* : Trop Bon, vallée de Ahonu, côté montagne, 98709 Mahina.

16 mai 2006

N° 98 2828 A du 13 octobre 1998, Jean-Luc Pierre Preziosi, BP 20585, 98713 Papeete cedex ;

N° 01 436 A du 13 mars 2001, Pierre Soufflet, avenue du Régent-Paraita, immeuble Choug, appartement n° 35, BP 1759, 98713 Fare Tony, Papeete cedex ;

N° 03 1203 A du 26 juin 2003, Dominique Arriaue JP Jacquot, *nom commercial* : Poulet Fumé Bam Bam, PK 14,800, côté mer, pointe des Pêcheurs, 98718 Punaauia ;

N° 04 315 A du 16 février 2004, Alexandre Heremana Pani, *nom commercial* : Entreprise Pani Junior, face à la Base marine, quai des ferry, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 636 A du 29 mars 2004, Roland Fattarii Tevaiotata Teraiharoa, Paopao, PK 8,800, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 04 1153 A du 19 juin 2004, Juliana Hinano Paoaafaite, *nom d'usage* : Duine, *nom commercial* : Chez Hono-Hina, Uturoa, côté montagne, BP 200, Raiatea, 98735 Uturoa ;

N° 04 140 A du 26 janvier 2004, Alain Joseph Albert Brinster, Afaahiti, route du Plateau de Taravao, BP 380552, ou 98718 Tamanu, Punaauia.

17 mai 2006

N° 94 797 A du 1er août 1994, Dominique Casado, Pirae, route de Fare Rau Ape, quartier Salmon, BP 5714, 98716 Pirae ;

N° 94 1111 A du 21 octobre 1994, Claude Moeau Le Bihan, 98716 Pirae ;

N° 98 1338 A du 15 juillet 1998, Gregory Christophe Marchesini, *nom commercial* : Studio 7, 9, rue des Halles, Papeete, 2e étage, 98713 Papeete cedex ;

N° 98 2279 A du 11 septembre 1998, Carine Terihaunui, *nom d'usage* : Mou-Tham, *nom commercial* : MTC Construction, Taputapuata, Raiatea, BP 216, 98735 Uturoa ;

N° 02 1748 A du 3 octobre 2002, Briam Jean René Donzelot, Ruutia, Tiva, BP 152, Haamene, 98733 Tahaa ;

N° 03 2190 A du 19 novembre 2003, David Gino Moana Tin Hin, Pamatai, côté montagne, BP 61891, 98704 Faa'a centre ;

N° 04 1045 A du 1er juin 2004, Tedy Blue Ioane, Papenoo, PK 17,500, côté montagne, quartier plateau Atohei, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo ;

N° 04 1295 A du 22 juillet 2004, Pierre Chung Wing Kong, Nunue, côté montagne, 98730 Bora Bora.

18 mai 2006

N° 97 7 C du 27 février 1997, Fare Nui, société civile immobilière, immeuble Moutet, avenue du Prince-Hinoui, BP 2334, 98714 Papeete ;

N° 93 449 A du 1er juin 1993, Rose-Noëlle Vehia Coguiec, Tipaerui, quartier Poroi, BP 4438, 98713 Papeete cedex ;

N° 93 594 A du 21 juillet 1993, Luc Wong, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 01 923 A du 21 juin 2001, Robert Meurisse, Pirae, immeuble Van Bastolaer, côté montagne, 98716 Pirae.

19 mai 2006

N° 89 496 A du 3 juillet 1989, Thi Nguyet Nguyen, Maharepa, 98728 Moorea-Maiao.

23 mai 2006

N° 90 303 A du 17 avril 1990, Patrick Jean-François Cros, Paea, PK 19,500, côté mer, BP 20950, 98711 Paea ;

N° 92 123 A du 3 février 1992, Claude Ata Teururai, Pamatai, lotissement Temaeva, 98704 Faa'a.

24 mai 2006

N° 99 157 A du 19 janvier 1999, Marc Ziggy Taiarui, *nom commercial* : Fenua Tahiti, Paofai, rue de l'Arthémise, face à l'Institut Malardé, 98713 Papeete cedex ;

N° 00 59 A du 13 janvier 2000, Sylvia Weiss, *nom d'usage* : Ledergerber, *nom commercial* : Weiss Tours, Haapiti, Moorea, Polynesian bungalow, BP 1384, Moorea, 98729 Papetoai ;

N° 00 1320 A du 14 septembre 2000, Robine Matahi Hapairai, *nom commercial* : Entreprise Mataute-H, Afaahiti, route du Plateau, côté montagne, BP 51207, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ou 98716 Pirae.

26 mai 2006

N° 95 1331 A du 2 novembre 1995, Hugoline Vaite Faaitoa, Faaoa, Atuona, 98741 Hiva Oa ;

N° 02 457 A du 7 mars 2002, Hélène Françoise Silinger, *nom commercial* : Hélène Sillinger, Haapiti, PK 27,500, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao.

29 mai 2006

N° 00 1573 A du 24 octobre 2000, Marie Annick Vasseur, *nom d'usage* : Loquet, Taravao, PK 1, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 00 485 A du 24 mars 2004, Anna Tehihira, *nom d'usage* : Sam Yio, cité de l'Air, lotissement Juventin n° 1, 98704 Faa'a ;

N° 03 933 A du 15 mai 2003, Stéphane Lee Chip Sao, *nom commercial* : Hurricane Air International, 122, rue du Commandant-Destremau, Paofai, BP 44421, 98713 Fare Tony, Papeete cedex ;

N° 03 954 A du 20 mai 2003, Marc Edmond Montet, Nunue, Anau, BP 162, 98730 Bora Bora.

30 mai 2006

N° 89 808 A du 19 octobre 1989, Emilienne Aka, *nom d'usage* : Bance, *nom commercial* : Boutique Emiri, Hakahau, îles Marquises, 98745 Ua Pou ;

N° 03 121 A du 21 janvier 2003, Antonio Tutemarama Maui, *nom commercial* : Maui Constructions, Hitia'a, PK 41,800, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra.

31 mai 2006

N° 03 462 A du 6 mars 2003, Vatea Jean-Paul Beyssellance, *nom commercial* : Tahiti Nui Import, PK 7, côté mer, quartier Brook, BP 43078, 98713 Papeete ou 98718 Punaauia ;

N° 03 1851 A du 29 septembre 2003, Gilles Eric Minano, *nom commercial* : Carrosserie MGE, Faa'a, PK 4,500, côté montagne, quartier Aubry, BP 61508, 98703 Faa'a centre cedex ;

N° 04 548 A du 18 mars 2004, Jacques Oito, *nom commercial* : Oito Travaux, Afareaitu, Moorea, PK 5,800, côté montagne, BP 418, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 04 1144 A du 17 juin 2004, Fabrice Duval, *nom commercial* : Vairoa, Faa'a, PK 4,500, côté montagne, BP 8469, 98704 Faa'a centre ou 98702 Faa'a cedex ;

N° 04 1721 A du 15 octobre 2004, Dolores Marieta Brun, *nom commercial* : Hinariki, Tuamotu, quartier Oire-Tahito, côté mer, Rangiroa, 98778 Tikehau ;

N° 03 2108 A du 6 novembre 2003, Mathieu Gérard Stabile, Papetoai, PK 24, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao.

1er juin 2006

N° 05 1163 A du 26 juillet 2005, Eric François Marie Garnier, PK 10, vallée Matatia, immeuble Tumahai, 98718 Punaauia ;

N° 06 498 A du 31 mars 2006, Angèle Erimereta Manoi, *nom d'usage* : Lin Fat, *nom commercial* : Magasin Chez Poeiti, Parea, côté montagne, 98731 Huahine.

2 juin 2006

N° 04 1126 A du 14 juin 2004, Erina Titaua Tiihiva, *nom commercial* : MTM Travaux (Mai Thomas Madeleine), vallée de Orofero, côté montagne, Paea, BP 21116, 98714 Papeete ;

N° 01 151 A du 31 janvier 2001, Manuel Tairua, *nom commercial* : Entreprise travaux en tous genres Manuel, lotissement Mitirapa n° 199, Hitia'a O Te Ra, 98724 Toahotu ;

N° 04 1947 A du 2 décembre 2004, Victor Tutomoatea Teai, PK 18, Teahupoo, BP 73, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 05 1248 A du 11 août 2005, Annette Teriifaotua, *nom d'usage* : Suhas, PK 17,500, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo ;

N° 06 174 A du 2 février 2006, Tetua Marii, *nom d'usage* : Moeroa, *nom commercial* : Espace Coiffure, Fariipiti, immeuble Vairaatoa, 98713 Papeete cedex ;

N° 06 343 A du 6 mars 2006, Tihoti Elvis Manate, *nom commercial* : Entreprise Taaitini, PK 19, côté montagne, 98711 Paea ;

N° 06 772 A du 23 mai 2006, Maria Tuaki Maifano, *nom d'usage* : Marato, *nom commercial* : Marania Tokerau, village Tuuhora, 98760 Anaa ;

N° 05 1813 A du 22 novembre 2005, Isabelle Liliane Evrard, *nom d'usage* : Barthelemy, *nom commercial* : La Fringale, front de mer, 98713 Papeete cedex ;

N° 01 769 A du 18 mai 2001, Thierry Moana Wong, *nom d'usage* : Apollo, Moorea, Maharepa, PK 5, côté montagne, BP 219, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 200400461 A, Romuald Simon, PK 23,800, côté montagne, Paea, *date de cessation définitive d'activité* : 1er juin 2006.

6 juin 2006

N° 05 1182 A du 29 juillet 2005, Christian Teiki Chongue, route de Saint-Hilaire, PK 5, côté montagne, quartier Bennett, 98704 Faa'a.

7 juin 2006

N° 01 37 A du 10 janvier 2001, Corinne Claire Marie Magri, *nom d'usage* : Tetard, *nom commercial* : Pension de la plage, PK 15, côté montagne, BP 381593, 98718 Punaauia ;

N° 04 1867 A du 18 novembre 2004, Teiva Faaruia, *nom commercial* : Entreprise Faaruia, Punaauia, PK 13,800, côté montagne, BP 62287 ou 98704 Faa'a ;

N° 05 519 A du 1er avril 2005, Tevairii Dave Gendron, Taiohae, quartier Gendron, vallée de Pakiu, côté montagne, 98742 Nuku Hiva ;

N° 05 812 A du 27 mai 2005, Jean-Christophe Tai, Taiohae, vallée de Pakiu, 98742 Nuku Hiva ;

N° 06 411 A du 22 mars 2006, Eliane Mainanui Taiti, quartier Lagarde, lot n° 10, 98716 Pirae ;

N° 06 529 A du 6 avril 2006, Annie Tahhan, *nom d'usage* : Ballet, Sainte-Amélie, face à la caserne, côté montagne, 98713 Papeete cedex.

9 juin 2006

N° 92 976 A du 19 novembre 1992, Léon Teinaore, *nom commercial* : Léon Teinaore, Hauti, 98753 Rurutu ;

N° 05 580 A du 14 avril 2005, Marama Make, Fariipiti, avenue Pomare-V, 98713 Papeete cedex ;

N° 05 1370 A du 6 septembre 2005, Noël Mika Iriti, *nom d'usage* : Atger, *nom commercial* : Entreprise Iriti Noël, PK 17,500, plateau de Atohei, Hitia'a O Te Ra, 98707 Papenoo ;

N° 05 1922 A du 15 décembre 2005, Dominique Voune, *nom commercial* : Taina, la Mission, Valma n° 12, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 61 B du 3 mars 2004, SARL Société Polynésienne d'Édition, société à responsabilité limitée, immeuble Emile-Garden, 98713 Papeete cedex ;

N° 05 254 A du 18 février 2005, Loïc Pierre Gelebart, Afareaitu, PK 11,500, côté mer, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 05 255 A du 18 février 2005, Sophie Marie Claire Guerin, *nom d'usage* : Gelebart, Afareaitu, PK 11,500, côté mer, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 05 324 A du 28 février 2005, Tera Liu, *nom commercial* : Repass Express, Tipaerui, lotissement Fenua Ute, n° 21, Papeete, BP 14150, ou 98701 Arue ;

N° 06 256 A du 17 février 2006, Edna Mahuta, Hamuta, lot n° 34, côté montagne, 98716 Pirae ;

N° 05 1161 A du 25 juillet 2005, Michel Caniset, PK 4, côté montagne, 98704 Faa'a.

12 juin 2006

N° 05 733 A du 10 mai 2005, Marie Fakarua Teara, *nom commercial* : Chez Marie, Vaiare, PK 4,300, Fare Maihi, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 05 931 A du 13 juin 2005, Pierre Chanel Vaoheilala, PK 8,700, côté montagne, 98718 Punaauia ;

N° 05 1840 A du 25 novembre 2005, Michel Nati Sin, *nom commercial* : Sin Electricité, Nahoata, n° 65, côté montagne, 98716 Pirae.

13 juin 2006

N° 01 228 B du 30 octobre 2001, ALTEP, société à responsabilité limitée, lotissement Vetea I, n° 26, Pirae, BP 14900 Arue ou 98716 Pirae ;

N° 04 1321 A du 28 juillet 2004, David Mouquet, Afareaitu, PK 10,600, côté montagne, 98728 Moorea-Maiao ;

N° 05 513 A du 31 mars 2005, Sveva Teuraatea Mititai, Bora Bora, Amanahune, côté mer, 98730 Bora Bora ;

N° 05 671 A du 29 avril 2005, Delphine Teehu, *nom commercial* : Roulotte Haamiti, Avatoru, Tuamotu, 98776 Rangiroa ;

N° 05 1878 A du 6 décembre 2005, Laurence Carriere, Pihaena, PK 11,500, côté montagne, Paopao, Moorea, 98729 Papetoi ;

N° 05 1884 A du 6 décembre 2005, Raymond Parra, Pihaena, PK 11,500, côté montagne, Paopao, Moorea, 98729 Papetoi ;

N° 06 25 A du 9 janvier 2006, Dominique Josette Manas, *nom d'usage* : Burgeot, centre sportif Fei-Pi, côté montagne, BP 140843, 98701 Arue ;

N° 06 280 A du 22 février 2006, Messler Taro Hiro, *nom commercial* : Entreprise Messler, PK 4,800, quartier Hiro, côté mer, 98704 Faa'a ;

N° 06 384 A du 13 mars 2006, Patrice José Convert, résidence Le Grand Large, côté montagne, 98713 Papeete cedex ;

N° 06 436 A du 23 mars 2006, Domenico Di Costanzo, Nunue, côté montagne, 98730 Bora Bora ;

N° 06 766 A du 23 mai 2006, Jeanine Namoeata Urarii, *nom commercial* : Namoeata Travaux, PK 4,770, quartier Erima 3, lot n° 174, côté montagne, 98701 Arue.

14 juin 2006

N° 05 1511 A du 28 septembre 2005, Léa Marie Pohue, *nom d'usage* : Faura, PK 25,500, côté montagne, 98711 Paea ;

N° 06 536 A du 6 avril 2006, Farid Abdelkader, PK 10,500, résidence Arunui n° 2, 98718 Punaauia.

15 juin 2006

N° 05 1038 A du 30 juin 2005, Louis Vanfau, PK 11, lotissement Jambolana, 98718 Punaauia ;

N° 03 1448 A du 1er août 2003, Georgette Deane, Faa'a, Puurai, quartier Temahu, 98704 Faa'a ;

N° 94 981 A du 14 septembre 1994, Billy Paoaafaite, *nom commercial* : Atekuer Bill, Papeete, centre Vaima, 98713 Papeete cedex ;

N° 6599 A, Mareta Mapuhi, Avatoru, Rangiroa, *date de cessation définitive d'activité* : 14 juin 2006 ;

N° 8202 A, Marie Chenu, derrière le magasin Ah Sin, Papeete, *date de cessation définitive d'activité* : 13 juin 2006 ;

N° 10085 A, Charles Taurua, PK 8,200, Outumaoro, quartier Ganahoa, Punaauia, *date de cessation définitive d'activité* : 31 mai 2006.

16 juin 2006

N° 05 1753 A du 15 novembre 2005, Yves Adolph Celette, *nom commercial* : Expressement, Pamatai, quartier Puarata, lot n° 8, 98704 Faa'a ;

N° 06 862 A du 9 juin 2006, Ghislaine Françoise Galindo, PK 25, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoi ;

N° 05 1273 A du 18 août 2005, Priscilla Glorinda Lenoir, *nom commercial* : CSC, Paopao, Moorea, face à l'école de Paopao, côté montagne, 98729 Papetoi ;

N° 05 1746 A du 14 novembre 2005, Hinano Carine Taiore, Puurai, quartier Tuuhia, côté montagne, 98703 Faa'a cedex ;

N° 05 1414 A du 13 septembre 2005, Fabienne Toyota Moea Tuiho, *nom d'usage* : Mapuhi, derrière la mairie, quartier Tuiho, 98709 Mahina.

20 juin 2006

N° 05 762 A du 17 mai 2005, Moeterauri Ludmilla Betty Nadeau, *nom d'usage* : Tetuanui, rue François-Gadiot, servitude Tefaatau, 98716 Pirae ;

N° 05 1645 A du 20 octobre 2005, Jennifer Rachel Monique Pontini, résidence Aravihi, pic Rouge, côté montagne, 98713 Papeete cedex ;

N° 04 871 A du 23 avril 2004, René Heia Tane, *nom commercial* : Entreprise Tane Patu Noa, PK 4,300, côté mer, quartier Colombel, Faa'a, BP 3470 ou 98713 Papeete.

21 juin 2006

N° 96 364 A du 13 mars 1996, Olivier Pierre Jacques Slama, *nom commercial* : Mido, PK 3, face au magasin Tetua, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 06 309 A du 27 février 2006, Susan Mere Naehu, *nom d'usage* : Pimati, *nom commercial* : Chez Susan, Takaroa, au village, 98781 Takaroa ;

N° 05 1606 A du 17 octobre 2005, Tiho Mapu, *nom commercial* : Ephraim Entreprise, Heiri, PK 6,500, quartier Vaitupa, côté mer, 98704 Faa'a ;

N° 05 1366 A du 6 septembre 2005, Julienne Hiakai Taura, *nom d'usage* : Bellais, Kaukura, au village, 98761 Arutua ;

N° 06 131 A du 27 janvier 2006, Cherita Tamara Teuira, PK 12,500, côté mer, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao ;

N° 06 870 A du 9 juin 2006, Stéphane Herenui, Meunier, *nom commercial* : Herenui Créations, Vaianae, côté mer, Haapiti, Moorea, 98729 Papetoai.

22 juin 2006

N° 19582 A, Léonore Teuira, Ohotu, Rangiroa, BP 307, Avatoru, Rangiroa, *date de cessation définitive d'activité* : 21 juin 2006 ;

N° 05 76 A du 19 janvier 2005, Nicole Mohea Euloge, *nom commercial* : Snack Hitihinau, Tuamotu, Makemo, 98770 Katiu ;

N° 06 183 A du 3 février 2006, Lazar Peni Ariiveheata, *nom commercial* : Arii Services, PK 37,200, côté montagne, 98712 Papara.

23 juin 2006

N° 05 1413 A du 13 septembre 2005, Dominique Moenaroa Appriou, lotissement social Taapuna, logement n° 44, côté montagne, 98704 Faa'a ;

N° 05 1041 A du 30 juin 2005, Emilie Raita Ching Kon Lin, PK 2,200, lotissement Tiare, n° 6, côté montagne, BP 70230, Hitia'a O Te Ra, 98719 Taravao ;

N° 05 1953 A du 20 décembre 2005, Bruno Ristroph, Fare, 98731 Huahine ;

N° 05 1639 A du 20 octobre 2005, Myron Rautahi Sommer, Faie, 98731 Huahine.

26 juin 2006

N° 06 694 A du 10 mai 2006, Imihia Emmanuel Itae, *nom commercial* : Bob Entreprise, PK 10, lotissement Taputuarai, 98709 Mahina.

27 juin 2006

N° 05 80 A du 19 janvier 2005, Jérôme Tumatariri, *nom commercial* : Entreprise Tumatarri, PK 13, lotissement Neti, côté montagne, 98709 Mahina ;

N° 06 263 A du 20 février 2006, Simone Rauna Timo, *nom d'usage* : Teriitehau, *nom commercial* : Albertine, Makemo village, 98769 Makemo ;

N° 06 456 A du 28 mars 2006, Jean-Marie Germain Calza, *nom commercial* : Better Home, PK 9,400, pont Vaipohe, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98725 Vairao.

28 juin 2006

N° 05 1345 A du 1er septembre 2005, Sean Teiva Walker, *nom commercial* : Entreprise Walker Sean, PK 49,500, côté montagne, Hitia'a O Te Ra, 98720 Faaone ;

N° 05 1880 A du 6 décembre 2005, Alec Heivanui Graffe, PK 21, côté mer, 98711 Paea ;

N° 06 116 A du 25 janvier 2006, Boussid Benaziza, *nom commercial* : Sid Express, PK 13,900, côté montagne, face ex-Piccolini, 98718 Punaauia.

6 juillet 2006

N° 98 261 A du 6 février 1998, Benhy Teaea Mihimana, PK 27,500, côté montagne, 98711 Paea.

Fait à Papeete, le 24 juillet 2006.

La greffière,
Mérine LE GALL.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAPEETE

Jugement du 9 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de M. Jean-Marie PUCHE, né le 4 mai 1944 à Paris 14e, à l'enseigne "PHAETON BLACK PERLES", inscrit au RCS de Papeete sous le n° 26 782 A dont le siège social se situe à Faa'a, PK 4,500, lotissement Puurai.

Activité : Négociant en perles.

Date de cessation des paiements : 5 septembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, télécopie : 54 47 26.

Juge-commissaire : Mme Poema PIDOUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de M. Tama AGNIE, né le 17 avril 1959 à Teahupoo, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 45001 A, à l'enseigne "ENTREPRISE MIRKA" dont le siège social se situe à Punaauia, PK 17, côté montagne, servitude Agnie.

Activité : Travaux de terrassement.

Date de cessation des paiements : 24 août 2006.

Représentant des créanciers : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, télécopie : 54 22 56.

Juge-commissaire : Mme Clothilde VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la résolution du plan adopté le 9 mai 2005 et ouvrant une procédure de redressement judiciaire à l'égard de M. Jean TADEBOIS, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 36029 A, à l'enseigne "CFC POLYNÉSIE ET TEMATAI", dont le siège social se situe à Punaauia, PK 12, côté mer.

Liquidateur judiciaire : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/fax : 42 48 40.

Juge-commissaire : Mme Poema PIDOUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire à l'égard de l'EURL LES BOUGAINVILLIERS, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 04 185 B (ancien RCS n° 26 B 04), dont le siège social se situe au PK 31,300, côté mer, Papara.

Activité : Importation, exportation et vente en gros ou en détail des produits locaux et frais.

Date de cessation des paiements : 28 septembre 2006.

Liquidateur judiciaire : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, télécopie : 54 22 56.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire à l'égard de MARINE CORAIL TAHITI SARL, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 143 B dont le siège social se situe à Fare Ute, Papeete.

Activité : Négociant et importateur de bateaux.

Date de cessation des paiements : 6 septembre 2006.

Liquidateur judiciaire : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/fax : 42 48 40.

Juge-commissaire : Mme Clothilde VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de M. Eric MASSON, né le 1er septembre 1964 à Nice, associé de la SNC MASSON à l'enseigne "LE NAUTILUS", inscrite au RCS de Papeete sous le n° 3654 B dont le siège social se situe à la résidence La Camana, chemin des Lucioles, 06620 Bar-sur-Loup, France.

Date de cessation des paiements : 7 juillet 2006.

Liquidateur judiciaire : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, télécopie : 54 22 56.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de M. Warren ELLACOTT, né le 26 septembre 1935 à Papeete, à l'enseigne "CHANTIER NAVAL ELLACOTT WARREN", inscrit au RCS de Papeete sous le n° 13076 A dont le siège social se situe à Motu Uta, face au service phytosanitaire à Papeete.

Activité : Entrepreneur de construction de navires et bateaux.

Liquidateur judiciaire : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, fax : 54 47 26.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de M. Yvan Adrien HURIA, né le 1er novembre 1955 à Uturoa, à l'enseigne "ENTREPRISE OUTU", inscrit au RCS de Papeete sous le n° 36302 A dont le siège social se situe à Faa'a, quartier Aumérân.

Activité : Travaux du bâtiment.

Liquidateur judiciaire : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, fax : 54 47 26.

Juge-commissaire : Mme Clothilde VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de Mlle Hortense Hapai BURNS, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 12445 A, à l'enseigne "HORTENSE COIFFURE" dont le siège social se situe à Moorea, Papetoi.

Activité : Salon de coiffure.

Liquidateur judiciaire : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/fax : 42 48 40.

Juge-commissaire : Mme Poema PIDOUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Alvanne Heifara TAPATO, né le 5 septembre 1975 à Papeete, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 01 266 A (ancien RCS n° 38370 A) pour une durée de vingt ans (20).

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de Mme Sarah FAATAU, née le 1er avril 1972 à Puamau, Hiva Oa, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 27925 A pour une durée de cinq ans (5).

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Pohuetea Vaiarii TUMAHAI, gérant de la SARL TAIARAPU INFORMATIQUE SAV, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 9526 B pour une durée de dix ans (10).

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. André TEIPOARII, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 340013 A pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. André TEIPOARII du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. Oscar Temanurere MATEHA, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 27567 A pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. Oscar Temanurere MATEHA du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL RURUTU VILLAGE, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 6260 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SARL RURUTU VILLAGE du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

TRIBUNAL CIVIL DE PREMIERE INSTANCE DE PAPEETE

Jugement du 9 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. Yan HELLEMONT pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. Yan HELLEMONT du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

*Pour extrait conforme,
Le greffier.*

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE

Jugement du 23 octobre 2006 désignant M. Claude OLIK en qualité de juge-commissaire en remplacement de celui désigné par la cour d'appel du 31 août 2006 ayant prononcé la liquidation judiciaire de la société WAN AIR, RCS n° 3189 B.

Jugement du 23 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de la SNC ARCHITECTURE BÂTIMENTS & CONCEPTIONS MULTIPLES, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 9463 B dont le siège social se situe à Papeete, Titioro, en face du garage Citroën.

Activité : Travaux de bâtiments publics.

Date de cessation des paiements : 26 septembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/télécopie : 42 48 40.

Juge-commissaire : M. Arthur SIAO, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 23 octobre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de la société VAITUA EURL, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 99 364 B (ancien RCS n° 7423 B) dont le siège social se situe à Taputapuata, Uturoa, Raiatea.

Activité : Terrassements publics, génie civil et marchand de sables.

Date de cessation des paiements : 2 octobre 2006.

Représentant des créanciers : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, télécopie : 54 22 56.

Juge-commissaire : M. Claude OLIK, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant la résolution du plan adopté le 22 mars 2004 et ouvrant une procédure de liquidation à l'égard de la SARL TEREFEUUA, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 7759 B dont le siège social se situe à Papeete, Pont-de-l'Est, immeuble Jissang.

Liquidateur judiciaire : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/fax : 42 48 40.

Juge-commissaire : M. Arthur SIAO, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 23 octobre 2006 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de M. Eric PEDUPEBE, né le 12 janvier 1961 à Taravao, à l'enseigne "CLÔTURES ET SERVICES", inscrit au RCS de Papeete sous le n° 38219 A dont le siège social se situe à Tautira, lotissement Maire Nui.

Activité : Importation et travaux en tous genres.

Date de cessation des paiements : 26 septembre 2006.

Liquidateur judiciaire : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, télécopie : 54 47 26.

Juge-commissaire : M. Claude OLIK, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de l'EURL MOOREA FAST BOAT COMPANY, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 7954 B dont le siège social se situe à Maatea, Moorea.

Activité : Transport de loisirs.

Liquidateur judiciaire : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, télécopie : 54 47 26.

Juge-commissaire : M. Claude OLIK, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Frédéric LAURET, né le 2 août 1968 à Paris 14e, inscrit au RCS de Papeete n° 36 954 A, pour une durée de cinq ans (5).

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Marino Manihiti IONA, né le 22 juin 1974 à Papeete, inscrit au RCS de Papeete n° 38959 A, pour une durée de cinq ans (5).

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Hubert TOOFA RUAHE, né le 20 septembre 1963 à Uturoa, inscrit au RCS de Papeete n° 39751 A, pour une durée de dix ans (10).

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. Gilles MANATE, inscrit au RCS de Papeete n° 42014 A pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. Gilles MANATE du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL PACTEC POLYNESIE (Pacifique Technologie), inscrite au RCS de Papeete n° 3836 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SARL PACTEC POLYNESIE (Pacifique Technologie) du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 23 octobre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de Mme Mareta PURAHI-HUITOFA épouse TAPARE, inscrite au RCS de Papeete n° 12044 A pour extinction du passif.

RECTIFICATIF DU TRIBUNAL CIVIL DE PREMIERE INSTANCE DE PAPEETE

Il convient de lire que par jugement du 9 octobre 2006, le tribunal de première instance de Papeete a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire de la SCI TEURA NUI, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 4361 C aux lieu et place de M. Yan HELLEMONT et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SCI TEURA NUI du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

*Pour extrait conforme,
Le greffier.*

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 29 528 de M. Freddy AMARU.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 5494 B de la SARL CLUB HOUSE RESTAURATION.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 6426 B de la SARL PG TAHITI IMPORT EXPORT.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 39945 A de M. Maurice TCHEN TSOL.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 16171 A de M. Charles VAN BASTOLAER.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Avis de dépôt de la liste des créances nées après jugement d'ouverture, RCS de Papeete sous le n° 3634 B de la SNC MASSON.

La liste des créances nées après jugement d'ouverture a été déposée au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Le greffier.

TRIBUNAL CIVIL DE PREMIERE INSTANCE DE PAPEETE

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. Louis PAEAMARA pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. Louis PAEAMARA du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE

Jugement du 13 novembre 2006 étendant la mission de M. Patrick CHAINE, BP 20805 Papeete, téléphone 42 04 79, fax : 41 03 73, administrateur judiciaire de la société SA SAHAB LA GARONNE ALUMINIUM, RCS de Papeete n° 99 62 B (ancien RCS n° 7013 B) : mission de représentation.

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de la SARL OLIVIER TAOTE TO OE FARE (OTF), inscrite au RCS de Papeete sous le n° 04 286 B (ancien RCS n° 738 B) dont le siège social se situe servitude Cowan, Arue, BP 53013, 98716 Pirae.

Activité : Travaux du bâtiment.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/télécopie : 42 48 40.

Juge-commissaire : Mme Poema PIDOUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de M. Marc Tjan Foun LOU CHAO, né le 28 octobre 1959 à Papeete, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 11 399 A dont le siège social se situe à Punaauia, PK 17,500, côté mer ou à Faa'a.

Activité : Electricien ambulant.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/télécopie : 42 48 40.

Juge-commissaire : Mme Clothilde VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de la SARL RTMC à l'enseigne "CALIFORNIA", inscrite au RCS de Papeete sous le n° 8284 B dont le siège social se situe à Papeete, 1, rue du-22-septembre, immeuble Donald.

Activité : Prêt-à-porter et vente au détail.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, fax : 54 22 56.

Juge-commissaire : Mme Poema VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de l'EURL TE ORA, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 8981 B dont le siège social se situe à Arue, cité Jay-Manuatea, fare n° 2.

Activité : Import et export.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/télécopie : 42 48 40.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de l'EURL TAHITI FASHION, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 5894 B dont le siège social se situe à Punaauia, PK 11,200, côté montagne.

Activité : Importation et exportation de tous produits.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Pascal VERCIER, BP 1959 Papeete, téléphone/télécopie : 42 48 40.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 ouvrant une procédure de redressement judiciaire sous le régime simplifié à l'égard de la SNC RAUTOANUI CONSTRUCTIONS, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 9245 C dont le siège social se situe à Uturoa, Raiatea, quartier Fare Matie, BP 356.

Activité : Construction, finition, réparation, rénovation et aménagement de bâtiments.

Date de cessation des paiements : 13 novembre 2006.

Représentant des créanciers : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, fax : 54 22 56.

Juge-commissaire : Mme Clothilde VIRMAUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers dans les deux mois

à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française (JOPF).

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de M. Daniel FAUVET, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 14411 A dont le siège social se situe à Pirae, PK 2, côté montagne.

Activité : Carreleur.

Liquidateur judiciaire : M. Charles MU SI YAN, BP 1152 Papeete, téléphone : 54 47 25, fax : 54 47 26.

Juge-commissaire : M. Noël COIA, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la liquidation judiciaire de l'EURL BERNIERE, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 00 133 B dont le siège social se situe à Papeete, Titiro, face à Hervé matériaux.

Activité : Construction de travaux immobiliers.

Liquidateur judiciaire : M. Maurice BAUD, BP 4552 Papeete, téléphone : 54 22 55, fax : 54 22 56.

Juge-commissaire : Mme Poema PIDOUX, BP 101 Papeete, téléphone : 41 55 00.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de l'EURL TAHITI PRESENT, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 7395 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de l'EURL TAHITI PRESENT du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de M. Karl REPSHER, inscrit au RCS de Papeete sous le n° 27002 A pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de M. Karl REPSHER du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL TAHITI PISCINE & JARDIN, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 758 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SARL TAHITI PISCINE & JARDIN du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL MOOREA JET, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 7832 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SARL MOOREA JET du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Jugement du 13 novembre 2006 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL EIMEO NUI, inscrite au RCS de Papeete sous le n° 7930 B pour insuffisance d'actif et rappelant que par l'effet dudit jugement, la radiation de la SARL EIMEO NUI du registre du commerce et des sociétés de Papeete est de droit.

Pour extrait conforme,
Le greffier.

JATHN
Société civile immobilière

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Philippe CLEMENCET, notaire à Papeete (Tahiti), 85, rue du Commandant-Destremau, le 11 octobre 2006, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : JATHN.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 100 000 F CFP divisé en 100 parts de 1 000 F CFP chacune, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social : Punaauia, vallée de Matatia, PK 11,500.

Objet social :

- l'acquisition, la prise en bail, la mise en valeur, la location de tous immeubles ainsi que la prise de participation dans toutes sociétés ayant un caractère civil ;
- toute division et appropriation desdits immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions à usage d'habitation, commercial, professionnel ou industriel sur ces immeubles ;
- les emprunts bancaires destinés à la réalisation de l'objet ;
- la location en totalité ou par lots, des immeubles sociaux et éventuellement, et exceptionnellement, l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de ventes, échanges ou apports en sociétés ;
- et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années.

Gérance : La société a pour gérants Mlle Angélique LAI FOO et M. Jacob TUHELAVA, demeurant tous deux à Faa'a, Puurai, lot n° 34.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Le notaire.

SALANS POLYNESIE, cabinet d'avocats
immeuble Fare Tony, 1er étage
BP 40142 Fare Tony, 98713 Papeete

BRIT

Société en nom collectif au capital de 100 000 F CFP
Siège social : route du Bain-Loti, vallée de Titioro,
Papeete, Tahiti

Avis de constitution

Aux termes d'acte sous seings privés en date du 26 octobre 2006 à Papeete, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société en nom collectif.

Dénomination : BRIT.

Siège social : route du Bain-Loti, vallée de Titioro, Papeete, Tahiti.

Objet social :

- toute activité d'import-export de tous produits à l'exception de produits alimentaires ;
- toute exploitation, prise en location, acquisition de fonds de commerce pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance ;
- tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités visées ci-dessus ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts industriels, commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée : Quatre-vingt dix neuf années.

Capital : 100 000 F CFP.

Gérance : M. Alain DRAY, demeurant à immeuble Choug, rue du Régent-Paraita, Papeete, Tahiti.

Associés en nom : MM. Alain DRAY, demeurant à immeuble Choug, rue du Régent-Paraita, Papeete, Tahiti et Olivier RICHARD, demeurant à résidence Tiarii, lot n° 24, Pamatai, Faa'a, Tahiti.

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société qu'avec le consentement de tous les associés, à l'exception des cessions consenties aux conjoints et descendants des associés en nom.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Le représentant légal.

SOCIETE POLYNESIENNE DE LOCATION AUTOMOBILE
dénommée EUROPCAR

Société anonyme au capital de 40 000 000 F CFP
Siège social : Papeete, Mamao, avenue Bambridge,
immeuble Tracqui & fils
RCS de Papeete : n° 5237 B

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie extraordinairement le 9 octobre 2006 a nommé M. Roger FIENGO, demeurant à Papara, PK 39,100, côté mer, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de M. François MACAIRE, démissionnaire d'office, pour une durée de six années.

Le conseil d'administration.

ANNONCES DIVERSES

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE PROFESSIONNEL
TAIARAPÛ NUI DE TARAVAO

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(27 septembre 2006)

Président	:	PETITJEAN Jacques
Secrétaire	:	MENG Hélène
Trésorier	:	BAZIN Pascal

COOPERATIVE DE L'ECOLE DE TAPUAMU

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(13 septembre 2006)

Président : EGGER Eric
Vice-présidente : TUAHU Sylviane
Secrétaire : PAIA Lazare
Secrétaire adjointe : TETUANUI Barbara
Trésorière : TEAHUI Varinka
Trésorière adjointe : TUHEITEFAAORA Moenau

**COOPERATIVE SCOLAIRE
DE L'ECOLE PRIMAIRE DE HAAPU**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(30 août 2006)

Président : DEGAGE Errol
Vice-présidente : TEHEIURA Marlène
Secrétaire : IHORAI Charles
Secrétaire adjointe : LY Tauhere
Trésorier : LEFORT Bernard
Trésorière adjointe : VANFAUT Vaitiare

TE MOOREA CLUB

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(28 septembre 2006)

Président : HAREHOE Léon
Secrétaire : TOM SING VIEN Angéla
Trésorier : NARDIER Alain

**ASSOCIATION FAMILIALE TUFARIUA
anciennement dénommée
ASSOCIATION TE MAU TAMARII NO TEMEHO***Modification de statuts*

L'association a modifié ses statuts et plus particulièrement l'objet.

Elle a pour but :

- d'organiser des soirées de gala, des dîners dansants, des journées corporatives, des ventes de gâteaux et de plats de maa pour financer un voyage ;
- de mener une action d'aide au décès.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(1er novembre 2006)

Président : TUFARIUA Tuaine
Vice-présidente : TINA Monica
Secrétaire : TUFARIUA Stéphanie
Secrétaire adjointe : PAEAMARA Clémentine
Trésorière : TUFARIUA Nadia
Trésorière adjointe : TUFARIUA Sylvie

**ASSOCIATION POUR LA GESTION DE LA CUISINE
DU CENTRE DE JEUNES ADOLESCENTS DE TEVA I UTA**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(6 novembre 2006)

Présidente : AROMAITERAI Laurence
Secrétaire : OTTO Richard
Trésorier : LE CURIEUX-BELFOND Pascal

ASSOCIATION ECOLE DE TRIATHLON FENUATRI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(14 septembre 2006)

Présidente : ZORGNOTTI Isabelle
Vice-président : CAMUS Cyril
Secrétaire : LE CICLE Matthieu
Trésorière : PINEAU Caroline
Trésorier adjoint : FILALI Mounir

ASSOCIATION OLYMPIC DE MAHINA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(18 octobre 2006)

Président : EPINETTE Fabrice
Vice-président : BELLAIS William
Secrétaire : EPINETTE Christian
Secrétaire adjoint : LIMERES Manolo
Trésorière : PANI Wilma
Trésorier adjoint : HAAPUEA Vetea
Assesseurs : TETUARO A Gilbert
PANI Joseph
SEINO Alapati
TETAUIRA Stéphanie

ASSOCIATION TAMARII MAMAO

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(30 septembre 2006)

Président : TEMARII Mahinui
Vice-présidents : TEINAURI Christian
TAMETONA Bryan
Secrétaire : VANAA Titaina
Secrétaires adjointes : TEINAURI Hinanui
TUPEA Aristide
Trésorier : MARCANTONI Luc
Trésorier adjoint : BERNADINO Franck
Chargé des relations publiques "sport" : MERVIN Tahiti
Chargé des relations publiques "animation" : RICHMOND Elvis
Assesseurs : NAHEI Teiva
PEAU Tematahi

ASSOCIATION DES HERITIERS DE LOUIS TINAU A LUTA

Modification de statuts
(19 août 2006)

L'objet social a été complété ainsi :

- de rassembler les héritiers de Louis Tinau a Luta pour optimiser les moyens de défense afin de régulariser les affaires de terre du patrimoine familial.

COOPERATIVE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE TAHARUU

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(19 octobre 2006)

Président : COTTI Patrice
Secrétaire : MARA Nathalie
Trésorière : DEXTER Turia
Trésorière adjointe : SWAPP Jemmina
Commissaires aux comptes : TETUIRA Yvonne
VANSAM Vaea

ASSOCIATION ARTISANALE TEMATA KAURIKA**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

(11 octobre 2006)

Présidente	: MARUNUI Tuia
Vice-présidente	: TEIRI Mahina-Hina
Secrétaire	: TEIRI Mélanie
Secrétaire adjointe	: TAAMINO Rosine
Trésorière	: KAPIKURA Nita
Trésorière adjointe	: TEIRI Bertha

ASSOCIATION TIARE TARONA NUI E**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

(28 avril 2006)

Présidente	: TUAHU Maire Clarisse
Vice-présidente	: FANAURAI Erita
Secrétaire	: AMARU Viritahi
Secrétaire adjointe	: TAVAITAI Laila
Trésorière	: FANAURAI Régine
Trésorière adjointe	: PATIAHIA Hinano

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE MATERNELLE PROTESTANTE DE TAUNOA
(APEM)**

anciennement dénommée

**COMITE D'AIDÉS ET DE SOUTIEN
DE L'ECOLE MATERNELLE PROTESTANTE DE TAUNOA**

Modification de statuts

L'association a pour objet :

- de soutenir les projets ou activités, péri ou post-scolaires qui concourent aux besoins pédagogiques et éducatifs des élèves ainsi qu'à la sécurité des enfants par la prise en charge :
- du goûter (élaborer le menu et suivre la commande jusqu'à la livraison) ;
- du goûter festif (Halloween, Noël, etc.) ;
- des transports ;
- des tenues vestimentaires lors d'événements à thèmes (journées polynésiennes, fêtes de l'école, etc.) ;
- de l'amélioration, de l'entretien et de la réfection des locaux (classe, mobilier, etc.).

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

(14 septembre 2006)

Présidente	: TERIINOHOAPUAITERAI Elsa
Vice-présidente	: SOVILLER Sylvana
Secrétaire	: TEOHIU Régine
Secrétaire adjointe	: FAAHU Véronique
Trésorière	: TEFUANUI Iléana
Trésorière adjointe	: URARII Vairea
Asseseurs	: TIHONI Anthony YUE KOUNG Hinano CHAIINE Paloona LANZARINI Valérie

FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE POMARE IV**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

(24 octobre 2006)

Présidente	: LALLEMANT Hélène
Vice-président	: GORDON Barff
Secrétaire	: DOOM Johnny
Secrétaire adjointe	: TEMAURI Léone
Trésorier	: TAAE Tony
Trésorier adjoint	: DROLLET Eric
Responsable du FSE	: VAAIE Moetu

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE MATERNELLE URIRI NUI**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

(26 septembre 2006)

Présidente	: DELAHAYE Valérie
Vice-présidente	: GRICHOIS Elise
Secrétaire	: AGNIERAY Nancy
Secrétaire adjointe	: COLOMBANI Vairea
Trésorière	: LAISSANT Christelle
Trésorier adjoint	: LEOST David

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
ANNE-MARIE-JAVOUHEY DE UTUROA**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

(27 septembre 2006)

Présidente	: GIARD Valérie
Vice-président	: EYRAUD Jacques
Secrétaire	: LEHOT Vaiana
Secrétaire adjoint	: TCHONG FONG Rudolph
Trésorier	: SIRE Marc
Trésorier adjoint	: THUNOT Rainui
Asseseurs	: THUNOT Paloma FLORES Ella

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE DE CSP DE ATUONA**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

(25 septembre 2006)

Président	: RICHMOND Teiki
Vice-présidente	: MAHAA Agnès
Secrétaire	: VAATETE Liana
Secrétaire adjointe	: TEHAAMOANA Hina
Trésorier	: TAHIAIPUOHO Clovis
Trésorière adjointe	: SCALLAMERA Juanna

ASSOCIATION SPORTIVE TAHUNA TIKI**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

(17 septembre 2006)

Président	: PAHUATINI Michel
Vice-président	: TETAIRIAKI Tekuranui
Secrétaire	: LENOIR Sandra
Secrétaire adjoint	: TAIEMOEARO Teohiro
Trésorier	: TEHAU Tai
Trésorière adjointe	: TEPAKO Rosalie
Commissaires aux comptes	: TAIOPU Tereiga TETAIAMOEARO Tepako

ASSOCIATION IA ORANA MOOREA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(30 septembre 2006)

Président : TEISSIER Pierre
Vice-président : CASTELLANI Mathieu
Secrétaire : LUCAS Elodie
Secrétaire adjointe : BORDES Heipua
Trésorier : LUCAS Patrice

COOPERATIVE DU CENTRE DE JEUNES ADOLESCENTS DE FAREPUA TEVA I UTA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(6 novembre 2006)

Président : TAHUAITU Wilfred
Vice-président : BENNETT Nelson
Secrétaire : OTTO Richard
Secrétaire adjointe : HITIURA Victorine
Trésorier : LE CURIEUX-BELFOND Pascal
Trésorière adjointe : MAUATI Vaitiare

ASSOCIATION UNION DES CONSORTS TAEREA DE TAIAUTI - I

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(8 octobre 2006)

Présidente d'honneur : TAEREA Berthe
Président : TAEREA Gilberry
Vice-présidente : MARURAI Claudelle
Secrétaire : MARURAI Odile
Secrétaires adjoints : BARFF Berthe
TAEREA Karim
Trésorier : TAEREA Jean-Luc
Trésoriers adjoints : TAEREA Roselyne
TAEREA Joël
Assesseeurs : TAEREA Childebort
TAEREA Drollet
FIRIAPU Isabelle

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE TO'ATA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(5 septembre 2006)

Président : CABRAL Gérard
Vice-présidente : CADOUSTEAU Julia
Secrétaire : LAW Nadia
Secrétaire adjointe : RARIVOJAONA Odile
Trésorier : MULLER Eric
Trésorière adjointe : APEANG Marianne
Assesseeurs : TAKARARO Etera
GOUYARD Florence

MAISON FAMILIALE RURALE DE HUAHINE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(27 mai 2006)

Président : MAI Daniel
Vice-présidente : PAIMATA Doris
Secrétaire : NOHO Heimana
Secrétaire adjointe : TUMARAE Jeannette
Trésorière : APO Diana
Trésorier adjoint : TUFAIMEA Hubert

ASSOCIATION SPORTIVE HITIA'A O TE RA anciennement dénommée ASSOCIATION SPORTIVE TE FAAITI VALLEE

Modification de statuts

Le siège social est situé dans la commune de Hitia'a O Te Ra, Papenoo, PK 17,300, au Fare Paana.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(9 septembre 2006)

Président : VAIHO Yan
Vice-président : LENOIR Solomona
Secrétaire : PALMER Marie
Secrétaire adjointe : TEURUA Hinarava
Trésorière : DOMINGO Danielle
Trésorier adjoint : TAMA Daniel

ASSOCIATION ARTISANALE TE KUI O HIVA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(20 septembre 2006)

Présidentes d'honneur : CHIMIN Marianne
POEVAI Madeleine
Présidente : SAUCOURT Aline
Vice-présidente : AN Francine
Secrétaire : HUHINA Karine
Secrétaire adjointe : MATAIKI Rébecca
Trésorière : KAIMUKO Bernadette
Trésorière adjointe : CLARK Germaine

ASSOCIATION ARTISANALE HEI TAINOA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(4 novembre 2006)

Présidente : MARAETEFU Teatarii
Vice-présidente : HELME Déborah
Secrétaire : VAEA Paméla
Secrétaire adjointe : MARAETEFU Evalina
Trésorière : PARAU Flora
Trésorière adjointe : HOFFMAN Edwina

FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE DE MATAURA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(12 octobre 2006)

Président : VIRIAMU Gilles
Vice-président : HAUATA Tanaroa
Secrétaire : JUNG Francis
Secrétaire adjoint : TAMATA Tiairangi
Trésorière : TUNUTU Irina
Trésorier adjoint : ROAPAMOA Iotefa
Commissaire aux comptes : TEHETIA Cécile
Membres : TAMATA Tikokina
TAMATA Edna
TEMAE Félix
BESSERVE Thierry

ASSOCIATION FAMILIALE CONSORTS TEVAEARAI MUNAITI GATATA TETAHA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(23 septembre 2006)

Président : HUET Bruno
Secrétaire : DURAND Lilliane
Trésorière : ROURA Mere

LION'S CLUB DE PAPEETE**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**
(27 avril 2006)

Président	: DOYEN Denis
Vice-présidents	: CONTARDO Christian LAN SUN LUK Thierry
Vice-président et trésorier	: KRESSMANN Olivier
Past-président	: BEAUMONT Etienne
Secrétaire	: MALGRAS Benoît
Chef du protocole	: BECART Alain
Animateur	: VILLEDIEU Jean-Jacques
Administrateurs	: BELLI Charles SILVA Eric BRUGIROUX Philippe ANESTIDES Jean Emmanuel YAU Gilles

**AMICALE DES CADRES DU GROUPEMENT
DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE
DE POLYNESIE FRANÇAISE****RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**
(8 septembre 2006)

Président d'honneur	: CAMALON Jacky
Président	: GREGO Alain
Vice-président	: CATTEAU Jocelyn
Secrétaire	: DULCHE Jeanne
Secrétaire adjoint	: QUINTANILLA-TARSIGUEL Eloy
Trésorier	: MEYER François
Trésorier adjoint	: THOMAS Gwenaël

AMICALE DU LYCEE PROFESSIONNEL DE FAA'A**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**
(24 août 2006)

Président	: MERIGUET Dominique
Vice-président	: EL GARTI Khalid
Secrétaire	: LEROY Sylvie
Trésorier	: TERZIAN Pascal

ASSOCIATION FAMILIALE FAARAMAI**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**
(23 septembre 2006)

Présidente d'honneur	: RAVETUPU Heitaatae
Présidente	: JACQUET Marthine
Secrétaire	: TUNUTU Tina
Trésorière	: RAVETUPU Elina
Assesseurs	: MANEA Hina FAAITOA Nahaline

COMITE DES FETES DE TATAKOTO**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**
(20 juin 2006)

Présidente	: FENUAITI Agnès
Vice-présidente	: TUHOE Brigitte
Secrétaire	: RUMELDI Maria
Secrétaire adjointe	: TAGI Murita
Trésorière	: FARAIRE Martine
Trésorière adjointe	: WONG-KAO Eleen

ASSOCIATION TAMARIKI RANGIROA CLUB*(Récépissé n° 188 TG du 13 novembre 2006)*

Extraits de statuts

Il est fondé le 9 mai 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION TAMARIKI RANGIROA CLUB.

Elle a pour objet :

- la remise en forme ;
- l'haltérophilie, la musculation et la préparation physique ;
- le power-lifting, ainsi que l'organisation d'activités ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre ses membres.

Son siège social est situé à Avatoru, Rangiroa.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	: HERLEMME Daniel
Président	: EPERANIA Fisher
Secrétaire	: LIGTHART Walter
Trésorier	: JOLY Philippe

ASSOCIATION RAHUA NO TE FENUA*(Récépissé n° 10083 DRCL du 2 novembre 2006)*

Extraits de statuts

Il est fondé le 12 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION RAHUA NO TE FENUA.

Elle a pour objet :

- l'organisation, la promotion, la représentation et la défense des intérêts des artistes :
- en créant des ateliers de travail et de réflexion ;
- en encourageant les artistes à promouvoir leurs œuvres hors Polynésie ;
- en aidant les autorités responsables à mettre en place des actions éducatives sur l'art ;
- en organisant des expositions de groupe ;
- en facilitant l'achat et l'utilisation de matériels et produits nécessaires à l'exercice de la profession ;
- en aidant à la poursuite des progrès moral et professionnel de ses membres ;
- en défendant les droits et les devoirs des artistes ;
- en produisant un guide annuel des artistes ;
- d'inciter la jeunesse polynésienne à s'intéresser à l'art traditionnel et moderne :
- en organisant des activités culturelles et artistiques ;
- en intégrant un programme d'apprentissage de l'art (peinture ou autres) dans des centres aérés ;
- en encourageant les jeunes talents à s'exprimer ;
- en aidant les jeunes artistes à s'inscrire dans des écoles de beaux-arts.

Son siège social est situé à Titioro, Papeete, quartier Giau.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	: CHAUSSOY Bélinda
Vice-président	: CHAUSSOY Gilbert
Secrétaire	: TE PING Eléonore
Trésorière	: DUVAL Poerava

ASSOCIATION SPORTIVE CENTRE DE JEUNES ADOLESCENTS DE TEVA I UTA (Récépissé n° 10145 DRCL du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION SPORTIVE CENTRE DE JEUNES ADOLESCENTS DE TEVA I UTA, fondée le 6 novembre 2006, a pour but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives, et de pleine nature et d'activités socioculturelles dans le cadre d'un fonctionnement démocratique.

Elle contribue à l'éducation globale des enfants.

Elle est affiliée à l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), section sportive et de pleine nature de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Elle participe aux rencontres, épreuves et manifestations organisées ou contrôlées par l'UFOLEP.

Son siège social est situé au centre des jeunes adolescents de Teva I Uta à Papeari, PK 53,100, côté montagne.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: TAMA Etienne
Vice-président	: TEMAURI Matahi
Secrétaire	: OTTO Richard
Secrétaire adjoint	: KOHUMOETINI Jason
Trésorier	: LE CURIEUX-BELFOND Pascal
Trésorière adjointe	: URIA Moetiare

ASSOCIATION MATAHIAPO NO MATAIVA (Récépissé n° 186 TG du 9 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 23 octobre 2006 à Avatoru, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION MATAHIAPO NO MATAIVA.

Elle a pour but principal de préserver les liens d'amitié et de fraternité entre ses membres. Elle se fixe aussi les objectifs suivants :

- l'aide morale, matérielle ou financière aux personnes âgées les plus démunies de l'île de Mataiva ;

- la réalisation de tous projets de déplacements ou d'échanges culturels en Polynésie française, en métropole ou à l'étranger ;
- l'organisation de fêtes, soirées dansantes, concours et autres manifestations à caractère folklorique, culturel, artisanal et corporatif.

L'association s'interdit toute discussion représentant un caractère politique ou religieux.

Son siège social est situé à Mataiva.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: TETUA Moïse
Vice-président	: TEHEIURA Nui
Secrétaire	: YIENG KOW Lily Rae
Secrétaire adjoint	: BELLAIS Henri
Trésorière	: HIRIGA Tepoitiriura
Trésorier adjoint	: ORIRAU Teamo

ASSOCIATION PATER NATATION (Récépissé n° 10125 DRCL du 8 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 6 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION PATER NATATION.

Elle a pour objet l'enseignement des différentes activités de la natation.

Son siège social est situé immeuble Tevavai, Erima, Arue.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: PERON Denis
Vice-présidente	: WALKER Maud
Secrétaire	: TERIEROOITERAI Heimata
Trésorier	: FAIVRE-CHEVRIER Stéphane

TAATIRAA MAI MAPE (Récépissé n° 10156 DRCL du 15 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 1er novembre 2006, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, les lois et décrets subséquents ainsi que les présents statuts dénommée TAATIRAA MAI MAPE.

Elle a pour but principal de regrouper tous les membres de l'association afin de consolider et de retrouver les liens et degrés de parenté qui les unissent et ainsi se connaître. Elle se fixe aussi comme objectif :

- de travailler avec toute personne et association pour la prévention des maladies favorisant l'insuffisance rénale (notamment la maladie diabétique, le syndrome d'Alport, etc.), pour l'amélioration et la guérison des sujets atteints des maladies rénales ;

- d'informer les malades insuffisants rénaux, les malades en dialyse péritonéale ou en hémodialyse et les bénéficiaires de la transplantation rénale sur les possibilités et les perspectives des traitements préventifs et curatifs de l'insuffisance rénale ;
- de faire bénéficier aux malades des traitements les plus appropriés en fonction des progrès réalisés par la médecine et la science et des conditions d'accès à ces traitements (notamment en dons d'organes et en greffes de reins ;
- de faciliter l'accès aux traitements curatifs de l'insuffisance rénale en favorisant la prise en charge administrative et financière de la maladie rénale ;
- de participer aux différents processus de prise de décision sur le sort des malades ;
- de lutter contre toute forme de discrimination des malades dans leur traitement, leur prise en charge sociale, leurs soins et leurs aides psychologiques, sociales, etc. ;
- de promouvoir une vie meilleure pour les malades et leur entourage en favorisant la vie associative dans ses activités ludiques, de loisirs et sportives ;
- de participer à la prévention des maladies constituant les facteurs favorisant et/ou responsables des maladies rénales dont les malades sont frappés.

Son siège social est situé à Paea.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: TEMANIHI James
Vice-présidents	: MATA'E Ernest TAAE Carl
Secrétaire	: AVAE Mauri
Secrétaire adjoint	: MAUAHITI Matuanui
Trésorier	: FAATAU Emmanuel
Trésorière adjointe	: TEMANIHI Kilda
Assesseurs	: RAIOAOA Noël TCHEN Hubert THENOT Joseph WONG CHI MING André TERIITEHAU François

ASSOCIATION TOU FENUA TOU ORA

(Récépissé n° 10137 DRCL du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION TOU FENUA TOU ORA, créée le 6 novembre 2006, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et la déclaration du 29 juin 1880 du roi Pomare V.

L'association a pour but principal de regrouper tous les membres de l'association afin de consolider et de retrouver les liens et de degrés de parenté qui les unissent et ainsi se connaître. Elle se fixe aussi comme objectifs :

- d'établir une généalogie exacte et précise d'une succession ;
- de faire des recherches en biens immobiliers et mobiliers appartenant aux ancêtres ;
- de recueillir tous les documents dans les services concernés (tribunal, cadastre, notaire et mairie) ;
- d'organiser si possibles des déplacements pour faire aboutir les recherches sus-citées et de rencontrer d'autres parents ;

- d'organiser, de collaborer ou de participer à l'organisation de fêtes, concours et autres manifestations à caractère folklorique, culturel, artisanal et corporatif ;
- l'organisation, la représentation et la défense des intérêts des membres de l'association ;
- de contracter la reconnaissance du patrimoine de l'ensemble des biens hérités du père et de la mère notamment revendiqués par nos origines (tupuna) en vertu des revendications de nos ancêtres (l'origine) en l'année 1852 et situés dans le territoire, en Polynésie française.

Son siège social est situé à Taiarapu-Est, chez M. Angélo Matai.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: MATAI Angélo
Vice-président	: MAPUHI Gérard Hanere
Secrétaire	: MATAI Léonne
Secrétaire adjointe	: MAPUHI Raina
Trésorière	: MATAI Cindy
Trésorière adjointe	: MAPUHI Gloria

AMUIRAA NUNAA TAATA

(Récépissé n° 10034 DRCL du 24 octobre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 17 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée AMUIRAA NUNAA TAATA.

Elle a pour objet :

- d'agir dans l'intérêt de la population et du pays au niveau politique ;
- d'améliorer le niveau de vie et le confort du peuple de la Polynésie française.

Son siège social est situé à Arue, lotissement Erima, n° 66, Tahiti.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: VAHATETUA Richard
Vice-présidente	: TEOTEA Hinano
Secrétaire	: TARANO Maite
Trésorière	: TERIIVAEA Hoahere

ASSOCIATION TE HUTU FAAPU

(Récépissé n° 2587 SAIM du 6 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 26 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents dénommée ASSOCIATION TE HUTU FAAPU.

Elle a pour objet :

- la mise en œuvre de tous les moyens visant à défendre les intérêts des membres ;
- à développer les activités agricoles, de pêche artisanale et de transformation des produits de l'agriculture et de la pêche ;
- à aider les membres à s'insérer dans la vie active ;
- à resserrer les liens de fraternité entre les associés.

Son siège social est situé à Atuona.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: ROHI Ozanne
Secrétaire	: ROHI Léo
Trésorier	: ANIHIA Harevaa

ASSOCIATION KOHAI RANI

(Récépissé n° 107 AUST du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 2 novembre 2006, entre tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée ASSOCIATION KOHAI RANI.

Elle a pour but l'organisation, la représentation et la défense des intérêts des artisans de la commune de Tubuai :

- en luttant contre la concurrence des produits d'importation ;
- en encourageant la production et la vente d'objets d'artisanat local ;
- en aidant les autorités responsables à prendre des mesures de protection et de sauvegarde de l'artisanat local ;
- en adaptant les productions aux exigences du marché ;
- en facilitant l'achat et l'utilisation en commun de matériels et produits nécessaires à l'exercice de la profession ;
- en aidant à la poursuite des progrès moral et professionnel de ses membres.

Son siège social est situé à Mataura, Tubuai.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: AVAE Flint
Secrétaire	: TEROROTUA Francky
Trésorier	: TUPEA Marcel

AMICALE DES FOOTBALLEURS AMATEURS DE LA PRESQU'ÎLE

(Récépissé n° 10051 DRCL du 26 octobre 2006)

Extraits de statuts

A compter du 1er septembre 2006, il est formé l'AMICALE DES FOOTBALLEURS AMATEURS DE LA PRESQU'ÎLE.

Elle a pour objet d'encourager toute personne à pratiquer le football quel que soit son âge.

Les buts recherchés sont :

- de créer des liens d'amitié autour d'une passion commune ;
- de proposer un loisir accessible à un très grand nombre de personnes ;
- de promouvoir l'exercice physique.

Son siège social est situé dans la commune de Taiarapu-Est, Taravao, route du Lycée polyvalent.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: LARGETEAU Teamo
Vice-président	: LINTZ Moana
Secrétaire	: GIL Frédéric
Secrétaire adjoint	: HAMBLIN Teiva
Trésorier	: RICHER Patrick
Trésorier adjoint	: PICARD Jimmy

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES DU LOTISSEMENT VAIOPU 2

Extraits de statuts

Avis est donné de la création aux termes de l'assemblée générale constitutive en date du 9 novembre 2006 d'une association syndicale régie par la loi du 21 juin 1865 et les textes subséquents dénommée ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES DU LOTISSEMENT VAIOPU 2.

Elle a pour objet :

- la prise en charge des terrains et équipements communs ;
- la gestion et l'entretien des voies, réseaux divers et ouvrages communs réalisés dans le cadre du lotissement VaioPU 2, compris dans le présent lotissement et tous lotissements ultérieurs que le lotisseur ou ses ayants droit pourront créer sur le surplus de sa propriété appartenant au présent lotissement en utilisant les ouvrages communs ;
- la répartition des frais et charges d'entretien entre les usagers, membres de l'association et leur recouvrement ;
- l'application des charges générales et particulières du présent cahier des charges et des cahiers des charges particuliers réglementant l'usage de l'ensemble du lotissement et des extensions futures ;
- la défense des intérêts communs des membres de l'association.

Cette association syndicale est administrée par un prestataire de services assisté d'un bureau syndical qui contrôle la gestion de ce dernier et peut recevoir d'autres missions ou délégations de l'assemblée générale.

Enfin, la Société d'aménagement et de gestion de Polynésie française (SAGEP), société anonyme d'économie mixte au capital de 155 992 000 F CFP, dont le siège social est à Pirae, rue Afarerii, inscrite au registre du commerce sous le n° 01 235 B, n° TAHITI 604371, a été nommée en qualité de prestataire de services aux termes de l'assemblée générale constitutive du 9 novembre 2006.

Son siège social est situé au PK 14,100, côté montagne, 98717 Punaauia.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: LAU Léon
Vice-président	: SOLIA Stéphane
Secrétaire	: VILLEMAGNE Jean-Marie
Trésorier	: GAYDA Jean-Michel
Commissaire aux comptes	: TETOHU Albert

ASSOCIATION TEAM MANA RIDERS

(Récépissé n° 10149 DRCL du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 25 octobre 2006, entre tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée ASSOCIATION TEAM MANA RIDERS.

Elle a pour objet :

- de regrouper, de créer et de développer l'esprit communautaire et de favoriser les relations sportives et culturelles ;
- de créer des sections sportives notamment dans le domaine de la pratique du vélo dans tous ses aspects et d'organiser des rencontres, concours et compétitions ;
- d'inciter les jeunes à la pratique des activités sportives ;
- de créer des manifestations à but lucratif afin de subvenir aux besoins financiers de l'association ;
- de créer des loisirs et d'organiser des réunions, fêtes, banquets, bals, expositions, etc. ;
- de venir en aide moralement, matériellement ou financièrement aux personnes en difficulté ;
- d'organiser des voyages et des activités cinématographiques.

Son siège social est situé à Papeete.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: LANTEIRES Freddy
Vice-président	: TOM SING VIEN James
Secrétaire	: LANTEIRES Vehi
Secrétaire adjointe	: DUBOUCH Aude
Trésorier	: SOMMER Laurent
Trésorier adjoint	: SALMON Tanoa

ASSOCIATION RIMA'I NO VAIMORA 4

(Récépissé n° 10186 DRCL du 20 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est formé le 17 juin 2006, entre les soussignés et toute autre personne adhérant aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et les présents statuts dénommée ASSOCIATION RIMA'I NO VAIMORA 4.

Elle a pour objet :

- d'encourager la production et la vente d'objets artisanaux locaux ainsi que les plantes locales ;
- de promouvoir la fabrication de produits locaux ;
- de faciliter l'achat et l'utilisation en commun de matériels et produits nécessaires à l'exercice de leur activité ;
- de mettre en œuvre des actions communes.

Son siège social est situé à Tipaerui, servitude Vaimora 4, côté rivière.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	: MANUTAHU Olivette
Vice-présidente	: MANUTAHU Ruta
Secrétaire	: MANUTAHU Chantal
Trésorière	: TETUANUI Anne-Marie
Trésorière adjointe	: MARO Magalie

ASSOCIATION VEHIATUA ET TEEHUATUA

(Récépissé n° 10188 DRCL du 20 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 11 novembre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION VEHIATUA ET TEEHUATUA.

Elle a pour objet :

- d'élaborer à la constitution de la généalogie et du patrimoine ancestral de ses adhérents, de rechercher et de recueillir tous documents ou témoignages de toute personne physique ou morale, de défendre et de revendiquer les biens et successions liés aux intérêts de chacun de ses adhérents par tous moyens légaux et de droit afin d'établir et de faire reconnaître leur filiation et leur qualité d'ayant droit devant tous les services compétents de l'administration et le tribunal foncier ainsi que leur famille ;
- de s'affilier à la fondation des propriétaires fonciers (FPF) afin de les accompagner, de consolider et de retrouver les liens et le degré de parenté qui les unissent dans le but de revendiquer et de partager les biens et les successions provenant de leurs ancêtres communs ;
- d'organiser des fêtes ou des concours de pétanque et toutes autres activités à caractère récréatif, sportif, cinématographique et culturel afin d'aider ses adhérents, groupés ou non en association familiale, à contribuer à l'autofinancement de leurs frais de revendication, de partage et aussi aux besoins de l'association.

Son siège social est situé à Tautira, PK 14,100, côté montagne, quartier Ahui.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: ROMEA Tehapai
Secrétaire	: ROMEA Melvina
Trésorier	: LENOIR Teva
Assesseurs	: TAU Tihihira TAU Raymond

ASSOCIATION MANUKA TE UI MANA COM

(Récépissé n° 10160 DRCL du 16 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 2 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et par le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION MANUKA TE UI MANA COM.

Elle a pour objet la formation professionnelle et la vocation d'organiser des actions pédagogiques et éducatives, des séjours culturels et de découverte à l'étranger en faveur des membres élèves du secteur tertiaire commercial (BAC professionnel de commerce et BEP vente action marchande) du lycée professionnel de Faa'a.

Son siège social est situé au lycée professionnel de Faa'a.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: LESZKIEWICZ Stéphane
Vice-présidente	: MATAURUA Tiare
Secrétaire	: GUILLOU Sylvana
Secrétaire adjoint	: PANI Honoura
Trésorier	: COULLIAS Antoine
Trésorière adjointe	: TEHIVA Marie-Anne
Assesseurs	: BROTHERS Heipua PAPALIA Jean-Marc TEAVE Vaihana MARE Joannick

ASSOCIATION TAVA'E

(Récépissé n° 10142 DRCL du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION TAVA'E, fondée le 4 novembre 2006, est régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et ses applications.

Elle a pour objet :

- d'assister et d'insérer les jeunes à la recherche d'un emploi concernant les métiers de la mer (permis) ;
- de protéger les ressources du lagon (poissons, burgau, troca, etc.) ;
- de faire respecter la réglementation de la pêche et de l'agriculture ;
- d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs et des agriculteurs ;
- de régénérer le nono, la cocoteraie et le ati.

Son siège social est situé à Papara.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	: TAVA'E Léon
Présidente	: ROOMETUA Taronia
Vice-président	: PITO André
Secrétaire	: LACOUR Laina
Secrétaire adjoint	: ROOMAATAAROA Taiao
Trésorier	: TEFAAFANA Yvanoe
Trésorier adjoint	: ROOMETUA Tauria
Assesseurs	: TEINAURI Jean-Baptiste ROOMETUA Adrien ROOMETUA Vaiani

ASSOCIATION QUEL BONHEUR

(Récépissé n° 255 SAISLV du 7 novembre 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION QUEL BONHEUR, fondée le 30 novembre 2006, a pour objet :

- de participer aux activités sportives et culturelles (football, volley-ball, etc.) ;
- de resserrer les liens amicaux entre les jeunes ;
- d'organiser les sorties et manifestations diverses.

Son siège social est situé à Vaiaau, Tumaraa, Raiatea.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	: MAI Alfred
Président	: MAPUNA Raimana
Vice-président	: TCHONG-TAI Ioera
Secrétaire	: TEHEIURA Christian
Secrétaire adjointe	: ATIU Tehani
Trésorière	: MANARANI Hinarava
Trésorière adjointe	: ROTA Ravahere

ASSOCIATION TE'AHU TUMU NUI

(Récépissé n° 10128 DRCL du 8 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est créé le 22 octobre 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION TE'AHU TUMU NUI.

Elle a pour objet :

- de régulariser et de rectifier toutes données concernant les ancêtres auprès des services concernés (privé, tribunaux, DAF, notaires, communes, du pays et autres) ;
- de s'opposer, de régulariser et de rectifier toutes données concernant les biens appartenant aux ancêtres auprès de tous les services concernés (privé, tribunaux, état civil, DAF, notaires, communes, du pays et autres) ;
- de rechercher tous biens revendiqués par les ancêtres aussi bien du côté paternel que maternel (meubles, immeubles, propriétés, etc.), situés et éparpillés dans toute la Polynésie française afin d'assurer l'organisation, l'administration, la représentation, la défense et le partage en vue des intérêts des descendants et des ayants droit ;
- d'entrer en relation directe avec les pouvoirs juridiques, publics et privés et les autorités du pays (privé, tribunaux, DAF, commission conciliatoire, notaires, communes, du pays et autres) pour engager toute action, de prendre toute mesure appropriée rendue nécessaire pour faire aboutir les revendications concernant le patrimoine depuis les préliminaires de la conciliation jusqu'à moyens de droit et de défendre les besoins ou les causes strictement particulières dont elle relève ;
- d'agir en vue d'interdire, de préserver, de coordonner et de fixer les conditions d'utilisation (terrassment en tous genres, d'extraction de toute nature, route d'accès, servitude ou vicinal, adduction et évacuation d'eau, réseau électrique et téléphonique, etc.), et d'accès aux terres (cueillettes, chasses, agricultures diverses et autres).

Son siège social est situé à Teahupoo, chez M. Yves Rochette, PK 14,100, côté montagne.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	: MAIHOTA Gilles
Président	: PUAIRAU Victor
Vice-président	: WONG Dominique
Secrétaire	: COUANON Maima
Secrétaire adjointe	: ROCHETTE Rava
Trésorier	: WONG Manuel
Trésorière adjointe	: WONG Pilar

**AMICALE DES ARTISANS POLYNESIENS
TAMARII UATOA,
AMUIRAA O TE MAU MAOHI NO TE TAATIRAA
TAMARII UATOA**
(Récépissé n° 108 AUST du 17 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est formé le 16 septembre 2006, entre les soussignés et les personnes qui adhéreront aux présents statuts et remplissant les conditions ci-après, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée AMICALE DES ARTISANS POLYNESIENS TAMARII UATOA, AMUIRAA O TE MAU MAOHI NO TE TAATIRAA TAMARII UATOA.

Elle a pour objet :

- de resserrer les liens de solidarité entre les sociétaires par des œuvres de mutualité et d'entraide ;
- de conserver et de développer l'art et le folklore polynésien.

Toutes discussions politiques et religieuses y sont interdites.

Son siège social est situé à Rurutu, Narui.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	: PARAU Joseph
Présidente	: POHEMAI Merita
Vice-président	: CONROY Johnny
Secrétaire	: PITO Teiro
Secrétaire adjoint	: TEURUARI Serge
Trésorière	: MAIRAU Teurapare
Trésorière adjointe	: OHINA Pereoo

ASSOCIATION MATOU TEIE

(Récépissé n° 10177 DRCL du 17 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué entre les membres adhérents, le 3 novembre 2006, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ses décrets et textes d'application dénommée ASSOCIATION MATOU TEIE.

Elle a pour objet l'union des énergies des membres adhérents en vue de changer, d'améliorer et de développer leur quotidien favorisant l'épaississement de l'être dans une autonomie saine et durable. Pour se faire, divers axes d'activités seront abordés dans divers secteurs.

Son siège social est situé à Mataiea, au PK 44,500, côté montagne, téléphone : 52 16 95. Celui-ci pourra être déplacé ultérieurement sur simple décision de l'assemblée générale mais uniquement dans la zone de Papara à Taravao.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: FERRAND Gilbert
Vice-président	: HITIURA Léopold
Secrétaire	: PAHEROO Ilma
Secrétaire adjointe	: TIHONI Noéline
Trésorier	: TUPAI Maui
Trésorier adjoint	: MATEMOKO Augustin
Assesseur	: BEA Mohea

TAHITI DRAG RACING ASSOCIATION
(Récépissé n° 10106 DRCL du 3 novembre 2006)

Extraits de statuts

La TAHITI DRAG RACING ASSOCIATION, fondée le 20 octobre 2006, a pour objet :

- de promouvoir et de développer le sport automobile ;
- de réduire le nombre de "runs" sauvages ;
- de participer aux campagnes contre l'alcool au volant et contre les vitesses excessives sur la route ainsi que l'organisation d'activités ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre ses membres.

Son siège social est situé à Faa'a, PK 4, côté montagne, Pamatai. Il pourra être transféré par simple décision de l'organe de direction de l'association, la ratification par la plus proche assemblée générale sera alors nécessaire.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: BABBUCCI Teiki
Secrétaire	: UTAHIA Anthony
Secrétaire adjoint	: TUIA Kim
Trésorier	: CHAHAUT Yannick
Trésorière adjointe	: TIHONI Magali

ASSOCIATION FAMILIALE TIAREURA

(Récépissé n° 10146 DRCL du 14 novembre 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 28 août 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901 dénommée ASSOCIATION FAMILIALE TIAREURA.

Elle a pour objet :

- de regrouper tous les membres de l'association afin de consolider et de retrouver les liens et degrés de parenté qui les unissent et ainsi se connaître ;
- d'établir une généalogie exacte et précise d'une succession ;
- de faire des recherches en biens immobiliers et mobiliers appartenant aux ancêtres ;
- de recueillir tous les documents dans les services concernés.

Son siège social est situé à Papeete, quartier Vaininiore.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: TIAREURA Etienne
Vice-président	: TIAREURA Mote
Secrétaire	: TIAREURA Toimata
Trésorier	: TIAREURA Samuel
Trésorière adjointe	: DELIGNY Tania

LOTO NATIONAL

LOTO NATIONAL N° 91

Premier tirage du mercredi 15 novembre 2006 :

16 17 25 37 39 45

Numéro complémentaire : **32**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	2	52 962 768
5 bons numéros et numéro complémentaire.....	7	1 572 589
5 bons numéros.....	319	118 866
4 bons numéros et numéro complémentaire.....	821	5 416
4 bons numéros.....	17 004	2 708
3 bons numéros et numéro complémentaire.....	21 273	572
3 bons numéros.....	307 384	286

Deuxième tirage du mercredi 15 novembre 2006 :

8 19 22 38 44 48

Numéro complémentaire : **30**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	3	159 109 069
5 bons numéros et numéro complémentaire.....	11	1 002 386
5 bons numéros.....	410	93 496
4 bons numéros et numéro complémentaire.....	769	5 082
4 bons numéros.....	18 323	2 541
3 bons numéros et numéro complémentaire.....	22 271	524
3 bons numéros.....	331 591	262

Joker + : 5 160 555

LOTO NATIONAL N° 92

Premier tirage du samedi 18 novembre 2006 :

1 7 17 22 32 43

Numéro complémentaire : **34**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	2	52 278 639
5 bons numéros et numéro complémentaire.....	14	778 329
5 bons numéros.....	475	79 761
4 bons numéros et numéro complémentaire.....	1 025	3 578
4 bons numéros.....	25 862	1 789
3 bons numéros et numéro complémentaire.....	23 367	476
3 bons numéros.....	376 718	238

Deuxième tirage du samedi 18 novembre 2006 :

2 16 26 27 38 42

Numéro complémentaire : **13**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	1	223 639 140
5 bons numéros et numéro complémentaire.....	12	907 303
5 bons numéros.....	337	111 348
4 bons numéros et numéro complémentaire.....	1 241	5 274
4 bons numéros.....	16 421	2 637
3 bons numéros et numéro complémentaire.....	29 001	548
3 bons numéros.....	304 295	274

Joker + : 7 113 453

KENO

Lundi 13 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 1 02 57 23 — Joker + : 3 411 698

5	12	14	15	16	19	22	24	28	32
48	49	50	59	61	64	66	67	69	70

2e tirage

Jackpot : 0 02 11 27 — Joker + : 4 470 101

2	4	12	15	19	20	21	32	33	36
38	39	41	43	44	52	56	57	60	70

Mardi 14 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 6 80 87 12 — Joker + : 2 908 200

1	3	4	7	10	13	18	20	23	29
30	33	38	40	43	45	51	62	63	65

2e tirage

Jackpot : 1 35 82 47 — Joker + : 4 542 773

7	14	19	21	22	23	24	33	34	35
36	44	45	51	52	54	56	61	64	70

Mercredi 15 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 5 98 41 25 — Joker + : 3 180 717

4	6	9	10	12	15	18	21	24	25
34	43	44	46	48	49	53	66	67	68

2e tirage

Jackpot : 5 98 83 17 — Joker + : 5 160 555

3	9	11	17	20	23	29	30	32	41
42	43	45	47	50	53	55	58	59	61

Jeudi 16 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 4 44 02 37 — Joker + : 8 255 893

1	2	3	4	12	15	22	25	31	34
39	46	51	53	56	57	58	60	63	66

2e tirage

Jackpot : 2 71 51 43 — Joker + : 8 096 891

5	6	19	20	24	28	29	30	31	38
40	41	44	48	49	56	59	63	64	68

Vendredi 17 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 3 59 81 32 — Joker + : 8 326 094

1	2	3	4	5	7	9	12	24	34
36	38	42	43	44	49	55	56	60	68

2e tirage

Jackpot : 1 23 17 79 — Joker + : 1 529 795

2	4	7	9	12	13	17	19	31	34
41	44	47	50	54	56	64	66	67	68

Samedi 18 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 5 53 66 10 — Joker + : 5 564 027

1	6	7	23	24	25	30	33	35	40
41	42	44	45	53	58	59	60	66	67

2e tirage

Jackpot : 5 83 57 31 — Joker + : 7 113 453

2	5	6	7	10	12	17	18	19	27
30	36	37	38	39	48	51	54	57	65

Dimanche 19 novembre 2006

1er tirage

Jackpot : 7 09 52 48 — Joker + : 1 045 055

4	5	10	18	21	25	28	31	32	39
40	43	49	53	57	60	61	65	68	70

2e tirage

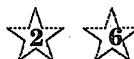
Jackpot : 2 23 72 90 — Joker + : 9 736 331

3	6	12	15	25	26	32	35	40	41
45	50	51	52	54	55	58	61	63	65

EURO MILLIONS

Vendredi 17 novembre 2006 - N° 46

12 22 32 33 36



Bons numéros	Bonnes étoiles	Nombre de gagnants en France	Nombre de gagnants en Europe	Gains (pour 250 F CFP)
5 +	ii	0	0	0
5 +	i	4	20	1 151 830 548
5		6	29	11 604 665
4 +	ii	166	595	403 997
4 +	i	1 678	6 314	25 369
4		2 406	9 032	12 410
3 +	I I	5 744	22 692	7 052
3 +	I	66 743	267 137	3 054
2 +	I I	71 200	289 588	2 434
3		98 182	393 277	1 909
1 +	I I	358 685	1 429 929	1 121
2 +	I	855 206	3 520 602	1 085

Joker + : 1 529 795